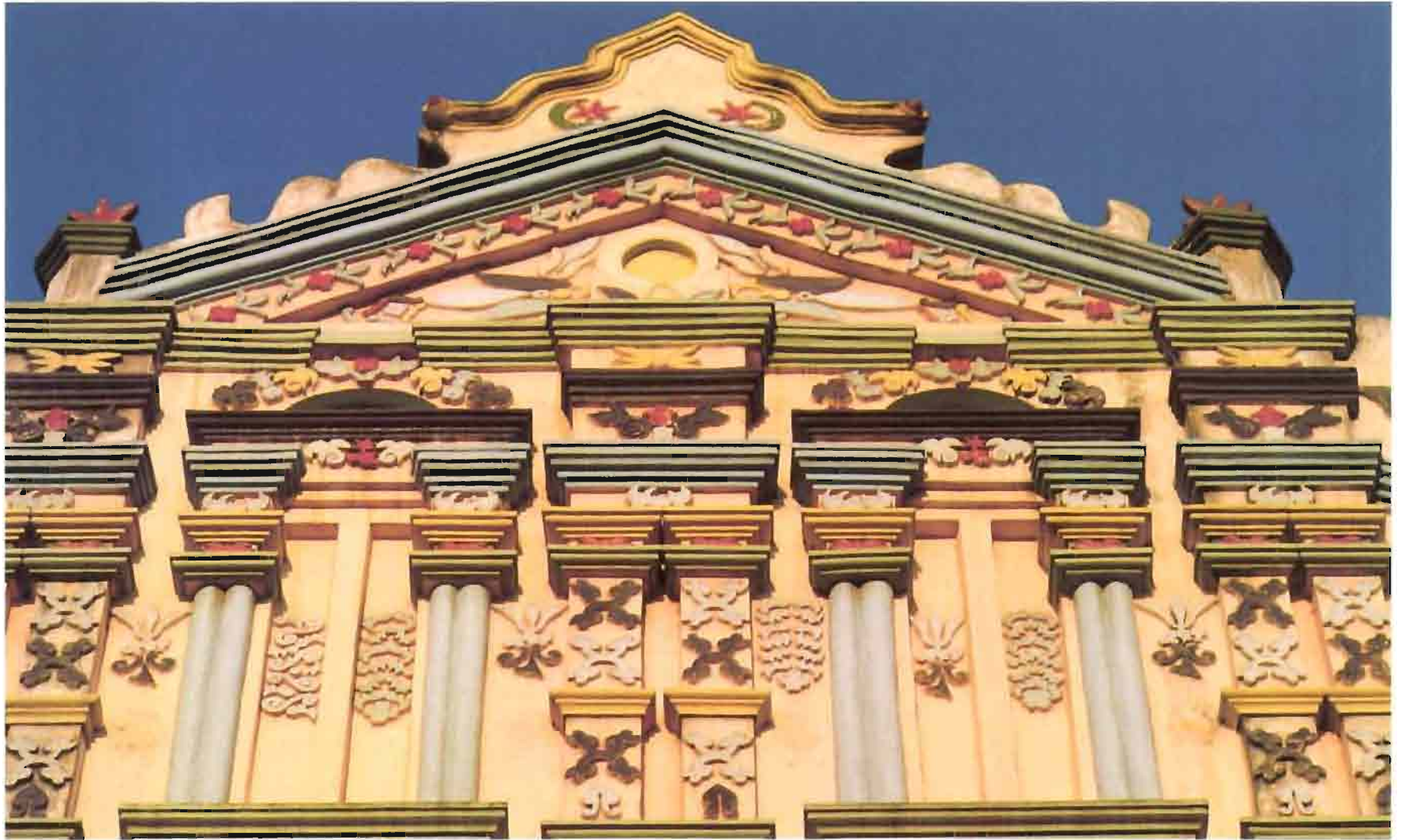
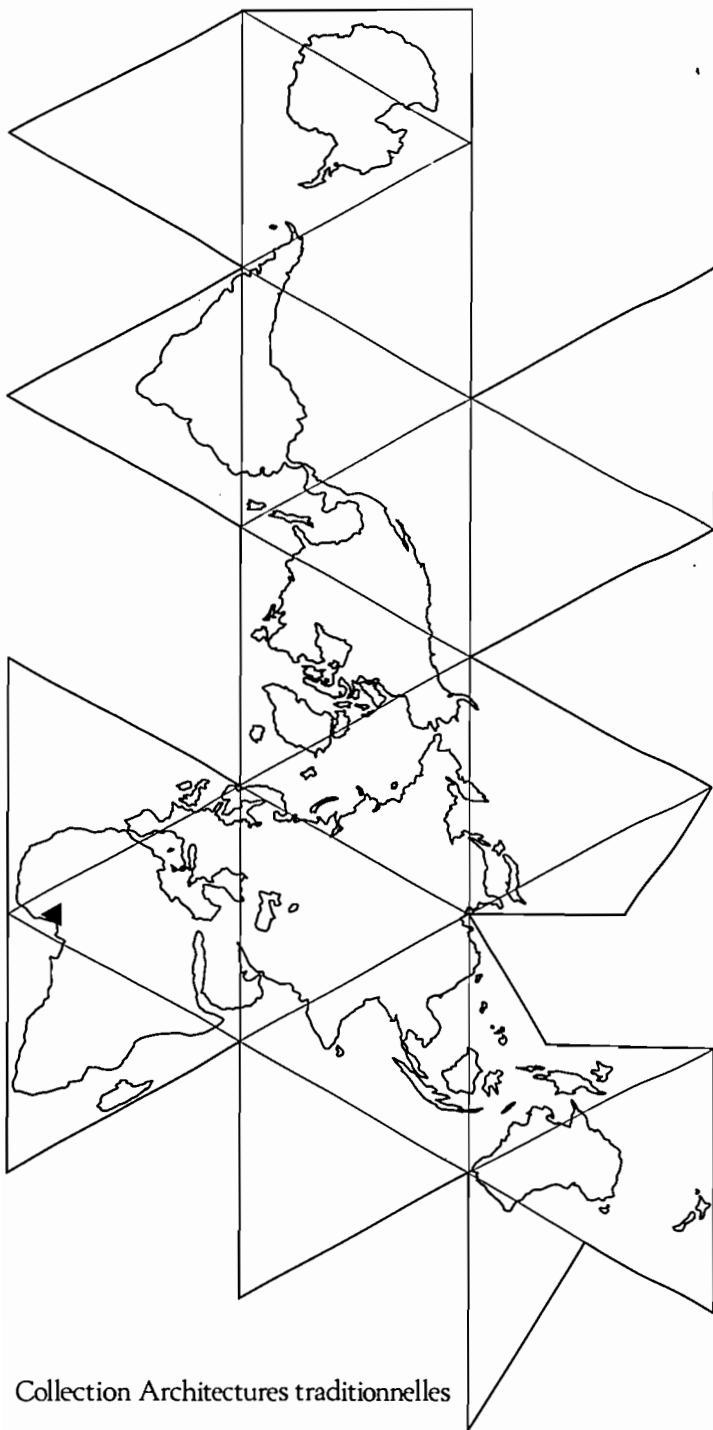




PORTO - NOVO

VILLE D'AFRIQUE NOIRE

Alain Sinou | Bachir Oloudé



L'architecture traditionnelle — pour conserver l'appellation la plus directement signifiante — reste l'enseigne ethnique la plus démonstrative, mais aussi, souvent, la plus menacée.

La *Collection Architectures traditionnelles* se propose de dresser, dans une grande diversité de situations géographiques, un état de l'architecture, tout en relevant les strates du passé et en projetant des évolutions en cours. Elle questionne cette manifestation la plus complète sans doute des cultures humaines, qu'est l'habitation, par un faisceau de disciplines, celles de géographes, architectes, anthropologues, archéologues, linguistes, photographes...

Toujours fondés sur une investigation directe de terrain, les documents produits seront exploitables par les régions ou les pays concernés comme recensement de leurs patrimoines architecturaux.

La collection se présente aussi, tout simplement, comme un guide, non sélectif, pour aborder par une démarche « paysagiste » les différentes sociétés.

Série monographies :

Inventaire exhaustif des formes architecturales et des espaces aménagés qu'elles ont suscités, par unités géographiques et/ou ethniques.

Série études :

Analyse thématique de formes architecturales, des espaces aménagés pour l'habitat et/ou des pratiques qui lui sont liées.

Collection Architectures traditionnelles
dirigée par Christian Seignobos

PORTO - NOVO

VILLE D'AFRIQUE NOIRE

Alain Sinou
Bachir Oloudé

*Publié avec le concours du PUB
(Projet de plans d'Urbanisme
de la République du Bénin)*

Parenthèses/Orstom

Copyright © 1988
ORSTOM/P.U.B.
Copyright © 1988
pour la conception, le texte,
les dessins et les photographies,
Editions Parenthèses,
72, cours Julien,
13006 Marseille — France

ISSN 0291-4291
ISBN 2-86364-051-8

Remerciements :

Nous remercions tous ceux
grâce à qui cet ouvrage a pu
être réalisé, les autorités
béninoises, les habitants de
Porto-Novo et plus
particulièrement :
MM. le Préfet de la
Province de l'Ouémé,
le Directeur des Archives
nationales du Bénin,
le Directeur de la
Bibliothèque nationale du
Bénin,
le Directeur des Musées,
Monuments et Sites,
le Conservateur du Musée
de Porto-Novo,
J.P. Agondanou, ancien
Maire de Porto-Novo,
A. Migan, ancien Préfet de
la province de l'Ouémé,
C. Da Cruz, Ethnologue,
S. Biokou, ancien Maire de
Porto-Novo,
M. Dissou, Professeur de
Géographie à l'Université
nationale du Bénin,
Messieurs M. Houssou,
D. Zannou Yansunnu,
J. Atchouke, descendants du
Roi Toffa,
les occupants des maisons
étudiées, informateurs et
témoins de l'histoire de la
ville.

Photographies :

Couverture : Carla de
Benedetti.
Bernard Feugère : pp. 31,
44 (h), 129 (b), 132, 152 (b).
Vincent Richman : pp. 57,
117, 123, 169 (h).
Les photographies de
J. Bertho et G. Labitte sont
extraites de *Mémoire IFAN*
(Dakar), n° 25, 1953.
Sauf mention contraire,
toutes les autres
photographies sont des
auteurs.

Les auteurs :

Responsabilité scientifique :
Alain Sinou, Bachir Oloudé.
Texte : Alain Sinou.
La troisième partie a été
rédigée avec Bachir Oloudé.
Dessins : Luc Gnacadja.
Plans : Bernardin Agbo, Luc
Gnacadja, Bachir Oloudé.
Photos : Luc Gnacadja,
Bachir Oloudé, Alain Sinou.
Enquêtes historiques :
Maryse Brathier, Aubin
Hounsou.
Apports anthropologiques :
Marie Josée Pineau Jamous.

Alain Sinou est architecte et
sociologue. Après avoir
travaillé sur l'habitat dans
les villes d'Afrique noire et
sur l'urbanisme colonial, il a
entrepris cette étude dans le
cadre de l'ORSTOM où il
est chargé de recherche.
Bachir Oloudé est urbaniste,
diplômé de l'école
d'architecture et d'urbanisme
de Lomé au Togo ; il
travaille dans le cadre du
SERHAU à Cotonou.

Table

11	Avant-propos
13	Introduction
	Première partie :
	La cité royale,
	les fondements d'une société
21	Chapitre 1
	Peuples et royaumes
25	Chapitre 2
	L'histoire mythique
33	Chapitre 3
	Société et royaume
39	Chapitre 4
	L'organisation spatiale de la cité
	Deuxième partie :
	De Hogbonou à Porto-Novo,
	une société en mouvement
65	Chapitre 1
	Le temps de la traite
75	Chapitre 2
	Des Brésiliens aux Européens
91	Chapitre 3
	L'Etat colonial
97	Chapitre 4
	Le développement de la ville
115	Chapitre 5
	Les modèles importés
133	Chapitre 6
	Modèles et tensions

	Troisième partie :
	Une ville confrontée au présent
137	Chapitre 1
	La deuxième cité du pays
145	Chapitre 2
	L'urbanisation
159	Chapitre 3
	Une ville africaine et son patrimoine
173	Bibliographie

Porto-Novo
Ville d'Afrique noire

Avant-propos

Cet ouvrage constitue la phase finale d'une étude menée conjointement par l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, ORSTOM, et le Projet de plans d'urbanisme de la République populaire du Bénin, PUB, sur la ville de Porto-Novo.

L'histoire de cette cité, l'importance du patrimoine architectural ainsi que la dégradation rapide du centre urbain ont amené le PUB à projeter une étude qui complète les analyses classiques d'urbanisme et mette en valeur l'évolution et la structuration sociale et spatiale de la ville. Ce souci s'inscrit dans le cadre d'une action plus large des autorités béninoises, concernant le patrimoine national, qui s'est déjà traduite par la mise en place d'une législation spécifique, par la restauration de monuments historiques et par la création de musées dynamiques.

L'étude a pu s'engager à la suite d'un accord avec le département de recherche de l'ORSTOM sur l'urbanisation, qui depuis plusieurs années analyse le développement des villes du Tiers-Monde. Certaines équipes examinent plus particulièrement les politiques d'aménagement de l'espace et les problèmes qu'elles soulèvent dans les villes anciennes. Les réflexions et le travail menés par les deux partenaires ont abouti à la réalisation d'un atlas historique, qui identifie les formes urbaines et architecturales dans la ville, et au présent ouvrage.

Le patrimoine culturel et plus spécifiquement urbain n'est pas un domaine disposant d'un mode unique d'analyse. Il est étudié par des historiens, des architectes, des sociologues, qui utilisent leur savoir propre pour envisager un vaste champ dont les contours évoluent avec le temps. En outre, ces concepts inventés en

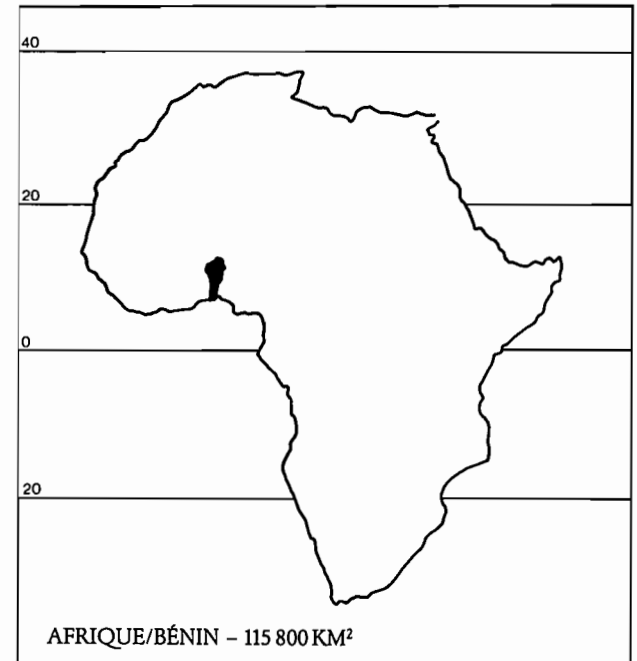
Europe méritent d'être relativisés dans d'autres sociétés. Les figures constitutives du patrimoine n'y relèvent pas des mêmes logiques de production et n'appellent pas nécessairement les mêmes outils d'analyse et de mise en valeur. Par exemple, une procédure souvent associée au patrimoine, la conservation, ne saurait avoir la même place dans un cadre où les notions de modèle ou d'œuvre artistique n'ont pas un sens égal, et où les moyens disponibles pour intervenir sont sans comparaison avec ceux des pays « développés ».

En premier lieu, ce travail synthétise et ordonne des informations jusqu'alors dispersées, afin de brosser un tableau cohérent de l'évolution d'une cité. De plus, il analyse son patrimoine spatial sous ses différents aspects : celui-ci se manifeste en ville par des signes immédiatement visibles, comme l'architecture, et par des formes plus discrètes ou plus abstraites, comme les lieux sacrés ou les modes d'organisation de l'espace à l'échelle d'une maison ou d'un quartier. La composition interdisciplinaire de l'équipe de recherche (architectes, urbanistes, sociologue, anthropologue, historiens) témoigne de la prise en compte de ces différentes dimensions et de la nécessité de développer une lecture scientifique et non plus seulement esthétique de ce domaine.

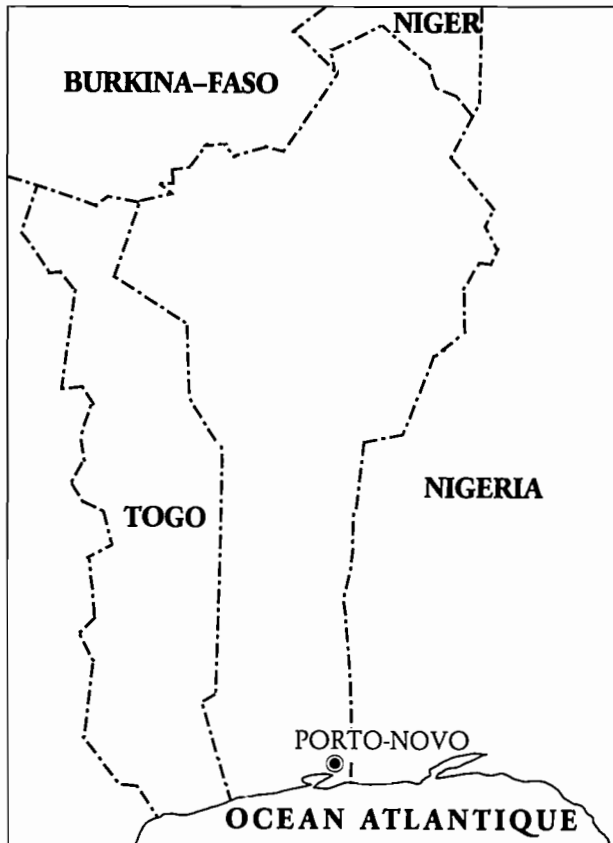
Cette approche se voulant diversifiée et synthétique, elle ne peut en conséquence prétendre se substituer aux travaux des différentes disciplines scientifiques. En revanche, elle apporte un savoir spécifique sur la ville qui peut être précieux pour d'autres chercheurs : l'espace urbain, au-delà de sa dimension « inventaire du patrimoine » est un outil de la recherche en sciences humaines ; il permet de lire les rapports sociaux qui l'ont modelé et de comprendre comment des formes et des paysages sont nés des usages des citoyens.

L'Histoire est aussi un des fils directeurs du travail. A partir de documents d'archives, d'études existantes et d'enquêtes sur le terrain, ont été retrouvées les conditions de production de formes urbaines et de pratiques spatiales actuelles et leurs spécificités. De plus, l'histoire de la ville a été replacée dans son environnement socio-culturel, lequel dépasse largement les frontières actuelles du pays et met en jeu des populations issues de plusieurs continents. Les différents acteurs qui ont fait l'histoire du Golfe de Guinée ont laissé leurs traces dans cette ville, et la société portuovienne en est elle-même partiellement l'héritière.

Si ce livre vise à pérenniser le témoignage unique que constitue cette ville en Afrique noire, il veut aussi fournir à tous ceux qui s'intéressent à son devenir un ensemble d'informations suffisant pour la comprendre.



Introduction



Le Bénin.

Porto-Novo, une ville du Bénin

Le nom de Porto-Novo désigne la capitale du Bénin, pays d'Afrique noire situé entre le Togo et le Nigéria. Il lui a été attribué au XVIII^e siècle par des négriers portugais qui longeaient cette côte à la recherche d'esclaves. Cette appellation occidentale succède aux noms donnés par les populations locales d'ethnies adja et yoruba, respectivement Hogbonou et Adjacé.

Cette ville est située à trente kilomètres de Cotonou, la ville portuaire du Bénin, et à cent vingt de Lagos, la capitale du Nigéria forte de plusieurs millions d'habitants. Elle compte en 1985 environ 170 000 habitants. Malgré son statut administratif, elle est éclipsée économiquement et démographiquement par Cotonou. Après avoir été pendant longtemps un lien entre l'intérieur du continent et « l'outre-mer », elle est réduite aujourd'hui à un centre de transit frontalier.

Si actuellement Porto-Novo ne se singularise guère, ni par sa taille ni par ses activités, d'autres villes du Bénin ou d'Afrique noire, elle possède, en revanche, une histoire qui l'en distingue radicalement. Fondée sans doute vers la fin du XVII^e siècle, elle s'est développée au XVIII^e siècle ; c'est en Afrique noire une ville ancienne, la majorité des villes actuelles ayant été créées après

*Porto-Novo vue depuis la
rive sud de la lagune.*

La ville s'est développée le long
de cette lagune qui communique
avec la mer à Lagos et Cotonou.

1860. A l'époque de la traite des esclaves, elle est la capitale d'un petit royaume qui subsistera jusqu'au début du ^{xx}e siècle. A l'échelle du pays, elle est en terme d'ancienneté comparable aux cités de Ouidah et Abomey.

Ces villes sont en Afrique noire moins célèbres que les grandes cités sahéliennes (Tombouctou, Djenné...), fondées plusieurs siècles auparavant, mais elles ne disparaissent pas avec la venue des Européens. Porto-Novo profite des nouvelles activités qu'ils développent (traite des esclaves puis production de l'huile de palme) et devient pendant environ un siècle le principal centre économique de la région. De plus, la cité acquiert de nouvelles fonctions politiques. A la fin du ^{xix}e siècle la France établit un accord avec le souverain local pour en faire une de ses bases avant d'y installer le chef-lieu de la colonie du Dahomey. Enfin, malgré la concurrence de Cotonou, particulièrement forte depuis l'indépendance du pays en 1960, elle demeure une cité bien vivante.

Porto-Novo n'est pas simplement une ville ancienne fondée par des Africains, par opposition aux villes récentes d'origine coloniale. La cité a été de tout temps ouverte sur le monde extérieur et y puise sa force. De nombreux étrangers s'y fixent pour toujours : d'abord les paysans des environs et les commerçants yoruba ; au cours du ^{xix}e siècle les Afro-Brésiliens, c'est-à-dire les anciens esclaves envoyés au Brésil ou leurs descendants qui, une fois libérés, revinrent en Afrique ; à la même époque, des négociants euro-



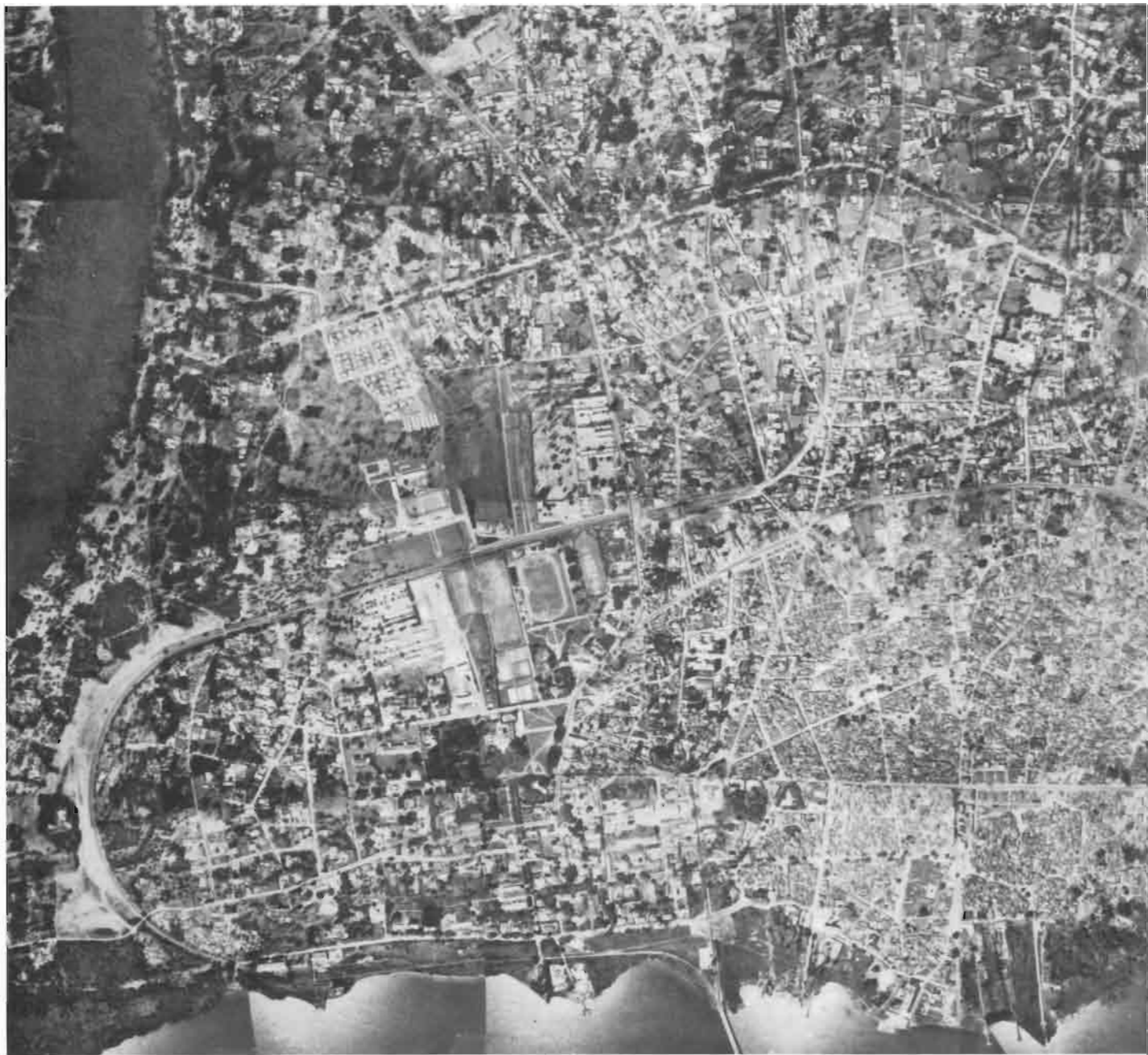
péens, portugais, français, allemands, anglais, puis les colons français.

Contrairement à de nombreuses villes d'Afrique noire qui furent à l'origine des comptoirs, Porto-Novo n'est pas située sur la côte ; elle en est distante d'une dizaine de kilomètres. La ville borde une lagune qui communique avec l'océan à Lagos et Cotonou. Cet éloignement explique en partie le développement de ces deux cités. Aujourd'hui, de plus en plus à l'écart des grands axes commerciaux, elle n'en continue pas moins à croître.

L'agglomération s'étale au nord de la rive lagunaire qui s'élève doucement vers un plateau. L'extension de la ville, limitée à l'est et à l'ouest par des dépressions marécageuses, s'étend en direction du nord, en fonction des axes routiers et ferroviaires. Plusieurs routes rejoignent Cotonou, la frontière du Nigéria et les petites villes de Pobé et Sakété. Les anciens villages de la palmeraie voisine sont progressivement intégrés dans la banlieue et les vieux quartiers centraux ont une population de plus en plus dense.

La ville reste habitée majoritairement par des groupes appartenant à la culture adja : les Goun (ressortissants de l'ancien royaume de Hogbonou), les Ouémé, les Torri, les Sétto et les Toffi composent environ les deux tiers de la population. Dans le passé, comme de nos jours, Porto Novo a attiré de nombreux représentants de la civilisation yoruba qui constituent près d'un tiers de la population. Les autres habitants de Porto-Novo sont Fon et Mina, ou d'origine afro-brésilienne.







*Photographie aérienne de
Porto-Novo, 1959.*

La lagune limite la ville au sud.
On distingue au centre les vieux
quartiers de la cité. La ville s'est
ensuite considérablement étendue
au nord.
(clichés IGN).

La cité, dont l'histoire témoigne des principaux événements qu'a vécus cette partie de l'Afrique, n'est pas le symbole d'une société ou d'une époque ; elle renvoie tantôt à la culture adja, tantôt à la culture yoruba ; tantôt à l'économie de traite, tantôt à la domination coloniale. Enfin Porto-Novo est depuis le milieu du ^{xx}e siècle confrontée aux problèmes d'urbanisation suscités par l'accroissement rapide de la population.

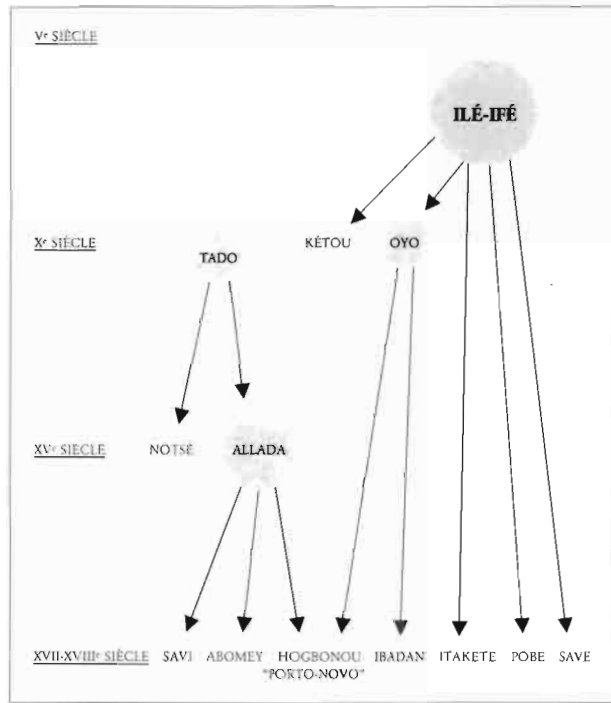
Cette diversité et cette originalité ne sont pas seulement inscrites dans la mémoire des habitants. Contrairement à d'autres cités, où ont disparu les traces du passé, Porto-Novo possède une organisation spatiale et des tissus urbains témoignant de son histoire : les quartiers fondés par les rois, les princes et les prêtres, ceux créés par des étrangers ou des commerçants ou encore ceux dessinés par l'administration coloniale. En outre, les lieux de culte (mosquées, églises, temples animistes), le palais, les maisons de commerce, les habitations enfin, apportent des informations plus fines sur une société qui traverse une histoire dense et mouvementée. Toutefois, comme dans bien d'autres cités, ce patrimoine est en voie de disparition.

Première partie :

La cité royale : les fondements d'une société

Chapitre 1

Peuples et royaumes



Les migrations de peuplement dans les aires culturelles adja et yoruba.

Porto-Novo est un point de rencontre de ces deux civilisations qui se sont diffusées selon les mythes fondateurs à partir des villes de Tado et de Ilé-Ifé. Certains groupes adja se sont déplacés vers le sud et ont fondé le royaume d'Allada puis celui d'Abomey ; les Yoruba, plus nombreux, se sont regroupés dans le royaume d'Oyo qui a dominé la région depuis plusieurs siècles.

La région environnant Porto-Novo est à la lisière de deux grandes aires culturelles, l'aire adja, à l'ouest, qui recouvre les parties méridionales du Bénin et du Togo, et l'aire yoruba, à l'est, qui occupe le sud-ouest du Nigéria.

Ces deux entités culturelles sont clairement différenciées linguistiquement. Néanmoins, elles possèdent un certain nombre de traits communs, tant aux niveaux religieux et social que dans les pratiques quotidiennes de leurs peuples. Ce sont les événements politiques et économiques qui ont progressivement induit des différenciations. La côte du golfe du Bénin a depuis très longtemps été en contact avec d'autres mondes culturels ; ses sociétés ne sont pas fermées sur elles-mêmes mais sans cesse soumises à des pressions internes et externes comme en témoignent les nombreux courants de migration dans la région.

Contrairement à la situation actuelle liée au développement d'une économie maritime, les côtes furent pendant longtemps faiblement peuplées ; seules y subsistaient de petites communautés de pêcheurs et d'agriculteurs. Les premières traces de sociétés fortement structurées sont les royaumes yoruba situés à l'intérieur du continent, et plus particulièrement celui d'Ilé-Ifé, du nom de la ville où siège le roi, fondée entre le VII^e et le X^e siècle¹. Selon la tradition orale yoruba, cette ville serait le lieu d'origine de tout ce peuple, et même du genre humain ; c'est du moins le lieu du mythe

1. Ojo, C.J.A., *Yoruba culture*, University of Ifé/University of London Press, 1981.

2. Poitou, D., « Une ville traditionnelle yoruba, Ilé-Ifé », *L'Afrique et l'Asie modernes* (Paris), n° 1137, 1983.

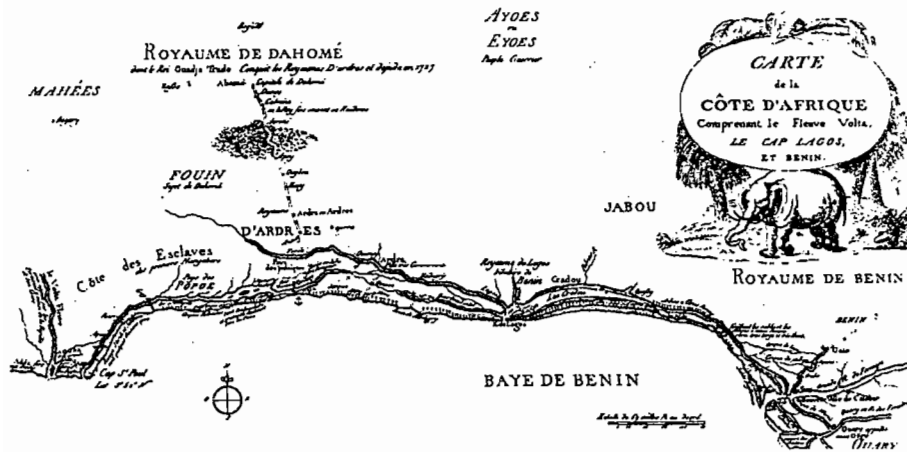
3. Gayibor, N.L., *L'aire culturelle Ajatado des origines à la fin du XVIII^e*, thèse de doctorat d'Etat, Paris I, 1985.

fondateur et la terre de l'ancêtre commun à tous les Yoruba, Oduduwa. Ilé-Ifé signifie l'action d'éparpiller la terre et les descendants d'Oduduwa auraient peu à peu quitté cette ville pour fonder les autres royaumes de la région ².

Ce type de récit fondateur n'est pas spécifique, il se retrouve aussi dans le monde adja qui aurait son origine dans la ville de Tado, fondée vers le XIII^e siècle. De fait, entre le X^e et le XV^e siècle, de nombreux royaumes se développent ; ils témoignent de mouvements migratoires et d'une instabilité politique. Le royaume yoruba d'Oyo aurait été fondé entre le X^e et le XIII^e siècle et celui d'Allada au XV^e siècle ³. Ces migrations ne sont pas des mouvements rapides et structurés ; elles se développent sur plusieurs dizaines d'années, voire sur près d'un siècle à partir d'un lignage ou d'un segment de lignage.

Au XV^e siècle, on peut distinguer géographiquement l'aire adja et l'aire yoruba. Cette dernière d'abord centrée sur le site d'Ilé-Ifé s'étend à partir du royaume d'Oyo puis de celui de Kétou. Le monde adja pendant longtemps s'organise autour de la ville de Tado, dont les premiers occupants seraient originaires de Kétou et même d'Oyo, le peuple adja étant né de la rencontre de migrants yoruba et de communautés déjà installées dans la région ⁴.

Tous ces royaumes sont centrés sur une ville où réside le souverain. L'antériorité des cités yoruba laisse supposer que ce type d'organisation politique provient de cette région. Quant à la dimension d'un royaume, elle est difficile à évaluer : selon certains historiens ⁵ la domination d'un lignage royal ne concerne que la ville et ses environs immédiats, exception faite du royaume d'Oyo dont la puissance est reconnue par tous. Pour d'autres ⁶, elle peut couvrir une aire de 50 à 100 km de diamètre. Ces royaumes restent de toute façon relativement peu étendus. Leur richesse se lit plutôt dans l'importance du marché de la capitale, qui draine la production agricole des environs, et dans le réseau de marchés qui en sont dépendants. On ne peut alors parler d'occupation territoriale.



La « Côte des esclaves » vers 1790.

Porto-Novo alors appelée par certains Européens Ardra (au centre de la carte), nom attribué aussi à la ville d'Allada (plus à l'ouest), est en train de devenir le principal comptoir d'esclaves le long de cette côte malgré l'opposition du royaume d'Abomey (Dahomé sur la carte).

4. *Ibid.*, p. 150.

5. Pazzi, R., « Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Ajatado », *Etudes et documents des sciences humaines* (Lomé), série n° 1, Université du Bénin, mars 1979.

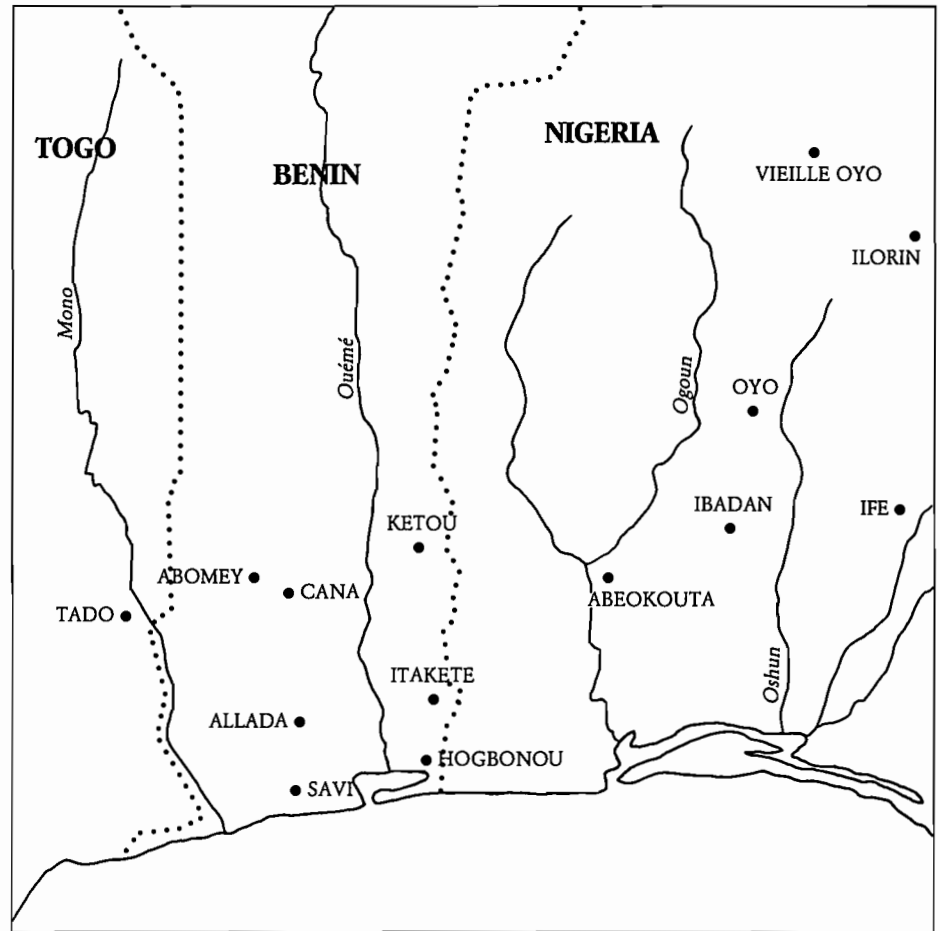
6. Gayibor, N.L., *op. cit.*

En outre, au fur et à mesure que se stabilise et s'accroît la population d'une cité, celle-ci prend ses distances avec le royaume d'origine pour se référer au lignage fondateur de la ville. Ainsi dans le monde adja, Tado, après une période de prospérité qui va du XIV^e au XVII^e siècle⁷, perd de son influence au profit des royaumes d'Allada et de Notsé fondés au XV^e siècle par des lignages originaires de cette ville. De même les villes d'Abomey et de Hogbonou (Porto-Novo), fondées un peu plus tard par des lignages d'Allada, les éclipsent à leur tour⁸.

La disparition et l'apparition de villes jusqu'au XVI^e siècle marquent des prédominances économiques et politiques qui ne peuvent être envisagées simplement en termes d'antagonismes : le royaume d'Oyo ne s'oppose pas à celui de Tado. Des relations, tant au niveau du commerce que des familles ou des cultes, les unissent, même s'il existe des rapports de vassalité qui varient selon les moments.

L'histoire des villes double l'histoire des généalogies royales ; la naissance d'une ville marque souvent l'apparition pour un groupe d'un nouvel ancêtre. Aussi peut-on parler pour ces cités (par opposition à celles créées par l'économie de traite) de généalogies de villes. L'urbanité se marque d'abord par la présence d'un lignage fondateur et donc d'un nouvel ancêtre suffisamment puissant pour être reconnu par une communauté et pour servir d'argument au contrôle de l'espace. Le nombre d'habitants, la nature des activités ne sont pas dans cette logique des éléments déterminants pour qualifier la ville.

Bien que les communautés adja et yoruba soient fortement hiérarchisées, la figure du roi ne renvoie pas au monarque absolu⁹. Le roi, chef religieux et chef de terre, est assisté de conseillers qu'il ne choisit pas toujours. Ce groupe constitue la royauté qui coiffe la société et ne se substitue pas aux autres découpages sociaux, principalement le lignage, appelé hennu chez les Adja et ébi ilé chez les Yoruba. Celui-ci réunit un ensemble de personnes qui se reconnaissent dans un ancêtre commun connu et qui sont dirigés par un chef descendant généralement directement de l'ancêtre



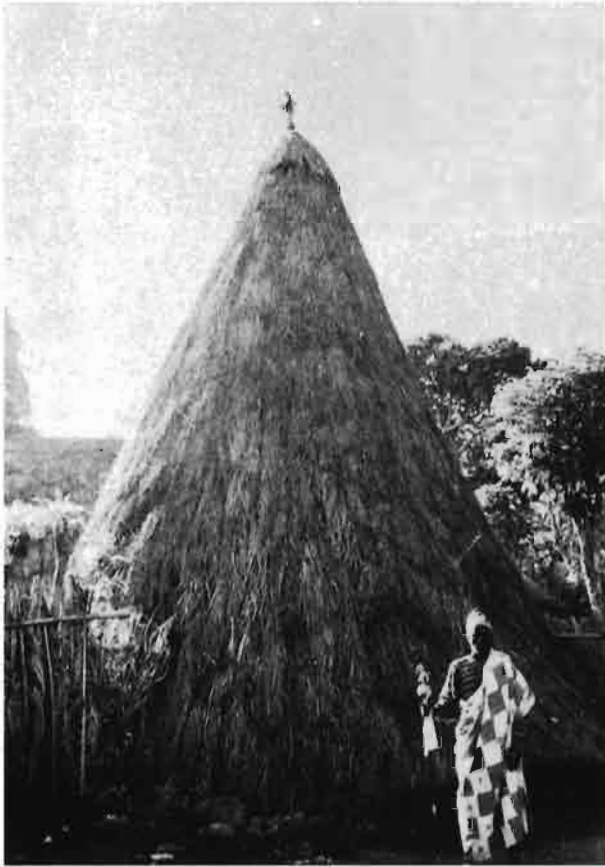
Les premières villes.

Porto-Novo est une des rares villes proches de la mer. Jusqu'à l'époque de la traite des esclaves les royaumes se sont développés à l'intérieur du continent et leur économie n'était pas orientée vers la côte.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Palau-Marti, M., *Le roi-dieu au Bénin*, Paris, Berger Levrault, 1964.



Djassin, case du « fétiche Siligbo ».

Ce temple, en paille, accueillait le vodoun Siligbo et était implanté dans un village fondé à la même époque que Porto-Novo selon le mythe fondateur.
(photo J. Bertho, 1952).

(le lignage royal fonctionne aussi de cette façon). Un lignage peut être avec le temps subdivisé en segments plus ou moins autonomes ; on les appelle aujourd'hui « collectivités ».

Tous ces termes gardent une valeur relative ; ils ne recouvrent que partiellement les divisions locales et tendent à différencier des unités sociales ; la base des relations repose avant tout dans le sentiment d'appartenance des individus à une même société, sentiment sans cesse revitalisé à travers les pratiques religieuses.

Quelle que soit l'unité sociale, celle-ci se réfère toujours à un ancêtre fondateur, connu ou mythique, et à la force qui lui est associée, le vodoun chez les Adja ou orisha chez les Yoruba. La religion se manifeste dans les cultes des ancêtres et des vodoun, et assure une cohésion sociale dont on n' imagine pas toujours l'importance aujourd'hui encore. Elle imprègne tous les actes importants de la vie sociale et marque aussi d'autres domaines plus abstraits comme l'organisation spatiale des cités.

Tous ces traits concernent une mosaïque de populations qui ont des appellations diverses. Porto-Novo est une ville à la fois adja et yoruba dont la majorité de la population se désigne comme Goun (que les ethnologues considèrent comme un sous-groupe adja). Son histoire et l'organisation spatiale des anciens quartiers sont une parfaite illustration des systèmes sociaux spécifiques à ces aires culturelles.

Chapitre 2

L'histoire mythique

Avant d'être la capitale d'un pays et d'une colonie, Porto-Novo est pendant plusieurs siècles le siège d'un royaume qui disparaît au début du ^{xx}e siècle. Cette longue période nous est connue principalement grâce à la tradition orale qui repose d'abord sur certains mythes. L'histoire mythique, intimement liée à la pensée religieuse, ne peut être réduite à un discours idéologique véhiculé par les tenants du pouvoir. Même si sa fonction est d'asseoir l'autorité de quelques groupes, elle est aussi un référent social souvent indispensable pour les citoyens d'hier et d'aujourd'hui. Elle permet de comprendre la genèse de certains rapports sociaux, et par là même, les relations qu'établissent les hommes à l'espace qu'ils habitent. Si, en Europe, les individus pour se situer se réfèrent à un passé défini par des dates et des événements politiques et économiques, dans la société porto-novienne et dans la majorité des sociétés africaines, les mythes ont cette fonction et, de ce point de vue, tiennent lieu de « vérité historique ».

Les mythes de fondation

L'histoire mythique de Porto-Novo repose sur deux récits, l'un yoruba, l'autre adja. Le premier se rapporte à la fondation de l'établissement humain ; le second raconte l'installation et la prise



Temple des vodoun des trois chasseurs.

Ce temple dédié aux fondateurs de Porto-Novo est situé dans un des plus vieux quartiers de la ville, Akron.

de pouvoir du premier souverain adja, fondateur du royaume.

L'origine de l'établissement humain remonterait à la fin du XVI^e siècle. La région est alors essentiellement peuplée de Yoruba regroupés en communautés agricoles. Le récit rapporté par Akindélé et Aguessy reconstitue ce moment de fondation qu'ils situent vers 1580¹⁰.

« ... Trois chasseurs, Obagadjou, Anata, Akakpo-Agbon, originaires du village de Lingbo situé dans le petit royaume Yoruba d'Aholi faisaient de longs voyages à la recherche du gibier et ne se séparaient jamais. Accablés de chaleur, un jour, ils se reposaient à l'ombre d'une futaie. Un monstre leur apparut, sorti d'une proche termitière. Le monstre avait neuf têtes. Les chasseurs eurent peur. Le plus âgé des trois, Obagadjou, interrogea le monstre. Celui-ci, sans répondre, marcha à reculons et disparut dans la termitière.

Cette vision inattendue décida les chasseurs à rejoindre leur village. Aussitôt après leur arrivée au logis, ils interrogèrent le Fa, qui expliqua le mystère : le monstre était une divinité bienfaisante, ayant pour nom Abori Messan Adjaga. Les chasseurs, satisfaits de cette explication, s'empressèrent de savoir ce qu'ils pourraient faire pour mériter les faveurs d'Abori Messan. Le Fa leur dicta les recommandations suivantes : entretenir le lieu de l'apparition ; ériger la termitière en un temple en lui donnant un toit ; offrir souvent à Abori Messan les produits de leur chasse.

Ils exécutèrent à la lettre les prescriptions du Fa. Cette observance rendit leur métier tellement lucratif qu'ils résolurent de s'installer définitivement à côté de leur bienfaiteur. Or, non loin du temple d'Abori Messan, se trouvait un étang. Les chasseurs défrichèrent autour de ce point d'eau, auquel ils donnèrent le nom de leur dieu, et bâtirent leurs maisons sur le terrain défriché.

Peu à peu, des régions voisines, d'autres chasseurs les rejoignirent, suivis de leurs familles. Ainsi se constitua le village d'Aklon, placé sous la protection du vodoun Messan. Obagadjou en fut le chef et fit de ses deux compagnons ses conseillers. Plus tard, les citoyens d'Aholi, envieux, vinrent piller leurs congénères d'Aklon. Obagadjou leur opposa avec succès une petite armée, commandée par Anata.

Après la fondation d'Aklon, de nombreuses tribus Aholi vinrent y rejoindre leurs compatriotes. Plusieurs d'entre elles, dans l'intention de trouver de vastes terrains à cultiver, allèrent vers l'Ouest fonder le village de Djassin. Ils tracèrent à travers champs, pour unir

10. Akindele, A., / Aguessy, C.,
« Contribution à l'étude de
l'histoire de l'ancien royaume de
Porto-Novo », *Mémoire de
l'IFAN* (Dakar), n° 25, 1953.

Djassin à Aklon, un sentier. A mesure que le nouveau village se peuplait, la nécessité de lui donner un chef s'imposait. Ses habitants s'en référèrent au chef Obagadjou qui créa le titre d'Agboni-Adofin et en fit sacrer le premier dignitaire sous le nom d'Agboni-Alousa. Le roi d'Aklon présida cette cérémonie selon le rite aholi. Il offrit au nouveau chef un costume semblable au sien et un cache-tête en perles... »

Djassin et Akron (ou Aklon), aujourd'hui des quartiers de Porto-Novo, occupent les sites primordiaux de l'établissement. Pendant plusieurs dizaines d'années, ces villages vivent de l'agriculture (chasse, pêche, culture) et ne regroupent sans doute que quelques centaines d'habitants. On ne peut encore parler de royaume, le chef n'étant qu'un simple maître de la terre, n'ayant d'autorité que sur le domaine entourant le village. On ne sait si ces villages dépendent alors directement d'un royaume yoruba. Il est plausible que cette région peu peuplée et proche de la côte soit semblable politiquement au pays adja d'alors, c'est-à-dire qu'elle soit composée d'un ensemble de petites chefferies villageoises que ne coiffe aucune autorité supérieure.

Cette situation semble perdurer jusqu'au moment où un segment d'un lignage adja appartenant à la famille royale d'Allada arrive dans la région, épopée qui se déroule au ^{xvii}^e siècle et qui nous est aussi relatée par Akindélé et Aguessy ¹¹.

L'arrivée d'un des frères du roi adja, Té Agbanlin, à Akron est difficile à dater. Le mythe précise que l'émigration de trois frères de la famille royale d'Allada se déroule au même moment. Toutefois cette chronologie est contestée par les historiens ; Gayibor suggère que Té Agbanlin « titre royal plutôt que nom personnel » aurait émigré vers le sud-est d'Allada pour échapper à l'influence du royaume d'Abomey fondé par un des trois frères au début du ^{xvii}^e siècle. La fin de ce même siècle est considérée comme le moment d'arrivée de Té Agbanlin, et permet difficilement à une même personne d'avoir quitté cinquante ans plus tôt la ville d'Allada ¹².

Cet anachronisme n'enlève rien au récit et suggère que la pérégrination de Té Agbanlin fut



Temple des ancêtres des trois chasseurs, bâtiment principal.

Ce temple est situé à proximité du temple des vodoun auquel il est associé.

11. *Ibid.*, pp. 17-18.

12. Gayibor, N.L., *op. cit.*, pp. 376-380.

longue et mouvementée. Celui-ci se rendit d'abord à Calavi, ensuite à Ganvié puis à Louo d'où chaque fois il fut chassé. Il se fixa alors dans un village en bordure de la lagune face à Akron où il fut reçu par le chef. Après plusieurs querelles et des velléités d'attaques de la part des villages voisins, il demanda l'hospitalité au chef d'Akron qui lui accorda un terrain de la taille d'une peau d'antilope ; Té Agbanlin découpa la peau en fines lanières et, en joignant les morceaux, occupa un domaine bien plus vaste. Cette ruse serait à l'origine du mot *té agbanlin* qui désignerait pour certains l'antilope¹³.

A peine installé, il fit construire sur le terrain une vaste maison, « Hogbonou », qui deviendra pour les Adja l'appellation du village : *ho* (ou *xo*), la pièce ou la case ; *hongbo*, la grande pièce ; *hogbonou* la grande pièce et ce qui se trouve autour. Les relations entre Té Agbanlin et le chef d'Akron se dégradèrent rapidement :

« ... Après son installation, Té Agbanlin reprit ses anciennes habitudes. Lui-même provoquait les voisins, ses hommes pillaient les champs. Ces agissements ne furent pas pour contenter les habitants d'Akron, qui revendiquèrent souvent leurs droits de propriétaires. Leurs protestations gênaient l'envahisseur. Quoique constamment soutenu par le chef Awanwa, Té Agbanlin décida de ruiner l'autorité de son bienfaiteur. Pour atteindre ce but, il multiplia ses visites à ce dernier, sous couleur de lui témoigner de la gratitude et de l'amitié. Cependant, un jour, au cours d'une conversation, il proposa au vieux chef la délimitation de leurs domaines respectifs. Ainsi il saurait l'étendue de ses terres et ses hommes seraient invités à n'en pas dépasser les frontières.

Awanwa jugea la proposition acceptable. Un accord fut donc conclu : les deux chefs vivraient respectivement, indépendants. Tout sujet de l'un ou de l'autre clan qui se réfugierait dans le domaine voisin serait considéré comme protégé. Cependant, le vol et l'adultère ne seraient pas tolérés. Et les terres furent délimitées. On creusa de grands fossés et on planta de solides piquets. [...]

Tout alla bien pendant quelque temps. Chaque chef respecta scrupuleusement l'esprit de la convention. Le premier, Té Agbanlin changea de conduite. Dans le but d'attirer à lui les sujets d'Awanwa, il donna à ses administrés d'excessives libertés. Tous les délits restaient impunis. Le vieux Awanwa n'eut bientôt plus personne

autour de lui. Il fit part de son indignation à Té Agbanlin. Ce dernier ne voulut rien entendre et se déclara prêt à toute éventualité. Or l'agresseur était de taille à écraser rapidement son bienfaiteur. Awanwa le savait. Il se résigna donc pour un temps à vivre misérablement, entouré de sa seule famille. A la longue, le désespoir finit par le gagner et il décida de disparaître. La légende dit qu'il se fit ensevelir vivant et se transforma en un étang, non loin de l'étang d'Avessan, qui devait alimenter plus tard les gozins des ministres du royaume de Hogbonou.

Avant de disparaître, Awanwa aurait maudit Té Agbanlin en ces termes : Tes descendants comme toi, ne tiendront jamais leur parole.

Après la triste fin d'Awanwa, Té Agbanlin s'établit roi de Hogbonou. Il conquiert tous les villages d'alentour, organise son royaume à l'image de celui d'Allada, y fit venir les vodoun de ses ancêtres et leur confia à chacun un quartier. »

Tels sont les deux mythes fondateurs de la ville encore présents aujourd'hui dans la mémoire de nombreux Porto-Noviens. Ces deux récits sont différents à bien des égards. L'un concerne l'établissement proprement dit ; l'autre la fondation d'un royaume et par conséquent d'une ville, dont la grandeur et la notoriété sont liées à sa fonction politique.

Le premier mythe repose sur une histoire de chasse et appartient à une catégorie de mythe fondateur d'établissement, très fréquente dans les sociétés adja et yoruba, mais que l'on retrouve aussi dans bien d'autres civilisations. Les chasseurs sont ici les ancêtres des guerriers : le chasseur Ouamou, après un long périple se serait installé avant même l'arrivée de Té Agbanlin dans une vallée, Ouamou do (la vallée du Ouamou), qui deviendra le village de Ouando, aujourd'hui situé dans la banlieue de Porto-Novo.

Ce type de mythe met en scène les figures dominantes de la société : un royaume d'origine, un prêtre, un système de divination (le Fa) qui donne la clé de l'apparition, des chasseurs et un vodoun attaché au lieu, le monstre de la termitière. Loin d'être une rupture avec le passé, l'installation des chasseurs est conseillée par le prêtre. Dans d'autres cas le fondateur apportait de sa terre natale ses vodoun qu'il installait à proximité de ceux déjà présents. Le caractère magique du récit

13. *Ibid.*

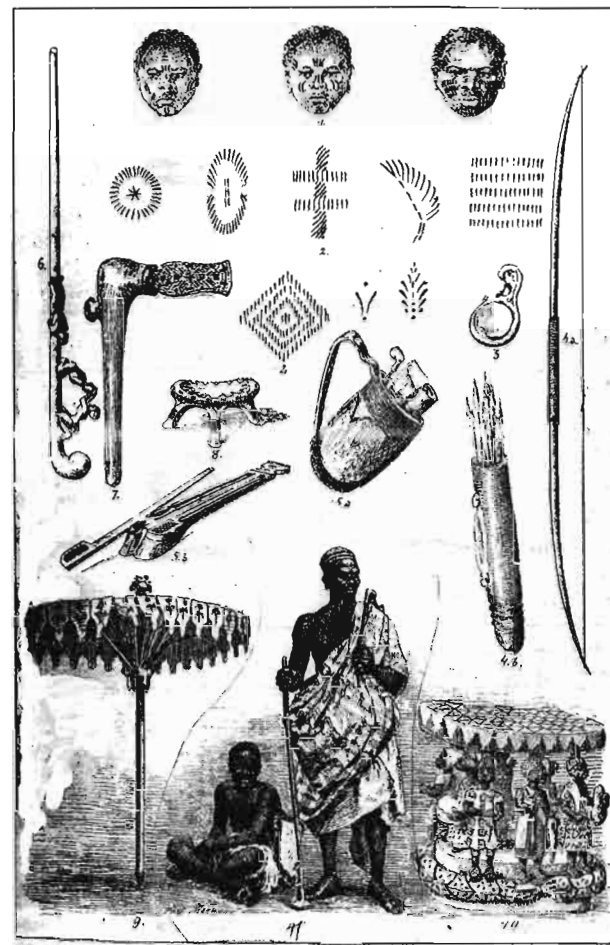
réside dans l'apparition du vodoun, finalement bienveillant. En aucune manière, ce récit ne rompt un équilibre ; il raconte au contraire comment s'organise, dans une fiction pacifique, le peuplement d'une région.

Le second mythe est autrement plus complexe et plus original. La fondation d'Hogbonou par Té Agbanlin est l'un des derniers épisodes d'une vaste saga qui commence à Tado, berceau des Adja. Ce long récit rapporté par Akindélé et Aguessy¹⁴ s'étend sur plusieurs siècles et se déroule en plusieurs endroits : nous en résumons ici les principaux moments en fonction de l'analyse proposée par Marie Josée Pineau Jamous¹⁵.

Aholouho, premier roi adja de Tado, venu du ciel, donna l'hospitalité à un chasseur et guerrier yoruba, Adimola, qui l'aïda à repousser les tentatives d'invasion de son voisin. En récompense il reçut en mariage la fille du roi, Dako Hoin, reçut également le titre de roi étranger, Avadjo, et de roi de la brousse, Zounon. Le roi Aholouho, ayant maudit ses fils, le titre de roi revint aux enfants de sa fille, les jumeaux Dassou et Dassa. Une quinzaine de rois leur succédèrent : le seizième, Kokpon, trahi par son frère, l'assassina et dut quitter la ville. Après un long périple, il fonda la cité d'Allada.

Son premier fils Medji qui lui succéda se querella avec ses deux autres frères Méwegbo et Té Agbanlin qui quittèrent la ville. Le premier se dirigea vers le nord et fonda Abomey ; le dernier est le fondateur du royaume de Porto-Novo.

Ce récit à la différence du premier mythe ne met pas en scène des personnages isolés ; il présente une famille royale soumise à de fréquents conflits, généralement réglés par le départ d'un segment du lignage. La fondation de nouveaux royaumes et de nouvelles villes résulterait de querelles familiales. Quant au projet d'installation à Akron, il revient non pas aux dieux (les vodoun) mais à un homme ou à un héros qui va utiliser sa force pour s'imposer. La migration de Té Agbanlin est une histoire très humaine, même si son existence demeure hypothétique. Quant aux vodoun qu'il vénère, ce sont ceux qu'il transporte depuis Allada et peut-être même depuis Tado.

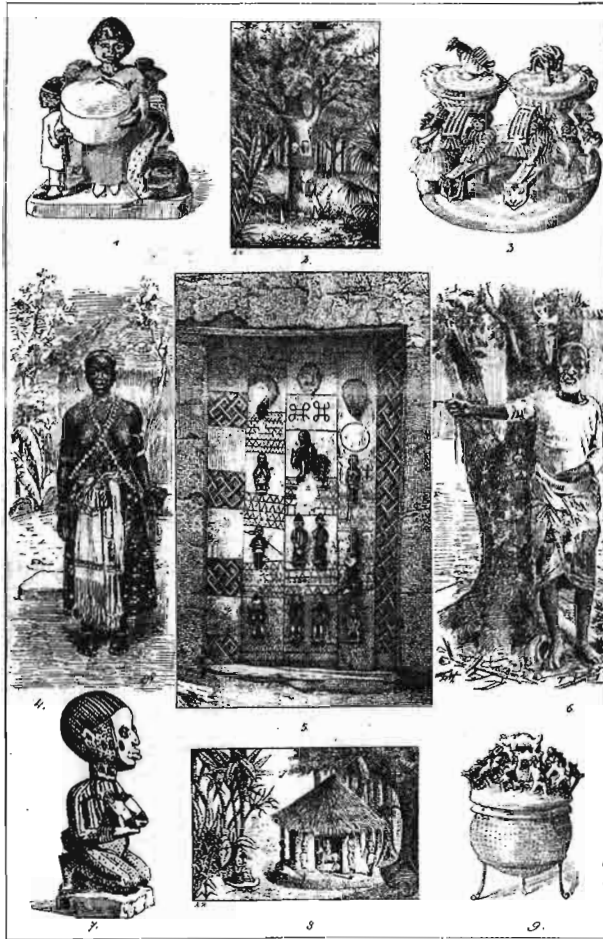


Objets rituels du royaume de Porto-Novo.

Les visiteurs européens au XIX^e siècle découvrent la force des pratiques animistes (les vodoun) et établissent des inventaires des objets relatifs à ces cultes ; en outre ils s'attachent à décrire les institutions politiques (les royautes) et les caractéristiques « ethniques » (scarifications). (E. Foa, *le Dahomey*, 1895.)

14. Akindélé, A., / Aguessy, C., *op. cit.*, pp. 27-28, 67-68.

15. Pineau-Jamous, M.J., « Porto-Novo : royauté, localité et parenté », in *Cahiers d'Etudes africaines* (Paris), n° 104, 1987.



Objets rituels du royaume
de Porto-Novo.

16. Akinjogbin, I.A., *Dahomey and its neighbours, 1708-1818*, Londres, Cambridge University Press, 1967.

17. Svenbro, J., / Scheid, J., « Byrsa, la ruse d'Elyssa et la fondation de Carthage », *Les Annales* (Paris), n° 2, mars-avril 1985.

Ce type de héros faisant appel à la force et à la ruse s'oppose au chasseur du premier mythe qui ne faisait qu'obéir aux dieux. Té Agbanlin n'est pas un exécutant mais un guerrier dont la force n'est pas divine. Ce récit est censé se dérouler au cours du XVII^e siècle et doit être rapproché du contexte politique prévalant à l'époque. A l'économie agricole s'est substituée l'économie de traite à l'origine de nombreuses guerres entre les royaumes. Les conflits entre les familles royales peuvent provenir de la volonté de certains princes de modifier à leur profit les rapports politiques existants. La traite ne modifie pas les passions humaines ; par les gains fabuleux qu'elle procure, elle donne à certains les moyens d'accroître leur pouvoir.

Selon l'historien Akinjogbin¹⁶ le royaume d'Abomey est une parfaite illustration de cette stratégie guerrière. La fondation du royaume de Porto-Novo, un peu plus tard, à travers le personnage de Té Agbanlin, se situe aussi dans une logique visant à remettre en cause un ordre social.

La dernière phase du mythe, la prise de pouvoir par Té Agbanlin, constitue une figure de mythe extrêmement répandue à la fois dans le temps et dans l'espace. Bien loin à l'intérieur des terres du golfe de Guinée, des informateurs peuls de la région de Yola accusent les traitants anglais d'avoir abusé de la sorte les autochtones des rives de la Bénoué et notamment le lamido de Yola. Il s'agit ici de la peau d'un taureau.

Cette ruse rappelle également la peau de bœuf utilisée par la reine Didon pour s'installer dans le royaume de Jarbas, d'où naîtront la ville et le royaume de Carthage : Didon, fille du roi de Tyr, dut quitter cette ville après l'assassinat de son mari par son frère Pygmalion et, après un long voyage, atteignit les côtes de l'actuelle Tunisie. Elle demanda l'hospitalité auprès d'un souverain qui lui accorda un terrain qui puisse être couvert par une peau de bœuf. La reine découpa la peau en fines lanières et définît ainsi un terrain suffisant pour bâtir un donjon qui deviendra le centre de la future Carthage.

Ce mythe grec rapporté par Virgile et un historien romain, Justin¹⁷, présente de nombreuses

similitudes avec celui de Té Agbanlin, tant dans la ruse que dans la migration et ses causes. Des cultures différentes et sans contact entre elles sont capables de produire le même type de récit fondateur de ville. Le même genre de récit existe également chez les Hottentots et chez les Khirgiz. Imaginé à l'intérieur d'une culture, le mythe ne prend toute sa signification que par rapport à ses codes et une analyse comparative doit rester prudente. Le bœuf, ou la vache, associé à de nombreux mythes fondateurs dans le monde gréco-romain, est un animal domestiqué qui n'a pas la même valeur qu'une antilope, proie des chasseurs. Tout au plus peut-on voir dans la présence d'un animal l'idée d'un sacrifice, qui n'apparaît pas explicitement dans le récit.

La mort du roi d'Akron marque la victoire définitive du conquérant sur les premiers occupants. Cette victoire est rappelée dans le nom donné par les Yoruba à la ville Adjacé, littéralement « là où se sont installés les Adja ». En ce sens, cette fondation transgresse un ordre établi : la puissance du nouveau roi se fonde dans des actes de parjure, reconnus par tous. Cette dimension n'est pas simplement anecdotique. Elle peut aider à comprendre comment, par la suite, se font et se défont des alliances entre les princes et les notables et entre différents royaumes, sans que cela soit présenté comme contradictoire.

L'histoire mythique de Porto-Novo s'oppose à une certaine image des sociétés anciennes soumises à un ordre immuable. Au contraire, ici, tous les épisodes du mythe font apparaître des transgressions et des alliances avec des peuples différents, parfois pour vaincre une faction intérieure.



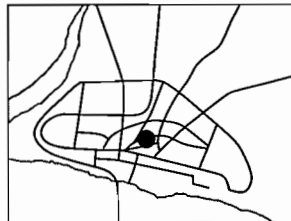
Les marges de la ville.

La ville ne borde pas
directement la lagune aux abords
marécageux.



*Place du quartier Zébou
Aga.*

Le terme Zébou aurait plusieurs origines. Il signifie littéralement « où l'on s'égare », en référence sans doute au caractère labyrinthique, pour un étranger, de l'organisation spatiale. Il serait dû aussi à la présence ancienne du lieu de résidence du Zounon, figure religieuse de la royauté de Porto-Novo, originaire du village d'Idjebou.



Chapitre 3

Société et royauté

Porto-Novo, ou plutôt alors Adjacé ou Hogbonou, est d'abord connu comme une cité où réside un roi descendant de l'ancêtre fondateur Té Agbanlin. L'étendue du royaume et le pouvoir du roi ont varié selon les moments et apparaissent, au regard de l'histoire économique, moins importants que certains ont pu l'imaginer. Mais l'intérêt de l'institution royale dans la société portonovienne comme dans les autres sociétés de la région ne se situe pas seulement au niveau politique ; elle a comme fonction de rappeler l'origine commune de la population à travers de nombreux rituels, et, par là même, de renforcer la cohésion sociale. Aussi, nous rapporterons ici, en nous référant à l'étude d'Akindélé et Aguessy, les manifestations les plus caractéristiques du système royal.

La mort et l'intronisation d'un roi constituent les moments privilégiés de mise en scène du mythe fondateur. Cette mort symbolise celle des forces fécondantes : la terre n'est plus cultivée et les marchés sont fermés jusqu'à la désignation d'un nouveau roi. Cette nomination comprend quatre phases cérémoniales¹⁸ : la naissance, le noviciat, la consécration et l'intronisation.

La « naissance » du roi a lieu, dans le temple de l'ancêtre de la lignée royale Dako Houin ; une prêtresse mime l'accouchement du nouveau roi. Celui-ci est ensuite emmené chez le Zounon (le roi de la brousse), lequel lui remet dans le temple

18. Akindélé, A., / Aguessy, C.,
op. cit., pp. 36-41.



Le palais royal.

Les temples des ancêtres royaux (en haut à droite) sont tous réunis par dynastie ; des « assins », c'est-à-dire les autels des ancêtres (en bas à droite) y sont disposés. Les bâtiments, contrairement aux constructions profanes, sont entourés de galeries.

Le chef « Zounon ».

Le Zounon, « roi de la nuit » est la figure opposée et complémentaire du souverain. L'un et l'autre pendant leurs règnes ne peuvent se rencontrer et assurent des fonctions précises dans les cultes. (photo J. Bertho, 1950).

d'Avadjo un sceptre, réplique de celui donné par Avadjo à son fils Dassou. Puis il se rend dans le quartier Togo où le Gogan le coiffe d'une toque, le revêt d'un pagne blanc et le chausse de sandalettes en cuir. Ainsi paré, il retourne à Akron.

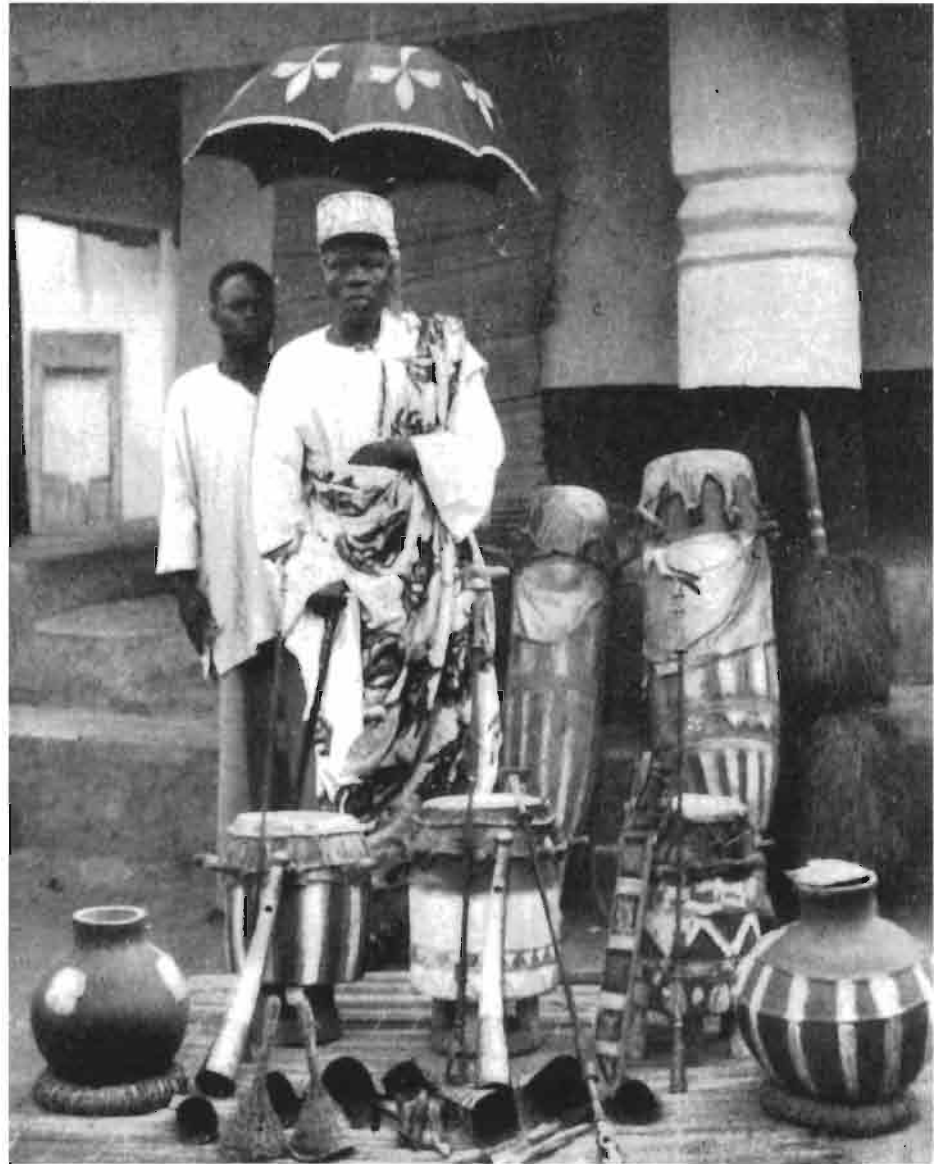
Pendant les trois lunes du « noviciat », le roi demeure à Akron où il est instruit par les prêtres des cultes et des divinités du royaume.

Lors de la « consécration », le roi se rend dans le quartier Attaké au temple d'Ahouan, puis à Malanwi au temple de Dé Lokpon (deuxième fils de Té Agbanlin) et à Sémé en bord de mer où il rend hommage aux dieux marins et à Dé Houta, fondateur du village. A son retour, il est conduit au temple d'Aholouho dans le quartier Adomé, où il reçoit les symboles de l'autorité royale face au peuple et à ses conseillers.

L'« intronisation » débute dans le quartier Togo où il est reçu par le Gogan et où il consacre un autre conseiller, le Migan ; puis il retourne au palais, que le « régent » quitte alors. L'intronisation prend fin après neuf jours de retraite.

Ces cérémonies renvoient au mythe fondateur et aux pratiques culturelles. Elles font aussi apparaître d'autres personnages qui jouent un rôle primordial, le Zounon et les conseillers, les « ministres », qui choisissent le roi. Ces individus ne sont pas de simples conseillers profanes ; ils ont des fonctions politiques et religieuses. Plusieurs d'entre eux sont liés par leur généalogie au mythe de fondation et à la famille royale par la descendance masculine d'Aholouho.

Certains titres sont très anciens et existaient à la cour d'Allada et de Tado ; ils se transmettaient au sein d'un même lignage. D'autres plus récents ont été créés par certains souverains. D'autres, enfin, ont eu une existence éphémère. Le nombre de conseillers à certaines époques dépasse la vingtaine, mais à la fondation du royaume, le roi n'était entouré que de quelques notables. Huit « ministres » conserveront un rôle déterminant : le Gogan qui représente le père du roi et qui garde le temple d'Adjahouto ; l'Aplogan, « ministre du culte » ; le Mewou, chargé de l'ordre public ; l'Adjgagan, maître de cérémonies ; l'Awa-tagan, qui intronise le roi et annonce sa mort ;





Le roi de Porto-Novo.

A cette époque le roi n'a plus qu'un titre honorifique de « chef supérieur » et a perdu depuis le début du siècle son rôle politique. Néanmoins il conserve sa fonction symbolique, notamment au niveau religieux. (photo J. Bertho, 1950).

19. Mondjannagny, A.C.,
Campagnes et villes au sud de la
République populaire du Bénin,
Paris, La Haye, Mouton, 1977.

le Saï, chef des armées. S'ils résident pour la plupart dans des quartiers désignés, respectivement Togo, Filla, Zébou Massé, Agbokomé et Sokomé, certains se déplaceront dans d'autres quartiers, par exemple le Saï à Adankomé et l'Adjagan à Adomé.

Le roi et ses conseillers sont assistés par de nombreux serviteurs, les « lari », répartis dans plusieurs corps selon une hiérarchie bien précise. Certains lari proches du roi jouent un rôle politique important à partir de la fin du XIX^e siècle, lorsque l'aristocratie en proie à des luttes internes se révèle incapable de gouverner.

Le roi contrôle une police secrète circulant dans la ville et dans les royaumes voisins. En revanche, son autorité sur l'armée est relative. Celle-ci n'est levée qu'en cas de conflit, contrairement à Abomey où elle est mobilisée de manière permanente.

L'autorité du roi est aussi d'ordre économique. Il perçoit des taxes sur les marchandises qui circulent et sur les transactions, leur montant n'étant pas défini une fois pour toutes ; il varie selon le contexte économique et politique. En outre, les paysans lui sont redevables, lors de certaines cérémonies, de dons en nature.

Enfin, le roi est chef de terre. La terre n'a pas réellement de valeur marchande ; elle est d'abord dotée d'un pouvoir magique. C'est « un véritable vodoun qui se classe à un haut niveau dans la hiérarchie des innombrables divinités qui peuplent le panthéon sud-Dahméen¹⁹ ». Ce statut est identique chez les Yoruba et chez les autres groupes adja.

Le chef de terre est un prêtre qui préside aux rituels permettant de renouveler le pacte avec les divinités qui peuplent le sol. Il définit aussi les zones de culture et distribue des lots aux membres de la communauté. Le chef de terre est souvent celui qui est reconnu comme le premier occupant du site et sa fonction ne se confond pas toujours avec celle de chef politique.

Té Agbanlin à son arrivée sollicite du chef de terre d'Akron un terrain ; sa prise de pouvoir dans le village enlève toute autorité à ce personnage. Toutefois, le roi ne peut céder la terre à sa guise ; il gère le domaine, l'agrandit par

conquête ou par négociation et le redistribue aux chefs de lignage, en fonction de leurs rapports socio-économiques. Ceux-ci se chargent ensuite de le répartir au sein de chaque communauté et en récoltent les fruits. Ainsi en ville, chaque chef de quartier est responsable de l'attribution des terrains dans son domaine. Le roi, en tant que chef du lignage royal, possède pour sa famille un domaine particulier.

Ce régime foncier analysé en détail par Mondjannagni ²⁰ se retrouve dans ses grands traits dans de nombreux royaumes africains. Il n'admet que la valeur d'usage du sol contrairement au droit gréco-romain. Même si le sol se morcelle, notamment avec l'introduction d'une économie monétarisée, selon d'autres règles, la dimension religieuse accordée à la terre reste très présente et la notion de patrimoine foncier, en tant que terre des ancêtres, est fortement ancrée dans les mentalités.

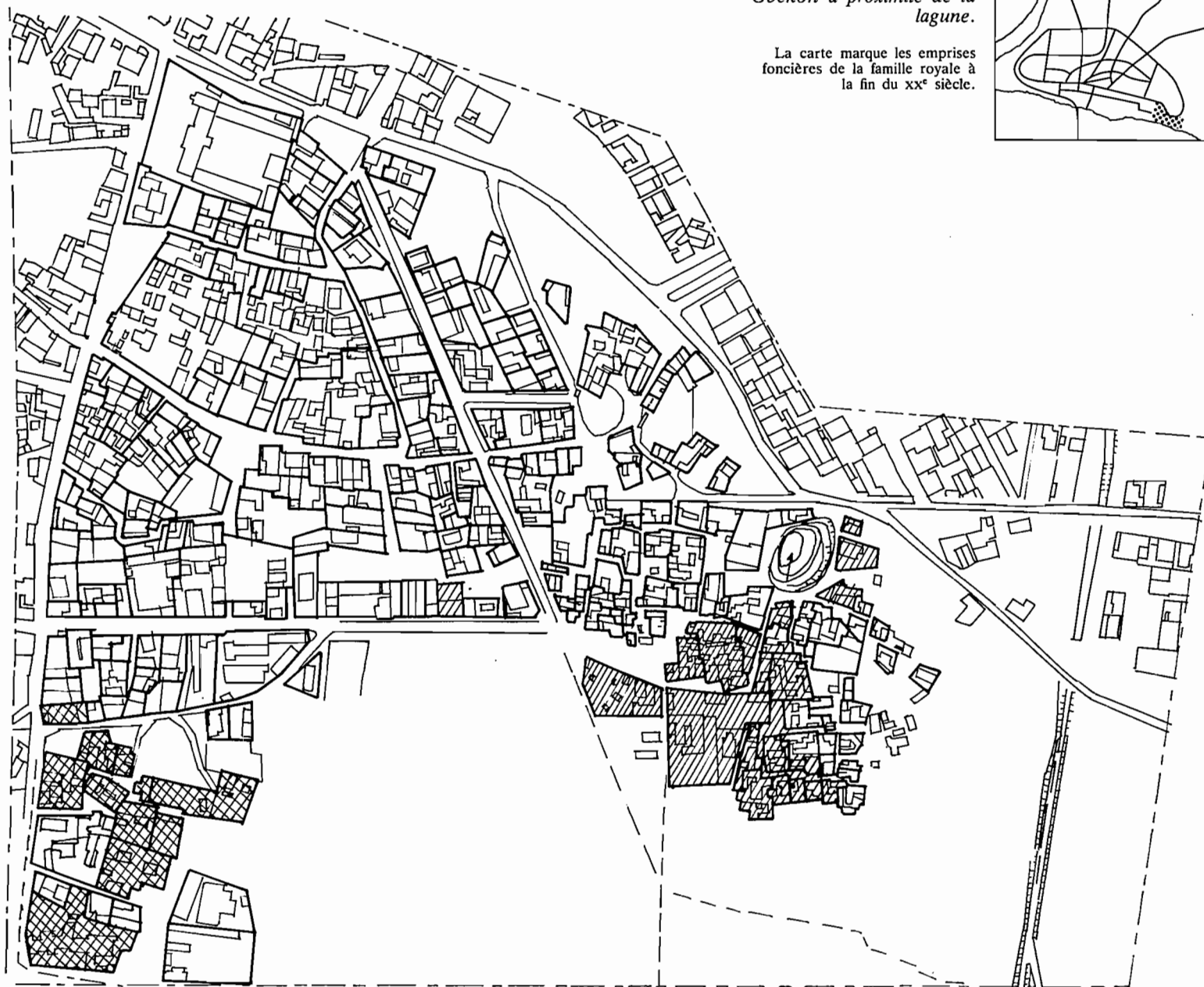
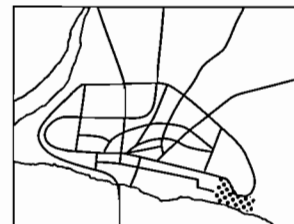
Le système royal est le garant d'un passé dans lequel se reconnaît la population. S'il assure un certain ordre politique, plus ou moins fort selon les époques, il ne constitue que le degré supérieur d'une organisation sociale reposant sur le lignage, le hennu. Il n'existe pas de coupure sociale (contrairement par exemple aux sociétés théocratiques de l'ancienne Egypte) entre la population et les prêtres. De même que les ancêtres et les vodoun du roi, les ancêtres et les vodoun de chaque lignage jouent un rôle dans la structuration du royaume.

Cette pensée mythico-religieuse inscrite dans l'organisation de l'espace habité est encore remarquable dans les anciens quartiers de Porto-Novo.

20. *Ibid.*, pp. 164-174.

*Quartiers Akron et
Gbékou à proximité de la
lagune.*

La carte marque les emprises
foncières de la famille royale à
la fin du xx^e siècle.



Chapitre 4

L'organisation spatiale
de la cité

La tradition orale représente un support essentiel pour reconstituer le développement de la ville jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Un plan dessiné vers 1880 par un missionnaire français en donne les limites et précise les différents quartiers. Les sources écrites sont quasi inexistantes ; ce sont des descriptions de voyageurs européens qui insistent surtout sur le caractère païen des habitants. Seul le récit d'Adams, un voyageur anglais, rédigé vers 1800 donne quelques renseignements urbanistiques, mais ne suffit pas pour envisager l'organisation spatiale :

« Ardrah (nom qu'il attribue à Porto-Novo) me semble la ville la plus peuplée (Bénin excepté) de toutes celles que j'ai visitées en Afrique. Elle contient probablement de sept à dix mille habitants. Elle est construite de façon très irrégulière comme les villes africaines en général. Les maisons sont faites d'argile, elles sont séparées les unes des autres par un haut mur entourant chacune d'elles, celui-ci le plus souvent percé de meurtrières pour la mousquetterie. La ville a la forme d'une demi-ellipse, le lac s'étend sur son plus long diamètre. Elle est entourée d'un fossé profond et d'un mur très épais d'environ quatre pieds de hauteur, creusé de meurtrières. Entre l'extrémité nord-ouest de la ville et le mur, il y a de nombreux champs bien cultivés... A l'extrémité nord-ouest de la ville se trouve la route qui conduit à Oyo ²¹. »

21. Adams, J., *Remarks on the country extending from the cap Palmas to the river Congo*, Londres, 1823.



Habitation en paille.

Ce type de construction est caractéristique des quartiers périphériques de la ville. Le long de la lagune, les pêcheurs ont pour ce principe de surélévation et ont développé un habitat lacustre dans les villages Aguégué à quelques kilomètres de Porto-Novo.

Du village à la ville

Porto-Novo fut d'abord un village bordant une lagune, peuplé de quelques familles yoruba. Il ne devait guère différer des autres villages de la région dont on peut schématiquement reconstituer le mode de développement : un groupe familial (lignage, segment de lignage) décide de s'installer sur un site qui lui semble propice. Après avoir composé avec les génies du lieu et éventuellement installé les autels de leurs ancêtres et des vodoun de leur terre d'origine, les groupes familiaux construisent des maisons en terre couvertes de chaume, regroupées autour de cours. La visite (aujourd'hui) des villages autour de Porto-Novo peut aider à imaginer le paysage d'alors, même si certains éléments d'architecture comme les greniers ont disparu.

Au premier groupe s'ajoutent avec le temps d'autres communautés qui s'implantent soit à proximité des premières habitations, soit à l'écart selon la volonté du chef de terre. L'ancien village de Djassin, distant de quatre kilomètres d'Akron en bordure de la lagune, aurait été fondé peu après la création d'Akron par des lignages yoruba de même origine ²².

La proximité de la lagune amène aussi l'installation de pêcheurs. A Porto-Novo, ceux-ci s'établissent dans des maisons en terre et construisent en bordure de l'eau quelques cabanes en bois ; ils ne reproduisent pas l'habitat lacustre des villages voisins des Aguégué ou de Ganvié.

L'arrivée de Té Agbanlin se traduit par la création d'un nouveau quartier, à proximité d'Akron, où est construite sa résidence, « Hogbonou ». Sa demeure devient le centre du village et son nom le désigne. Devenu chef de terre, il distribue à ses compagnons des terrains en friche. Dans tous ces futurs quartiers sont installés les vodoun apportés d'Allada. Enfin le roi crée un marché quotidien à proximité de sa résidence, conformément à la tradition yoruba.

Le développement du royaume entraîne l'accroissement de la population de la ville. Le roi distribue aux chefs de lignage influents dont il souhaite la venue et aux dignitaires des portions

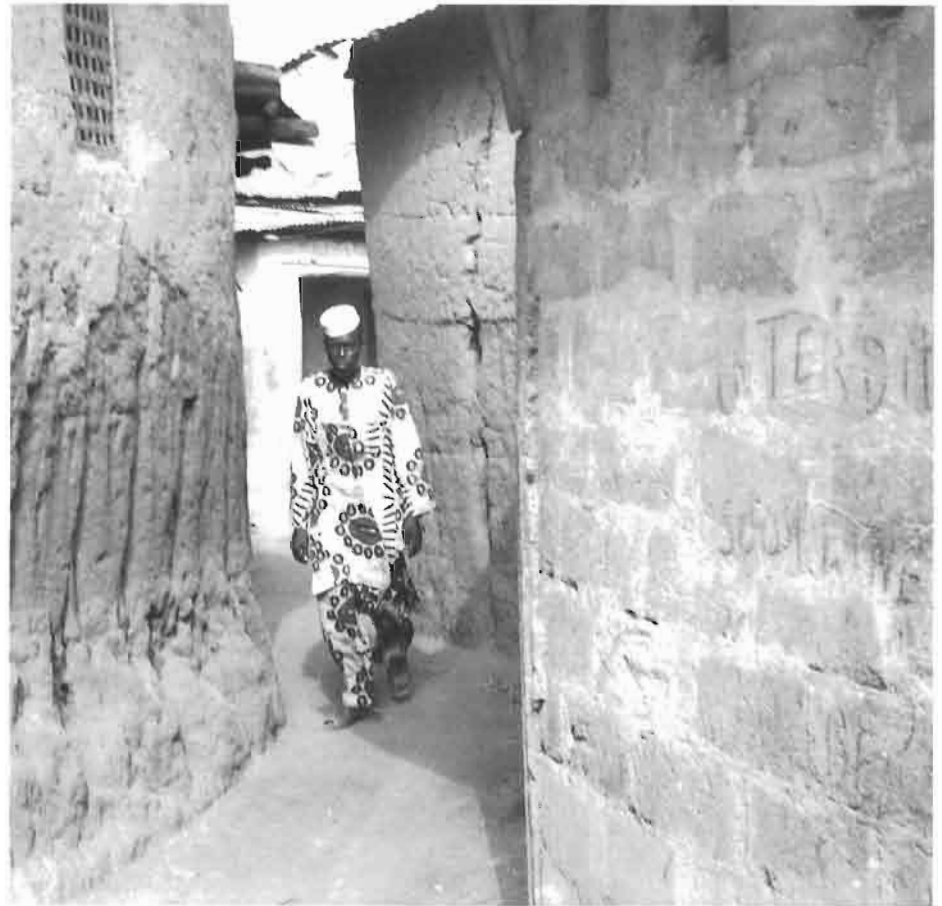
22. Akindede, A., / Aguessy, C., *op. cit.*, pp. 17-18.

de sol où ils se fixent après avoir installé leurs vodoun. De nouveaux quartiers apparaissent régulièrement sans ordre spatial géométrique.

Ce mode de développement perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle ; la ville réunit alors quelques milliers d'habitants (peut-être même plus de dix mille à certaines époques) et rappelle les cités yoruba centrées sur le palais royal et le marché. Les nombreux conflits entre les royaumes conduisent les souverains à protéger les villes par des enceintes²³.

Palais, marché, enceinte constituent les marques les plus visibles de l'urbanité, mais ne suffisent pas à expliquer son fonctionnement ; ce sont les pratiques religieuses et le système royal, inscrits dans l'organisation spatiale de la ville, qui la révèlent en partie, comme l'analyse Marie-Josée Pineau-Jamous.

23. Adams, J., *op. cit.*, p. 21.

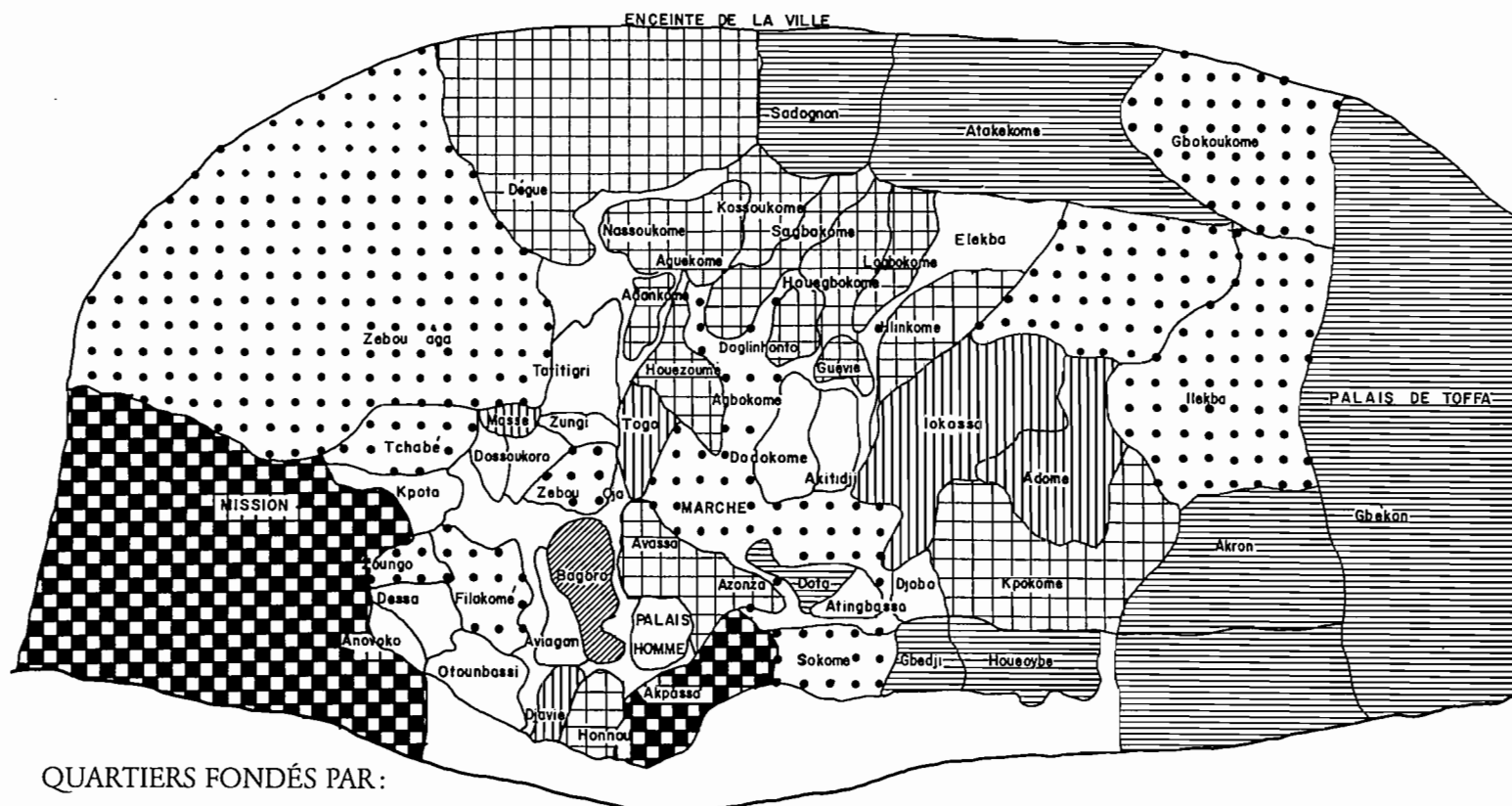
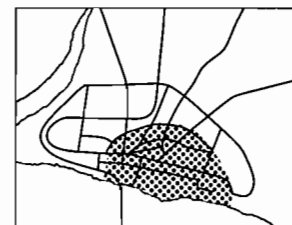


Habitations en terre.

Dans les vieux quartiers la construction en terre domine encore et la densification humaine se traduit par une prolifération de constructions qui ne laisse guère de place pour la circulation.

*Les quartiers de Porto-
Novo vers 1880.*

La plupart de ces quartiers ont été fondés par des dignitaires de la société. Européens et Brésiliens s'installent à proximité de la lagune. Autour de la mission catholique se regroupent les quelques représentants de l'administration française.



QUARTIERS FONDÉS PAR :



SERVITEURS DU ROI



DESCENDANTS D'AHOLOUMON



ÉTRANGERS



PRINCES DESCENDANTS DES ROIS



VODONON (PRÊTRE)



EUROPÉENS/BRÉSILIENS

Quartiers et royauté

« Selon leur relation au roi, on distingue quatre types de quartiers qui peuvent être regroupés en deux catégories : les quartiers disposant d'une certaine autonomie par rapport au roi, fondés les uns par les descendants d'Aholouho (I) et les autres par des étrangers venus s'installer à Porto-Novo, dont la plupart se rattachent aux guerriers d'Ajahouto (II) ; et les quartiers fondés par les rois de Porto-Novo, soit pour les vodoun qu'ils empruntaient à des lignages étrangers à la ville (III), soit pour les princes de sang (IV).

I. Les quartiers fondés par les descendants directs des fils d'Aholouho exclus autrefois du trône d'Adja Tado. Ceux-ci avaient amené avec eux leur hennuvodoun qui représente à Porto-Novo la légitimité d'Adja Tado. Ils ont reçu la charge de l'un des rituels d'intronisation du roi et parfois un titre de dignitaire (les quartiers Adomé, Agbokomé, Lokossa, Zébou Massé, Togo, Davié).

II. Les quartiers fondés par des étrangers, les Torri, les Peda, les Heviénou, les Dravonou, etc. Les lignages issus de ces étrangers se rattachent à la royauté par leur Hennuvodoun, ancêtre guerrier à Adja Tado. Certains d'entre eux ont gardé le titre de Holou (« roi-telet ») qu'ils avaient dans leur pays d'origine. D'autres ont reçu des titres de dignitaires du roi de Porto-Novo (les quartiers Houédakomé ou Filakomé, Hlinda, Gbokou, Zébou Aga, Atingbassa, Sokomé, Sessuvié, Zébou Odja).

III. Les quartiers créés par les prêtres du vodoun, les vodounon. Certains d'entre eux sont dits avoir été invités par Té Agbanlin à venir installer un Vodoun (réplique de leur Hennuvodoun resté au lieu d'origine qui joue un rôle important dans l'intronisation du roi). D'autres prêtres ont été appelés par les autres rois dans le but de protéger la famille royale et le royaume. A Porto-Novo, ces prêtres résidaient dans des quartiers qui dépendaient d'un roi, d'un prince ou d'un dignitaire, et qui étaient souvent spécialisés dans un métier artisanal (les quartiers Avassa, Zinkomé, Hassukomé, Wezumé, Kosukomé, Déguékomé, Akpassa, Tofinkomé et Guévié).

IV. Les quartiers des princes de sang. Les princes étaient élevés le plus souvent dans la famille de leur mère et étaient donc dispersés dans les quartiers. Certains devenus rois y ont établi leur mère et les enfants de leurs épouses. D'autres sont restés dans le quartier de la mère du roi dont ils ont souvent expulsé le lignage à leur profit. Le hennuvodoun de tous les princes originaires d'Allada, Adjahuto, était installé au

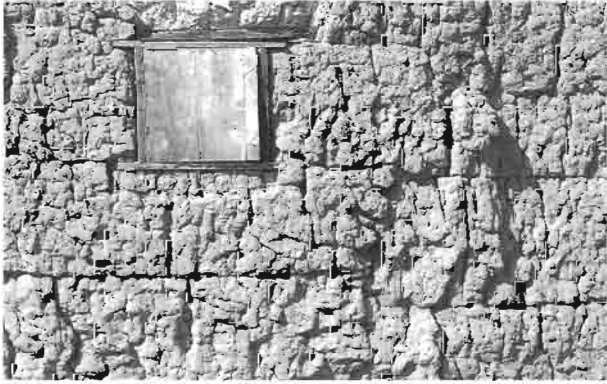
quartier Togo, quartier du Gogan, chef de tous les princes de Porto-Novo. Ainsi on ne trouve dans les quartiers des princes que le Yoho de leur ancêtre roi (Gbékou, Kwiogbé, Dota, Ataké, Sadoyon).

Cette classification en quatre types n'est pas exhaustive. Seuls ont été retenus les quartiers les plus anciens, les quartiers récents n'ayant pas de relations rituelles avec la royauté.

Tout d'abord, le dernier type de quartier se différencie des trois autres : les quartiers des princes n'ont qu'une seule référence, les ancêtres-rois de Porto-Novo. Ils ne sont pas propriétaires de hennuvodoun et n'ont pas de charge de dignitaire. Ils constituent des groupes en compétition pour le trône. En revanche, les autres types se rattachent d'abord à la royauté par l'intermédiaire de leur hennuvodoun qui représente ces forces d'Adja Tado nécessaires à l'autorité royale et à la protection du royaume. Cependant le troisième type se distingue des deux autres : les quartiers de vodounon n'ont aucune autonomie et sont dépendants d'un côté de leur propre chef de lignage et de l'autre du roi.

Seuls les quartiers des deux premiers types se définissent par leur double référence, le hennuvodoun dont ils sont propriétaires et l'ancêtre qui a fondé le quartier. Ils ont reçu du roi une charge de dignitaire et lui sont associés étroitement dans l'administration rituelle et politique du royaume. Il y a interdépendance entre le roi et les lignages fondateurs de ces quartiers.

En définitive seuls ces quartiers ont leur spécificité et leur unité propres tout en étant liés à la royauté. Les deux autres types sont directement issus de la fonction royale. On analysera les rapports entre quartier et parenté en référence aux quartiers des deux premiers types. »



Mur en terre.

La construction en terre adopte plusieurs techniques. La plus ancienne consiste à bâtir successivement des couches de terre compressée et souvent mêlée à de la paille pour renforcer la stabilité. L'autre méthode est le système plus classique d'assemblage de briques cuites ou séchées au soleil.

Plans des quartiers Zébou Massé et Gbékon.

1. Dans l'ancien quartier de Zébou Massé, particulièrement dense en habitations, quelques rues ont été tracées dans les années 1950-1970.
2. Dans le quartier Gbékon, situé à la limite de la ville, l'administration n'est jamais intervenue, ce domaine étant sous l'autorité du roi Toffa puis de ses descendants.



ZÉBOU MASSE

1



GBÉKON

2



Quartier et parenté

« Il est d'abord nécessaire de définir les termes vernaculaires employés pour désigner le quartier et les groupes de parenté.

Le Komé est un concept relatif correspondant à différents niveaux de la subdivision territoriale. Au niveau le plus large, celui du quartier, Komé est une ancienne unité politique centrée sur un patrilignage dominant ayant reçu du roi un titre de dignitaire et de chef de quartier. A ce niveau, Komé est une subdivision spatiale et politique de la ville représentée auprès du roi par le chef de quartier. Au deuxième niveau, Komé désigne des sous-quartiers, associés soit à un segment du patrilignage dominant, soit à un lignage dépendant d'une origine différente. La relativité du terme Komé correspond à une réalité segmentaire. Selon les circonstances, un individu identifie son Komé à l'un ou l'autre niveau du terme.

La fonction politique de chef de quartier a disparu depuis longtemps. D'anciens sous-quartiers dépendants sont devenus des quartiers à part entière. Il est difficile d'établir de manière précise les limites des quartiers. Celles-ci ont varié selon les époques. Certains quartiers se sont déplacés et d'autres ont changé de nom à la suite de l'apport de peuplement plus récent.

Le quartier étant associé à un lignage dominant, il faut spécifier la nature de celui-ci et son rapport à l'espace. Plusieurs termes sont utilisés pour désigner le lignage et ses segments : hennu, xue, xueta, hongbô qui renvoient à des aspects différents de cette unité de parenté.

Le hennu fait partie d'un ensemble plus grand, l'ako, groupe de hennu dits « frères » qui aurait constitué un petit royaume dans le pays adja ou dans un lieu situé entre cette région et Porto-Novo. Ce lieu d'origine a donné son nom à l'ensemble de l'ako. C'est le lieu sacré de la transformation des héros-ancêtres en hennuvodoun. Des ancêtres ont quitté ce lieu pour fonder des quartiers, à Porto-Novo, d'autres membres de l'ako y sont restés. L'unité politique s'est désagrégée, tandis que l'unité religieuse a continué à se manifester dans des rituels annuels rassemblant les hennu « frères ». Ces rituels où l'on célèbre les hennuvodoun sont garants de la prospérité des différents lignages de l'ako. Ainsi le hennu en tant que partie de l'ensemble ako apparaît comme une unité qui déborde le cadre du royaume de Porto-Novo. Sa localisation dans un quartier de la cité signale une autre dimension de ce lignage.

Le hennu s'inscrit à Porto-Novo par l'intermédiaire de l'ancêtre fondateur de la première maison, xweta,



Temple.

Les temples sont nombreux à l'intérieur des habitations. Ils concernent alors des « collectivités », c'est-à-dire des grandes familles. Leurs façades sont souvent décorées par des motifs peints qui représentent ici des « assins » (autels).

du quartier où habitent la plus grande partie de ses descendants en ligne agnatique. Ce quartier où l'on a construit le temple du hennuvodoun, apporté du lieu d'origine, constitue le noyau central du hennu installé à Porto-Novo.

Le hennu apparaît comme une unité lignagère à multiples dimensions : vu dans ses relations externes, il est lié aux hennu « frères » de l'ako et à la royauté, deux types d'unités politico-religieuses qui ne se recouvrent pas ; envisagé dans son organisation interne, il se subdivise en lignage dominant et lignées dépendantes.

Il n'existe pas de terme global pour définir le hennu localisé dans un quartier. Il existe néanmoins différents termes pour désigner ses segments : xwe, xweta, hongbô. Ces trois termes ont à la fois une connotation matérielle d'habitat et une connotation parentale.

Du point de vue matériel, xwe désigne la maison familiale qui comprend plusieurs xo, « cases ». Dans cette maison habitent un homme, ses épouses, ses enfants et parfois ses serviteurs. Cette xwe familiale n'est qu'une partie d'une unité plus large : groupe de xwe rangées autour d'une cour collective, lieu des cérémonies familiales, entourée autrefois d'une enceinte fermée par une grande porte, hongbô. Les deux termes xwe et hongbô recouvrent cette unité de parenté résidentielle qui correspond à la famille étendue : les frères, leurs épouses et leurs enfants. Xweta signifie « tête de maison ». Ce terme s'applique d'abord à la maison de l'ancêtre fondateur d'une unité de parenté à laquelle est associée le yoho de cet ancêtre.

Tous ces termes ne prennent leur sens plein que si on analyse la segmentation des groupes de parenté. Un hennu est divisé en trois ou cinq segments majeurs, marqués par des yoho, dénommés hongbô ou xwe, occupant chacun un sous-quartier. [...] Si on analyse la subdivision de chaque segment majeur, on retrouve à l'œuvre les mêmes principes segmentaires et hiérarchiques. Chacun d'eux est divisé en segments mineurs, hongbô ou xwe, unités de parenté résidentielle correspondant à la famille étendue. L'une de ces xwe, celle qui contient le yoho de l'ancêtre fondateur donnant son nom au segment majeur, est considérée comme la xwe aînée, la xweta de tout le segment majeur, et s'oppose ainsi aux segments mineurs cadets. On note à l'intérieur de chaque segment majeur, la même opposition hiérarchique xweta/xwe. Cette structuration de l'espace, marquée par les yoho des ancêtres fondateurs de différents niveaux de segmentation, permet aux membres des xwe de se situer immédiatement dans une lignée sans nécessairement avoir une bonne connaissance généalogique²⁴. »

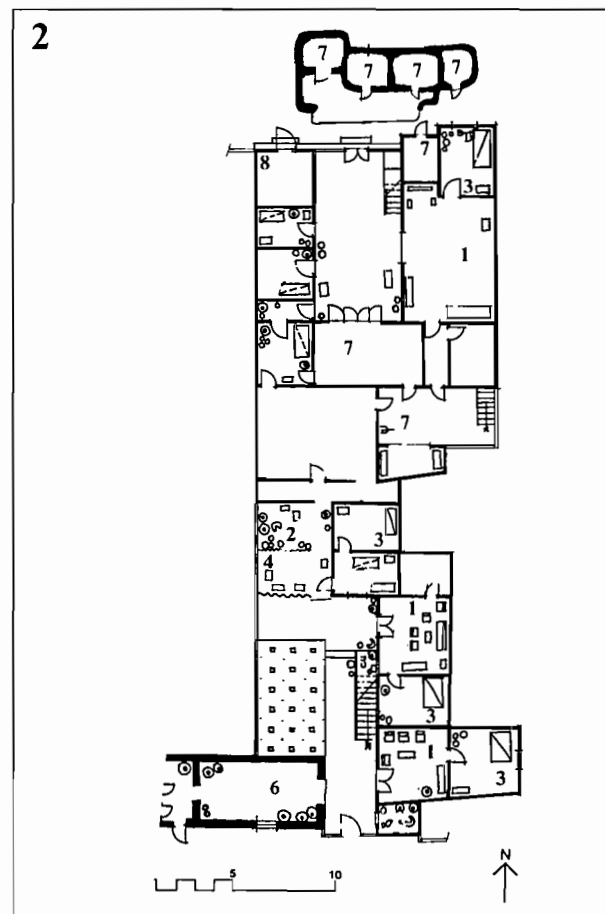
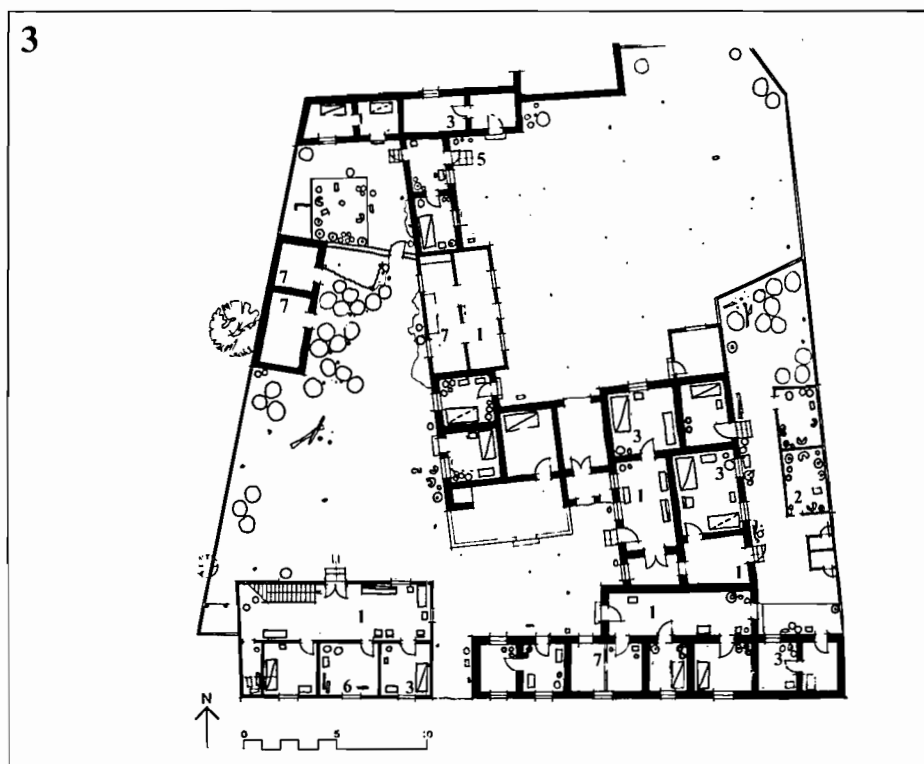
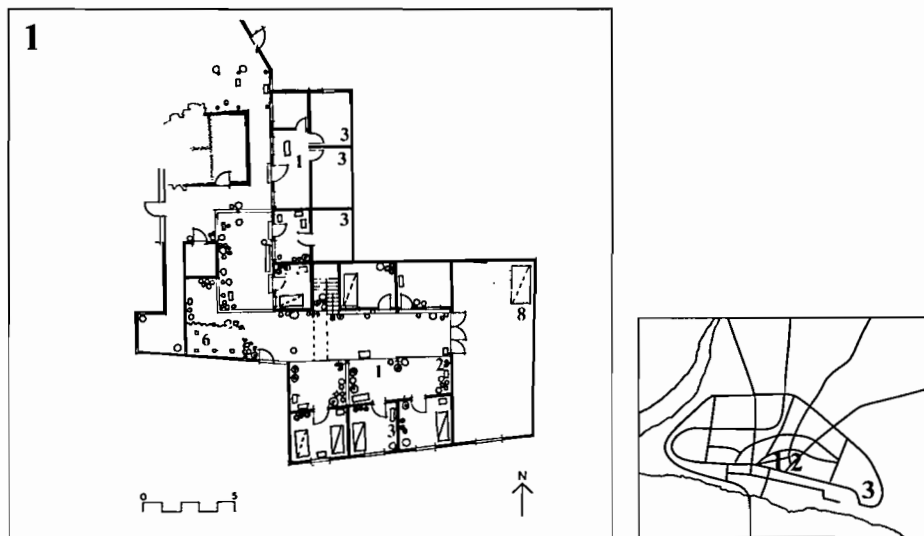
L'organisation de l'espace selon la parenté ne s'accorde pas avec les catégories urbanistiques fondées sur des délimitations physiques stables (zones, voies, etc.). Les groupes de parenté sont des entités fluides, qui diffèrent aussi selon la place de l'observateur. Il serait donc vain de vouloir établir une cartographie précise de ces relations et d'en faire un outil de gestion de l'espace. Ces règles engendrent un processus d'agglomération des individus et permettent à chacun de se repérer dans la ville et, par là même, dans la société. En ce sens, l'espace de la parenté assure un certain ordre social. En outre, il définit un mode d'extension de la ville régi par différents groupes et non pas, comme dans l'urbanisme occidental, par l'autorité administrative.

Les formes d'organisation et de représentation de l'espace à Porto-Novo sont une parfaite illustration d'une pensée, où les termes spatiaux et sociaux ne sont jamais totalement distincts et séparés, et d'un système politique où le pouvoir n'est pas dans les mains d'un seul groupe.

L'habitat

La notion de logement en tant qu'unité autonome d'habitation n'a pas non plus de sens dans les anciennes sociétés africaines. Les constructions par leur nombre et leur agencement sont déterminées principalement par la nature des liens qui unissent leurs occupants : espace des femmes, des aînés, espace religieux... Aussi, il faut appréhender l'habitat non pas comme un lieu défini par des contraintes physiques, mais comme le lieu d'exercice d'une communauté d'individus possédant des liens de parenté plus ou moins forts.

Si dès sa fondation, Porto-Novo accueille des groupes ethniques divers, il n'est toutefois pas possible de définir un type d'habitat associé à une ethnie. Les sociétés yoruba et adja possèdent des règles qui ne diffèrent guère dans leurs fondements ; cela se reflète aussi dans un habitat assez similaire, particulièrement en ville. En milieu rural on peut plus facilement déceler des différences



Trois plans de concessions.

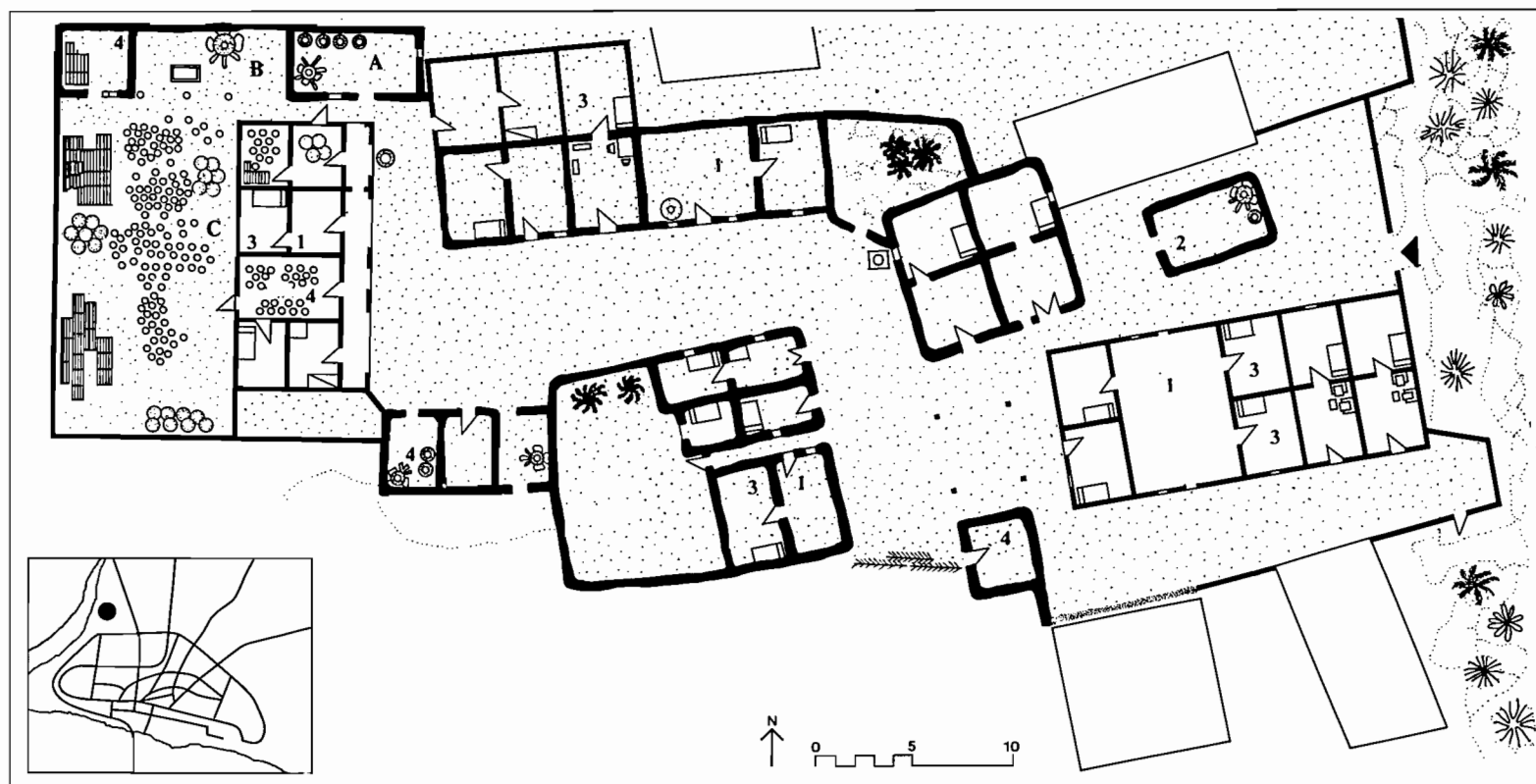
Ces différentes concessions, situées dans l'ancienne cité, montrent la diversité des agencements possibles. Les cours disparaissent dans les quartiers très peuplés mais les espaces symboliques de l'unité sociale (cases-autels des ancêtres et des vodoun, salles de réunion familiale) demeurent, même si les bâtiments sont reconstruits avec d'autres matériaux (parpaings de ciment).

- 1. Salon — 2. Cuisine —
- 3. Chambre — 4. Bureau —
- 5. Atelier — 6. Magasin —
- 7. Autel — 8. Tombe.

*Plan de la concession
Houngué.*

La concession est située à la périphérie de la ville, dans le quartier Ouando. Cette zone, encore peu peuplée, est située dans la palmeraie et de nombreux habitants continuent à produire de l'huile de palme. C'est un ensemble qui, dans son organisation spatiale, renvoie à l'habitat rural traditionnel.

1. Salon — 2. Cuisine —
3. Chambre — 4. Magasin —
A. Préparation « akassa » —
B. Préparation « huile de
palme » — C. Préparation-
séchage « tourteaux-coque ».



entre les concessions goun et les concessions yoruba, notamment dans la taille des bâtiments ²⁵.

Les influences extérieures entraînent certaines transformations : par exemple, les temples des ancêtres et des vodoun disparaissent dans les maisons des Yoruba islamisés. Toutefois, les principes d'organisation de l'espace se maintiennent, d'autant qu'à Porto-Novo ces deux groupes ethniques se sont largement mêlés.

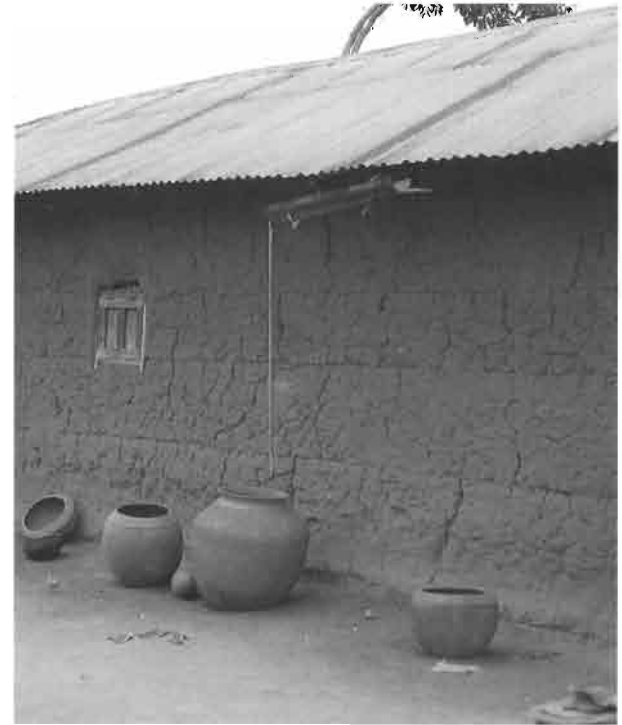
Si l'on se réfère au principe d'emboîtement successif des unités de parenté qui font qu'un groupe et a fortiori un individu ne peut se considérer comme isolé, il paraît alors difficile de définir des unités spatiales possédant des limites précises et intangibles, et de distinguer un espace public d'un espace privé. Par exemple, les espaces de circulation font partie intégrante des espaces d'habitation et accueillent d'autres fonctions, particulièrement les cours, centres « relationnels » des concessions.

Par ailleurs, la limite physique d'une concession souvent matérialisée par une enceinte ne signifie pas nécessairement que les espaces extérieurs sont « étrangers ». Cette première enceinte peut être incluse dans une zone plus vaste où les habitants sont unis par certains liens de parenté. En outre, un même lignage peut occuper des habitations dispersées dans un quartier. Si l'enceinte marque une emprise foncière, elle ne définit généralement pas une unité sociale autonome. L'exemple des quartiers de Ouando et Gbekon illustre ce principe de développement spatial, où un groupement d'habitations est toujours inclus dans un ensemble plus large, de la même façon qu'une unité de parenté appartient toujours à une unité plus vaste, non territorialisable réellement.

S'il est difficile d'en définir les limites, l'habitat possède des principes d'organisation spatiale qui suscitent un paysage bien défini. Les pièces des bâtiments, de forme généralement rectangulaire, s'ouvrent toutes sur une ou plusieurs cours où se déroulent de nombreuses activités et constituent un ensemble indissociable.

Les catégories de vide et de plein ne peuvent être appliquées à un habitat, où des activités (la cuisine par exemple) se déroulent simultanément

25. Brasseur, G., « Porto-Novo et sa palmeraie », *Mémoire IFAN* (Dakar), n° 32, 1953.



Murs en terre et toitures en tôle.

Alignement des bâtiments le long des rues tracées.



dans des cours et des pièces. De même, les notions d'espaces privatifs ou d'espaces utiles sont sujettes à caution. Certaines pièces et cours, vides d'occupants la plupart du temps, ont une autre fonction ; elles accueillent plusieurs fois l'an des cérémonies réunissant l'ensemble de la famille et symbolisent l'unité de la communauté. Utilisés dans le sens commun du terme quelques jours dans l'année, ces espaces ne sont en aucun cas considérés comme annexes ; souvent, même lorsqu'une division foncière de la concession a lieu entre les héritiers, ils demeurent indivisés et ne peuvent être affectés à d'autres fonctions sans accord de l'ensemble du groupe. Les espaces religieux animistes, quelle que soit leur situation géographique, marquent le centre symbolique de la concession, le noyau à partir duquel se regroupe une communauté.

La production de l'habitat fait rarement appel à des corps de métiers spécialisés. Le plus souvent, les différents membres d'un groupe participent selon leur statut à la construction de la maison ; le travail se déroule pendant la saison sèche. Qu'ils soient urbains ou ruraux, les hommes bâtissent leurs habitations selon la même technique constructive et avec le même matériau : la terre de « Barre », une terre argileuse que l'on trouve à même le sol, extraite généralement à proximité de l'emplacement de la maison. A Porto-Novo, de nombreuses carrières étaient dispersées dans la ville et devenaient pendant la saison des pluies des mares insalubres ; la carte de 1880 indique leurs emplacements ²⁶.

La terre est employée pour dresser les murs. Un premier muret d'une hauteur d'environ 50 cm est d'abord réalisé ; une fois séché au soleil, il est surmonté d'une levée de même hauteur, et ainsi de suite jusqu'à obtention de la hauteur désirée. La fragilité du matériau nécessite une forte épaisseur, généralement entre 50 cm et 1 m ; la terre est souvent mélangée à de la paille pour renforcer sa cohésion. Néanmoins, les pluies limitent la durée de vie des constructions. Cette technique « ancestrale », remarquable dans de nombreuses sociétés d'Afrique, mais aussi d'Asie

ou d'Amérique, a été progressivement supplantée par celle des adobes, plus durable.

Quant aux toits, en chaume et à forte pente pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, ils sont supportés par une structure en bois scellée aux murs. Enfin, les ouvertures, traditionnellement peu nombreuses et de petite taille, sont fermées par des portes et volets en bois.

Ces procédés simples font qu'un groupe familial est capable de construire à peu de frais une habitation : tous ces matériaux sont disponibles dans la région et ne nécessitent pas d'échange monétarisé. Dans un système où la force de travail n'est guère comptabilisée (les esclaves et les serviteurs accomplissaient les tâches les plus dures), la construction n'acquiert pas de valeur marchande. Le sol n'en possédant pas non plus, la maison est d'abord investie au niveau symbolique et en tant que lieu d'exercice de pratiques sociales. Le somptuaire ne se manifeste pas dans ce type d'habitat ; en revanche, il apparaît dans d'autres types d'espaces bâtis, les palais et les temples.

Toutes ces remarques ne permettent pas d'établir un modèle spatial type. En outre, l'habitat urbain ne se distingue pas par définition de l'habitat rural. Ce sont d'abord les règles sociales auxquelles s'ajoutent les contraintes physiques d'espace, la densité de la population et les activités économiques qui produisent un paysage particulier fait de ruelles, de cours et de bâtiments de tailles diverses, serrés les uns contre les autres.

Les palais

Les cités royales des aires culturelles adja et yoruba possèdent au moins un palais royal, généralement situé au centre de la ville, les quartiers se développant tout autour. Le terme « palais » désigne avant tout l'espace d'exercice et de représentation d'un pouvoir. Le palais est souvent aussi le lieu de résidence du souverain, mais cette fonction n'y est pas toujours associée. Le palais concerne d'abord la personne du roi, encore que le terme soit parfois employé pour désigner les lieux de résidence et de fonction de conseillers

26. Akindede, A., / Aguessy, C., *op. cit.*

royaux particulièrement puissants (en langue vernaculaire, on parlera plutôt de *xwe*).

Les premiers palais ont été construits dans les royautes yoruba. Dans chaque capitale de royaume, Ilé-Ifé, Oyo, etc., le palais était délimité par une large enceinte en murs de terre, à l'intérieur de laquelle se trouvaient des bâtiments qui n'occupaient qu'une portion réduite du domaine. Les espaces libres étaient souvent partiellement cultivés, en référence sans doute aux concessions rurales où les abords immédiats des habitations sont exploités. Il ne s'agissait pas d'un élément défensif dans la mesure où le siège d'une ville n'était pas une pratique militaire courante. On peut voir dans ce geste plutôt un souci de reproduire à l'intérieur de l'enceinte des figures constitutives du monde : la nature (les sols non cultivés), l'économique (les champs cultivés), le politique (le palais). Plus simplement aussi la fonction agricole du bourg entraînait une mise en culture des espaces libres pour limiter les déplacements vers les champs extérieurs.

L'enceinte délimitait un terrain dont la taille atteignait très souvent plusieurs hectares ; l'enceinte royale d'Olowo au Nigéria, la plus grande recensée, définissait un espace de quarante hectares, soit 8 % de la superficie totale de la ville ²⁷. L'accès se faisait généralement par une seule porte souvent monumentale et sculptée, gardée par des serviteurs. De nombreux espaces étaient réservés à certaines communautés et ne pouvaient être traversés par tout un chacun.

Le caractère clos du palais royal, où les activités étaient invisibles depuis l'extérieur, marquait la hiérarchie sociale : le palais fonctionnait comme une petite cité autonome à l'intérieur de la ville. Le palais proprement dit était composé d'un ensemble de cours, bordées de galeries sur lesquelles s'ouvraient les pièces, sans qu'il soit possible de définir des axes précis d'organisation ou de développement. Cette organisation évoque plutôt une juxtaposition de concessions, chacune d'entre elles étant réservée à une fonction, à un groupe.

Certaines cours possédaient au centre un bassin recueillant les eaux pluviales et les évacuant vers



*Temples des ancêtres
des rois,
palais de Porto-Novo.*

Ces bâtiments ont été depuis
reconstruits et les fresques ont
disparu.
(photo G. Labitte, 1952).

27. Ojo, C.J.A., *op. cit.*

l'extérieur grâce à des canalisations, ce qui justifie l'appellation de palais à impluvium, employée par certains historiens²⁸. Cette pratique fut mise sur le compte d'un souci défensif, les habitants pouvant ainsi disposer d'une réserve d'eau. Cette explication ne suffit pourtant pas, les sièges étant rares et les précipitations abondantes et régulières. Le bassin marque d'abord le caractère clos du palais : l'eau n'est pas puisée à l'extérieur ; en outre, certaines cérémonies religieuses se déroulant dans le palais nécessitent l'emploi d'eau lustrale.

Ces formes architecturales dites à impluvium ne sont pas propres à la région, elles renvoient à des architectures implantées sur la côte, du golfe du Bénin à la Casamance. A Porto-Novo, sont-elles le fruit d'une diffusion qui ne toucha que les bâtiments royaux ou est-on en présence d'éléments résiduels d'une architecture jadis plus répandue ? Ils ne se seraient alors maintenus figés et sublimés que dans les constructions royales.

Les cours et les bâtiments les entourant forment des ensembles qui ne communiquent souvent entre eux que par une ou deux portes. Généralement, une cour de grande taille accueillait le peuple lors des grandes cérémonies publiques. Une autre cour était réservée aux femmes du roi, de la même façon que, dans une concession, certains espaces sont destinés aux femmes du chef de famille. Le roi habitait dans plusieurs pièces, groupées autour d'une cour, qui constituaient ses appartements privés ; cet espace ne représentait qu'une petite partie des bâtiments construits dans le palais.

Une multitude de pièces étaient destinées aux membres de la cour et aux serviteurs attachés à la maison royale ; d'autres servaient de magasin, de cuisine ; en outre certaines zones n'étaient utilisées que pour les cérémonies. Les nombreux prêtres et prêtresses se réservaient eux aussi certains espaces. Enfin, aux pièces d'habitation et de réception ou de service s'ajoutaient les temples des ancêtres et des vodoun royaux. On comptait souvent plusieurs centaines de pièces dans un palais.

Le palais n'était pas bâti en une seule fois selon un plan préétabli et définitif. Au fur et à mesure que la royauté s'affirmait et que la cour royale

28. Bertho, J., « L'habitation à impluvium dans les régions de Porto-Novo et de Kétou », *Notes africaines* (Paris), n° 47, juillet 1950.

augmentait, de nouveaux bâtiments étaient élevés. Souvent plusieurs centaines de personnes résidaient de manière permanente ou intermittente. Les visiteurs nombreux pouvaient y demeurer plusieurs mois. Cette cour était composée de princes, de ministres, de prêtres, de soldats, d'alliés, de courtisans, de serviteurs et d'esclaves.

Dans une société religieuse où chacun craignait les sorts et les complots, on comprend le souci de certains monarques d'habiter des résidences privées, où ils demeuraient avec leurs proches et se sentaient plus à l'abri des intrigues de la cour. Le palais n'était plus alors que le lieu de fonction du roi, où il se rendait pour régler les affaires et pour les cérémonies. Le plus souvent comme à Porto-Novo, le roi résidait dans le palais. En revanche, à Abomey, certains souverains se firent construire des palais propres autour desquels se développèrent de nouveaux quartiers.

Si les palais étaient très étendus, ils ne se caractérisaient pas par une architecture originale. Construits comme de très grandes concessions, ils étaient en terre, avec des toits de paille. La taille des pièces n'y était pas surdimensionnée, les techniques constructives les limitant ; seul leur nombre augmentait. Le somptuaire n'apparaissait pas dans les volumes, mais plutôt dans les portiques, les colonnades, les portes sculptées, et aussi dans les objets entreposés : instruments de musique, vêtements du souverain, mobilier et objets de culte.

Le palais se distinguait principalement d'une habitation privée, par la nature de sa population, par la présence d'espaces destinés à des cérémonies particulières et enfin par sa situation centrale dans la ville, à proximité du marché. La différenciation morphologique (taille, volumétrie, ornementation...) n'était pas systématique.

Le palais royal de Porto-Novo

Ce palais s'appelle palais Honmé. Ce terme fon et goun est utilisé aussi pour qualifier le palais royal d'Abomey, et signifie littéralement « à l'intérieur de la porte ». Le palais de Porto-Novo possède l'essentiel des caractéristiques énoncées précédemment et se situe dans la tradition palatiale de la région. Sa petite taille en comparaison des palais yoruba est à rapporter à la puissance du royaume, guère comparable à celle de ses voisins.

Le palais Honmé demeure de tout temps le lieu unique d'exercice du pouvoir royal. Les autres palais de la ville ont une fonction privée : la tradition orale rapporte que certains souverains ont possédé des résidences dans d'autres quartiers, dont il ne reste aujourd'hui plus trace. En outre, le dernier roi, Toffa, se fit construire un palais dans un nouveau quartier, Gbekon, du nom d'un quartier d'Abomey où il résida ; mais le palais Honmé conserva sa fonction jusqu'au dernier chef supérieur décédé en 1976. Il devient dès le règne de Té Agbanlin le centre de la cité à partir duquel se développe le tissu urbain.

Sa configuration actuelle est relativement récente ; son animation et sa taille ont varié selon les époques. L'ensemble des bâtiments constituant le corps central du palais aurait été construit au cours du XIX^e siècle. Il n'est pas possible de savoir s'ils ont remplacé « à l'identique » des édifices en ruine, mais là n'est peut-être pas la question dans un milieu où tout bâtiment, ne serait-ce que par sa matière, est amené à disparaître un jour ou l'autre. On ne peut que remarquer, quelle que soit l'ancienneté des bâtiments, que l'organisation spatiale rappelle celle des palais yoruba, laissant supposer qu'un modèle ou qu'un idéal type existe.

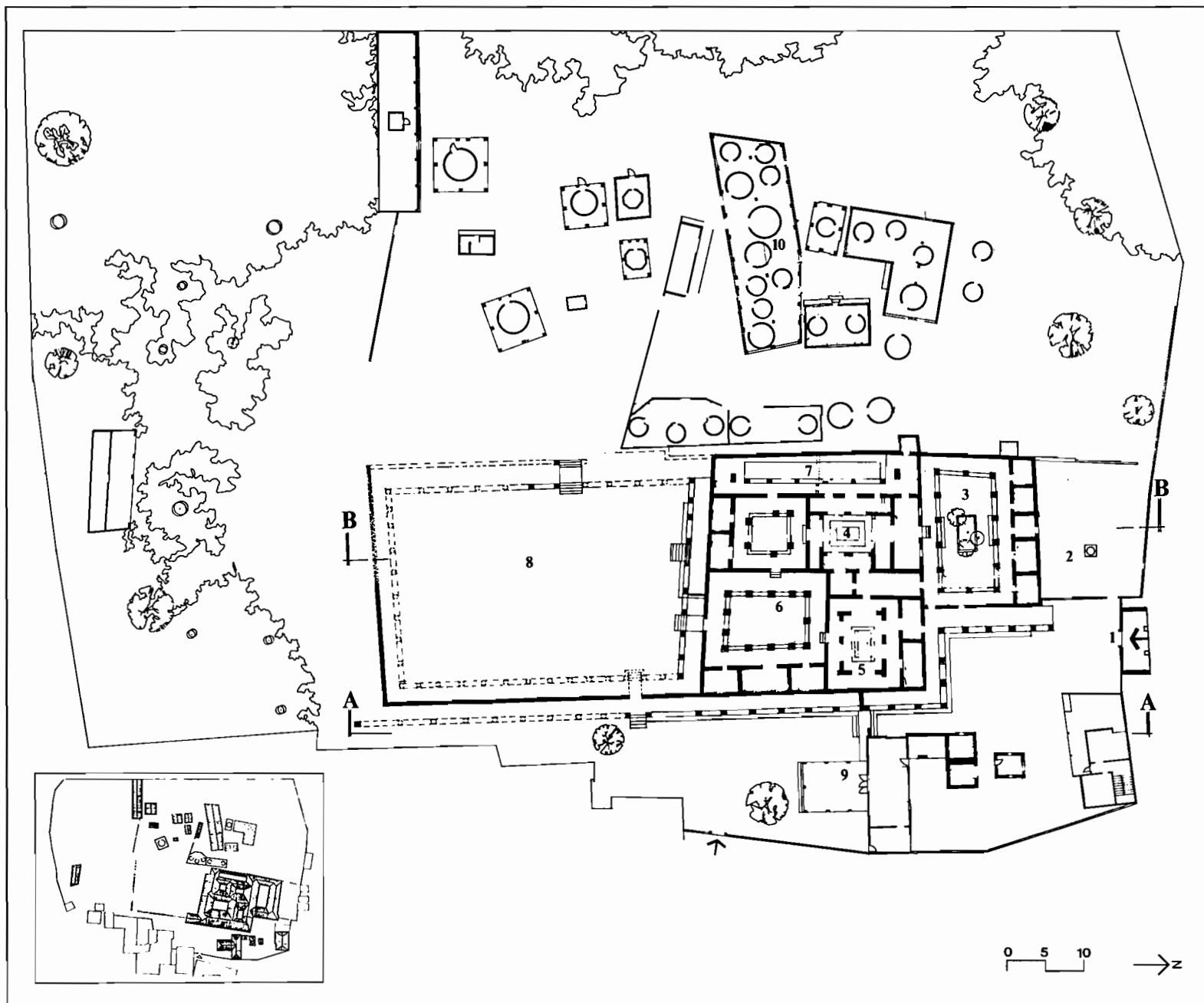
Ces constructions, organisées autour de cours bordées de galeries, ne présentent pas aujourd'hui l'aspect qu'elles avaient un siècle auparavant. L'affectation des pièces a évolué ; les tombes des rois ont été transférées récemment et plusieurs bâtiments ont disparu. L'abandon du palais par le roi Toffa et par son successeur en 1976 a suscité un processus de dégradation stoppé que depuis peu. En effet, ces dernières années, des murs ont

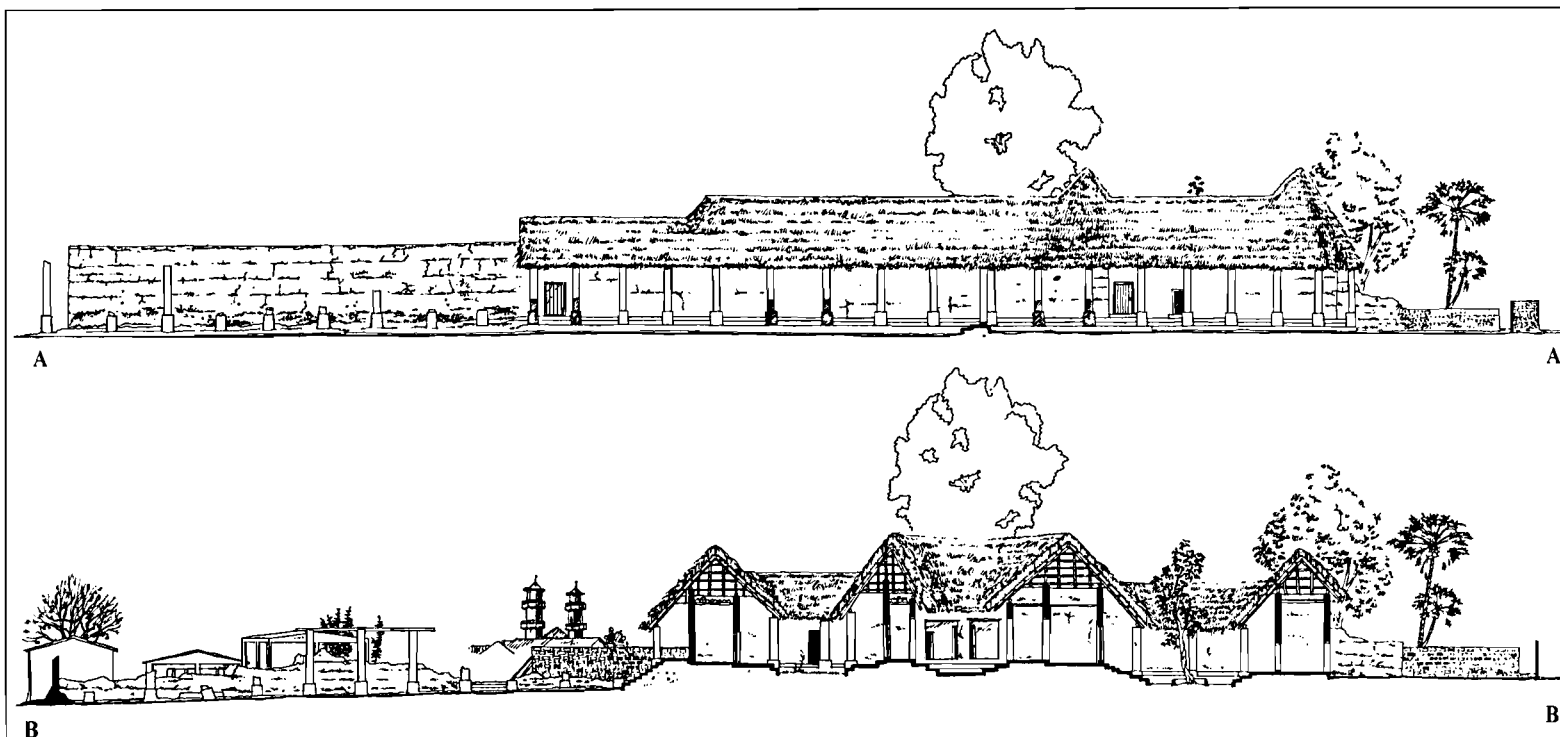


Palais royal.

Photographies de 1984, en pleine phase de réhabilitation. En haut : ancienne cour des grandes cérémonies. Après l'achèvement des travaux, les toits de tôle ont été recouverts de chaume.



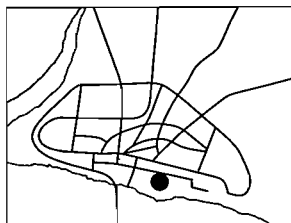




Plan du palais royal Honmé.

A cet emplacement, selon le mythe, le chef Adja Té Agbanlin fonda l'établissement de Hogbonou et installa son lieu de résidence. Ses successeurs y demeurèrent excepté le roi Toffa qui émigra dans un autre quartier. Les cérémonies d'intronisation du roi se déroulaient principalement dans cet enclos qui accueillait aussi les nombreux courtisans. Les temples des ancêtres de chaque roi sont réunis à l'ouest. Le palais proprement dit s'organise autour de plusieurs cours.

1. Entrée principale — 2. Cour privée pour les invités —
3. Cour des assemblées —
4. Cour royale privée — 5. Cour des Reines — 6. Cour d'initiation — 7. Cour privée —
8. Cour des grandes cérémonies — 9. Tribunal — 10. Temples des ancêtres des rois.



Elévation et coupe du palais royal.

Presque toutes les pièces ouvrent sur des galeries surélevées. La régularité des colonnes qui les bordent marque l'architecture de ce type d'édifice par rapport aux habitations communes. Cette caractéristique est relativement rare en Afrique de l'ouest où la puissance d'un groupe ne se manifeste généralement pas par des signes matériels au niveau de la construction.



Une cour intérieure du palais des assemblées.

Au premier plan on distingue les traces d'un bassin utilisé sans doute pour des cérémonies religieuses ; un petit autel pour un vodoun est installé en son centre.

été remontés et les toitures refaites. La restauration se réfère au paysage du début du siècle, juste avant l'incendie de 1905 à la suite duquel la tôle remplaça le chaume des toits ²⁹.

Au cours du xx^e siècle, de nouveaux bâtiments en terre puis en parpaings de ciment ont été construits. Une salle d'audience (le tribunal) et une résidence privée à étages ont été édifiées au nord-est de l'enceinte. Il y a une dizaine d'années, la municipalité a facilité la reconstruction de plusieurs bâtiments en ruine. Enfin, les temples des ancêtres et des vodoun, localisés en dehors des parties spécifiquement habitées, ont été eux aussi dernièrement reconstruits par les descendants de la famille royale avec des matériaux « modernes ».

Ce palais conserve dans son organisation spatiale les marques de la royauté de Porto-Novo. Espace d'exercice et de représentation du pouvoir, il accorde une place prépondérante aux lieux d'expression : les cours des grandes cérémonies et des assemblées politiques encadrent d'autres cours plus privées. Au sud, les cours de « service » et d'initiation où se déroulent plusieurs épisodes de l'intronisation du roi et, au nord, la cour du roi et celle des reines.

L'ouest du domaine est occupé par des temples qui rappellent la généalogie royale ; ils sont regroupés par lignée, celle du fondateur Té Agbanlin étant séparée des autres. Quant au sud, peu fréquenté, il accueille le temple du vodoun Dangbé, le python, où n'accèdent que les initiés. Ce vodoun selon le mythe appartenait à un roi ennemi et fut conquis par un roi de Tado, le jumeau Dassa : « Il symbolise la force ennemie apprivoisée sur laquelle s'est construit le royaume ³⁰ ». La présence d'un tel édicule, l'absence de temples des ancêtres d'autres familles du quartier et l'absence d'espace de résidence pour les descendants du roi différencient aussi le palais d'une habitation profane : « Le palais royal n'est pas refermé dans une structure lignagère ; il est centre et lieu de relation. Il est le lieu du pouvoir royal qui se nourrit de toutes les forces des hennuvodoun installés dans les différents quartiers. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre

29. Salinis, P.A., *Le protectorat français sur la côte des esclaves*, Paris, Perrin, 1908.

30. Pineau Jamous, M.J., *op. cit.*



Cour intérieure à impluvium.

L'affectation des pièces la bordant a évolué. Aujourd'hui les tombes des rois autrefois dispersées ont été installées dans ces pièces, vidées depuis longtemps de leurs occupants.

la relation entre les deux types d'unités que sont les quartiers et le palais royal³¹. »

Enfin, à cette puissance signifiée dans le mythe, s'ajoutait la marque du pouvoir économique du roi. Le premier marché permanent de Porto-Novo a été créé par Té Agbanlin sur un emplacement actuellement situé à proximité de l'entrée du palais. Ce marché a été supprimé au début du xx^e siècle et les activités commerciales ont été alors regroupées dans le grand marché, originellement marché des esclaves.

Les temples animistes

Présents dans toute l'ancienne cité, ils témoignent combien le système de croyance de la société organise l'espace urbain, et comment la division espace profane/espace sacré ne recouvre pas l'opposition société civile/société royale.

On distingue deux catégories de temps animistes, ceux des ancêtres (*yoho*) et ceux des vodoun. Ces temples sont les deux formes que prennent les cultes lignagers (l'ancêtre est dit avoir apporté le vodoun). Dans ce système domine le hennuvodoun qui, avec l'ancêtre fondateur, structure le lignage (*hennu*) : « Le temple du hennuvodoun, placé autrefois à l'extérieur de l'espace de résidence du lignage rappelle d'autres localités, d'autres lieux d'émigration. Il symbolise le hennu dans sa profondeur historique. Le temple du yoho de l'ancêtre est en revanche installé dans cet espace de résidence. Tourné vers l'intérieur, il localise et inscrit l'histoire présente du lignage dans une opposition aîné/cadet³². »

Aux vodoun qui concernent l'ensemble des membres d'un lignage s'ajoutent des vodoun privés qui ne touchent que de petits groupes. Ces vodoun, par opposition aux premiers, dont l'emplacement dans la ville est significatif, sont situés le plus souvent à l'intérieur des concessions et n'ont pas de rapport direct avec l'histoire du lignage ; ils ont essentiellement une fonction protectrice.

La royauté respecte en partie ces principes d'organisation. Les *yoho* des rois de Porto-Novo,



Temple de vodoun.

Ce temple aux colonnades torsadées est situé sur une placette dans un vieux quartier de la ville. Il reçoit les initiés du culte, chaque vodoun ayant un

« public » particulier. Celui-ci, par sa localisation, n'est pas réservé à une « collectivité » familiale mais s'adresse à un groupe plus large.

31. Pineau Jamous, M.J., *op. cit.*
32. *Ibid.*

considérés comme ancêtres du royaume tout entier, sont disposés à l'intérieur du palais, et les temples des vodoun sont dispersés dans les différents quartiers de la ville. Néanmoins les vodoun et les ancêtres royaux ont un rôle et une fonction spécifiques.

Les cultes ne mettent pas uniquement en jeu un groupe résidentiel. Leur principale fonction est de souder un groupe social, réuni lors de cérémonies, mais quotidiennement dispersé dans la ville, dans le pays et même dans les pays voisins. La grande fête annuelle du hennuvodoun (*hunhué*), « qui nécessite la présence des autres Vodoun de l'ako scelle cette unité. C'est alors que sont réactivées les forces cosmiques de l'origine de l'ako. Au cours de cette fête, les vodoun sont habillés et portés par certains initiés tandis que d'autres dansent et sont possédés par les vodoun. Chaque *hunhué* est en quelque sorte la réactualisation de l'unité de l'ako et la manifestation de la force cosmique des vodoun frères qui par leur association doivent apporter vie et prospérité à leurs descendants³³. »

La force des cultes ne se traduit pas dans une monumentalité architecturale. Les temples des ancêtres, à l'origine construits en terre, sont généralement composés d'une seule pièce de forme circulaire abritant les autels, ou assins, où sont déposées les offrandes. Les temples des vodoun lignagers n'offrent pas de configuration spatiale aussi formelle et sont souvent de plus grande taille. Ils comprennent des espaces plus ou moins réservés : une galerie ouverte sur l'extérieur permet d'accueillir tous les visiteurs ; les autres pièces et éventuellement les autres cours, auxquelles on accède par une galerie, sont réservées aux initiés et aux prêtres qui ne peuvent y pénétrer qu'après avoir accompli des rituels. La renommée du vodoun influence la taille du temple qui peut parfois comprendre plusieurs pièces et cours, disposées comme dans une concession où logent les novices en voie d'initiation.

L'aspect des temples a varié avec le temps. Aujourd'hui ils sont le plus souvent élevés en matériaux durables et ne sont pas toujours repérables visuellement. Les plus remarquables restent



*Temple du vodoun
Gbeloko.*

Cette cour intérieure est entourée d'une galerie. L'autel du vodoun est dissimulé par un rideau. Au centre a été édifée une case contenant l'autel d'un vodoun « secondaire » près de laquelle est posée une jarre sacrée.
(photo M.J. Pineau Jamous, 1968).

Cérémonie funéraire « auisu ».

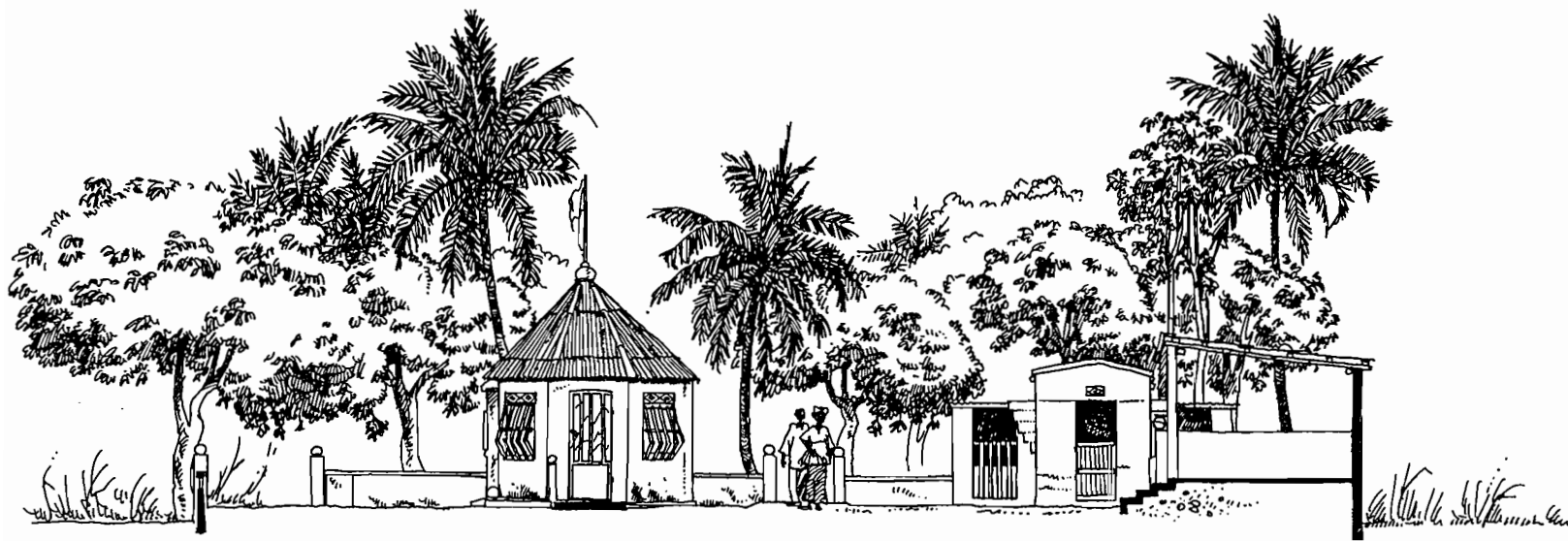
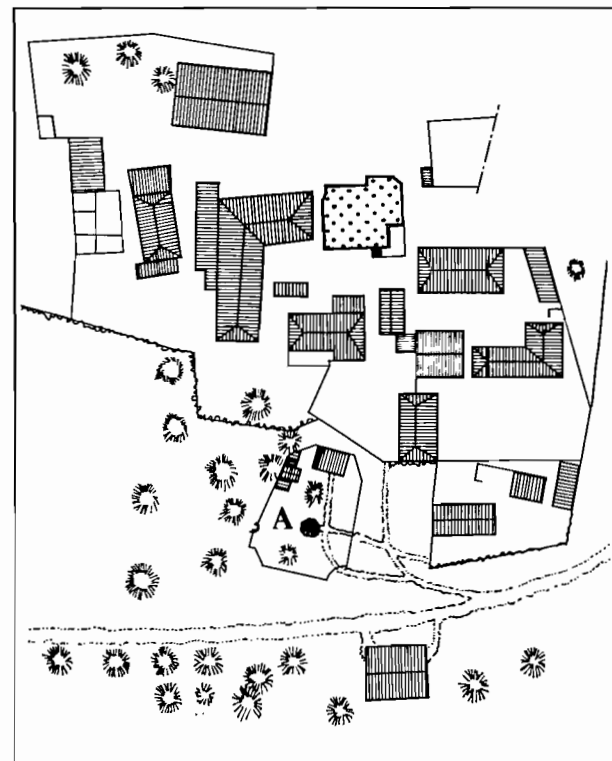
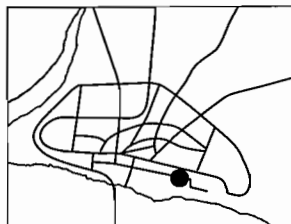
L'exposition des morts se déroule dans chaque lignage. les jarres alignées et décorées contiennent les crânes des morts et sont entourées d'offrandes.
(photo M.J. Pineau Jamous, 1968).



33. Pineau Jamous, M.J., *op. cit.*

*Temple des ancêtres des
trois chasseurs, plan (A)
et élévation.*

Selon le mythe yoruba, ces trois chasseurs sont les fondateurs du village d'Akron, à l'origine de Porto-Novo. Un vodoun, le « monstre à neuf têtes », leur aurait conseillé de se fixer dans ce lieu propice.



les temples de vodoun construits en terre, dont les galeries extérieures sont décorées (le principe de la galerie se retrouve aussi dans les palais). Les colonnes qui supportent le toit ont des formes particulières, elles peuvent être par exemple torsadées. Quant aux murs, ils sont souvent de couleurs vives. Des dessins et des inscriptions relatives au culte sont gravés sur les façades où l'on aperçoit parfois la trace de sacrifices d'animaux, sous la forme de sang, de plumes ou de rumen.

La matérialité du temple et même son emplacement n'ont pas ici la valeur que les religions monothéistes accordent à ces caractères. Comme les bâtiments profanes, les temples sont régulièrement reconstruits et peuvent être déplacés dans un site plus commode, si l'ensemble des fidèles en jugent ainsi. En revanche, une telle décision qui émanerait d'une autorité extérieure serait très mal accueillie. Enfin, ils ne font pas toujours l'objet d'un entretien régulier. Si quelques prêtres cherchent à valoriser l'édifice, en y ajoutant notamment des éléments décoratifs, la majorité s'en désintéresse ; certains emploient des matériaux « modernes » (parpaings, tôle) afin d'accroître leur durabilité. Il est difficile de parler d'une esthétique religieuse à propos de ces bâtiments.

A Porto-Novo, le temple d'Abory Messan et celui des trois chasseurs rappellent la fondation d'Akron. Le premier accueille le vodoun (le monstre à neuf têtes) de la termitière. Il comprend une première cour publique sur laquelle s'ouvre une galerie qui permet d'accéder au sanctuaire. Une autre cour et plusieurs bâtiments forment le « couvent », réservé aux initiés qui, sous la direction du prêtre, apprennent les rituels du culte pendant des « sessions » de plusieurs mois. Un autre temple dans la première cour accueille un vodoun. Il est sous la responsabilité d'un autre prêtre.

Le principal desservant du temple est aussi chargé par les descendants de la famille des trois chasseurs de veiller au temple des ancêtres, situé à proximité. Celui-ci comprend le *yoho* proprement dit, abritant les autels des trois chasseurs, une pièce de réception pour les invités et de petits



Temple des vodoun des trois chasseurs, plan général et vue de l'intérieur du temple central.

Ce temple est associé au précédent et comprend un espace réservé, le « couvent », où peuvent s'isoler les initiés du culte. Au premier plan de la photo on distingue le monticule de terre qui symbolise le vodoun. Lors des cérémonies, un liquide à base d'huile de palme est versé sur ce monticule et lui donne une couleur orangée.

temples recevant les vodoun privés de la collectivité, Ogou, Dahzodji Sakpata, Ahoho, Odoudoua et Kéniensi.

Tous ces bâtiments ont été récemment reconstruits par le gardien qui a transformé le site en « musée historique », et qui a ajouté de nombreux éléments de décoration (céramique, horloge...), témoignant de la liberté d'intervention que possède un individu vis-à-vis d'un espace bâti pourvu qu'il respecte les principes d'organisation.

Le palais et les temples rappellent dans l'ancienne cité royale de Porto-Novo une organisation sociale et religieuse qui s'élabora il y a plusieurs siècles et que l'on peut lire aussi à travers la disposition spatiale de l'habitat et des quartiers. Cet espace n'est pas seulement le témoignage d'un « passé historique et révolu ». Il rend compte de traits anthropologiques structurants qui traversent les événements politiques et économiques, dont d'autres formes urbaines sont plus particulièrement l'expression.

Deuxième partie :

**De Hogbonou
à Porto-Novo :
une société en mouvement**

Chapitre 1

Le temps de la traite

L'économie

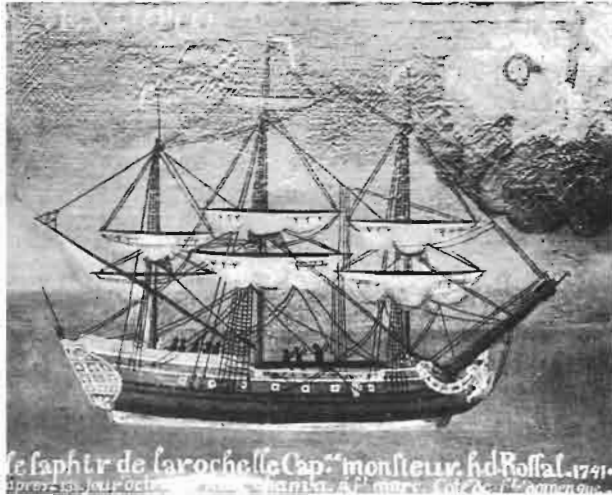
Si pendant plusieurs centaines d'années, les peuples du golfe du Bénin, et particulièrement la société du royaume d'Hogbonou, ont eu peu de contact avec les Européens, il n'en est plus de même à partir du début du xvii^e siècle, lorsque se développe la traite des esclaves.

Dès le xv^e siècle, les navigateurs portugais longent ces côtes et rapportent en Europe des épices. Les échanges s'amplifient avec le commerce de l'or, mais restent concentrés le long des côtes de l'actuel Ghana où sont construits de nombreux forts.

Le commerce de l'or, concurrencé par les mines d'Amérique latine, disparaît au début du xviii^e siècle au profit d'une nouvelle activité, la traite des noirs ; ceux-ci sont envoyés dans les plantations d'Amérique latine et des Antilles, les Indiens étant en nombre insuffisant. Si les côtes sont peu peuplées, les royaumes yoruba abritent une population nombreuse ; aussi les Européens essaient de contrôler les systèmes économiques et politiques locaux, afin d'organiser le départ de dizaines de milliers d'Africains ¹.

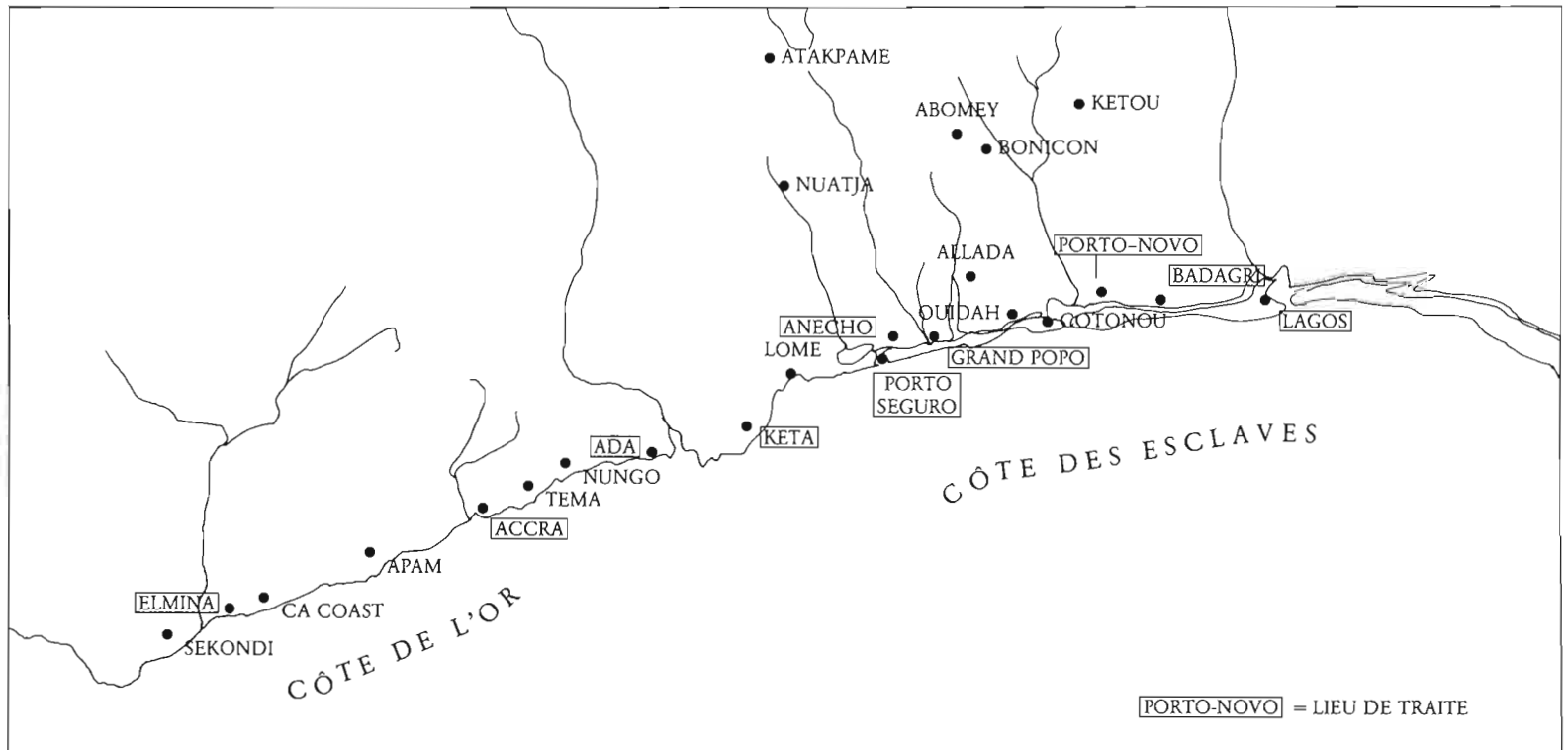
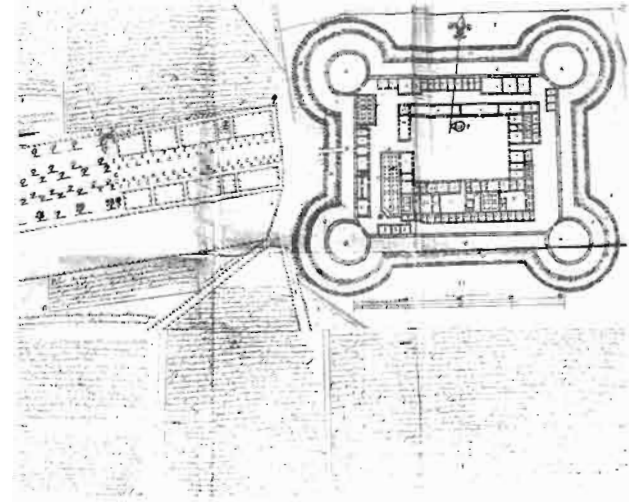
Cette économie est particulièrement rentable pour les propriétaires de plantations et pour les compagnies de commerce européennes qui organisent le trafic ; elle enrichit aussi des souverains africains et les intermédiaires locaux qui assurent

1. Gayibor, N.L., *L'aire culturelle Ajatado des origines à la fin du xviii^e siècle*, thèse de doctorat d'Etat, Paris 1, 1985.



Les comptoirs côtiers au XVIII^e siècle.

Ces places ne sont pas toutes des centres de traite négrière, mais celles qui s'y livrent sont les plus puissantes et rivalisent avec acharnement tant ce commerce est lucratif. En haut à gauche représentation d'un navire négrier ; à droite, plan du fort français de Ouidah, un des principaux comptoirs de traite de la côte des esclaves. (carte établie d'après Mondjannagni).



la capture des esclaves et leur acheminement jusqu'aux forts. La traite provoque une transformation radicale de l'économie locale et des rapports entre les royaumes et donc de l'organisation de l'espace au niveau territorial comme au niveau urbain. La côte devient un enjeu : les royaumes jusqu'alors situés à l'intérieur du continent tentent de la contrôler pour devenir les pourvoyeurs privilégiés des négriers.

Les Européens se fixent à proximité ou à l'intérieur de villages côtiers et installent leurs comptoirs. Rapidement ces hameaux se gonflent d'habitants, réunissent plusieurs milliers de personnes : intermédiaires dans le commerce et « interlopes » affluent et offrent leurs services aux représentants des compagnies et aux chefs locaux. Quant aux Européens, peu nombreux, ils édifient des forts pour protéger la marchandise des pillards, des concurrents et des pirates qui attaquent ces places régulièrement.

Si la traite suscite un état de guerre entre les royaumes africains, elle n'est guère plus civile du côté des trafiquants et des États européens. Les Portugais, premiers maîtres du négoce, sont expulsés des principaux comptoirs par les Anglais et les Hollandais au milieu du XVII^e siècle. Les négriers, quelle que soit la nationalité de la compagnie qui les emploie, poursuivent leur activité, particulièrement vers le Brésil, où les plantations de tabac exigent une forte main-d'œuvre. Des « liens privilégiés » se nouent entre les populations de la « Côte des Esclaves » et la bourgeoisie de San Salvador de Bahia, capitale de la colonie portugaise. Peu à peu des trafiquants portugais et brésiliens s'installeront dans les comptoirs africains.

Le commerce de traite n'est pas l'œuvre, d'un côté comme de l'autre, d'une seule compagnie et d'un seul monarque. Aux négociants européens s'ajoutent les commerçants africains et métis. Le roi ne fait souvent que percevoir des coutumes sur le trafic et son pouvoir est limité. Les royaumes de l'intérieur, plus peuplés, sont les fournisseurs en esclaves et ceux des côtes traitent avec les Européens. Le royaume yoruba d'Oyo, tout au

long du XVIII^e siècle, domine la région et oriente les circuits commerciaux.

Un tel trafic suscite de nombreuses convoitises et plusieurs royaumes vassaux d'Oyo aspirent à plus d'autonomie. A Allada, des querelles apparaissent au sein même du lignage royal concernant l'attitude à adopter vis-à-vis des Européens. Certains souhaitent commercer pacifiquement, d'autres préféreraient les déloger pour mieux contrôler le négoce. Ce conflit serait pour l'historien Akinjogbin² à l'origine du départ, au début du XVII^e siècle, d'un segment du lignage royal, opposé à l'installation des Hollandais sur la côte. Ce groupe fondera le royaume d'Abomey qui supplantera peu après celui d'Allada.

Au-delà de cette thèse contestée ou précisée par d'autres historiens³, il apparaît qu'à partir du milieu du XVIII^e siècle se développent, principalement en raison de l'économie de traite, d'importantes migrations qui engendrent de nouveaux royaumes et de nouvelles villes. Ces royaumes qui s'inspirent de ceux existants en diffèrent sur un point essentiel : le pouvoir de la royauté repose désormais principalement sur la traite et donc sur les relations avec les commerçants.

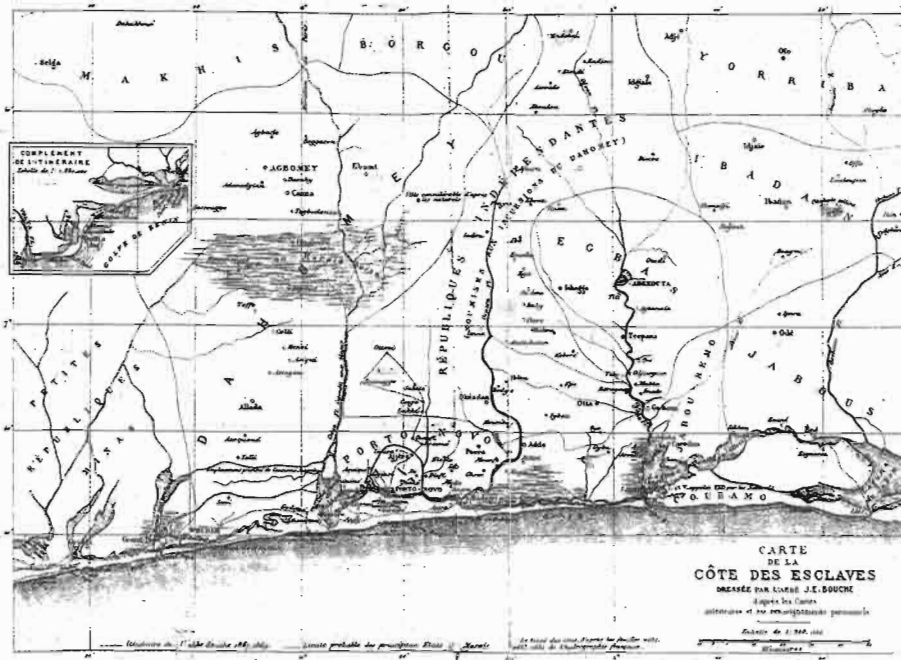
Deux tendances se dessinent rapidement. Certains royaumes suscitent la venue des négociants dans les villes, pour asseoir leur pouvoir et assurer leur enrichissement. Parallèlement, ils continuent d'entretenir des rapports de vassalité avec le royaume d'Oyo qui les fournit en esclaves. Au contraire, le royaume d'Abomey s'oppose à ces formes de dépendance et se développe de manière autonome, en organisant le commerce et en entreprenant de conquérir militairement ses voisins. C'est dans ce contexte qu'apparaît le royaume de Porto-Novo qui appartient à la première catégorie.

Au début du XVIII^e siècle, le paysage politique de la région s'est profondément transformé. Les royaumes d'Allada et de Tado ont perdu de leur puissance au profit de celui d'Abomey. La prépondérance du royaume d'Oyo demeure. Il encourage, afin de limiter les ambitions d'Abomey, le développement de petits royaumes vassaux où transitent les esclaves, comme celui de Badagry, ou celui de Lagos⁴. Aux cités royales, situées à

2. Akinjogbin, I.A., *Dahomey and its neighbours 1708-1818*, Londres, Cambridge University Press, 1967.

3. Person, Y., « Chronologie du royaume Goun de Hogbonou », *Cahiers d'Etudes africaines* (Paris), n° 58, vol. xv, 1975.

4. Akinjogbin, I.A., *op. cit.*, pp. 110-141.



Carte de la côte des esclaves à la fin du XIX^e siècle.

A cette époque, les Européens ne disposent que d'informations vagues sur l'intérieur du continent et notamment sur ses structures politiques. Ainsi Porto-Novo apparaît dans la zone des « républiques indépendantes ». (in E. Foa, *Le Dahomey*, 1895).

5. Verger, P., *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os santos du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1968.

l'intérieur du continent et où n'osent s'aventurer les Européens (Oyo, Abomey), s'ajoutent les cités côtières où sont installés les comptoirs : Anecho, Ouidah, Ekpé, Grand Popo, Jackin, Badagry... Dans certains royaumes, comme celui de Porto-Novo, fonction politique et fonction commerciale sont concentrées dans la ville, même si d'autres établissements comme le village de Sémé font aussi office de comptoir.

Le royaume de Porto-Novo

Porto-Novo apparaît dans l'histoire économique au début du XVIII^e siècle. L'essor du royaume, qui porte le nom de la ville, est lié à la traite. Si les terres entourant la ville dépendent directement du souverain de Porto-Novo, dans un rayon qui évolue entre quelques kilomètres et quelques dizaines de kilomètres selon les moments, le royaume reste dépendant de celui d'Oyo. Celui-ci, du reste, a encouragé sa formation pour écouler les esclaves qui ne pouvaient être envoyés vers les comptoirs à l'ouest, contrôlés par Abomey. En 1740 Ouidah est occupé par les troupes d'Abomey et la vente des esclaves est alors soumise aux règles édictées par le nouveau souverain. Tous les royaumes côtiers sont centrés sur un comptoir qui leur a donné leur nom. Les termes de cité-royaume ou de principauté seraient plus justes pour les qualifier politiquement.

Porto-Novo est considéré par les négriers, vers 1760, comme le principal centre d'approvisionnement en esclaves, d'où son appellation qui signifie en portugais « le nouveau port ». En 1765, plus de 1 200 esclaves, soit le trafic des comptoirs d'Ekpé et de Badagry réunis, sont exportés depuis cette ville⁵.

Cet essor est aussi lié au mode de vente des esclaves. Tout marchand peut vendre directement ses esclaves aux négriers et leur acheter en échange des produits, notamment des armes, sans passer par l'intermédiaire de négociants du roi qui, dans d'autres comptoirs, contrôlent le trafic. Ce système diminue le prix de l'esclave et réduit les bénéfices et donc le pouvoir du souverain. D'une certaine

manière, Porto-Novo fonctionne comme port franc.

Ce développement n'est pas sans susciter la jalousie des voisins qui voient les négriers délaïsser leurs comptoirs. Vers 1780, l'armée d'Abomey tente de couper les routes des caravanes d'esclaves menant à Porto-Novo⁶. En 1783, le roi de Badagry lance une attaque contre Porto-Novo et le roi d'Oyo demande alors au roi d'Abomey de la repousser. Devant son échec, le souverain d'Oyo lève une armée composée de troupes de Porto-Novo, d'Abomey, de Kétou et de Mahi pour détruire Badagry⁷. En 1786, Porto-Novo repousse une nouvelle attaque, provenant du royaume de Ouémé, grâce aux armes à feu d'un marchand d'esclaves portugais, Antonio Vaz, installé dans la ville⁸.

Ces batailles, mettant aux prises différentes alliances, soulignent le rôle déterminant du royaume d'Oyo qui fournit les esclaves et qui réquisitionne les armées voisines. Celui-ci n'est cependant pas tout puissant et doit lutter à la fin du XVIII^e siècle contre les pressions des royaumes du Nord. Le roi de Porto-Novo percevant cette faiblesse recherche d'autres alliés qu'il espère trouver chez les négriers. Une demande dans ce sens est adressée en 1780 au directeur français du fort de Ouidah⁹.

La survie et la puissance des royaumes étant principalement liées à leur capacité d'approvisionner les négriers, les souverains n'hésitent pas à faire et à défaire des alliances et à chercher l'appui d'interlocuteurs extérieurs. Par l'intermédiaire des commerçants, le roi de Porto-Novo tente en 1788 d'obtenir de nouveau l'appui de la France pour construire un fort dans la ville, afin de se protéger de ses belliqueux voisins. La demande n'aboutit pas, mais elle est connue du souverain d'Abomey qui, par mesure de rétroversion, envoie son armée capturer des négociants européens installés sur la côte à proximité de Porto-Novo¹⁰.

Ce type d'opération d'intimidation, renouvelée les années suivantes contre d'autres comptoirs, souligne la velléité d'hégémonie du royaume d'Abomey qui cherche à étendre sa zone d'in-

fluence. Ces attaques réduisent la circulation vers Porto-Novo des caravanes d'esclaves qui se déplacent vers le comptoir de Ouidah contrôlé par Abomey¹¹.

Les nations européennes refusent d'intervenir directement en faveur d'un royaume et préfèrent encourager les conflits en n'envoyant leurs navires que dans les comptoirs où la marchandise est abondante. Quant au royaume d'Oyo, son autorité dépend aussi de sa stabilité interne. Les querelles entre les différents lignages royaux lors des successions au trône peuvent s'éterniser. Entre 1800 et 1805, aucun souverain n'est reconnu à Oyo ; en 1803, le roi d'Abomey en profite pour attaquer Porto-Novo. Quelques années plus tard, le nouveau souverain d'Oyo envoie ses troupes contre Abomey et oblige son roi à verser de nouveau un lourd tribut. Porto-Novo redevient alors le principal débouché d'Oyo¹².

Ce rôle ne durera plus très longtemps. Oyo, à partir des années 1820, est soumis à la pression de l'empire peul de Sokoto qui mène une pseudo-jihad (guerre sainte) contre ses voisins du Sud, animistes. Ce conflit aboutit à la disparition d'Oyo et à la naissance de plusieurs royaumes yoruba, moins puissants, développés à partir des villes d'Abéokouta et d'Ibadan¹³.

Par ailleurs, la traite perd de sa rentabilité ; les navires négriers moins nombreux ne fréquentent plus que quelques comptoirs. Ouidah est abandonné par les négriers entre 1800 et 1810 puis redevient, à la suite d'un accord entre le Portugal et l'Angleterre, le seul comptoir de la côte où est autorisé ce négoce¹⁴.

En 1807, le parlement anglais vote l'abolition de la traite et envoie ses navires pourchasser les négriers. Les royautés africaines tentent alors d'établir directement des traités avec leurs fidèles clients. En 1810 un envoyé du roi de Porto-Novo arrive à Bahia où réside la cour portugaise alors en exil. Il est suivi quelques mois plus tard par des représentants du royaume d'Abomey. Tous demandent à bénéficier de l'exclusivité du commerce avec le Brésil, mais aucun n'obtient satisfaction. Le régime de la libre concurrence est plus rentable pour les négriers. En outre, un traité

6. *Ibid.*, pp. 207-218.

7. *Ibid.*, pp. 207-218.

8. *Ibid.*, p. 215.

9. *Ibid.*, pp. 213-214 (Archives nationales col 6/26).

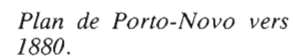
10. *Ibid.*, p. 215.

11. *Ibid.*, pp. 216-218.

12. Akinjogbin, I.A., *op. cit.*, pp. 175-202.

13. *Ibid.*, pp. 175-202.

14. Verger, P., *op. cit.*, pp. 239-243.



Ce document constitue le premier et le seul plan de la ville avant ceux dessinés au début du ^{xx}e siècle par le service topographique de la colonie. Il inventorie les quartiers, situe les premières implantations des négociants et apporte quelques informations originales sur l'organisation spatiale.

existe entre l'Angleterre et le Portugal visant à faire disparaître officiellement cette activité ¹⁵.

En 1822, le Brésil devient indépendant et établit avec l'Angleterre un nouvel accord interdisant ce commerce ¹⁶. Néanmoins, la traite perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle, même si elle perd progressivement de son intensité. La disparition d'un tel trafic, qui a animé l'économie d'une région pendant deux siècles, provoquera de nouveaux bouleversements politiques et sociaux.

Le royaume de Porto-Novo jusqu'à cette époque est semblable à d'autres royaumes côtiers ; sa puissance réside principalement dans sa fonction de marché. Une fois dégagé de la tutelle et de la protection d'Oyo, il doit lutter pour survivre contre Abomey. Ses dirigeants, pris entre l'impérialisme anglais et les velléités guerrières de leur puissant voisin, trouveront finalement un nouvel allié, la France.

Avant de passer sous domination française, le royaume de Porto-Novo n'apparaît pas particulièrement puissant. Ses limites géographiques ne sont ni stables ni précises. Il se déploie d'abord sur quelques dizaines de kilomètres, limité à l'ouest par le royaume d'Abomey, à l'est par celui de Badagry, au nord par les régions peuplées de Holli et par le royaume de Kétou. Ce n'est qu'à partir du début du XIX^e siècle que le royaume s'étend un peu plus au nord. En général, les royaumes côtiers n'offrent qu'une puissance limitée. Économiquement, ce sont des marchés subordonnés à l'offre et à la demande et abandonnés lorsqu'ils n'apportent plus satisfaction. Seul le royaume d'Abomey tente d'échapper à la tutelle de ses voisins, en essayant de conquérir les moins puissants.

Cette politique expansionniste, nécessaire pour conserver son autonomie, est originale ; Akinjogbin explique en partie ainsi son opposition violente à la domination coloniale. Les autres royaumes, comme Porto-Novo, habitués à un statut de vassalité, essaieront au contraire de reproduire ce système avec les puissances coloniales ¹⁷. Lorsque la traite disparaît, ces royaumes privés de leur source d'enrichissement favoriseront souvent l'installation des représentants des maisons de

commerce européens, en espérant ainsi conserver leurs fragiles statuts.

La société

La royauté n'est pas remise en cause dans ses principes par l'économie de traite. Au contraire, les négriers sont à la recherche d'interlocuteurs et établissent des accords, le plus souvent verbaux, avec les souverains des royaumes côtiers. Ceux de Porto-Novo, tout en conservant leur notoriété « mythique », s'enrichissent grâce au commerce.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le principe d'alternance des lignées royales sur le trône est respecté comme en témoigne leur généalogie. L'autorité du roi diffère selon sa personnalité et ses appuis dans la population. Ainsi certains souverains créent à la cour de nouvelles fonctions de conseillers pour asseoir leur pouvoir ; au contraire d'autres rois se voient imposer de nouveaux conseillers, choisis par des groupes rivaux ou même par un autre souverain. Le roi Dé Houdé qui régna entre 1746 et 1752 dut même accepter l'installation de l'un de ses anciens rivaux. Celui-ci fut consacré « mewou » par le roi d'Abomey et occupa une fonction importante. Ce titre fut par la suite institutionnalisé à la cour et fut toujours choisi dans sa descendance ¹⁸.

Cet épisode précise la nature des liens entre Porto-Novo et Abomey qui impose ici sa volonté. Il marque aussi comment un système politique s'alimente d'éléments extérieurs, ici un prince évincé, sans être remis en question dans ses fondements et son fonctionnement (ce principe était déjà énoncé dans le mythe de fondation, avec le personnage du roi étranger, le Zounon).

L'influence des voisins n'est pas la seule limite au pouvoir royal. La traite favorise l'enrichissement de certaines familles et amène de nombreux migrants ; elle relativise parfois considérablement son autorité (dans quelques cas aussi, elle peut la renforcer) ; mais rapidement le système royal n'est plus le seul pôle de pouvoir dans la ville.

Bien que la présence de nombreux Yoruba assujettis au royaume d'Oyo constitue aussi un

15. Verger, P., *op. cit.*, pp. 251-277.

16. *Ibid.*, pp. 302-311.

17. Akinjogbin, I.A., *op. cit.*, pp. 175-202.

18. Akindede, A., / Aguessy, C., « Contribution à l'étude l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo », *Mémoire de l'IFAN* (Dakar), n° 25, 1953.



frein à son pouvoir, le souverain les tolère : la concurrence entre comptoirs l'oblige à favoriser le transit et la vente des esclaves dans sa ville. Il est dès lors indispensable pour un homme qui ne possède pas d'armée permanente, capable de capturer des esclaves et de se protéger des voisins, d'entretenir les meilleures relations avec les autres royaumes. Ces relations passent à Porto-Novo par les Yoruba souvent originaires du royaume d'Oyo. Loin d'être rejetés de la cité adja, ils sont nécessaires à son développement économique.

L'installation de négriers constitue aussi un atout essentiel pour assurer la continuité du commerce (de nombreux comptoirs furent, après une ère de prospérité, désertés par les Européens qui préférèrent d'autres places plus attractives). La demande de construction d'un fort par le roi en 1788 est à replacer dans ce contexte. L'investissement qu'il constituerait pour la compagnie de commerce entérinerait la fonction de la ville.

Le roi favorise aussi la venue de Brésiliens et de Portugais qui s'installent d'abord à Sémé, le village côtier face auquel mouillent les navires, puis à Porto-Novo au début du XVIII^e siècle. Ces hommes, souvent mariés « à la mode du pays », c'est-à-dire avec des Africaines, deviennent rapidement les intermédiaires obligés entre les compagnies et les négociants africains, et s'enrichissent plus que tout autre. Leur fonction et leur fortune leur permettent de s'affranchir de l'autorité royale et même parfois d'imposer leur volonté au souverain. Certains rois ou des prétendants au trône, voulant imposer leur autorité à des familles rivales, s'appuieront sur ce groupe social.

À ces premiers négociants s'ajoutent à partir du début du XIX^e siècle, les « Afro-Brésiliens », c'est-à-dire d'anciens esclaves affranchis ou ayant pu au Brésil racheter leur liberté. Plutôt que de revenir dans leurs villages d'origine situés à l'intérieur du continent, ils préférèrent se fixer dans les comptoirs économiquement plus développés. Enfin d'autres esclaves en partance pour l'Amérique s'établissent dans ces comptoirs après l'arraisonnement de navires négriers par la flotte anglaise et un séjour à Freetown en Sierra Leone où ils sont reconduits.

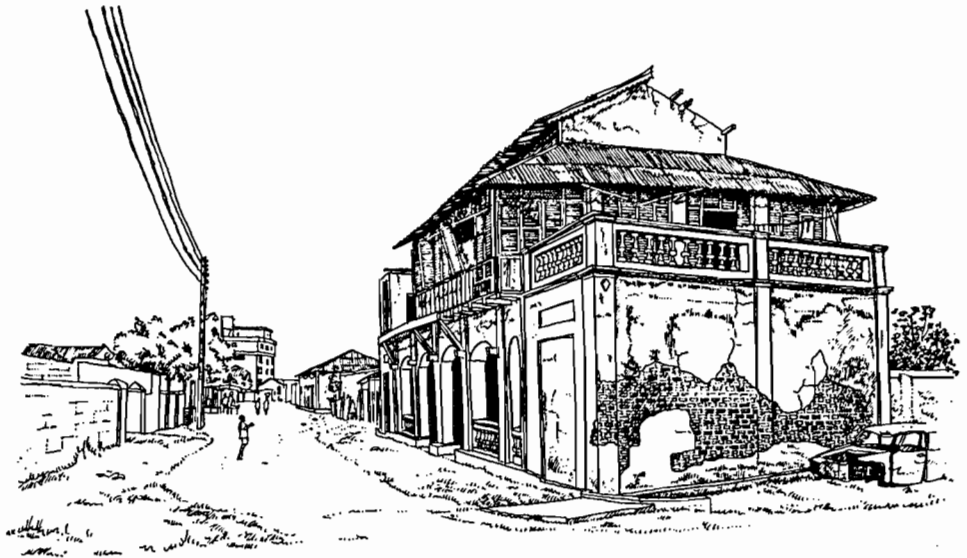
Selon Akindélé et Aguessy ¹⁹, le roi offre l'hospitalité vers 1780 à un Brésilien, Pierre, qui devient un commerçant particulièrement puissant dans la ville. Il laissera son nom à un quartier, Fiekomé, déformation de Pierre Komé ou quartier de Pierre. Selon Adams, ce Pierre serait « Haoussa », il aurait été amené comme esclave en Europe et se serait établi à Porto-Novo vers 1775 devenant rapidement conseiller du roi qui lui offrit un vaste terrain dans la ville ²⁰. Il fut notamment chargé de négocier auprès des négriers français la construction d'un fort. Sa puissance et sa richesse éclipsaient pour ce voyageur anglais celles du roi.

Le mouvement de retour des esclaves prend de l'ampleur à partir des années 1830 lorsque la traite est abolie au Brésil. Cet Etat favorise le retour d'une population devenue encombrante. Plusieurs milliers d'anciens esclaves s'embarquent en quelques années sur des navires et se dispersent principalement à Lagos, Porto-Novo, Ouidah et Grand Popo. Maîtrisant la langue du commerce et connaissant bien ses formes, ils concurrencent rapidement les premiers négociants. En 1845, le Brésilien Domingo José Martin obtient la protection du roi Dé Sodji pour continuer le commerce d'esclaves malgré son interdiction théorique ²¹.

Les négociants, quelles que soient leurs origines, possèdent un réel pouvoir même s'ils restent peu nombreux, sans doute moins d'une centaine de familles à Porto-Novo jusqu'au milieu du XIX^e siècle. L'activité qu'ils déploient suscite une forte augmentation de la population urbaine et ces nouveaux venus ne reconnaissent guère l'autorité royale. L'installation de familles « brésiliennes » et plus généralement l'essor commercial entérinent le processus de constitution d'une société civile.

Maison brésilienne.

L'une des originalités de Porto-Novo est d'avoir été sur cette côte un des lieux de retour des esclaves envoyés au Brésil. Ceux-ci édifieront à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle des maisons qui rappellent celles de leurs anciens maîtres comme en témoignent ici les motifs décoratifs.



Maison de commerce.

Les « Afro-Brésiliens » développeront et contrôleront le commerce dans la ville. Ils édifieront près de la lagune de nombreuses maisons de commerce.

19. Verger, P., *op. cit.*, p. 214.

20. *Ibid.*, p. 214.

21. *Ibid.*, p. 467.

Mosquée.

Musulmans pour la plupart, les Afro-Brésiliens feront édifier de nombreuses mosquées inspirées de l'architecture brésilienne dans les formes, dans la décoration comme dans les colorations. Celle-ci est considérée comme l'un des plus anciennes mosquées « brésiliennes » de la ville.



Chapitre 2

Des Brésiliens
aux Européens

*Fenêtres d'une maison
brésilienne.*

La colonisation « effective » du royaume de Porto-Novo ne se réalise pas le temps d'une conquête territoriale, elle se déroule sur plusieurs dizaines d'années en s'appuyant sur des couches de la population et sur des institutions locales. Ce processus ne touche pas toutes les composantes d'une société de la même façon, même si finalement aucun groupe n'est épargné par les transformations sociales et économiques.

L'histoire « précoloniale » de Porto-Novo nous permet de comprendre comment s'articulent d'une part les différentes composantes d'une société, d'autre part un royaume avec ses voisins. L'histoire de sa colonisation fait apparaître les faiblesses et les carences de ce royaume.

Esclaves et huile de palme

La propagande en faveur de l'abolition de la traite n'est pas suivie aussitôt de mesures répressives susceptibles de décourager les traitants. A Porto-Novo, les négriers bénéficient toujours jusqu'au milieu du XIX^e siècle du soutien des autorités locales.

Lorsque la traite disparaît effectivement, les commerçants privés de leur principale source de revenus en recherchent d'autres et favorisent le développement des productions agricoles locales, principalement le palmiste, l'huile de palme. Sous

le règne du roi Sodji (1848-1864) sont envoyées depuis Porto-Novo les premières cargaisons d'huile de palme vers l'Europe, par la maison de commerce marseillaise Régis²². Quant aux Afro-Brésiliens ils exportent cette denrée vers le Brésil avec lequel ils sont toujours en contact.

L'administration française au milieu du XIX^e siècle ne s'intéresse guère au royaume de Porto-Novo, dont elle situe mal la puissance et la nature des liens avec les royaumes voisins. Les quelques commerçants français installés à Ouidah se préoccupent principalement de leurs relations avec le royaume d'Abomey qui fait la loi dans la région.

En revanche, les Anglais qui ont pris une part active dans la répression de la traite, sont plus accoutumés à fréquenter ces terres et ont des projets plus précis. Implantés à Lagos, ils tentent d'établir des traités de protectorat et de commerce avec les royaumes voisins. En 1843, le roi de Porto-Novo, Medji, demande la protection de l'Angleterre afin de se prémunir des attaques d'Abomey. Aucun accord n'est conclu et son successeur Sodji ne réitère pas la demande qui implique la cessation totale du commerce des esclaves²³.

L'installation permanente à Lagos de l'administration anglaise, qui obtient en 1861 une portion de territoire tout autour de l'embouchure du fleuve Ogoun, se traduit par l'instauration d'une nouvelle douane. Toutes les marchandises acheminées à Lagos pour être embarquées pour l'Europe sont désormais taxées. Les paysans et les commerçants estiment ces redevances trop élevées et détournent les marchandises vers d'autres ports comme Badagry ou Porto-Novo aux taxes plus modiques. Afin de rendre le comptoir de Lagos plus rentable, les Anglais cherchent à contrôler les marchés voisins pour réduire la concurrence. En outre, l'occupation de ces places permettra de créer de nouveaux pôles de diffusion des marchandises importées en Afrique.

Ne pouvant pas toujours établir des traités à l'amiable, les Anglais envisagent d'utiliser la force. En 1861, une canonnière anglaise venue de Lagos bombarde la ville de Porto-Novo pour pousser le

roi Sodji à conclure un accord. Celui-ci, réalisant qu'il ne peut lutter seul à la fois contre les prétentions des Anglais et celles d'Abomey, fait appel à la France, représentée indirectement par quelques maisons de commerce récemment installées. L'administration française hésite d'abord, ne voyant pas l'intérêt de protéger un royaume peu puissant et craignant les réactions d'Abomey, mais poussée par les maisons de commerce concurrencées par les Anglais, elle établit finalement en 1863 un traité de protectorat. Un agent de la maison Régis est nommé consul auprès du roi de Porto-Novo²⁴.

Ce traité complété par un autre, quelques mois plus tard, stipule que le roi et les chefferies s'engagent à interdire la traite et les sacrifices humains, à respecter la propriété des personnes, à ne pas faire obstacle à l'installation des missionnaires et à céder les droits de douane et la direction des affaires avec les gouvernements étrangers à la France, en échange de quoi celle-ci protège le royaume de ses voisins. Le roi ne maintient son autorité qu'au niveau des affaires locales.

Cet accord ne dure guère. Il est dénoncé par le successeur du roi Sodji, Mekpon, dès 1864. La France ne réagit pas, hésitant toujours à investir de l'argent et des hommes dans la région. Ce n'est qu'en 1874, lors de l'accession au trône du nouveau roi, Toffa, que des liens seront renoués²⁵, mais jusqu'en 1883, la France ne sera représentée dans la ville que par quelques maisons de commerce.

La protection de la métropole est désirée par les commerçants français qui souhaitent son aide pour réduire la concurrence et développer le marché. La demande en palmistes et en huile est en constante augmentation, en raison de la demande de savon en Europe, mais l'état de guerre entre les royaumes, hérité de la traite, s'accorde mal avec une économie de plantation.

A Porto-Novo plusieurs maisons de commerce sont implantées, françaises, allemandes, anglaises et même portugaises. Les maisons françaises contrôlent l'essentiel du négoce de palmistes et d'huile de palme, les autres sociétés diffusant

22. Pincon, R.G., *L'intégration du protectorat de Porto-Novo à la colonie du Dahomey*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris VII, Paris, 1978.

23. *Ibid.*

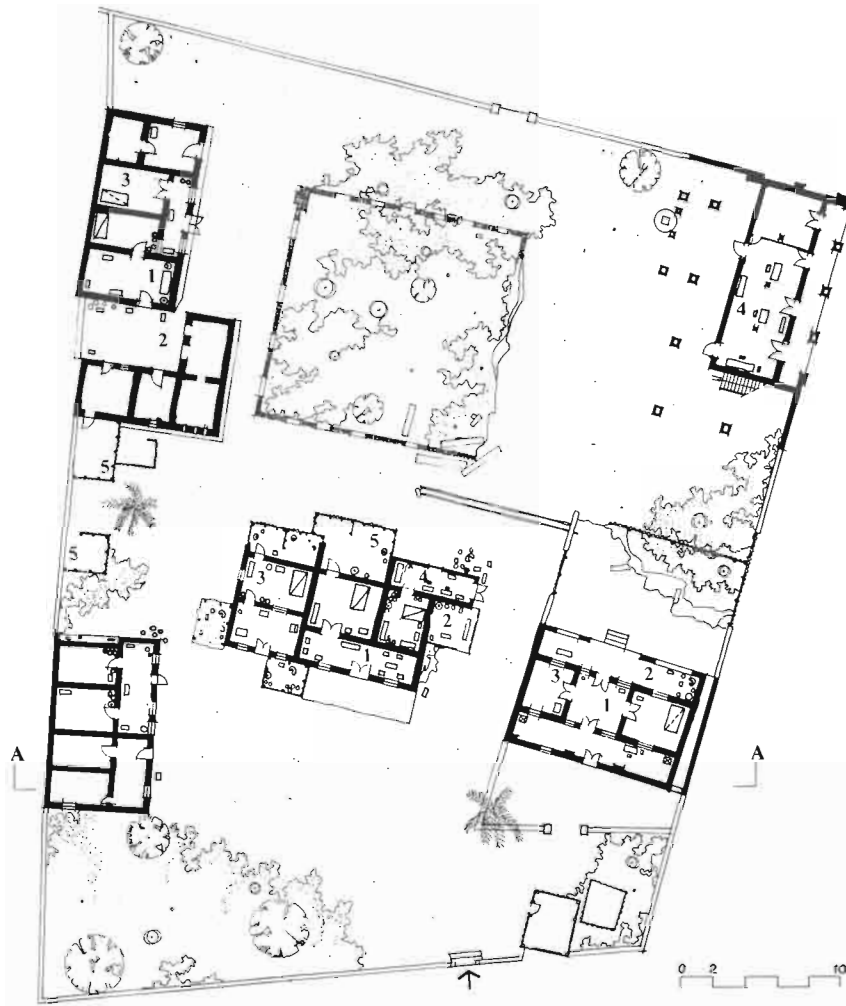
24. Fonssagrives, J., *Notices sur le Dahomey*.

25. Pincon, R.G., *op. cit.*, pp. 67-72.



A

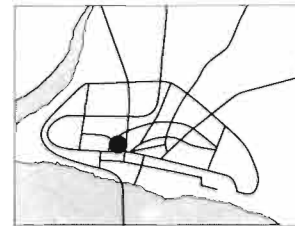
A



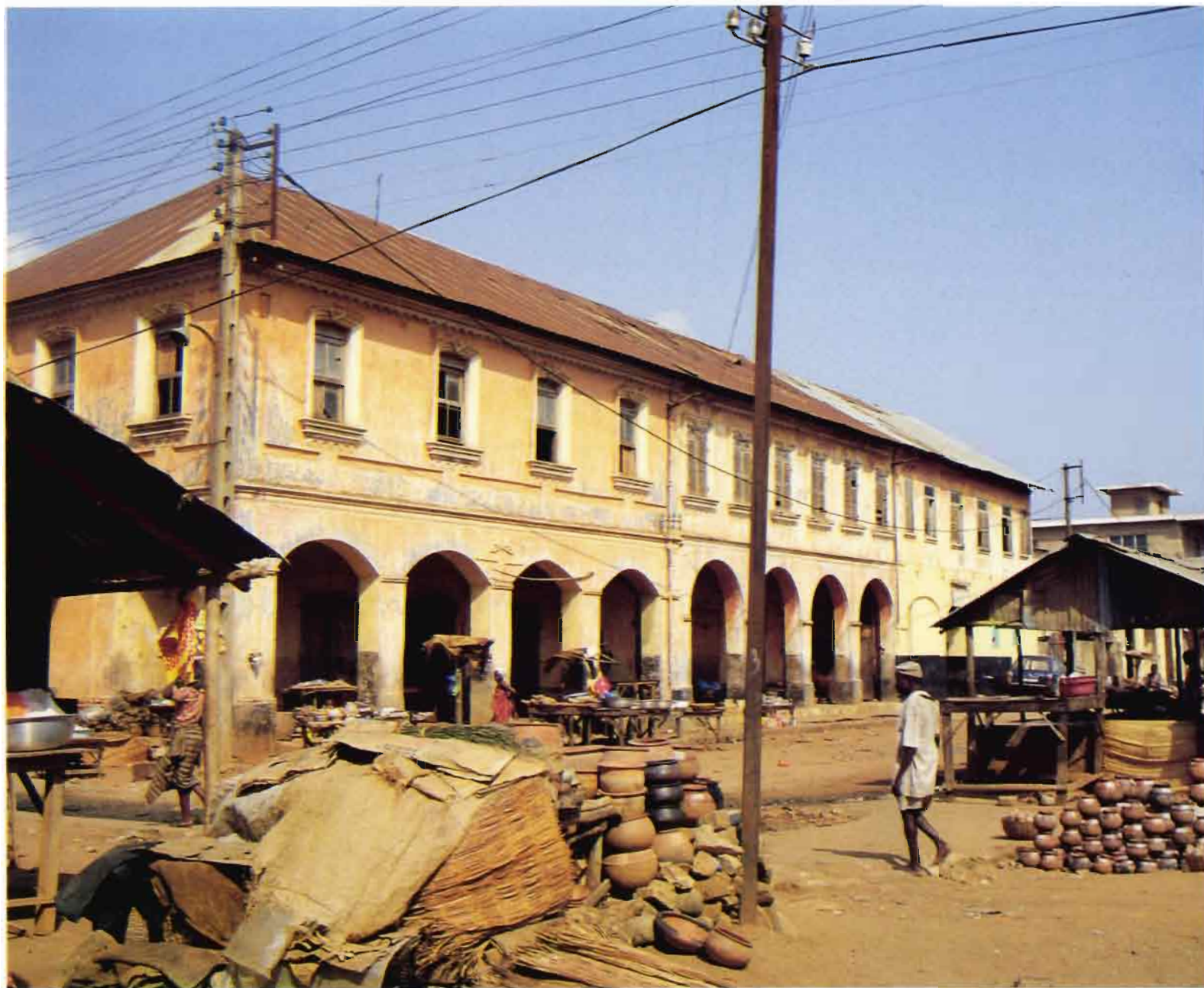
*Concession brésilienne
dans le quartier Oganla.*

Les bâtiments recouverts de toits de tuiles à l'origine, regroupent de nombreuses pièces et sont indépendants les uns des autres. Souvent bordés d'une galerie sur la façade principale, ils sont disposés dans un vaste enclos entouré d'un mur et auquel on accède par un porche.

1. Salon — 2. Cuisine —
3. Chambre — 4. Atelier —
5. Toiletttes.



*Maisons brésiliennes
à proximité
du grand marché.*



plutôt les produits importés. En 1876, la « factorerie Régis à Porto-Novo est tellement prospère qu'elle a dû établir trois succursales dans la ville même, et les bénéfices de cette factorerie permettent seuls de soutenir la concurrence anglaise de Lagos ²⁶ ».

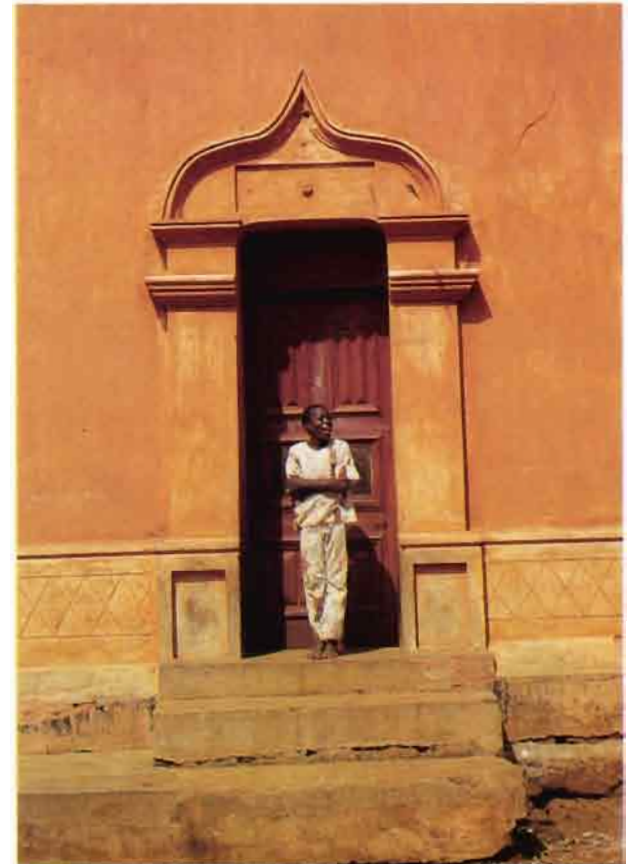
La plantation de palmiers à huile s'organise de manière intensive grâce aux capitaux apportés par les maisons de commerce européennes. A Porto-Novo, la palmeraie s'étend tout autour de la ville. Le personnel importé reste peu nombreux ; un ou deux Européens généralement assistés par des négociants locaux, notamment les Afro-Brésiliens qui cherchent aussi des activités de reconversion, organisent la production et la commercialisation. Quant aux paysans, ils profitent également de l'économie de plantation ; la vente de l'huile aux négociants est plus lucrative que celle des productions agricoles traditionnelles. Même si leur enrichissement reste limité, leur position devient privilégiée si on la compare à celle des paysans des régions voisines.

Le passage de la traite négrière à la traite de l'huile de palme se fait sans difficulté majeure et ne remet pas en cause immédiatement les rapports sociaux dans les comptoirs, les chefs et les rois percevant des taxes sur le trafic. Globalement, la population du royaume de Porto-Novo profite de l'économie de plantation comme elle a bénéficié du commerce des esclaves. Les anciens esclaves de Porto-Novo demeurent dans la ville et utilisent leur nouveau statut pour trouver une place dans l'économie urbaine. Souvent Yoruba d'origine, ils imitent les Afro-Brésiliens. Ne possédant pas de biens fonciers, ils s'initient au commerce, plutôt que de revenir dans leurs villages.

Le plus souvent, ils investissent le secteur du commerce de détail ou assurent le transport des marchandises vers Lagos. Généralement, ils continuent à résider dans les concessions de leurs anciens maîtres, dont ils s'émancipent économiquement, de manière progressive, en accumulant les bénéfices de leur négoce.

Doucement mais sûrement, le pouvoir de l'aristocratie diminue dans la ville et dans la région. De nombreux villages écoulent leurs productions

Porte et porche d'une maison brésilienne.



26. Pincon, R.G., *op. cit.*, pp. 51-52 (ANSOM FOM Afrique IV dos. 10c).



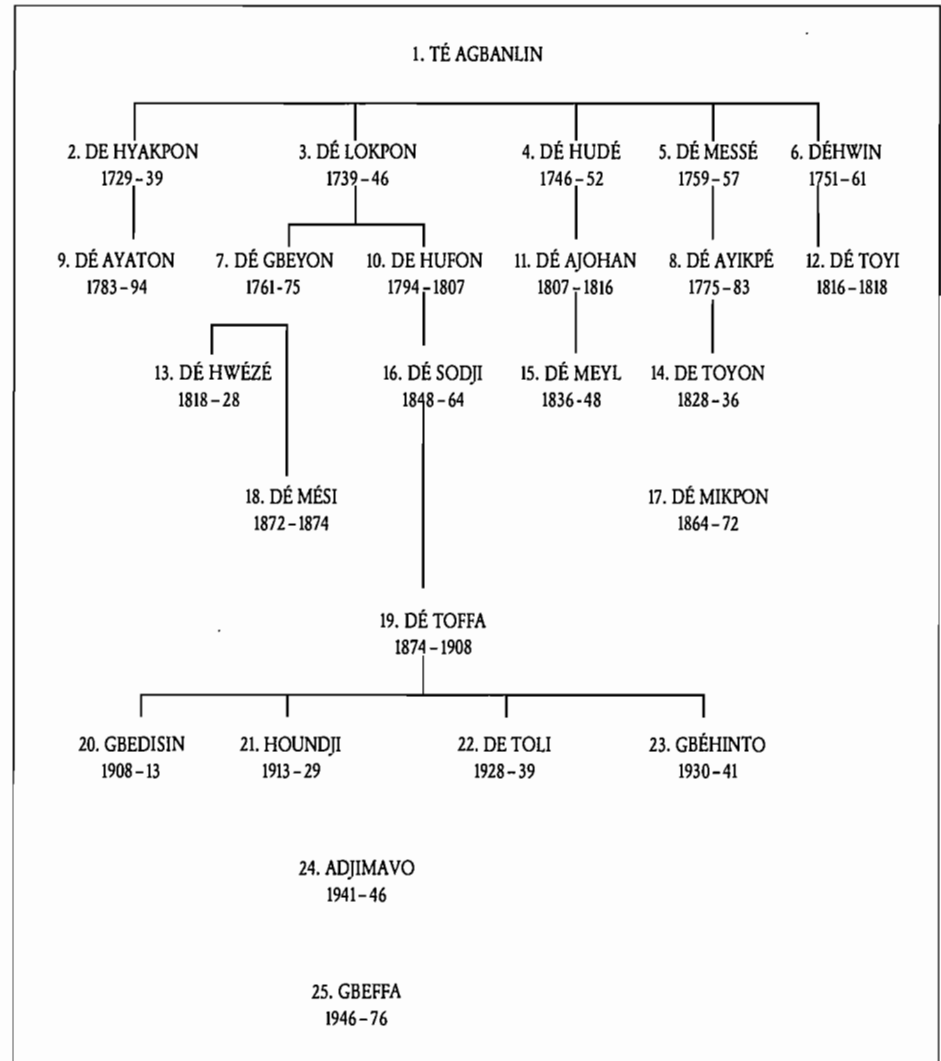
directement vers la côte sans s'acquitter des taxes auprès du roi. Cette période de prospérité pour Porto-Novo ne pose cependant pas la ville comme le centre d'une région économique. Les zones de plantation sont circonscrites à son arrière pays au nord, et les échanges se font principalement avec Lagos via la lagune, axe de circulation privilégié. Le royaume reste toujours tourné vers le monde yoruba et a peu de contact avec les royaumes de l'ouest, orientés vers les comptoirs de Ouidah et de Grand Popo.

La difficile circulation des marchandises constitue le principal obstacle à l'essor du commerce. Le seul port maritime à l'abri de la barre, où peuvent mouiller les navires et où les opérations de transbordement s'effectuent sans difficultés, est Lagos aux droits de douane très élevés. A Sémé ou Cotonou, villages côtiers contrôlés par des souverains locaux où les taxes sont plus faibles, la barre empêche l'accostage des navires qui mouillent au large et qui ne peuvent être atteints que par pirogue. La lenteur et les dangers du transbordement rendent Lagos plus compétitif. Aussi, les négociants de Porto-Novo restent tributaire des Anglais, d'autant que presque toutes les transactions se font dans la région en livres sterling. La suprématie anglaise dans le golfe de Guinée inquiète la France qui cherche à s'y installer. Le nouveau souverain de Porto-Novo, Toffa, l'y encouragera pour asseoir son pouvoir.

De la royauté au protectorat

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les institutions royales de Porto-Novo ne sont pas contestées par les Européens. Le comportement et l'itinéraire du dernier roi, Toffa, illustre bien comment ces institutions, prises dans un jeu politique qui les dépasse, deviennent progressivement un relais pour le futur colonisateur.

Le prince Dassi Sodji Lokpon, futur Toffa, appartient à la lignée royale Dé Lokpon. Son père Dé Sodji occupe le trône de 1848 à 1864 à une époque où Anglais et Français manifestent des velléités d'installation sur cette côte. Son fils,



Généalogie des rois de Porto-Novo.

Cinq lignées sont issues du fondateur Té Agbanlin. Le dernier « chef supérieur », Gbeffa, descend directement du roi, Toffa, mort en 1908, date à laquelle la royauté fut officiellement supprimée par l'administration coloniale.

Maison de commerçant, à proximité de la lagune.



Bâtiments officiels de l'époque coloniale.

En haut, le bâtiment de l'ancienne assemblée, aujourd'hui détruit, était remarquable par cette avancée en bois ouvragé, que l'on retrouve dans des maisons brésiliennes. En bas, ce bâtiment occupé aujourd'hui par la police fut construit au début du siècle avec des pierres importées de la région de Sakété au nord.



qui ne peut théoriquement régner, le trône revenant à un descendant d'une autre lignée royale, convoite cependant le pouvoir royal, et tente d'obtenir l'appui des Anglais de Lagos où il réside pendant quelques années.

En 1867, il tente de débarquer à Porto-Novo sur une canonnière anglaise. Néanmoins, il n'ose finalement donner l'attaque, craignant sans doute de s'aliéner l'ensemble de la population ; l'expédition est un échec. Il décide alors de s'allier au roi d'Abomey, Glélé, chez lequel il va résider. Ce souverain espère, en favorisant l'installation de Toffa, contrôler un royaume aux alliances incertaines.

A la mort du roi Mékpon, le prince Sohingbé, soutenu par la population et par la cour, doit accéder au trône, mais Toffa se fait sacrer roi à Abomey et, appuyé par l'armée de Glélé, se rend à Porto-Novo et occupe la place. Pendant plusieurs mois les troupes d'Abomey demeurent dans la ville pour le protéger. Ses ennemis sont forcés de se soumettre ou de s'enfuir dans les royaumes voisins et à Lagos ²⁷.

Toffa, une fois maître du royaume, espère gouverner seul ; il renvoie les soldats d'Abomey et se brouille avec Glélé. Il refuse aussi la proposition des Anglais qui lui offrent, en échange de la cession des droits de douane, la protection militaire et une rente annuelle. Pire, il établit un embargo sur le commerce britannique dans le petit royaume de Ouémé vassal de Porto-Novo. Devant cette attitude, les Anglais décident de faire alliance avec d'autres micro-royaumes voisins afin de priver Porto-Novo de débouchés sur la mer. En 1879, les Anglais concluent un accord avec le roi d'Abomey, espérant faire céder Toffa ; celui-ci répond en demandant en 1882 le rétablissement du protectorat français sur ses terres ²⁸.

Ce protectorat est établi en avril 1882 ; la France veut alors éviter que l'Angleterre ne s'annexe l'ensemble des établissements côtiers. Engagée dans la conquête du continent à partir du Sénégal, elle projette de rejoindre par le nord ces côtes et veut disposer d'une base sûre. En 1884, le Congrès de Berlin, chargé de définir les zones d'influence des puissances coloniales, entérine cet

27. Pincon, R.G., *op. cit.*, pp. 58-67.

28. *Ibid.*, pp. 72-77.



*Bâtiments de l'époque
coloniale, construits vers
1920.*

A gauche, un bâtiment public ; à
droite, une école protestante ; en
bas, la poste.



accord qui laisse toute ouverture pour une future conquête.

Contrairement au traité de 1863, l'accord de 1883 réduit le pouvoir du roi dans les affaires intérieures. Un « Résident » français est chargé de l'assister ; en fait, il possède un droit de regard sur ses activités. Le régime du protectorat, peu employé en Afrique noire par l'administration française, se veut théoriquement une forme plus douce de contrôle social, par opposition au régime de la colonie qui enlève toute prérogative aux autorités locales. Il permet d'éviter l'utilisation de la force pour s'imposer, en accordant un certain pouvoir aux chefs traditionnels et en laissant supposer que ceux-ci conservent presque intacte leur autorité.

A Porto-Novo cette procédure est employée en raison de la demande du souverain et de l'ancien traité conclu vingt ans plus tôt. Elle permet l'installation de l'administration française sans difficulté, mais elle est provisoire et aura pour objet de préparer la venue du pouvoir colonial.

Lorsque Dorat, le Résident français, arrive à Porto-Novo, la puissance du roi est affaiblie ; certains royaumes vassaux et de nombreux villages rejettent son autorité. Le souverain lui-même ne se sent pas en sûreté et fait construire une résidence aux limites de la ville, délaissant le palais royal où demeure la cour qui lui est aussi en partie hostile.

Le Résident réalise que le protectorat ne présente d'intérêt que si l'ensemble du royaume reconnaît le roi. Aussi, décide-t-il de soumettre les habitants des environs de Porto-Novo, au nom du respect d'une intégrité territoriale et de la restauration de l'autorité royale, concepts qui n'ont jamais eu dans le royaume de Porto-Novo le sens que leur attribuent les Français. Cette action constitue la première phase d'un projet plus large, visant à conquérir d'autres royaumes. Ces visées ne sont alors que partiellement reprises par l'administration française qui hésite encore à s'engager pleinement dans la conquête coloniale, craignant d'y investir à pure perte. Jusqu'aux années 1890, le contrôle territorial reste limité ; il faut attendre la venue d'un nouveau Résident en 1889, Victor

Ballot, pour que se dessine le projet de colonisation.

La conquête coloniale

Le contrôle du territoire

La dernière décennie du XIX^e siècle est marquée par la mise au pas des populations qui s'opposent à l'administration française, en premier lieu le royaume d'Abomey. Les raisons de cette conquête sont d'ordre économique et politique et dépassent largement les querelles entre monarques locaux invoquées pour justifier cette intervention.

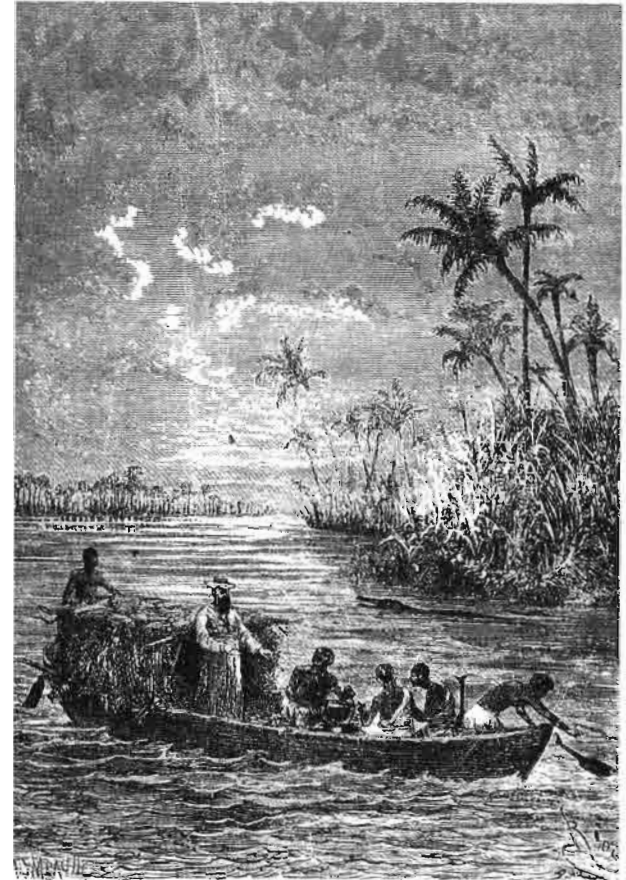
Les débouchés sur la mer de la France ne sont pas encore clairement définis : le contrôle d'une portion de la côte par Porto-Novo est mise en question par les Anglais, qui voudraient isoler les possessions françaises, et par le royaume d'Abomey qui prétend avoir la souveraineté sur le village de Cotonou. Plus à l'ouest, les Allemands sont installés dans les comptoirs d'Anécho et Grand Popo.

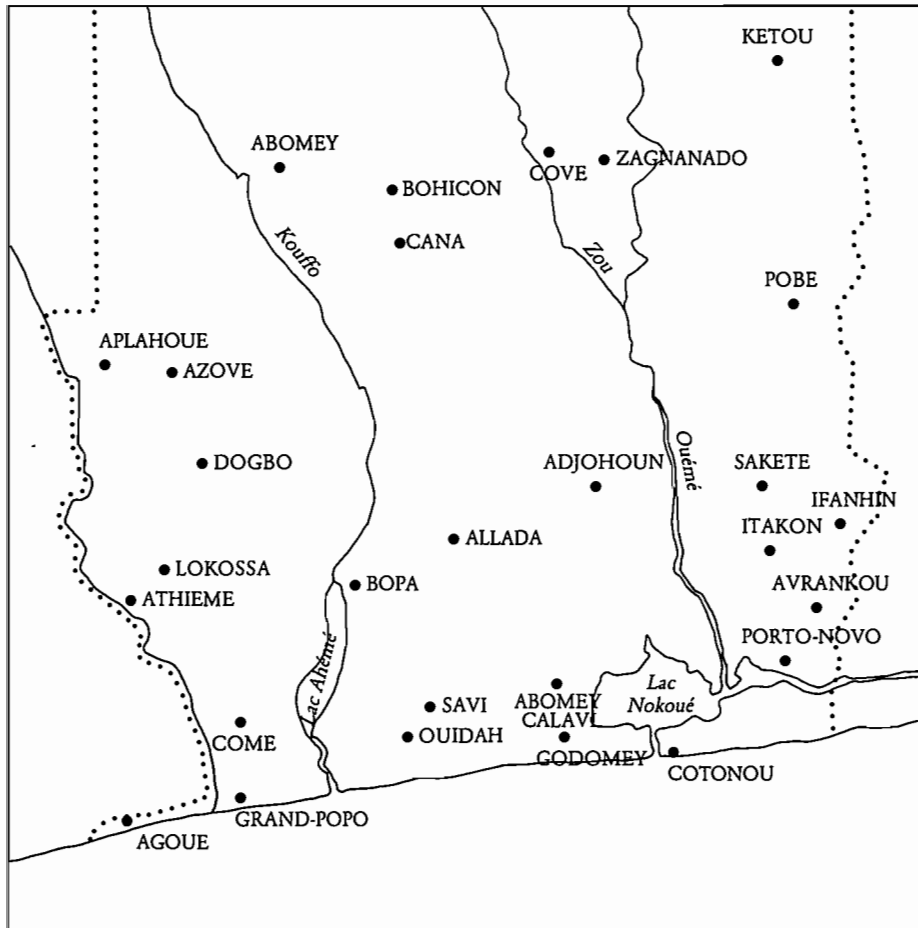
La France privée d'une ouverture maritime perdrait l'utilité du contrôle de Porto-Novo, d'autant qu'elle projette de relier ses récentes conquêtes territoriales du Nord à ces côtes, et qu'elle veut empêcher les Anglais d'unir la base de Lagos à la Côte de l'Or (actuel Ghana). Dans cette optique, il est urgent et nécessaire pour la France de marquer militairement sa présence sur une portion de territoire côtier.

Les prétentions du royaume d'Abomey constituent un argument idéal pour une intervention. Le roi Glélé, mécontent de l'ingratitude de celui qu'il a porté sur le trône de Porto-Novo, revendique la région de Ouémé, puis le royaume de Porto-Novo, et envoie ses troupes attaquer la ville en 1889. Le Résident français propose à son gouvernement deux alternatives : la première consiste à organiser une expédition punitive contre le roi d'Abomey, la seconde à déporter le roi Toffa, source du conflit, afin d'éviter de s'opposer directement à Glélé, le Résident espérant établir un accord à l'amiable avec celui-ci. La première

Passage d'un missionnaire sur la lagune à la fin du XIX^e siècle.

La pénétration coloniale s'est faite tout autant par les missionnaires que par les militaires qui furent chargés d'évangéliser mais surtout d'instruire les Africains destinés à devenir les auxiliaires de l'administration.
(in E. Foa, *Le Dahomey*, 1895).





Les centres urbains coloniaux.

L'administration s'appuie sur l'infrastructure urbaine existante et favorise aussi le développement de petites villes, notamment dans les zones de plantation de palme. Dans l'arrière pays de Porto-Novo, les places de Pobé et Sakété sont reliées par le chemin de fer à Cotonou et voient au début du siècle leur population augmenter.

29. Archives nationales du Bénin, Porto-Novo, dossier non numéroté.
30. Cornevin, R., *La République populaire du Bénin* (1962), rééd. : Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.

solution est envisagée afin de marquer la puissance de la France (l'autre proposition souligne le peu de considération accordée à Toffa). Finalement aucune expédition n'est montée, mais la manière forte est retenue en cas de récurrence ²⁹.

A la mort de Glélé, Béhanzin, le nouveau roi poursuit cette politique. Un accord est conclu en 1890, cédant Cotonou aux Français et interdisant toute action contre Porto-Novo, mais deux ans plus tard, Béhanzin envoie ses troupes attaquer la ville. L'incident, présenté par la France comme une remise en cause de l'intégrité territoriale et une preuve de la mauvaise foi du roi, permet d'engager la guerre contre Béhanzin. De nombreux habitants de Porto-Novo sont réquisitionnés pour former les bataillons « indigènes ». Après plusieurs années de combats, Abomey est occupé et son roi déporté. En 1894, la colonie du Dahomey est créée par le décret du 22 juin. Son premier gouverneur, Victor Ballot, est chargé de continuer la conquête dans le nord du pays ; elle s'achèvera en 1898 ³⁰.

L'administration remplace un ensemble de royaumes et de chefferies aux limites territoriales souvent mal définies par une organisation centralisée en un chef-lieu, Porto-Novo, où sont installées les instances décisionnelles de la colonie, et elle découpe le territoire en Cercles. La colonie dépend jusqu'à la création de l'A.O.F. en 1895 du territoire des « Rivières du sud » dirigé depuis Conakry. A cette date, elle devient un élément de la nouvelle fédération, qui a comme capitale Dakar au Sénégal, et se retrouve encore plus éloignée du centre de décision.

La fin d'un système politique

La victoire militaire sur le royaume d'Abomey marque la fin du respect des pouvoirs des chefferies traditionnelles, utilisés un temps par la puissance coloniale pour s'imposer. Désormais, des fonctionnaires sont nommés pour gérer la colonie. Tel est le cas à Porto-Novo où s'installent les premiers employés de l'administration. Les autorités coloniales s'emploient à réduire les dernières prérogatives du roi notamment en matière de justice,

de perception des droits de douane et de droits fonciers. Les nouvelles lois ne lui accordent que 3,5 % des recettes douanières. Le prestige du roi diminue encore lorsqu'est institué l'impôt de capitation (par individu), imposé notamment grâce à son appui³¹. Ses pouvoirs de justice sont aussi réduits, bien qu'il conserve une certaine autorité. Les Porto-Noviens le considèrent toujours comme le garant d'un droit ancestral, malgré l'opposition de l'administration qui veut appliquer son système judiciaire.

Enfin, la réforme foncière de 1904 proclame l'Etat français propriétaire des terres « vacantes et sans maîtres » et s'arroge par cet artifice la distribution d'une part importante du sol, particulièrement dans les zones qui lui sont directement utiles, les zones de production agricole. A Porto-Novo, la situation est plus complexe en raison de l'emprise foncière ancienne des habitants, mais grâce au roi qui, traditionnellement, est le garant du sol, les autorités coloniales prennent possession de vastes domaines non bâtis, qui étaient sous sa responsabilité.

La neutralisation des autorités traditionnelles ne se fait pas violemment; l'administration empiète lentement sur le domaine réservé du roi et augmente progressivement les taxes et impôts. En 1905, ces mesures provoquent un soulèvement général de la population de Sakété, un petit bourg au nord de Porto-Novo situé dans la zone de production agricole. Les manifestations des habitants qui refusent de payer les taxes sur la production sont durement réprimées. Les nombreuses arrestations marquent le caractère répressif du nouveau régime et l'absence de pouvoir du roi, incapable d'intervenir dans le conflit. Peu avant sa mort, dans un dernier sursaut, Toffa s'alliera à certains opposants à la présence française, espérant reconquérir, en vain, une certaine notoriété³².

Sa mort en 1908 ne marque pas la fin des conflits. Le prince Sohingbé, écarté du trône par Toffa, bénéficie de l'appui des Anglais et des Porto-Noviens et espère à cette occasion revenir au pouvoir. Pour éviter son retour, les autorités coloniales nomment immédiatement un successeur, le prince Adjikui, fils direct du roi, en contra-

diction avec les coutumes locales. Cette nomination renforce le mécontentement des traditionalistes. L'administration entretient les rivalités entre les différentes factions incapables de s'accorder sur une même personne, et arrive à imposer son candidat qui prend le nom de Gbedessin.

Affublé du titre de Chef supérieur, salarié de l'administration, il a comme fonction essentielle, d'être un intermédiaire entre l'appareil colonial et les Africains, d'obtenir l'obéissance des chefferies aux décisions officielles et de faire accepter les impôts. Le pouvoir dans la colonie n'est plus dans les mains que d'un seul homme, le lieutenant gouverneur.

A la mort de Gbedessin en 1913, des incidents éclatent lors de l'élection du nouveau chef supérieur. Un prince partisan des Français est choisi par l'administration mais n'est pas reconnu par la population. Le Prince Sohingbé qui espère encore revenir au pouvoir en s'appuyant sur une partie du peuple est expulsé de la colonie. De retour en 1920 à Porto-Novo, il continue à intriguer avec les mouvements anti-Français qui s'organisent toujours à partir du refus de paiement des impôts. De violentes manifestations se déroulent à Porto-Novo en 1923; la troupe intervient et le prince Sohingbé est définitivement déporté³³.

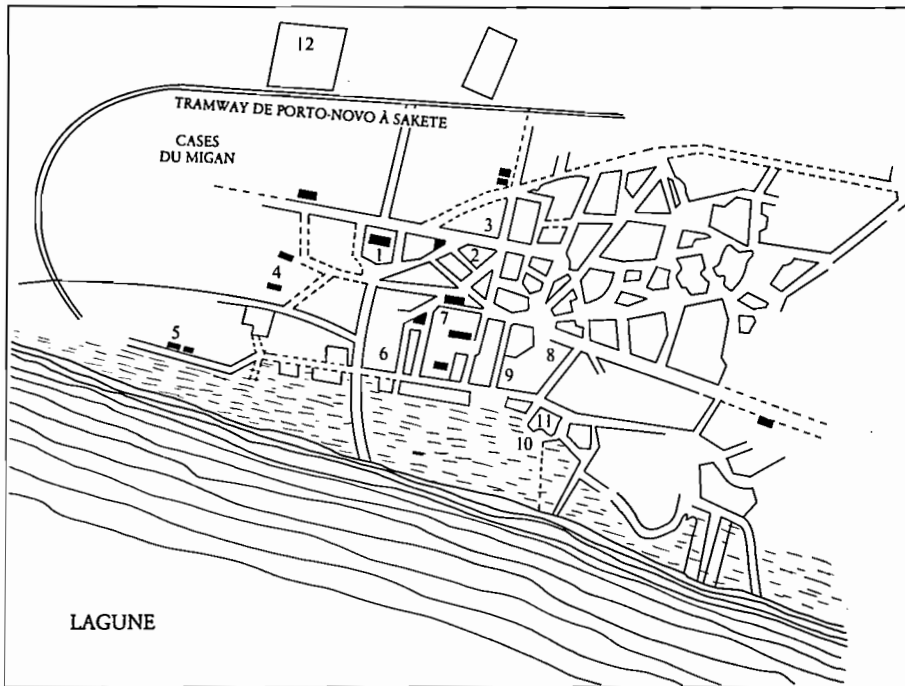
Ce mouvement est la dernière opposition active à l'installation de l'administration française. Sa répression consacre la puissance du nouveau pouvoir. Les chefs supérieurs ne sont plus que des instruments de la politique coloniale. Il aura fallu une trentaine d'années pour en arriver là. L'opposition ne disparaîtra pas totalement, mais passera à partir des années trente par les mouvements politiques et syndicaux.

L'opposition aux autorités coloniales aura été finalement plus forte de la part des citadins et des paysans que de la famille royale qui, sans cesse, a composé espérant conserver une partie de ses prérogatives. Ce comportement pose a posteriori la question du pouvoir détenu jadis par les souverains de Porto-Novo. A plusieurs reprises, la dépendance de ce régime vis-à-vis d'autres royaumes a été notée; nous l'avons signalé, les voyageurs étrangers, comme Adams vers 1860,

31. Pincon, R.G., *op. cit.*, pp. 138-145.

32. *Ibid.*, pp. 213-247.

33. *Ibid.*, pp. 268-294.



*Tracés de nouvelles voies
à l'ouest de l'ancienne
ville (1920).*

Une voie de chemin de fer contourne la pente et marque la limite de la partie nouvelle de la ville au début de ce siècle.

- 1. Hôtel du Gouvernement —
- 2. Imprimerie du Gouvernement
- 3. Résidence — 4. Hôpital —
- 5. Travaux publics — 6. Postes
- et télégraphes — 7. Mission
- catholique — 8. Douane —
- 9. Usine électrique — 10. Service
- télégraphique — 11. Service
- évangélique — 12. Nouveau
- camp de la garde.

soulignent la richesse et la notoriété de certains commerçants et de dignitaires mais n'insistent guère sur l'autorité du roi.

Contrairement à Abomey où l'autorité est détenue effectivement par le monarque, à Porto-Novo, le pouvoir est dilué dans différents groupes, le lignage royal, les familles de dignitaires et les commerçants.

La taille du royaume est aussi liée au mode d'exercice du pouvoir. Dans la royauté d'Abomey, le souverain soumet par la force ses voisins et agrandit progressivement son aire de domination. A Porto-Novo, le roi ne contrôle pas l'armée et ne peut entreprendre une action militaire sans l'accord des dignitaires. Ceux-ci d'une part entretiennent de solides relations économiques avec les royaumes voisins et, d'autre part, ne veulent pas offrir au souverain, par des conquêtes, l'opportunité d'accroître une autorité, qui demeure avant tout symbolique.

Quelques rois tentent toutefois de modifier ces rapports, en s'alliant avec des interlocuteurs extérieurs, parfois avec plusieurs partenaires antagonistes, espérant tirer leur épingle de ce jeu périlleux. Tel est le cas de Toffa qui, en s'alliant avec le roi d'Abomey, espère s'imposer à Porto-Novo, puis tente d'autres alliances pour asseoir son autorité. De son histoire, il reste l'image quasi tragique d'un prince épris de pouvoir qui n'hésitera pas, pour arriver à ses fins, à s'allier à tous ceux qui ne rêvent que de s'approprier son royaume, et qui espère, malgré tout, se jouer de tous ces faux alliés.

Société et religion

Le panorama de tous ces événements peut suggérer que les fondements de la société perdent de leur densité. L'institution royale ne semble plus qu'une façade. L'économie progressivement monétarisée est dans les mains d'agents français, anglais et afro-brésiliens. Les paysans ne sont souvent plus que des employés de plantations et le système social traditionnel s'en trouve affecté.

A l'inverse, il est possible d'imaginer que ces transformations bouleversent peu les mentalités et les référents de la population, hormis quelques groupes privilégiés qui perdent leur pouvoir. L'économie de traite a depuis longtemps introduit le principe de la marchandise ; seules les productions changent. La substitution à l'aristocratie locale des Brésiliens et des colons n'est pas un événement majeur pour de nombreux paysans et petits négociants, habitués à subir le poids des puissants et qui ne font que changer d'interlocuteur. Enfin les relations de parenté qui fondent les rapports entre les individus ne sont pas fondamentalement remises en cause. Le lignage constitue toujours le cadre privilégié des relations sociales.

Ces deux points de vue ne sont pas nécessairement contradictoires ; ils possèdent leur part de vérité et correspondent chacun à des niveaux de réalité différents. Pour présenter ces changements et ces continuités, qui font le dynamisme de la société de Porto-Novo, il conviendrait d'analyser l'ensemble des pratiques sociales. L'évolution des croyances religieuses en est un exemple.

Les cultes animistes constituent jusqu'au début du XIX^e siècle le seul système de croyance. L'islam ne touche alors que les royaumes du Nord (empire peul de Sokoto) et n'atteint la côte que par les Yoruba et les Haoussa³⁴. Ce n'est qu'à partir des années 1850 que s'installent des musulmans, les Yoruba « de souche » et les Yoruba afro-brésiliens. Les uns et les autres ne se réfèrent pas forcément aux mêmes pratiques religieuses et ne forment pas un groupe homogène. En outre, la plupart continue à respecter les anciens cultes. Aussi les prêtres animistes et les rois tolèrent l'installation de cette nouvelle religion qui s'ajoute au panthéon local.

En 1848, le roi Sodji accorde à un prince yoruba, lié à la royauté d'Oyo et de retour du Brésil, un terrain pour bâtir une mosquée³⁵. A la même époque une famille peule aurait élevé une autre mosquée dans le quartier Houézounmé. L'augmentation régulière du nombre de musulmans amène la nomination d'un imam par le roi Sodji et la construction d'une grande mosquée vers



Culte animiste.

Cet initié porte le vodoun
Hevioso qui est enfermé dans
une jarre habillée et décorée de
plumes de perroquet.
(photo M.J. Pineau Jamous,
1968).

34. Verger, P., *op. cit.*

35. *Ibid.*

1880 ; en outre, le nombre de mosquées de quartier augmente régulièrement. Vers 1915, Paul Marty estime à 5 000 le nombre des musulmans dans une ville d'une vingtaine de milliers d'habitants, et compte une douzaine de mosquées ³⁶.

L'implantation de la religion catholique est plus mouvementée. Dès le XVII^e siècle, des moines capucins espagnols tentent sans succès de convertir la royauté d'Allada. A partir du XIX^e siècle s'amorce un mouvement d'évangélisation mené par des missionnaires protestants, depuis Lagos et Badagry, et des missionnaires catholiques.

Les protestants s'installent à Porto-Novo en 1851 et les catholiques, déjà fixés à Ouidah, en 1861. Les différents missionnaires requièrent auprès du roi un terrain pour fonder un lieu de culte. Le souverain, qui ne peut s'opposer directement à des demandes appuyées par les commerçants et les représentants du pays, dont il espère obtenir la protection, répond favorablement à leurs requêtes malgré l'opposition des prêtres animistes.

Pendant plusieurs dizaines d'années, l'action des missionnaires est limitée et ne touche que les Européens et quelques Afro-Brésiliens convertis lors de leur séjour au Brésil. Certains conflits aboutiront même au départ des missionnaires protestants en 1867, lesquels ne reviendront qu'en 1876 ³⁷.

Devenu colonie française, le Dahomey est à partir des années 1890 un lieu privilégié d'exercice des missionnaires catholiques, appuyés par l'appareil colonial. La conversion d'une fraction de la population locale est partiellement liée au fait que l'accès au savoir, et donc aux emplois, passe par l'apprentissage dans les écoles et les séminaires tenus par les prêtres. Aussi, l'adhésion au catholicisme n'est pas tant un acte de foi que l'expression d'un désir d'élévation sociale dans la société coloniale. Adoptée par de nombreux Afro-Brésiliens, cette religion symbolise un statut privilégié. Les missions de Ouidah et de Porto-Novo contrôlent les établissements scolaires où sont formés les futurs employés de l'administration. Parallèlement, l'islam devient lui aussi un référent commun pour les Yoruba qui commercent avec les régions islamisées du nord et de l'est.

A ce niveau, les deux religions monothéistes importées s'inscrivent dans un processus de rupture avec le passé. Toutefois, la situation est plus complexe, l'adhésion à l'une de ces religions ne signifie pas l'abandon des pratiques culturelles anciennes, qualifiées de fétichistes par les colons. Au contraire, celles-ci demeurent très vivantes et ne sont finalement guère combattues par les prêtres catholiques qui, s'ils veulent être reconnus, doivent les tolérer. La vivacité des cultes et leur coexistence apparaissent dans les manifestations publiques à Porto-Novo où musulmans, « fétichistes » et catholiques se mêlent sans distinction.

En outre, les conflits sont peu nombreux entre les tenants de différents cultes et se manifestent plutôt entre les groupes rivaux d'un même culte, par exemple entre musulmans d'origine brésilienne et musulmans « de souche ». De fait cette opposition qui perdure à Porto-Novo pendant plusieurs dizaines d'années ne recouvre pas seulement des différences d'interprétation des dogmes religieux ; elle est l'expression de tensions sociales entre ceux qui adhèrent et bénéficient du système colonial et ceux qui s'en sentent exclus.

Malgré la préférence accordée au catholicisme, la société coloniale tolère des religions où s'élaborent et se renforcent certains réseaux économiques. L'adhésion des membres d'une communauté à différents cultes ou à plusieurs cultes à la fois n'est pas un signe de destruction sociale ; elle exprime plutôt l'adaptabilité d'une société depuis longtemps ouverte par nécessité sur l'extérieur et qui puise, selon ses besoins et ses intérêts, dans les différents systèmes de valeur qui lui sont proposés.

36. Marty, P., *Etudes sur l'islam au Dahomey*, Paris, Ernest Leroux, 1926.

37. Verger, P., *op. cit.*

Chapitre 3

L'état colonial

L'économie

L'économie coloniale se base sur le développement des cultures de plantation dans la colonie et sur la diffusion de produits de la métropole. La conquête militaire puis l'installation d'une administration visent à favoriser l'accroissement des investissements et la venue de commerçants. Ceux-ci sont déjà installés à Porto-Novo depuis le milieu du XIX^e siècle. En 1890, on compte des sociétés allemandes (de Hambourg), Witte et Busch, Ungebauer, Kongdorfer; anglaises, John Holt and cie ; portugaises, Guedes ; et françaises, Cyprien Fabre et cie, Mantes Frères, Borrelli de Régis Aîné... En 1907, la société allemande Johann Witt et Petter Mortting crée une succursale et y vend des produits alimentaires et manufacturés. En 1911 s'installent les maisons Armadon de Marseille, John Walkden de Manchester. Les sociétés Pozzo di Borgo, S.C.O.A., Valla et Richard, C.I.C.A., G.B. Ollivant, Christiant et Cie et la F.A.O. suivent peu après³⁸. Ces maisons ont pour la plupart leur siège à Porto-Novo et des succursales tenues par des Africains dans les autres bourgades commerçantes.

La colonie du Dahomey dispose d'un régime douanier particulier, afin de réduire la concurrence des colonies allemandes (Togo) et anglaises voisines qui demeure jusqu'à la mise en place effective du régime fédéral de l'A.O.F. au début du XX^e

38. D'Almeida Topor, H., *Histoire économique du Dahomey 1890-1920*, Université de Paris IV, thèse d'Etat, Paris, 1987.

siècle. La concurrence entre des maisons de commerce françaises et étrangères est autorisée et favorise le développement économique.

Afin d'éviter que Lagos ne demeure une escale obligée pour le transport des marchandises vers l'Europe, l'administration française fait édifier en 1892 un wharf à Cotonou ; les produits en transit ne sont plus soumis à la douane anglaise et sont taxés par l'administration française, qui espère détourner une part importante du trafic. Ce souhait n'est que très partiellement réalisé. Lagos continue à accueillir de nombreux produits provenant du Dahomey, acheminés en fraude et échappant ainsi au contrôle fiscal. En outre, le coût du fret vers l'Europe depuis ce port reste moins onéreux que depuis Cotonou, desservi par peu de compagnies maritimes³⁹.

L'essor du commerce a un effet d'entraînement, particulièrement à Porto-Novo dont le marché dessert deux colonies et suscite la venue de colons européens et de nouveaux commerçants. Plusieurs familles libanaises et syriennes s'y installent au début du XX^e siècle, les Nahoun, les Minaïse, les Abdallah..., et développent le commerce de détail (textile, alcool...). Les négociants yoruba bénéficient aussi de la situation et développent des relations avec le Niger et le Nigéria. Les Afro-Brésiliens, particulièrement actifs dans le commerce, se situent dans l'échelle sociale entre les Européens et le reste de la population. Ils ont également d'autres activités comme l'artisanat ; lettrés pour la plupart, ils entrent aussi en nombre dans l'administration. Enfin, l'intensité des échanges favorise les activités traditionnelles animées par la population de la ville : sparterie, cordonnerie, forge, teinturerie, menuiserie, construction de pirogues...

Le développement économique nécessite la mise en place de réseaux de communication dans la colonie et, en particulier, dans les zones de production agricole, afin de canaliser les marchandises vers les centres d'exportation. Porto-Novo, tourné depuis toujours vers l'aire yoruba, entretient peu de relations avec les autres territoires de la colonie. Il est plus aisé et plus rapide de se rendre par terre, comme par la lagune, à Lagos qu'à Cotonou

que l'administration voudrait transformer en centre de diffusion et d'exportation des productions.

Le wharf de Cotonou ne suffit pas à favoriser l'acheminement des produits. En 1900 débute la construction d'une voie ferrée reliant Porto-Novo à Pobé et Sakété. Elle doit servir au transport des produits agricoles vers la capitale. Achievé en 1913, ce réseau reste incomplet : les marchandises doivent être embarquées à Porto-Novo sur des pirogues vers les ports maritimes, et la majorité des négociants continue à exporter vers Lagos⁴⁰. Les autorités françaises tentent de faciliter la circulation sur la lagune vers Cotonou en creusant un chenal et en organisant un service de transport régulier. Ces mesures demeurent insuffisantes. Dès 1911, un projet de chemin de fer est prévu pour relier Porto-Novo à Cotonou ; les travaux ne débuteront qu'en 1920 et seront achevés huit ans plus tard en raison du milieu marécageux.

Parallèlement, plusieurs routes sont tracées depuis Porto-Novo vers l'interland immédiat, mais ne relient pas encore la ville à la côte. Entre 1927 et 1930, un pont est construit sur la lagune à Cotonou. A Porto-Novo, la lagune n'est franchie qu'en 1938. A partir de ce moment, un réseau de communication sans rupture de charge existe entre la côte et les zones de plantations. La lenteur des travaux d'infrastructures ne favorise pas l'intégration d'une région tournée depuis toujours vers l'est, plus peuplé et plus riche.

La cinquantaine d'années occupée à établir une liaison ininterrompue entre Porto-Novo et Cotonou, distante de trente kilomètres, permet de mesurer l'écart entre un projet et sa réalisation. Elle témoigne de la lourdeur et de la lenteur de l'administration dans une colonie où l'Etat est le seul investisseur en matière d'équipements. De plus cette voie ne sert qu'à l'acheminement des productions des plantations et ne dessert pas le nord de la colonie. Pour pallier ce handicap, d'autres réseaux de communication sont progressivement établis depuis Cotonou. Ils évitent la lagune et aussi Porto-Novo à qui échappe le rôle que cette ville aurait pu jouer dans le transit nord-sud.

39. Pincon, R.G., *op. cit.*, p. 307.

40. *Ibid.*, pp. 305-316.

Dans ce contexte, la ville perd sa principale activité de marché. En outre, sans débouché portuaire adapté, elle se retrouve à l'extrémité d'une colonie, elle-même située à la limite d'une fédération dont le centre économique et politique, Dakar, est distant de plusieurs milliers de kilomètres. Son seul atout, celui de ville frontière entre Dahomey et Nigeria, est entravé par une administration très méfiante envers le Nigeria, concurrent économique bien plus puissant.

En 1905, 12 500 tonnes d'huile de palme sont exportées depuis Porto-Novo contre 3 450 tonnes en 1896⁴¹. L'intégration de la colonie dans l'A.O.F. et la suppression du régime douanier préférentiel réduisent cette expansion de même que la Première Guerre mondiale qui entraîne la disparition des maisons de commerce allemandes. Après avoir supplanté Ouidah, la ville est concurrencée par Cotonou. En 1895, 34 000 tonnes de marchandises transitent par le port lagunaire de Porto-Novo, 12 000 seulement par Cotonou. Dès 1915, le trafic portuaire de Cotonou est supérieur à celui de Porto-Novo⁴² ; en 1940 6 700 tonnes passent par Porto-Novo contre 146 000 par Cotonou⁴³.

L'objectif économique de la colonisation n'est pas toujours pleinement atteint; les territoires sont « mis en valeur » de manière inégale, en fonction de leur potentiel supposé. La culture de plantation a été développée dans le sud du Dahomey moins intensivement que dans les autres colonies côtières. De plus, les productions du palmier à huile sont moins rentables à l'exportation que le cacao ou le café, récoltés par exemple en Côte-d'Ivoire. Les réseaux économiques locaux sont destructurés par une monoculture qui ne profite guère aux planteurs. La crise économique mondiale des années trente les affecte durement, en raison de l'effondrement des cours, et souligne la fragilité de l'économie de la colonie.

Après avoir profité de l'économie de plantation, Porto-Novo subit les conséquences de la baisse régulière de l'exploitation des palmeraies. Ce secteur finalement peu rentable devient une part de moins en moins importante des exportations agricoles de l'A.O.F. : il représente 20 % des valeurs



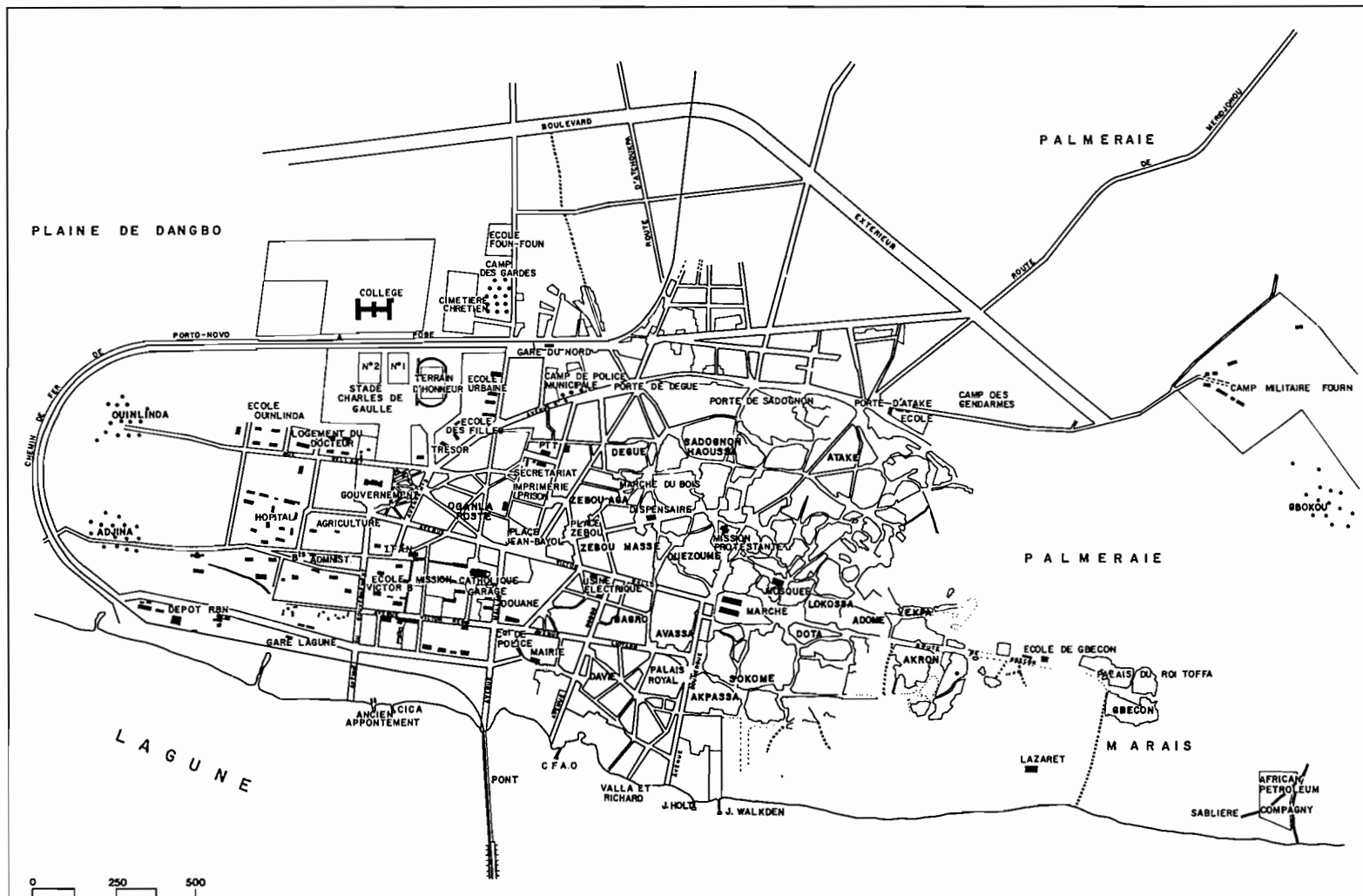
*Menuisiers de Porto-Novo
au début du siècle.*

Les artisans du bois étaient nombreux dans les comptoirs côtiers et étaient souvent formés par des Afros-Brésiliens. Ils possédaient un réel savoir faire et fournissaient l'administration comme les riches commerçants. (carte postale, coll. G. Tibério).

41. *Ibid.*, pp. 305-316.

42. Goerg, O., *Le Dahomey 1918-1939 : de la convention du Niger à l'assimilation douanière*, maîtrise de l'Université de Paris I, Paris, 1986.

43. Pincon, R.G., *op. cit.*



Plan de Porto-Novo en 1952.

Au milieu du xx^e siècle l'ancienne cité constitue encore la partie la plus importante de la ville. Les équipements et les logements des Européens restent regroupés à l'ouest de la ville.

exportées entre 1910 et 1914, 8 % entre 1935 et 1939 et 4,4 % entre 1955 et 1957 ⁴⁴.

Une ville dans une colonie

Le choix de Porto-Novo comme capitale de la colonie à la fin du XIX^e siècle tient à plusieurs raisons. Les classes dirigeantes, contrairement à celles d'autres royaumes, n'ont guère remis en cause le pouvoir colonial. En outre, les Européens et les Afro-Brésiliens y sont installés depuis longtemps et sont particulièrement utiles pour les premiers administrateurs qui n'ont guère de moyens et ne connaissent pas le pays. Ils louent leurs maisons, s'approvisionnent auprès d'eux, utilisent leur personnel... Certains intermédiaires, grâce à ce négoce, deviendront particulièrement puissants et fortunés.

À la fin du XIX^e siècle, Porto-Novo réunit entre vingt et trente mille habitants et constitue la principale ville de la région. Le développement économique favorise toutefois de petites bourgades situées dans les zones de plantation, comme Pobé et Sakété, faisant fonction de marché et d'escale grâce aux gares de chemin de fer. Abomey, en revanche, l'ancienne place de résistance à la pénétration coloniale en subit les conséquences. La ville perd toute fonction politique et son marché voit son activité et son aire d'influence se réduire. Aussi la population n'augmente guère (autour de 10 000 habitants vers 1890 ⁴⁵).

Ouidah bénéficie de l'infrastructure du temps de la traite et d'un site côtier; elle connaît un certain essor grâce à l'implantation de succursales de maisons de commerce et à la présence de nombreux Afro-Brésiliens, et compte vers 1890 entre quinze et vingt mille habitants. L'installation de la mission catholique en fait pendant longtemps le centre intellectuel de la colonie; mais la ville concurrencée économiquement par Porto-Novo puis par Cotonou stagne.

Au milieu du XIX^e siècle, Cotonou n'est qu'un petit village, peuplé de pêcheurs, réunissant à peine un millier d'habitants. Les rivalités franco-

anglaises et porto-novo-aboméennes en font un point de litige et, indirectement, un pôle d'intérêt. Cotonou, dont personne ne peut définir avec certitude le royaume de tutelle, apparaît comme un site favorable pour les colons, d'autant qu'il est en bordure de la mer et d'une lagune par laquelle on peut rejoindre Porto-Novo. De plus, il est plus facile d'établir un accord avec une petite chefferie qu'avec un royaume puissant.

Dès 1884, alors que les Français prévoient de s'établir à Porto-Novo, certains officiers suggèrent qu'il serait souhaitable d'installer à Cotonou une petite garnison et même un hôpital de convalescence. Le site est mieux ventilé que Porto-Novo dont certains colons critiquent l'insalubrité et la pesanteur du climat. Le projet n'est pas retenu, le village ne servant que pour le transit des troupes françaises ⁴⁶.

Le wharf construit en 1891 entraîne l'installation de succursales de maisons de commerce de Porto-Novo. Rapidement Cotonou devient la deuxième place commerciale de la colonie, mais l'administration préfère demeurer à Porto-Novo doté d'une infrastructure urbaine. Il apparaît alors démesuré de développer deux établissements dans une aussi petite colonie. En 1893, les autorités s'interrogent sur le site idéal d'une capitale. Certains proposent Ouidah, d'autres Porto-Novo, d'autres enfin Cotonou. Porto-Novo est retenu: contrairement à Cotonou où tout serait à construire, il est possible d'y loger provisoirement les services et les employés de l'administration dans des édifices loués aux commerçants.

La présence de commerçants est aussi déterminante dans ce choix. Cette population est acquise à la cause coloniale et en est plus proche culturellement, notamment les Afro-Brésiliens qui ont établi une organisation sociale et économique calquée sur celle des sociétés de leurs anciens maîtres. En se fixant à Ouidah et à Porto-Novo, les Français se retrouvent en compagnie d'alliés, alors que dans les autres villes et villages, ils ne rencontrent que des interlocuteurs africains souvent méfiants, et de toute façon incapables de devenir sans formation préalable des assistants pour gérer la colonie.

44. Goerg, O., *op. cit.*

45. Bouche, P., *La côte des esclaves et le Dahomey*, Paris, Plon, 1885.

46. Archives nationales du Bénin, dossier non classé.

Le site de Cotonou n'est pas oublié comme en témoigne le plan de lotissement dessiné en 1892. Cette place compte, dès 1905, une cinquantaine de bâtiments en dur : des maisons de commerce, des entrepôts et quelques bâtisses publiques et militaires. Elle ne réunit pourtant qu'un millier d'habitants. A partir des années vingt, son port concurrence puis éclipse celui de Porto-Novo. Les maisons de commerce s'y installent, ne laissant que des succursales dans la capitale. Ces nouvelles activités entraînent un accroissement rapide de la population : entre 1932 et 1938, elle passe de 5 000 à 10 000 habitants, pour atteindre 16 000 en 1945⁴⁷. Porto-Novo conserve néanmoins sa fonction de capitale et ne sera dépassée par Cotonou d'un point de vue démographique que vers 1960.

La concurrence entre les deux villes entraîne, dès les années trente, le déplacement à Cotonou de plusieurs services économiques et administratifs ; ne demeurent à Porto-Novo que les signes institutionnels du pouvoir. A partir de 1950, le gouverneur passe une journée par semaine à Cotonou pour régler les affaires locales. Le statut qu'acquiert Porto-Novo peut être comparé à celui d'une ville comme Saint-Louis du Sénégal, concurrencée par Dakar.

Le maintien de la capitale pendant l'ère coloniale tient à plusieurs raisons : son déplacement nécessiterait la construction de nouveaux bâtiments à Cotonou et amènerait l'abandon d'édifices à Porto-Novo ; cette opération apparaît à beaucoup comme inutile et coûteuse. En outre, ce départ provoquerait un fort mécontentement des citoyens qui bénéficient des services implantés dans la ville. Enfin l'inertie de l'administration est grande ! Si les formes de croissance économique se modifient dans la ville, la population continue à augmenter régulièrement pour atteindre, à la veille de l'indépendance, environ 50 000 habitants.

Son statut politique lui permet de bénéficier d'investissements en matière d'urbanisme, qui ne sont pas réalisés pour des villes de même importance dans d'autres colonies. La présence de fonctionnaires français et le rôle de vitrine inhérent à toute capitale justifient un effort de la part du

Ministère des Colonies qui décide à partir des années quarante de l'ensemble des opérations à mener « Outre Mer ». En outre, les élites intellectuelles appartiennent le plus souvent à la population porto-novienne et résident dans la ville. Leur opposition grandissante au régime colonial pousse l'administration à envisager quelques actions « sociales ».

L'urbanisme, technique qui selon le désir du « prince » contribue à renforcer ou atténuer les clivages sociaux, devient un outil de la politique d'assimilation d'une petite part de la population, les « évolués ». De plus, l'aménagement de l'espace urbain vise à améliorer l'image de marque coloniale d'une ville dont la majorité de la population reste profondément ancrée dans ses coutumes, et ne cherche pas à adhérer aux nouveaux modèles sociaux proposés.

47. Brasseur, P., « Porto-Novo et sa palmeraie », *Mémoire IFAN* (Dakar), n° 32, 1953.

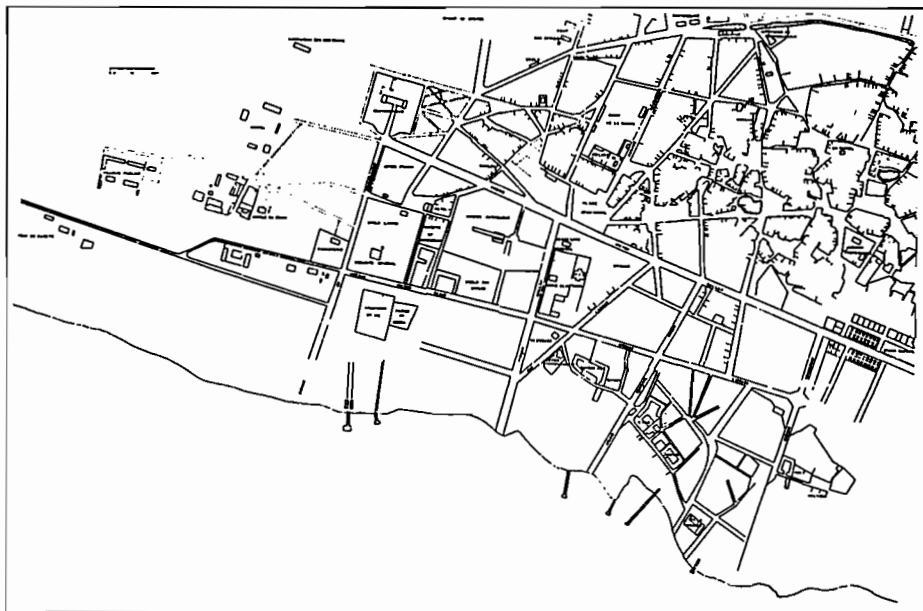
Chapitre 4

Le développement de la ville

Le développement de l'espace urbain accuse généralement un certain retard avec les transformations socio-économiques, notamment dans le contexte africain pré-colonial, où les investissements fonciers et immobiliers ne sont pas des priorités. Les bénéfices de la traite ne sont pas réinvestis dans la ville, les négociants préférant les ramener dans leur pays d'origine ; quant aux autochtones, ils privilégient les dépenses de prestige plutôt que la « pierre ».

Le roi faisant fonction de chef de terre à Porto-Novo attribue des lots fonciers aux nouveaux venus en échange de quelques cadeaux, souvent symboliques. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le paysage de Porto-Novo ne se transforme pas radicalement. La ville se développe spatialement toujours selon les mêmes principes, à l'exception des sites où se fixent les Afro-Brésiliens et les Européens, encore peu nombreux.

Les premiers se regroupent plutôt dans le quartier d'Oganla à l'ouest de la ville et à proximité du marché. Leurs habitations restent dispersées entre les concessions et n'induisent pas de tracés ou un parcellaire particulier. De la même façon, les premiers missionnaires protestants et catholiques qui obtiennent des terrains du roi se contentent d'élever quelques bâtiments isolés. Quant aux représentants de l'administration française, le Résident et quelques militaires, ils se fixent pour l'un dans une maison louée à un Afro-Brésilien à



Plan de Porto-Novo en 1913.

Ce plan dressé par le conducteur des Travaux publics marque le développement de la voirie en direction de la lagune où transitent toutes les marchandises importées et exportées à cette époque.

proximité de la mission et pour les autres dans un camp construit à l'extérieur du fossé bordant la ville. Enfin, les négociants européens édifient des entrepôts et des habitations à proximité de la lagune.

Jusqu'en 1890, Porto-Novo présente toujours l'aspect, dans son organisation comme dans son paysage, d'une cité « africaine » faite de maisons aux murs en terre et aux toits en chaume, ouvrant sur des cours ou séparées par d'étroites ruelles, sans que des axes ou des régularités géométriques apparaissent au niveau du plan. Sa population évolue selon les estimations (sans doute surestimées) entre 20 000 (Bouche 1885) et 60 000 habitants (Foa 1895).

Le plan dressé vers 1884 par le père Opín⁴⁸ rend bien compte de ce paysage où apparaissent disséminées dans les quartiers les quelques implantations européennes. Plutôt que d'insister sur des formes architecturales particulières, ce missionnaire note seulement l'organisation générale de l'espace en énumérant et en situant les quartiers. En outre, comme ses prédécesseurs et ses successeurs, il signale la présence de vastes fosses dans la ville d'où est extraite la terre pour les constructions. A la même époque, le lieutenant de vaisseau, Gélle, remarque « la multitude de petits vautours noirs, agents de l'hygiène, sans qui la ville serait inhabitable » et la divise en deux zones, la partie haute habitée par les autochtones, et la partie basse peuplée de petits traitants étrangers et d'Afro-Brésiliens⁴⁹.

Les quelques centaines de commerçants étrangers, dont seulement quelques dizaines sont européens, n'ont pas transformé l'espace urbain. Leurs habitations apportent à la cité un caractère de comptoir, remarquable alors dans la plupart des villes côtières de l'Afrique de l'Ouest.

48. Akindele, A., / Aguessy, C.,
op. cit.

49. Gelle, « Notice sur Porto-Novo », *Revue maritime et coloniale* (Paris), tome x, mars 1984.

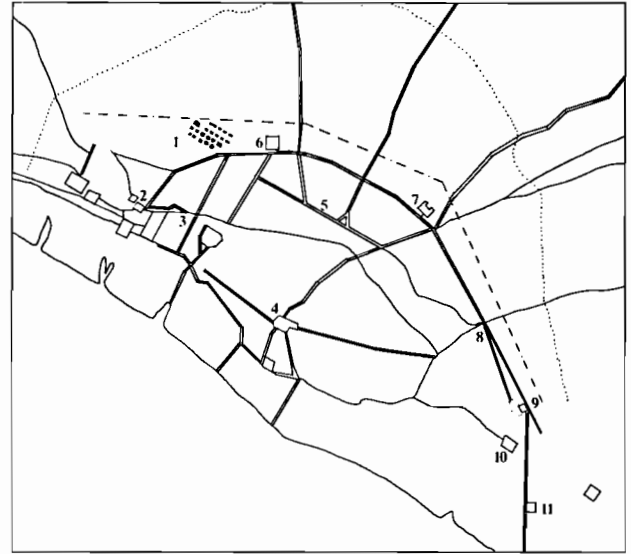
Les premières mesures d'aménagement

Porto-Novo possède l'originalité en Afrique noire de devenir une capitale coloniale sans que pour autant les autorités métamorphosent son organisation spatiale. Cette attitude s'explique par l'ancienneté de la cité et la présence d'une population nombreuse et structurée lors de l'arrivée de l'administration coloniale. Le nouveau régime ne transforme pas radicalement la ville et préfère utiliser les infrastructures existantes, ce qui limite les dépenses. Pour les mêmes raisons, l'administration se contente d'agir au coup par coup, en fonction de ses nécessités et n'établit pas de programme global d'intervention.

Jusqu'à la fin du siècle, les représentants de l'appareil colonial, principalement des militaires, ont comme seul souci de protéger les troupes des ennemis extérieurs et intérieurs. Dès 1891, plusieurs lignes de protection sont tracées. La première est composée du fossé bordant l'ancienne cité. La seconde est une ligne de fils de fer barbelés entourant la cité à une certaine distance des zones habitées. Les troupes se fixent entre ces deux barrières, dans des camps implantés aux portes de la ville sur des sites vierges : les forts Oudard, des Amazones, Mousset et Toffa, où la plupart des soldats logent dans des paillottes. Un autre camp est installé à l'intérieur de la cité où sont cantonnés les soldats d'ethnie haoussa⁵⁰.

Le Résident qui, comme les officiers, habite toujours dans des maisons louées, demande au souverain plusieurs terrains en vue d'édifier des logements et des constructions destinées aux services. Le roi propose des emplacements à l'ouest de la ville dans des zones non bâties. A cette époque, les maisons de commerce des Européens restent dispersées le long de la lagune à proximité des quartiers africains.

Les premiers projets architecturaux répondent aux nécessités du moment. En octobre 1891 un incendie détruit toutes les paillottes du fort Oudard. La commission d'artillerie propose de les reconstruire en dur afin de limiter les risques

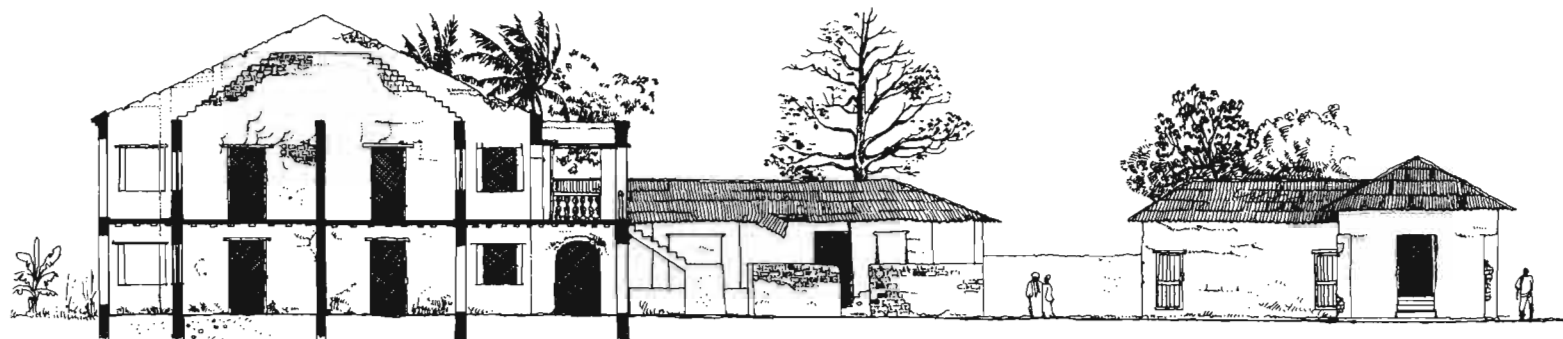


Plan de Porto-Novo en 1895.

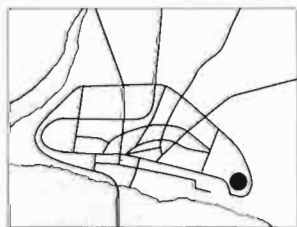
Ce document établi par les militaires indique les différentes lignes de protection de la ville et l'emplacement des camps de soldats. A cette époque de conquête Porto-Novo n'est pas encore à l'abri des attaques de l'armée du roi d'Abomey.

1. Camp français — 2. Etat major — 3. Eglise — 4. Place Roi Toffa — 5. Rue Victor Ballot — 6. Oudard — 7. Fort Mousset — 8. Porte Bécon — 9. Fort Toffa — 10. Bécon — 11. Champ de tir.

50. Archives nationales du Bénin, dossier non classé.



*Résidence privée du roi
Toffa dans le quartier
Gbékou.*



Un bâtiment accueille ses nombreuses femmes, un autre, à étage, construit dans le style des maisons brésiliennes, lui est réservé. Les autres édifices ont des fonctions publiques ou reçoivent sa famille.

1. Palais du Roi (désaffecté) —
2. Palais des Reines (en ruine)
— 3. Ancienne prison — 4. Salle
d'audience — 5. Ancien tribunal.



d'incendie et dessine un projet à partir des catalogues coloniaux d'habitations. La caserne réservée aux Européens est un bâtiment à étages, conformément aux normes hygiéniques, l'étage étant censé protéger des moustiques infectieux ⁵¹.

La faiblesse des moyens amène la recherche de solutions provisoires. Des cases « système Doecker » sont construites pour loger la troupe. La structure portante est démontable, les couvertures (murs et toits) restent en terre et en paille ; enfin des maisons continuent à être louées aux particuliers.

En 1892 la reconstruction du camp des soldats haoussa est projetée. Des bâtiments fixes aux murs de terre, recouverts de toits en tôle et supportés par une charpente métallique ou en bois sont prévus pour remplacer les paillottes. La même année, l'administration prévoit d'édifier un hôpital pour remplacer les maisons prêtées par la mission et les cases démontables de Cotonou. Certains responsables proposent alors d'édifier deux hôpitaux en raison de la difficulté et de la lenteur des communications, mais les moyens manquent. Bien que considéré comme plus malsain que Cotonou, le site de Porto-Novo est finalement retenu, la majorité des troupes y résidant. L'année suivante doit être construite une caserne d'artillerie pour la Marine ⁵².

A Porto-Novo, la nécessité de composer avec les droits fonciers locaux ne permet pas aux autorités d'établir un plan de lotissement comme à Cotonou. Aussi se contentent-elles de demander au roi des terrains non inondables, reliés à la lagune par des sentiers. Peu à peu, à l'ouest de la ville africaine, quelques terrains sont bornés et des bâtiments implantés. Ils sont en briques cuites importées de Lagos ou confectionnées sur place dans les briquetteries installées à proximité de la lagune.

Ces travaux concernent d'abord l'administration (militaire). Il ne s'agit pas alors d'investir pour la population locale, africaine ou européenne, mais simplement de loger la population directement utile à la « pacification ». Le seul service qui s'adresse à d'autres citoyens est l'école laïque, ouverte dès 1891. Elle forme les indispensables



*Bâtiments publics
construits dans les années
1920 le long de la « Rue
des Archives ».*



51. Archives nationales du Bénin, dossier non classé.

52. *Ibid.*

assistants (interprètes, commis) des Européens; sa laïcité permet d'accueillir des musulmans qui ont la réputation d'être les plus « coopératifs » et qui répugnent à aller à l'école catholique.

Ce n'est qu'à partir des années 1900 que l'administration envisage d'entreprendre d'autres types d'actions. La ville compte environ 20 000 habitants (le recensement de 1905 enregistre 17 800 habitants). La conquête militaire achevée, la mise en valeur économique peut commencer ; elle passe par l'équipement en services et en infrastructures de la colonie.

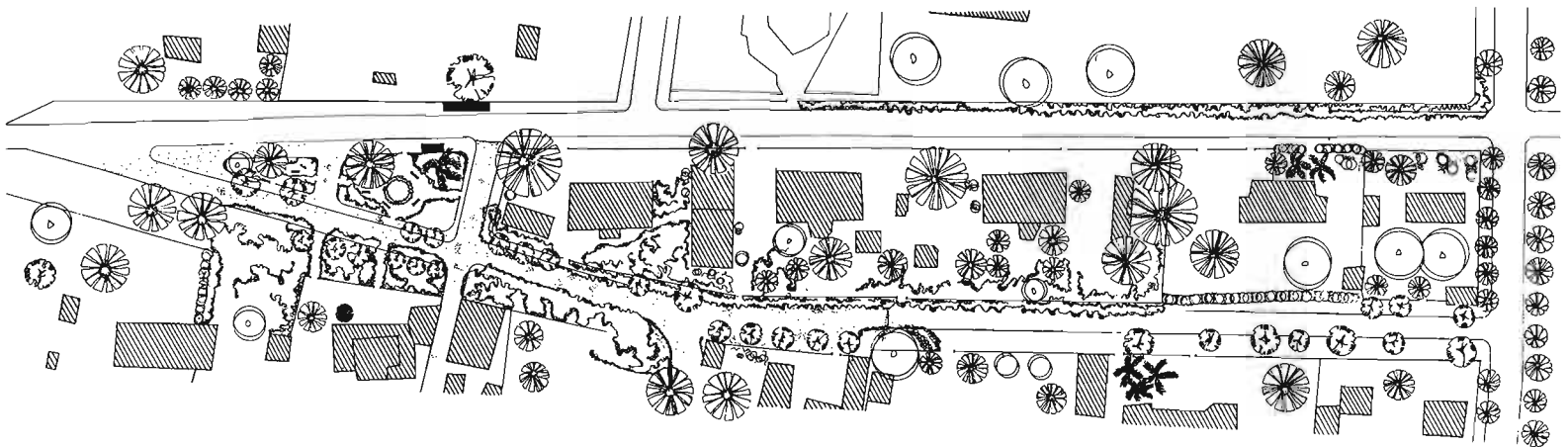
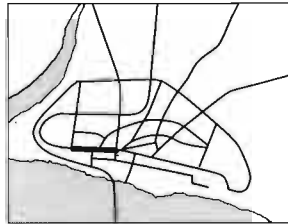
Les opérations qui modifient le paysage de Porto-Novo s'inscrivent pour la plupart dans un secteur particulier de la politique d'équipement, l'œuvre sanitaire. A cette époque le virus de la fièvre jaune vient d'être découvert et les recherches sur les causes du paludisme s'intensifient. Ces travaux amènent une nouvelle approche de l'hygiène publique, notamment en ville, dans les espaces utiles où demeurent les Européens. Aux miasmes invisibles qui polluaient l'air se substitue un vecteur identifiable, le moustique, dont il faut se protéger et limiter la prolifération.

53. Journal officiel du Dahomey.

Dès 1905, l'arrêté relatif aux eaux stagnantes édicté pour l'ensemble des colonies d'Afrique noire est appliqué à Porto-Novo⁵³. Il ordonne le comblement des mares et le recouvrement des réserves d'eau pour empêcher la prolifération des moustiques. La commission d'hygiène nouvellement créée est chargée de veiller à son application et impose le remblaiement des nombreuses fosses d'où était extraite la terre. Cet effort préventif ne saurait pourtant suffire.

Il apparaît nécessaire pour transformer les mentalités de proposer un nouveau modèle d'établissement conforme aux normes d'hygiène. A l'imbroglio des rues, des cours et des habitations des vieux quartiers où stagne l'eau et s'entassent les débris doit succéder un espace ordonné et salubre. Devant l'impossibilité de restructurer les quartiers, opération coûteuse et impopulaire, les édiles, qui se réfèrent aux pratiques d'autres pays colonisateurs, comme l'Angleterre, décident d'édifier à côté de l'ancienne cité, un nouveau quartier.

Rue des Archives nationales, tracée vers 1910.



Le régime foncier

L'organisation foncière traditionnelle à Porto-Novo est particulièrement complexe d'autant qu'elle ne repose sur aucun document écrit. L'administration coloniale ne cherche pas à connaître ce système et vise à instaurer un nouveau régime qui enlève aux responsables traditionnels du sol toute autorité sur les terres « vacantes et sans maîtres ». Au nom de ce principe qui oblige le responsable du sol à prouver son droit de propriété (par la mise en valeur du sol), il est facile pour l'administration de prendre possession d'une grande part des terres non cultivées et non construites.

L'organisation spatiale et sociale de Porto-Novo limite cependant les possibilités d'application de ce régime. Dans les vieux quartiers, les densités d'habitations et d'habitants ne permettent pas de s'accaparer le sol aisément, même si les Africains ne font pas enregistrer leurs domaines tel que le texte de 1890 le propose. L'administration recherche d'autres terrains autour de la ville mais découvre que de nombreux emplacements de la périphérie ont fait depuis peu l'objet de transactions entre leurs occupants « traditionnels » cultivateurs et des commerçants yoruba ou afro-brésiliens : « Des négociants européens et indigènes et en particulier les Portugais et Brésiliens noirs appelés ici créoles se sont depuis plusieurs années jetés sur les terrains et ont pu acquérir des chefs des pays moyennant des sommes dérisoires, la propriété de toute la partie haute de la ville, c'est-à-dire des quartiers habitables pour les Européens ⁵⁴. » A la même époque, les commerçants yoruba, souvent descendants d'esclaves, qui ne possédaient pas de propriété foncière, deviennent propriétaires de terrains grâce aux prêts usuraires qu'ils accordent aux paysans Goun ; ceux-ci ne pouvant les rembourser leur cèdent en échange des portions de sol.

En 1906 est défini pour l'ensemble de l'Afrique Occidentale Française un régime foncier (décret du 2 mai 1906) qui tente de contrôler la globalité des transactions foncières, notamment celles effectuées entre Africains qui échappent alors totale-



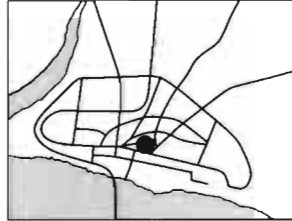
Rue et parcelles.

L'administration tente de régulariser l'espace public dans la ville en ordonnant l'alignement des parcelles et des constructions mais cet effort ne s'accorde guère avec les pratiques foncières locales.

54. Cité par : D'Almeida Topor, H., *op. cit.*, p. 283.



Voirie et parcelles à
Zébou Massé.



ment à l'administration. Ce régime, contrairement à celui institué en France par le code Civil, repose sur la reconnaissance des droits sur le sol. Pour être reconnu, toute vente ou tout échange de terre doit être enregistré par l'autorité coloniale, de même qu'à terme toute occupation du sol.

Ces règles permettent aux colons et à l'administration d'obtenir des sols pour construire les maisons de commerce, les logements et les équipements, et favorisent aussi des Porto-Noviens avertis, qui acquièrent des terrains ou font enregistrer l'occupation qu'ils font de certains terrains. Les propriétaires coutumiers, illettrés et ignorants de la loi, cèdent à bas prix des sols et perdent, sans vraiment le réaliser, une part de leurs droits. La procédure d'immatriculation qui valide la propriété foncière n'est toutefois appliquée que très lentement. En 1906, 26 titres sont délivrés⁵⁵ et le plan cadastral de la ville n'est jamais établi. Ce régime permet d'organiser l'extension de la ville, mais dans les vieux quartiers, rares sont les habitants qui s'y soumettent (seulement quelques dizaines de titres fonciers sont établis jusqu'aux années cinquante) ; l'administration, face aux remous que pourraient provoquer des mesures autoritaires de bornage des parcelles et d'enregistrement, préfère ne pas intervenir.

55. Cité par : D'Almeida Topor,
H., *op. cit.*, p. 288.

Les opérations d'urbanisme

Les infrastructures

Les premières opérations d'envergure datent du début du siècle. En 1904, un plan de la cité est tracé et recense les zones habitées⁵⁶. Il prévoit aussi le percement de quelques rues dans la vieille ville et esquisse un réseau de voirie dans la zone qui doit devenir le futur quartier des Européens. D'autres mesures complémentaires sont prévues. En 1905, le Résident précise :

« ... Il serait urgent en attendant qu'un service régulier de voirie établisse un projet sérieux d'égouts, que les chefs de quartiers réparent provisoirement les rues de Porto-Novu. Avec la saison pluvieuse, le terrain meuble sur lequel est bâtie la ville est tellement raviné par les pluies que la solidité des édifices, situés sur les pentes du plateau vers la lagune, est sérieusement compromise. Pour arrêter l'érosion, il suffirait de déposer, de distance en distance suivant la pente, des barrages peu élevés en bois dur ou en Cokère de façon à former des gradins qui, tout en fixant les terres, atténueraient complètement l'effet de destruction du ruissellement des eaux de pluie. Ce travail facile et peu coûteux exécuté seulement sur les points les plus menacés rendrait les plus grands services en attendant le plan coté et le projet sérieux d'un service spécial dont la nécessité s'impose absolument⁵⁷. »

L'effort d'assainissement du milieu physique renforce la connotation négative des pratiques d'habitation des Africains. Leur ignorance des usages occidentaux en matière d'hygiène est rendue responsable de l'insalubrité, au même titre que la présence de marécages. Leurs manières de construire, de cuisiner, de laver, en fait, leur mode de vie, est présenté comme la raison principale du développement des épidémies.

Le projet de quartier réservé aux Européens, à l'écart de la ville africaine, s'inscrit dans cette optique. La zone choisie dépend du roi, aussi est-il facile d'opérer un transfert de souveraineté. Quant aux quelques Africains qui y résident, il leur est vivement conseillé de déménager. Le palais du gouverneur et les bâtiments coloniaux avoisinants sont élevés sur le site du village de Oue-

lindah, déplacé à cette occasion plus à l'ouest. La faible densité d'habitations rend ce départ peu problématique ; il ne semble pas que les habitants s'y soient opposés avec vigueur. L'administration proposa aux « déguerpis » influents d'autres terrains équivalents et surtout un titre d'occupation officiel les protégeant contre de nouvelles mesures d'expulsion.

La réorganisation spatiale de la ville n'est pas sans susciter de nouvelles difficultés. Les larges emprises privées de l'administration et des maisons de commerces coupent la circulation dans certaines zones, notamment à proximité de la lagune. Les plaintes des habitants, habitués à circuler selon certains cheminements, sont nombreuses et sont parfois reprises par des commerçants qui perdent leur accès direct à la lagune.

Le réseau de voirie qui se limite encore à des passages étroits et à quelques sentiers plus ou moins élargis doit être modifié pour faciliter la circulation des hommes et des marchandises et pour protéger la ville des risques d'incendie, fréquents à cette époque en raison des couvertures en chaume des habitations. Celui de 1905, qui détruit une partie du palais royal et plus de 500 maisons, est invoqué pour justifier le percement de voies. Les rues rectilignes et larges d'au moins dix mètres feront fonction de pare-feu dans des quartiers où il est aussi possible d'imposer aux habitants de nouvelles pratiques constructives, telle que l'utilisation de la tôle pour les toitures.

Le géomètre du service des Travaux publics, chargé de cette tâche, définit le tracé et l'emprise des nouvelles rues (plan de 1904). Le travail est facile à l'ouest de la ville où les maisons sont peu nombreuses. Des rues bordées d'arbres, notamment des manguiers, sont prévues pour relier les appontements aux constructions et doivent être coupées par des voies perpendiculaires. Le projet est en revanche plus ardu dans la cité africaine où les rues sont étroites et tortueuses et où le tracé de voies rectilignes nécessite la destruction d'habitations. Les premières rues réalisées permettent d'accéder aux maisons de commerce le long de la lagune (rues Doumergue et Dodds) ou les coupent perpendiculairement (Victor Ballot,

56. Archives nationales du Bénin, dossier non classé.

57. *Ibid.*

Lyotard et Régis). Les plans d'alignement des constructions restent alors peu respectés.

L'administration hésite à intervenir dans la vieille ville craignant les réactions de la population, mais aussi en raison du coût d'une telle opération. Certains souhaitent laisser à elle-même cette partie de la ville en espérant qu'elle sera peu à peu abandonnée, d'autres veulent intervenir immédiatement pour ordonnancer l'espace. Tous se rejoignent dans le désir de voir disparaître à court ou à long terme ces quartiers ; seules les méthodes imaginées diffèrent.

« La ville de Porto-Novo comporte une série d'agglomérations aérées... La plupart des maisons, elles-mêmes bâties en terre de barre, sont à demi démolies et présentent soit pour la santé, soit pour la sécurité publique un danger permanent. Il convient donc d'effectuer de larges percées à travers la ville pour assainir, rendre la circulation plus facile et permettre à des constructions plus confortables de s'édifier. Déjà une large avenue a été tracée de l'usine électrique pour aller jusqu'à la Tata d'Adjiki mais aucun acte réglementaire n'est encore intervenu régularisant le travail » (lettre d'un fonctionnaire en 1910 ⁵⁸).

D'autres projets plus ambitieux sont conçus pour réduire l'insalubrité. En 1909, le géomètre du gouvernement établit un projet d'égouts ; un autre projet le complète en 1914 mais tous deux ne seront pas réalisés, notamment pour des raisons techniques. Il est difficile de creuser des tranchées dans le sol marécageux et meuble bordant la lagune. En 1910, un projet prévoit l'éclairage des principales rues et un réseau d'adduction d'électricité, mais les moyens manquent et, après plusieurs années, seuls quelques bâtiments publics sont équipés. Il faudra des dizaines d'années pour qu'un réseau soit mis en place et que quelques rues soient éclairées.

A cette époque débute aussi la construction du chemin de fer Porto-Novo-Sakété, dont le tracé longe à Porto-Novo la lagune et se poursuit en une vaste courbe pour contourner les fortes pentes. Certains Porto-Noviens s'insurgent contre les expropriations provoquées et quelques indemnités sont alors versées, lorsque le sol était auparavant

cultivé. Quant aux propriétaires de maisons installées sur le parcours du train, des terrains leur sont proposés en échange de leur départ.

Les importants travaux de remblais nécessaires pour la construction de la voie en bordure de la lagune sont réalisés par la main-d'œuvre africaine réquisitionnée par l'administration. Le statut de l'indigénat oblige les Africains à effectuer des corvées pour le compte de l'Etat. Les condamnés de droit commun sont employés pour ce type de travaux, mais aussi pour l'entretien des espaces publics. La gratuité de la main-d'œuvre permet de réaliser à bas prix les travaux d'infrastructures dans la colonie (chemin de fer, route) ; seul le matériel et les cadres sont facturés.

Le « tramway Porto-Novo-Sakété » est finalement inauguré en 1907. Un projet de quai le long de la lagune est envisagé pour faciliter le transbordement des marchandises et pour améliorer la salubrité de la ville, mais l'importance des travaux et les difficultés techniques conduisent à son abandon. L'administration centrale de l'A.O.F., sollicitée pour le financement, préfère investir à Cotonou, qui lui semble avoir plus d'avenir en raison de sa situation côtière ⁵⁹. Ne sont construits que des appontements en bois ou en métal et des « boaty » (tranchées creusées dans le sol marécageux).

Les équipements

Aux travaux d'infrastructures s'ajoutent d'autres opérations visant à équiper la ville. L'hôpital construit à la fin du XIX^e siècle, initialement réservé aux militaires, est agrandi et reçoit une vocation plus large. Son plan et la forme des bâtiments rappellent l'architecture des casernes. De nouvelles écoles sont construites dans la ville. En 1913 est inaugurée l'école primaire supérieure Victor Ballot. Enfin, plusieurs dizaines de bâtiments administratifs sont élevés dans le nouveau quartier « blanc ».

En matière économique, les investissements urbains reposent essentiellement sur la création de réseaux (chemin de fer, routes, ponts...) et sur une réorganisation de la distribution des pro-

58. Archives nationales du Bénin, dossier non classé, lettre du 3 septembre 1910.

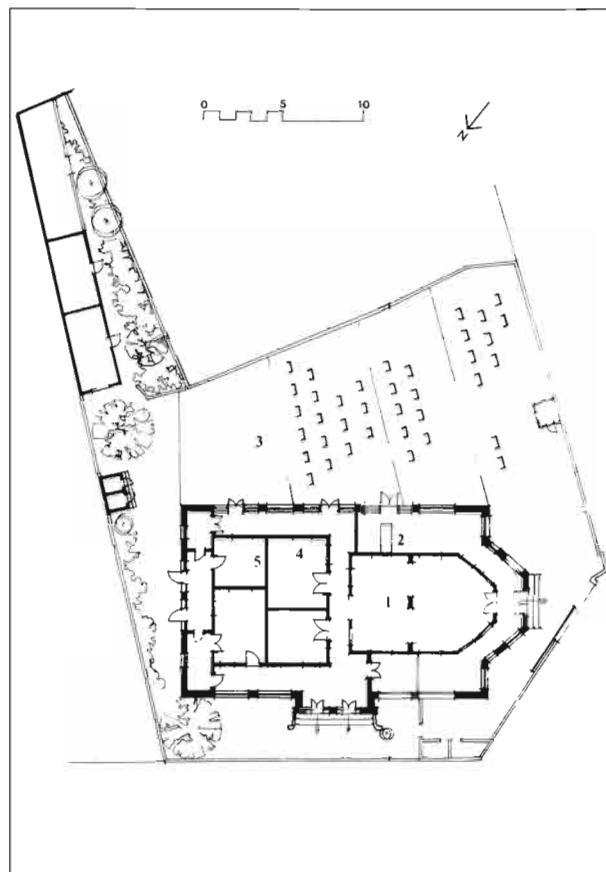
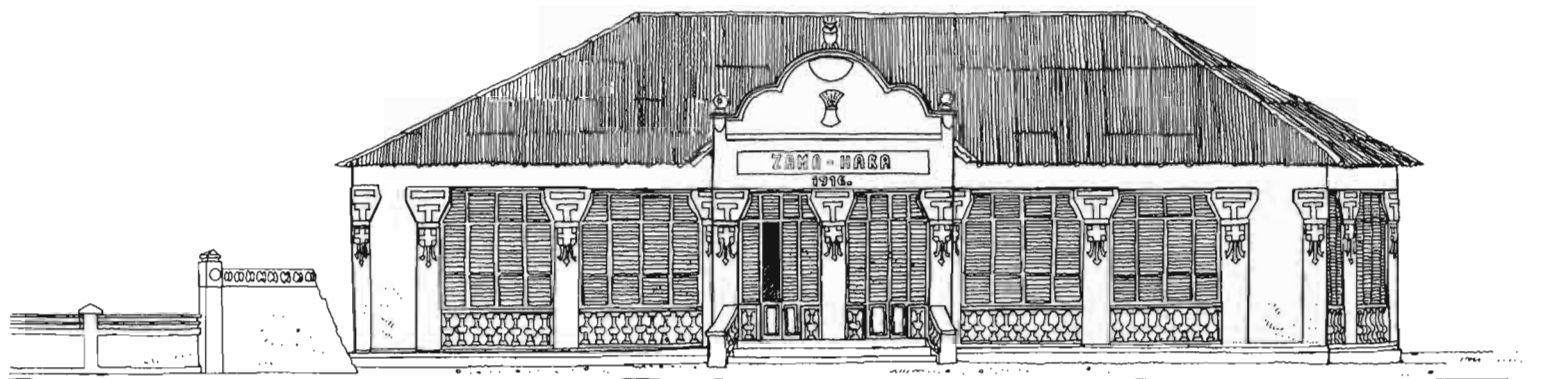
59. *Ibid.*

L'hôpital de Porto-Novo.

Commencé à la fin du XIX^e siècle, l'hôpital est un des premiers édifices publics de la ville. A cette époque les épidémies de fièvre jaune font

toujours des ravages. Cet équipement sert alors à enfermer les malades européens afin de limiter les risques de contagion au sein de cette population.

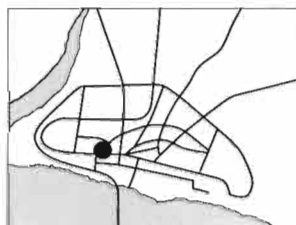




Edifice en bordure de la grande place.

Construit au début du siècle, ce bâtiment abrita un temps l'Institut français d'Afrique noire avant de se transformer en foyer de jeunes. Il a conservé ses décorations d'origine.

1. Galerie — 2. Bar — 3. Scène
— 4. Bureau — 5. Chambre.



duits en ville, désormais concentrée dans quelques marchés. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les activités économiques sont réparties en deux pôles, l'ancien marché à proximité du palais et un autre marché, initialement destiné au commerce des esclaves. Ce dernier, situé aujourd'hui près de la grande mosquée, devient rapidement le plus important et accueille les vendeurs d'huile de palme et de produits agricoles à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les commerçants se regroupent selon leur activité dans certaines zones et installent leurs étals à même le sol, en se protégeant parfois du soleil et de la pluie par un auvent en bois et en paille. L'organisation spatiale des marchés ne semblent pas obéir à des règles précises. Tout au plus peut-on remarquer des espaces réservés à la vente des plantes médicinales, des légumes, des poteries, de la ferronnerie, de l'habillement...

Le déplacement des activités vers le grand marché, en raison de la proximité des maisons de commerce afro-brésiliennes et libanaises souligne une fois encore l'effritement de l'ordre « traditionnel ». Si le premier marché recevait de nombreuses cérémonies et fêtes (le roi faisait annoncer ses décisions), le nouveau marché, en revanche, accueille essentiellement des activités économiques. Ce déplacement, décidé par l'administration au début du XX^e siècle, est accompagné de la mise en place d'auvents fixes pour les commerçants et conduit à la suppression du marché du palais. En 1945, l'administration fait construire un nouveau marché à proximité de la ville coloniale qui sera appelé « Ahouangbo », c'est-à-dire « la fin de la guerre », pour commémorer la fin de la guerre mondiale où de nombreux « Dahoméens » ont combattu.

Ces marchés ont une activité quotidienne tout en étant plus animés tous les quatre jours, voire tous les deux jours, conformément au cycle des marchés dans les mondes adja ou yoruba. A ces places s'ajoutent dans les quartiers de petits marchés installés sur des placettes, ou dans des rues, où sont vendus des produits et des aliments d'usage quotidien.



Le grand marché de Porto-Novo.

Situé à l'emplacement de l'ancien marché des esclaves, il marque le centre économique de la vieille cité. L'administration fit construire quelques hangars fermés qui ne permettent d'accueillir qu'une petite partie des commerçants.



A la suite de toutes ces opérations d'aménagement, un nouveau paysage urbain se crée. Une ville à « l'européenne » se dessine à l'ouest, limitée par la voie de chemin de fer et par l'axe menant du pont sur la lagune à la cathédrale. Peu construite et peu peuplée, elle est de fait un quartier réservé et souligne le caractère élitiste de l'intervention coloniale. Les fonctions commerciales restent concentrées dans l'ancienne cité, le long de la lagune, autour du marché et dans certaines rues menant aux routes en direction du Nigéria. Cette partie de la ville accueille les nouveaux migrants et se densifie. Elle ne fait toutefois pas l'objet d'opérations d'aménagement marquantes, exceptée la percée de quelques rues.

Le bord de la lagune demeure le cœur économique de la ville jusqu'à la construction du pont. Outre les nombreuses pirogues qui chargent et déchargent au bout des wharfs de fortune montés par les commerçants, les berges accueillent de nombreuses activités : ateliers de construction de bateaux, stockage de produits divers, petits marchés, vendeurs ambulants...

Les limites d'une pratique

Les interventions en matière d'urbanisme et d'habitat à Porto-Novo restent limitées. De nombreux projets sont abandonnés ou partiellement exécutés. Les raisons sont multiples : l'administration a peu de moyens et peu de personnel pour concevoir et réaliser ces projets. La crise de paludisme de l'unique géomètre suffit pour arrêter un projet ou un chantier ! En outre, lorsque le projet commence à être exécuté, les responsables réalisent souvent l'impossibilité de le mettre en œuvre correctement. Les chantiers sont parfois arrêtés plusieurs mois, voire plusieurs années, quand ils ne sont pas purement et simplement abandonnés.

Cette pratique ne bouleverse pas les fonctionnaires coloniaux qui, généralement, ne demeurent dans cette lointaine colonie qu'un an ou deux, en espérant une affectation dans une ville plus confortable et plus salubre. Ne sont réellement concernés que les habitants permanents de Porto-Novo, exclus pour la plupart des lieux de décision.

Seuls quelques commerçants peuvent exprimer leur point de vue au sein de la commission municipale de la commune dont les ressources propres, extrêmement faibles, ne permettent pas de financer des opérations d'envergure. L'urbanisme relève de la responsabilité du Gouvernement général de l'A.O.F. et non de la colonie. Celui-ci installé à Dakar ne se soucie guère d'un pays excentré où ne demeurent que quelques dizaines de fonctionnaires coloniaux.

A ces causes, liées à l'organisation centralisatrice coloniale et au mode de fonctionnement d'une administration qui n'écoute qu'elle-même, s'ajoute un désintérêt général pour l'urbanisme. Ce domaine est le cadet des préoccupations des bureaucrates, comme des citoyens de petites villes en général, habitués à vivre sans qu'une autorité extérieure n'intervienne dans l'aménagement de l'espace, et ne bénéficiant pas de toute façon des interventions réalisées.

En dehors d'opérations visant principalement à faciliter la circulation des marchandises, le développement de la ville est laissé le plus souvent à l'initiative des habitants qui étendent leurs habitations sans se soucier des réglementations coloniales. Autour des concessions s'en greffent d'autres qui composent progressivement un nouveau quartier, où l'on circule par d'étroites ruelles. Aucune opération de lotissement pour accueillir les nouveaux arrivants n'est alors conçue. L'intervention sur l'espace reste un urbanisme de voirie et rend compte en cela des préoccupations essentiellement économiques de l'administration. Celle-ci ne cherche pas à comprendre l'organisation de l'espace dans la vieille cité et se contente de repérer les noms des quartiers, de délimiter arbitrairement des zones, des arrondissements, qui ne recouvrent pas les anciennes unités politiques et territoriales. Cette délimitation a pour objet essentiel de faciliter la collecte des impôts.

L'effort en matière de construction ne suffit pas pour recevoir l'ensemble du personnel et des activités administratives. Des maisons continuent d'être louées à des particuliers. Certains commerçants notamment afro-brésiliens investissent dans la construction de bâtiments destinés aux agents

de l'administration ; leur connaissance des modes d'habitation et de construction des Européens leur permet de répondre facilement à la demande. Des maisons sont édifiées sur les terrains de ces commerçants, notamment autour du marché et à proximité des zones où l'administration s'installe.

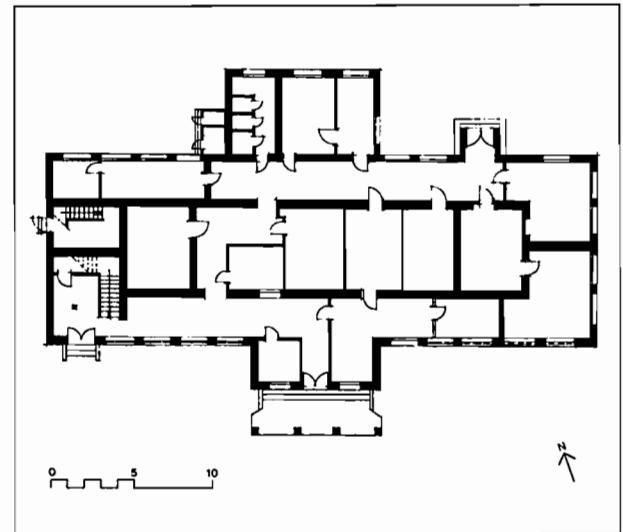
Entre 1910 et 1930 est effectué l'essentiel des travaux urbanistiques et des réalisations architecturales dans l'espace urbain d'alors, qui constitue aujourd'hui le centre de Porto-Novo. Le caractère sectoriel des interventions provoque souvent un gaspillage, par la nécessité de composer pour chaque opération de nouveaux documents techniques, parfois en contradiction avec de récentes réalisations.

Paradoxalement, cette démarche plus chaotique que pragmatique évite d'imprimer à la ville le caractère si monotone de l'espace en damier, tel qu'il apparaît dans la quasi totalité des villes coloniales. Certaines rues rectilignes des quartiers de l'ouest de la ville s'achèvent en petits sentiers sinueux ou finissent en cul-de-sac, arrêtées par le domaine privé d'une maison de commerce ou d'un logement. Ce type d'« accident », ainsi que le tissu dense et composite de l'ancienne cité, ne correspondent pas sans doute à l'image idéale de l'espace colonial, tel qu'il est imaginé par les militaires qui rêvent de construire une ville comme un camp. De fait, tous ces éléments disparates, ces erreurs urbanistiques d'alors, constituent non seulement un élément essentiel du charme de la ville, mais ont aussi évité la destruction systématique d'autres formes urbaines et des témoignages physiques d'une histoire et d'une société.



*Bâtiment administratif
dans le quartier Oganla.*

Construit dans les années 1910 à proximité de la grande place, il comporte des éléments décoratifs néo-classiques (fronton, balustrades...).



Habitation dégradée.

Le départ de nombreux négociants vers Cotonou entraîne la dégradation des maisons abandonnées par ses occupants originels.



Le déclin de la cité

A partir de 1930, l'essor économique de Porto-Novo se ralentit considérablement, de nombreux commerçants émigrent vers Cotonou ; les bénéfices du négoce ne sont plus réinvestis dans la construction de bâtiments qui risquent de ne pas être vendus ou loués. Quant aux investissements urbanistiques, ils diminuent aussi, d'autant que la crise économique en Europe réduit la part consacrée par les puissances colonisatrices à l'Outre-Mer, particulièrement aux colonies les moins rentables. Néanmoins, Porto-Novo, grâce à son statut de capitale, bénéficie de quelques nouveaux équipements, en grande partie financés par des acteurs privés, comme la grande mosquée ou la cathédrale.

Cette période de stagnation, voire de régression économique, dans certains secteurs, n'empêche pas la population d'augmenter ; elle compte vers 1940 environ 30 000 personnes. Le recensement de 1950 l'évalue à 33 000 personnes, auxquelles doivent être ajoutés les « flottants », environ 7 000 personnes⁶⁰. Le taux d'accroissement diminue en raison de la concurrence de Cotonou et de l'émigration d'habitants, attirés par le développement économique de Dakar ou Abidjan, ou réquisitionnés par l'administration pour aller travailler dans les autres colonies. En outre, pendant la Seconde Guerre mondiale le départ de nombreux citoyens pour éviter la conscription provoque une baisse de la population ; ils ne reviendront pas nécessairement à Porto-Novo. Les Africains sont majoritairement goun, puis yoruba. Les proportions (2/3-1/3) ne changent guère au cours du XX^e siècle. Quant aux Européens, ils restent peu nombreux et demeurent peu de temps dans la ville : 110 en 1940, 244 en 1946⁶¹.

Vers 1940, la ville dépasse au nord en de nombreux points l'ancien fossé d'enceinte partiellement comblé et transformé en boulevard circulaire. Les quartiers centraux se sont densifiés particulièrement à proximité du marché et le long de la voie les reliant au quartier européen. L'ensemble du domaine de la vieille ville (délimité par le fossé d'enceinte) n'est pas encore totalement

bâti. En outre les bords de la lagune perdent leur animation. Certains entrepôts sont abandonnés par leurs propriétaires qui les vendent à bas prix à des commerçants locaux, lesquels les transforment en ateliers ou en habitations. Cette époque est marquée par la réalisation du pont sur la lagune, terminé en 1938, qui assure enfin la liaison routière et ferroviaire avec Cotonou, mais qui consacre aussi le déclin de Porto-Novo.

Après la Seconde Guerre mondiale, Porto-Novo bénéficie de crédits d'équipement dans le cadre des Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social, les F.I.D.E.S. En outre, une loi de 1946 qui organise l'urbanisme dans les colonies françaises prévoit la réalisation de plans directeurs dans les principales villes. Porto-Novo, au même titre que les autres chefs-lieux des colonies, doit en bénéficier⁶².

L'ébauche d'un nouveau boulevard circulaire est tracée ainsi que de nouvelles rues, principalement au nord de la zone où résident les Européens. Plutôt que de penser le développement de l'ensemble de la cité, et donc des vieux quartiers, les autorités locales préfèrent continuer à intervenir ponctuellement. Le plan directeur dessiné par Calsat en 1952 ne sera jamais appliqué.

Les crédits F.I.D.E.S. et ceux de la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer financent aussi l'exécution de réseaux urbains. Une station de pompage permet d'établir un réseau d'eau potable ; un collecteur des eaux de pluies est construit entre le marché et la lagune en 1951 ; quelques égouts à ciel ouvert sont creusés ; enfin un projet d'assainissement de quartiers régulièrement inondés à la saison des pluies est dessiné et une première tranche est exécutée vers 1955 dans le quartier « Dégue Gare ».

En 1952, 15 000 m² de bitumage de rues sont réalisés ; de même, en 1955 avec notamment des rues de l'hôpital, Ballat, Régis, Lyotard, Ponty, Dodds, Doumergue, pour la majorité situées à proximité d'édifices coloniaux⁶³. Quelques ruelles des vieux quartiers sont cimentées. L'éclairage public est amélioré le long de quelques voies.

Cette même année sont achevés les premiers bâtiments du grand lycée de la colonie, l'actuel

60. Brasseur, P., *op. cit.*

61. *Ibid.*

62. Sinou, A., / Sternadel, J., / Poinçot, J., *Inventaire des politiques et des opérations d'urbanisme et d'habitat en Afrique noire avant 1960*, Paris, Agence Coopération et Aménagement, 1984.

63. Agondanou, J.P., *Porto-Novo, ville d'hier et d'avenir*, Porto-Novo, Imprimerie Rapidex, 1972.



Le lycée Béhanzin.

La statut de capitale que conserve Porto-Novo se traduit par la construction d'équipements publics, comme ce lycée édifié dans les années 1950 au nord de la ville, même lorsque celle-ci décline économiquement.

lycée Béhanzin. Enfin en 1955, un ensemble de logements est construit en bordure du boulevard circulaire. Ces habitations sont financées à 50 % par les futurs acquéreurs, généralement des employés de l'administration, et à 50 % par l'Office des Habitations Economiques de la colonie.

En grande majorité les travaux d'aménagement sont entrepris dans la partie ouest de la ville. Ils accentuent le clivage entre l'ancienne cité et la zone européenne dont les paysages se différencient de plus en plus avec le temps. D'un côté les maisons se densifient, les nuisances augmentent, la voirie est laissée à elle-même ; de l'autre, les rues se goudronnent, les arbres grandissent, les villas trônent au milieu de larges parcelles transformées en jardins. Cette opposition renforce la connotation négative attribuée aux vieux quartiers, que reprennent à leur compte certains Africains, et qui influera sur le processus de délabrement de cette partie de la ville.

Il reste que Porto-Novo a acquis grâce au régime colonial une place qu'elle n'avait jamais possédée auparavant. D'un statut de « principauté », la ville devient un chef-lieu de colonie et concentre au début du xx^e siècle l'ensemble des fonctions administratives et politiques, tout en conservant un rôle économique déterminant. Si le développement de Cotonou entraîne le départ de certaines activités, Porto-Novo demeure, pendant toute l'ère coloniale, la capitale politique et intellectuelle du pays.

Chapitre 5

Les modèles importés

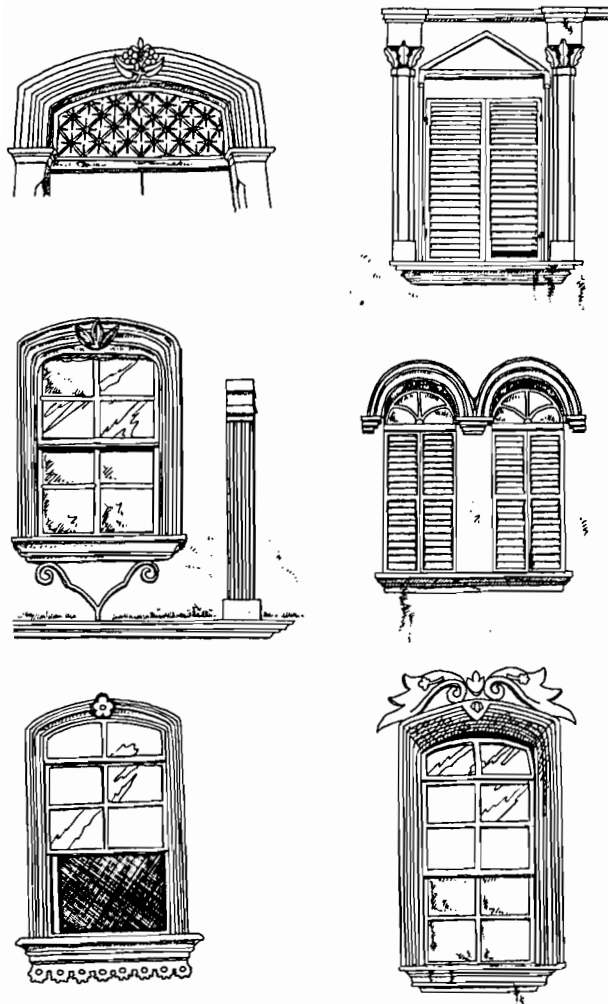
Les relations de Porto-Novo avec l'Amérique latine et l'Europe modifient l'organisation de la ville d'un point de vue urbanistique, mais aussi d'un point de vue architectural.

Les maisons brésiliennes

Cette architecture a été principalement diffusée par les anciens esclaves, revenus du Brésil à partir du XIX^e siècle, qui ont reproduit en Afrique certaines pratiques constructives de leurs anciens maîtres. Ce style remarquable dans les comptoirs depuis Lomé jusqu'à Lagos est parfois aussi qualifié de portugais : dès le XVIII^e siècle, quelques commerçants portugais se fixent en effet dans des comptoirs. S'ils ont pu édifier des maisons semblables à celles de la bourgeoisie et de l'aristocratie de leur pays, il n'en demeure pas moins que cette architecture ne s'est réellement développée qu'avec le retour des esclaves du Brésil ⁶⁴.

Les Afro-Brésiliens cherchent en Afrique à s'identifier aux Européens et constituent, grâce au commerce et à l'appui des colons, un groupe privilégié. En outre, ils maîtrisent les métiers de la construction appris au Brésil — charpenterie, maçonnerie, ébénisterie... — et créent localement de petites entreprises.

64. Carneiro da Cumba, M.,
*From slave quarters to town
houses*, São Paulo, Livraria
Nobel, 1985.



Eléments décoratifs et influence brésilienne.

Leurs habitations se distinguent radicalement de celles des autochtones. Les maisons, souvent à étages, sont composées à chaque niveau de plusieurs pièces accolées les unes aux autres et parfois entourées de galeries. Les enfilades de pièces et les ouvertures qui concordent ouvrent des perspectives visuelles qui s'achèvent souvent sur les murailles de terre d'une concession voisine.

Ces bâtiments sont construits en briques de terre cuite et sont recouverts d'un toit en tôle à quatre pentes, supporté par une charpente en bois. Le mobilier lui aussi se réfère aux traditions européennes : tables, buffets, lits et armoires, réalisés sur place ou importés de France. Ces édifices dans leur mode d'organisation et dans leurs formes sont à rapprocher des maisons de maîtres des exploitations agricoles du Portugal, que les colons reproduisent au Brésil (ils se réfèrent notamment à l'architecture des villas seigneuriales de la région de Lisbonne construites au XVII^e et au XVIII^e siècles).

La dimension « brésilienne » se remarque dans la configuration spatiale des édifices ainsi que dans l'emploi de couleurs vives pour les crépis. La décoration d'inspiration baroque est particulièrement développée. Les façades sont accusées par des colonnades souvent surmontées de chapiteaux corinthiens et par des porches monumentaux aux formes courbes. Des moulures entourent les portes et les fenêtres et certaines vérandas sont closes par des panneaux de bois. En outre, des jalousies ouvragées ferment les fenêtres et permettent depuis l'intérieur d'observer le spectacle de la rue.

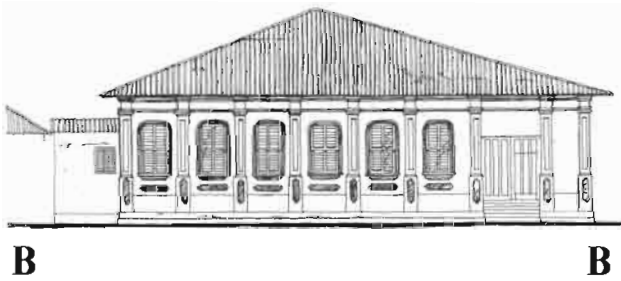
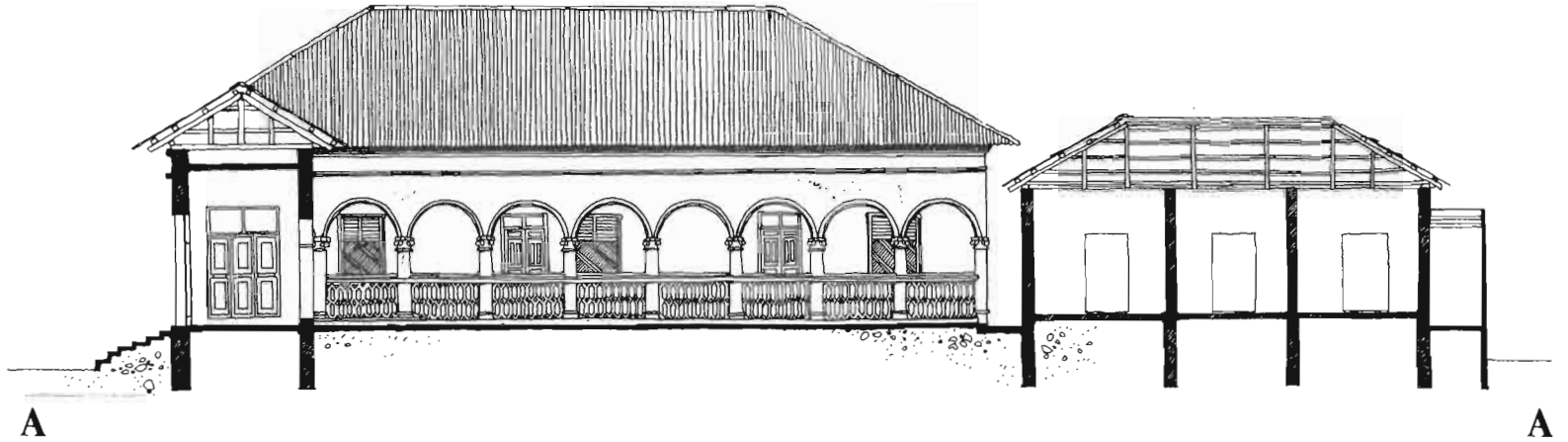
Ces figures stylistiques, remarquables au Portugal, ont été particulièrement employées dans l'architecture des bâtiments de prestige de l'ancienne capitale du Brésil, San Salvador de Bahia, où furent envoyés de nombreux esclaves africains. Elles renforcent la composition géométrique des édifices. Les murs rectilignes et réguliers se rencontrent perpendiculairement tandis que les pentes des toits se croisent à 30°. Ce paysage contraste avec les volumes massifs et ventrus des maisons en terre et avec les toits en paille aux pentes aiguës.



*Deux maisons dans la
vieille cité.*

Le style brésilien se traduit ici
dans l'encadrement des fenêtres
en stuc et dans la galerie à
arcades.

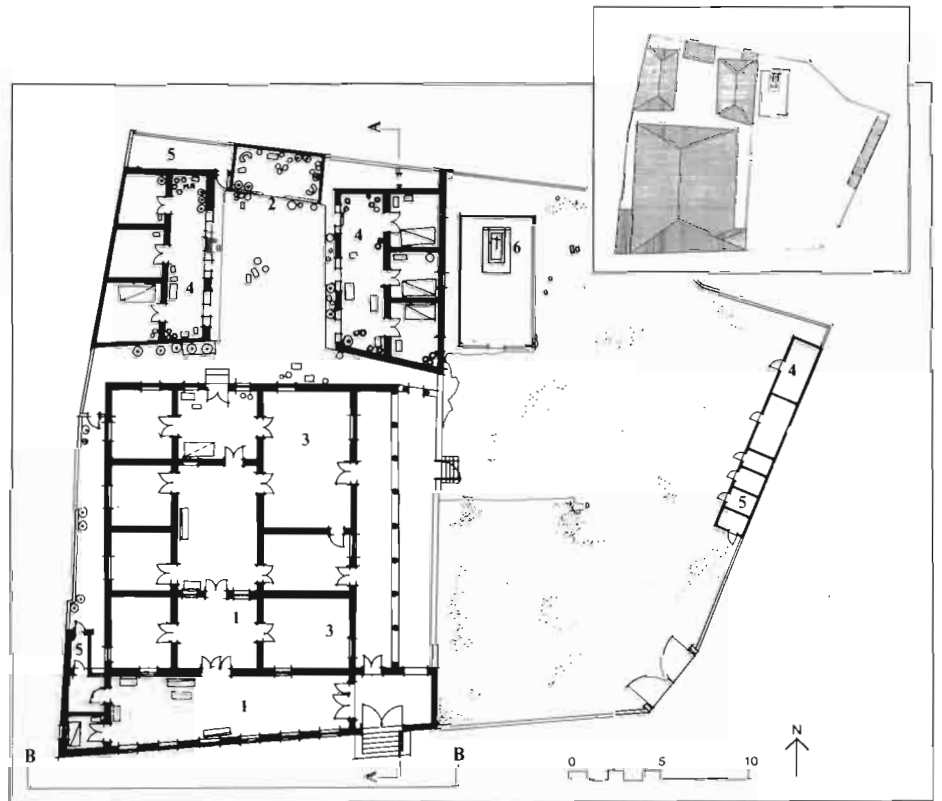




*Maison d'un riche
commerçant afro-brésilien.*

Le corps central renvoie dans le plan comme dans la décoration au style de la ville brésilienne. En revanche plusieurs bâtiments ont été rajoutés à l'arrière autour d'un espace central ouvert, recomposant l'ambiance de l'habitat africain.

1. Salon — 2. Cuisine —
3. Chambre — 4. Magasin —
5. Toilettes — 6. Tombe.



Ces constructions témoignent du pouvoir des Afro-Brésiliens qui investissent dans une habitation de prestige. Leur période de splendeur dans les comptoirs côtiers se situe à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, lorsqu'ils contrôlent le commerce et sont indispensables aux colons. Ils édifient à Porto-Novo de nombreux bâtiments à proximité du marché et de la mission catholique. Les Européens, à la recherche de logements, les louent et les Africains fortunés les achètent. Au début du siècle, habiter dans une maison brésilienne est un signe de réussite sociale.

À partir des années trente, les Afro-Brésiliens, concurrencés en amont par les colons et en aval par les Libanais et les Yoruba, sont progressivement écartés des réseaux économiques et politiques. Nombre d'entre eux émigrent. Ouidah, leur première base en Afrique, se vide. À Porto-Novo, leurs maisons demeurent mais ne sont plus habitées que par les moins fortunés qui n'ont plus les moyens de les entretenir. De nouveaux modèles architecturaux apparaissent, importés par les Européens. En 1960, la villa brésilienne est, comme le disent les Béninois, une « vieillerie ».

Les maisons de commerce

Les commerçants européens installés à Porto-Novo firent édifier de vastes entrepôts dans la ville pour stocker les marchandises (fûts d'huile de palme, etc.). Ils demandèrent au roi ou à des particuliers des terrains à proximité de la lagune et les obtinrent facilement en raison de l'enrichissement qu'ils apportaient à la ville. Les sols étant trop marécageux, ils ne purent faire construire, comme dans les autres comptoirs, les bâtiments à même la rive et s'installèrent en retrait sur des sols plus stables et non inondables. Plus tard, ils relièrent les maisons aux rives par des rails afin de faciliter le transbordement des marchandises. Cette voie aboutissait à des wharfs ou à des « Boaty », petits canaux creusés dans le sol où pouvaient pénétrer les pirogues et les chalands. Les emprises foncières des maisons de commerce

*Maison de commerce
édifiée par les Européens.*

Cette entrepôt du début du
siècle a perdu sa fonction
première et sert aujourd'hui
d'école.





L'ancienne imprimerie du gouvernement.

L'habillage en panneaux de bois de la véranda se retrouve dans d'autres édifices coloniaux comme par exemple à Grand Bassam en Côte d'Ivoire.



occupaient plusieurs centaines de mètres carrés et étaient généralement closes par un mur ; elles constituaient elles aussi des « concessions ».

Les maisons de commerce étaient disposées le long de la lagune, excepté à proximité des quartiers Akron et Gbekon où le sol restait la propriété des Africains. Les négociants recherchaient des sites pratiques pour la circulation des hommes et des marchandises et non le regroupement dans un quartier réservé. Ils édifièrent des entrepôts aux volumes massifs, souvent dotés d'un étage. Les espaces d'habitation étaient peu importants, une partie du personnel résidant dans d'autres quartiers.

Ces bâtiments, comme dans les autres comptoirs, ne présentaient pas pour la plupart de qualités architecturales particulières, qu'ils appartiennent à des sociétés anglaises, françaises ou allemandes. Ils étaient construits en briques cuites ou en pierres provenant de la région de Sakété ; des structures métalliques ou en bois supportaient les planchers et les toits de tôle. Seuls quelques commerçants afro-brésiliens imprimèrent parfois un style plus exubérant à ces édifices austères, en ajoutant sur les façades quelques motifs décoratifs.

Ces édifices ont commencé à être désertés dès le début du ^{xx}e siècle avec le départ de leurs occupants vers Cotonou, le nouveau centre commercial de la colonie. Les volumes massifs ne s'accordant guère avec les types d'habitation de la région, ces bâtiments ont souvent été laissés à l'abandon.

Les bâtiments publics

Destinés à recevoir les services de l'administration, ces bâtiments ne furent pas tous construits par le service des Travaux Publics. L'édification d'une construction selon les normes coloniales s'avérant particulièrement coûteuse, l'administration se limita à en bâtir quelques-uns et loua à des particuliers des maisons transformées à peu de frais en logement ou en bureaux.

Jusqu'au début du ^{xx}e siècle, l'administration pare au plus pressé et fait édifier des casernes

*Maison de commerçant
afro-brésilien.*



pour les troupes, puis quelques maisons pour loger les officiers. Avec le développement de la colonie, un effort est réalisé : le palais du gouverneur est achevé vers 1905. Dans les deux décennies suivantes sont construits les principaux bâtiments publics : poste, tribunal, trésor, école, douane...

Les principes de l'architecture coloniale, inventés par les militaires et les hygiénistes à la fin du XIX^e siècle, et déjà en vigueur aux Antilles et dans la colonie du Sénégal, sont naturellement appliqués à ces édifices, logements ou bureaux. Les bâtiments en briques cuites ou en pierres, sont composés d'une série de pièces alignées, de tailles identiques, ouvrant des deux côtés sur une véranda entourant l'édifice. Un étage, semblable au rez-de-chaussée, est parfois élevé et accueille souvent le logement du chef de service.

De nombreux bâtiments sont de ce fait rigoureusement identiques ; ils sont élevés en fonction de plans types, destinés à l'ensemble des colonies, et produisent un paysage souvent monotone. Aussi certains constructeurs ont tenté de les particulariser en ajoutant des figures architecturales originales. A Porto-Novo on remarque la présence, en avant d'une façade, d'une pièce supplémentaire en rez-de-chaussée surmontée d'une terrasse, de forme semi-circulaire qui rompt l'alignement. Par ailleurs un effort est réalisé pour mettre en valeur les différents pans de toiture. Plus anecdotique est le style néo-classique que certains dessinateurs tentent d'imprimer par l'ajout de balustrades « grand siècle », de frises et de frontons.

Ces tentatives plus ou moins réussies, plus ou moins décoratives, diversifient le paysage architectural des quartiers « blancs », tout en respectant les principes contraignants d'une architecture climatique et hygiéniste. De plus, ce paysage est régulièrement modifié grâce aux nombreuses plantations d'espèces arborées diverses qui masquent progressivement les façades. Après une dizaine d'années, les masses des feuillages et des plantes grasses ne laissent échapper au passant dans la rue que quelques rares pans de toiture et couvrent les bruits de la maisonnette.

La véranda est une figure centrale de l'architecture coloniale en Afrique noire entre 1870 et

1930. Elle entoure la quasi-totalité des bâtiments publics et apporte une protection contre la chaleur. Les murs des pièces habitées ne sont pas exposés directement au soleil. En outre, elle renforce la ventilation naturelle créée par les doubles ouvertures des pièces. A partir des années quarante, elle disparaît, car trop coûteuse et « mangeuse d'espaces inutiles ». A cette époque, le travail obligatoire a été supprimé et les climatiseurs sont apparus.

Les édifices publics rappellent alors le plus souvent l'architecture internationale, que l'on retrouve sous des formes rigoureusement identiques aussi bien en Europe qu'en Afrique. Seuls les climatiseurs installés au-dessous des fenêtres donnent une touche tropicale, remarquable dans d'autres continents aux mêmes latitudes.

La faiblesse des budgets locaux n'a jamais permis de supprimer la pratique de location de bâtiments privés. Aussi, pendant l'ère coloniale, sont construits des édifices de rapport selon des normes proches de celles des bâtiments coloniaux, afin qu'ils puissent être acceptés par l'administration coloniale. Ainsi se développe un secteur privé de la construction qui a comme modèle l'architecture coloniale, mais qui emprunte aussi à d'autres styles, notamment à celui des Afro-Brésiliens. Ces constructions, dont les plans sont quasi identiques à ceux des maisons coloniales, possèdent une architecture plus originale et cassent la monotonie provoquée par l'emploi systématique de catalogues officiels d'architecture publique. De plus, leur qualité décorative n'est pas sans toucher quelques édiles qui font appel à ces entrepreneurs pour bâtir certains édifices publics.

Tous les bâtiments sont disposés en fonction de règles esthétiques d'inspiration « classique » et sont pour la plupart alignés le long des rues. L'« urbanité », provoquée par la géométrie des tracés, est renforcée par la plantation régulière dans les rues d'arbres qui rappellent les allées bordées de platanes ou de maronniers. De la même façon que sont importés des modèles architecturaux, sont appliqués des règles esthétiques d'ordonnancement, qui visent à produire un paysage urbain proche, ou du moins semblable, à

celui de la métropole. L'aménagement de vastes places dans la ville (places Jean Bayol, du palais du gouverneur) s'inscrit dans cette logique ; elles sont les nouveaux lieux de représentation du pouvoir, où se déroulent les manifestations officielles, et offrent des espaces de « promenade » pour les citoyens « civilisés ».

Néanmoins cette urbanité est limitée par la crainte des concentrations humaines, « sources d'insalubrité ». Aussi, les édifices publics ne sont-ils pas juxtaposés, mais implantés dans de vastes parcelles transformées en jardins tropicaux. Le quartier administratif colonial de Porto-Novo renvoie plus aux cités-jardins, et s'oppose aux quartiers commerçants (rue Cyprien Fabre, avenue Doumergue) plus denses et plus animés.

L'habitation coloniale

Au début du ^{xx}e siècle, l'administration coloniale fait édifier pour son personnel des villas de fonction. Des bâtiments aux plans identiques sont construits selon les mêmes règles que pour les édifices publics. Les villas trônent au centre de parcelles qui doivent devenir des jardins d'agrément. D'abord composées de deux ou trois pièces principales, et destinées à des célibataires, elles s'agrandissent progressivement pour accueillir les familles de fonctionnaires qui, pendant longtemps, n'osaient s'aventurer sous les tropiques.

Elles deviennent alors une synthèse de prescriptions climatiques — les vérandas, la surélévation, la ventilation — et de fantasmes de confort bourgeois. La présence d'une domesticité importante se note dans la division de la villa, y compris au niveau des accès entre la partie noble, réservée au maître des lieux — les chambres, la pièce de réception, la salle de bains, le jardin — et la zone attribuée au personnel à l'arrière de la maison — cuisine, magasin, éventuellement chambre, toilettes particulières et cour de service. Cette « boyerie » (version exotique des « communs ») pouvait être aussi située dans des dépendances éloignées de la villa (au fond du jardin) et masquées par la végétation.



Intérieur d'une habitation.

L'influence brésilienne se traduit également dans l'aménagement : carrelages, faux plafonds en bois ouvragé et mobilier.

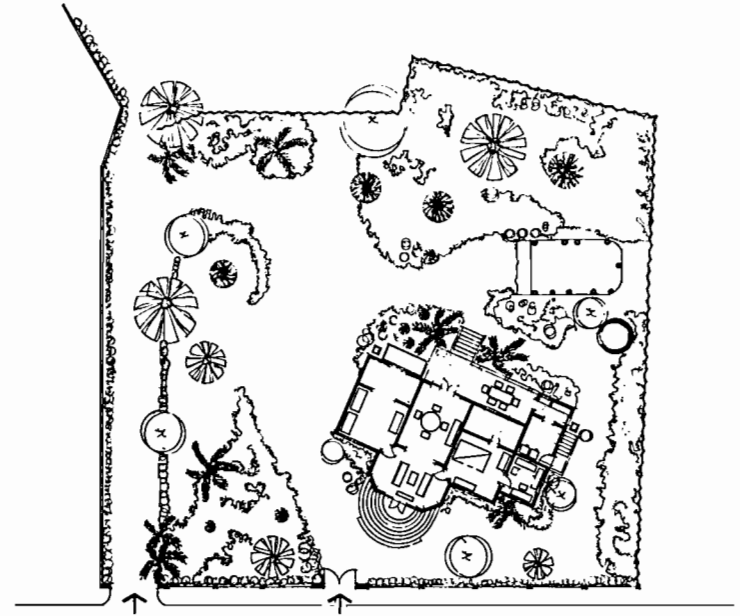


*Logement des employés
de l'administration
coloniale.*

Cette villa construite dans les années 1950 à l'ouest de la ville ne possède plus de véranda tout autour des pièces d'habitation. Elle reste néanmoins protégée du soleil par la végétation dense du jardin.

Ce type d'habitat s'avère coûteux et n'est réservé qu'aux fonctionnaires. Au fur et à mesure que cette population augmente, les villas perdent de leur splendeur, la véranda devient une terrasse. A partir des années 1940, la climatisation artificielle permet ici de réduire le volume des pièces et de supprimer certaines ouvertures. Après 1950, cette habitation perd son cachet colonial et rappelle souvent les pavillons de banlieue des cités françaises. Le personnel domestique réside alors systématiquement dans d'autres bâtiments, construits en matériaux locaux et donc moins onéreux, ou se loge au « quartier ».

Les Africains employés par l'administration ne bénéficient guère de cet effort en matière de logement. Ce n'est que dans les années cinquante qu'est réalisée à Porto-Novo une opération d'habitat destinée aux « évolués ». Une dizaine de villas aux plans et aux formes semblables sont construites le long du boulevard extérieur, à proximité du nouveau lycée, pour accueillir des fonctionnaires africains. Construits en parpaings, ces bâtiments sont en tout point identiques à ceux édifiés à la même époque dans d'autres colonies françaises d'Afrique noire par l'Office des Habitations Economiques, promoteur du projet. Plusieurs pièces groupées (une ou deux chambres, un séjour, une cuisine et une salle de bain) forment une masse compacte plantée sur une parcelle de 200 à 300 m². Une large arcade sur la façade recouvre partiellement une terrasse ouvrant sur un jardin. En fait, il s'agit d'une version simplifiée et moins coûteuse des villas pour Européens. Particulièrement inadapté aux pratiques sociales et culturelles, et demeurant relativement onéreux, ce type d'opération issu de l'idéologie pavillonnaire ne sera pas renouvelé dans la ville.

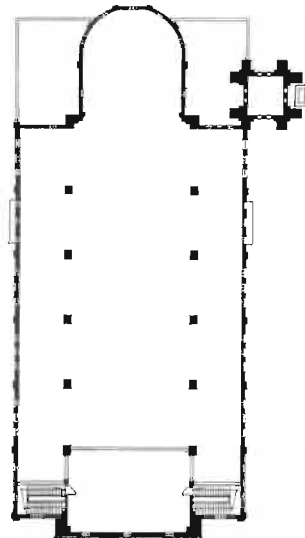


*Logement des employés
de l'administration
coloniale, plan.*



La cathédrale.

Construite dans les années 1940 elle est située à l'emplacement de l'ancienne mission et remplace une église de moindre taille bâtie par des Afro-Bréiliens.



Les édifices religieux

Ils sont particulièrement nombreux dans cette ville. La présence des yoruba, originaires de contrées anciennement islamisées, explique le développement des mosquées, et le rôle de chef-lieu de colonie justifie la construction d'importantes églises et de temples par les missionnaires.

Églises et temples

Les premiers missionnaires à Porto-Novo se contentent de faire monter avec « les moyens du bord » un local pour quelques fidèles. L'aide de l'administration et des congrégations religieuses à la fin du XIX^e siècle permettent de concevoir des projets plus ambitieux. Sur le site de la mission, une nouvelle église est construite toujours grâce à la compétence des artisans afro-brésiliens qui donnent à la façade un style baroque.

Les principaux temples, présents actuellement dans la ville, sont construits au début du XX^e siècle.

Les pasteurs font édifier « la cité de grâce » sur l'emplacement de leur premier établissement dans les vieux quartiers. Un peu plus tard, en 1924, ils font construire un imposant séminaire, aux vérandas majestueuses, dans un quartier plus excentré.

Les catholiques à la même époque projettent de bâtir une nouvelle église, plus imposante. Le projet prend forme en 1924, sous l'impulsion du révérend père Aupais, notamment lorsque les musulmans de la ville commencent le chantier de la grande mosquée. Les travaux démarrent l'année suivante et sont vite arrêtés, par manque de fonds. Finalement, l'église ne sera achevée qu'au début des années quarante et inaugurée en 1942. Les terrains alentour appartiennent à la mission. Elle y construit plusieurs bâtiments scolaires et en rétrocède une partie à l'administration.

La cathédrale tout en respectant les principes des églises chrétiennes (plan cruciforme, clocher...) ne possède ni style ni grande originalité architecturale. Le but recherché est simplement de produire un édifice dominant la ville par sa masse

La grande mosquée.

Construite dans les années 1930 elle est située à proximité du marché et s'inspire très directement des églises de la ville de San Salvador de Bahia au Brésil.





*Entrée d'une église
et façade du grand
temple protestant.*

et sa hauteur. Les quelques figures décoratives sont empruntées à un « vocabulaire » européen sans qu'apparaisse une volonté de s'inspirer d'un style précis. Le souci de ne plus se référer au style brésilien n'a pas suffi pour produire un genre nouveau.

De fait, la plupart des églises construites dans le pays et dans les colonies françaises d'Afrique noire n'offrent guère d'originalité architecturale. Les plus médiocres, souvent situées en brousse, ne se différencient de hangars que par les croix accolées aux murs.

Les mosquées

Les premières mosquées de Porto-Novo, élevées au XIX^e siècle, sont de petits bâtiments en terre couverts de paille qui se distinguent assez peu des habitations. Le minaret est absent et elles ne conservent des règles « classiques » des mosquées que l'orientation à l'est.

Les musulmans de la ville se scindent rapidement en deux groupes rivaux, les Afro-Brésiliens qui édifient des mosquées s'inspirant du style brésilien, et les Yoruba « de souche » qui construisent des mosquées en terre, sans fioriture ou décoration particulière.

Les conflits qui les opposent régulièrement se cristallisent au début du XX^e siècle sur le projet d'une nouvelle mosquée centrale, décidé pour plusieurs raisons. Les musulmans souhaitent un bâtiment plus vaste et plus grandiose et, à cette occasion, chaque groupe espère bien marquer sa suprématie. Par ailleurs, les commerçants se plaignent de l'emplacement de la première grande mosquée ; les appels à la prière réveillent les habitants des maisons de commerce Holt et Walkden, situées à proximité. Enfin, l'administration envisage de faire passer sur ce site une nouvelle voie.

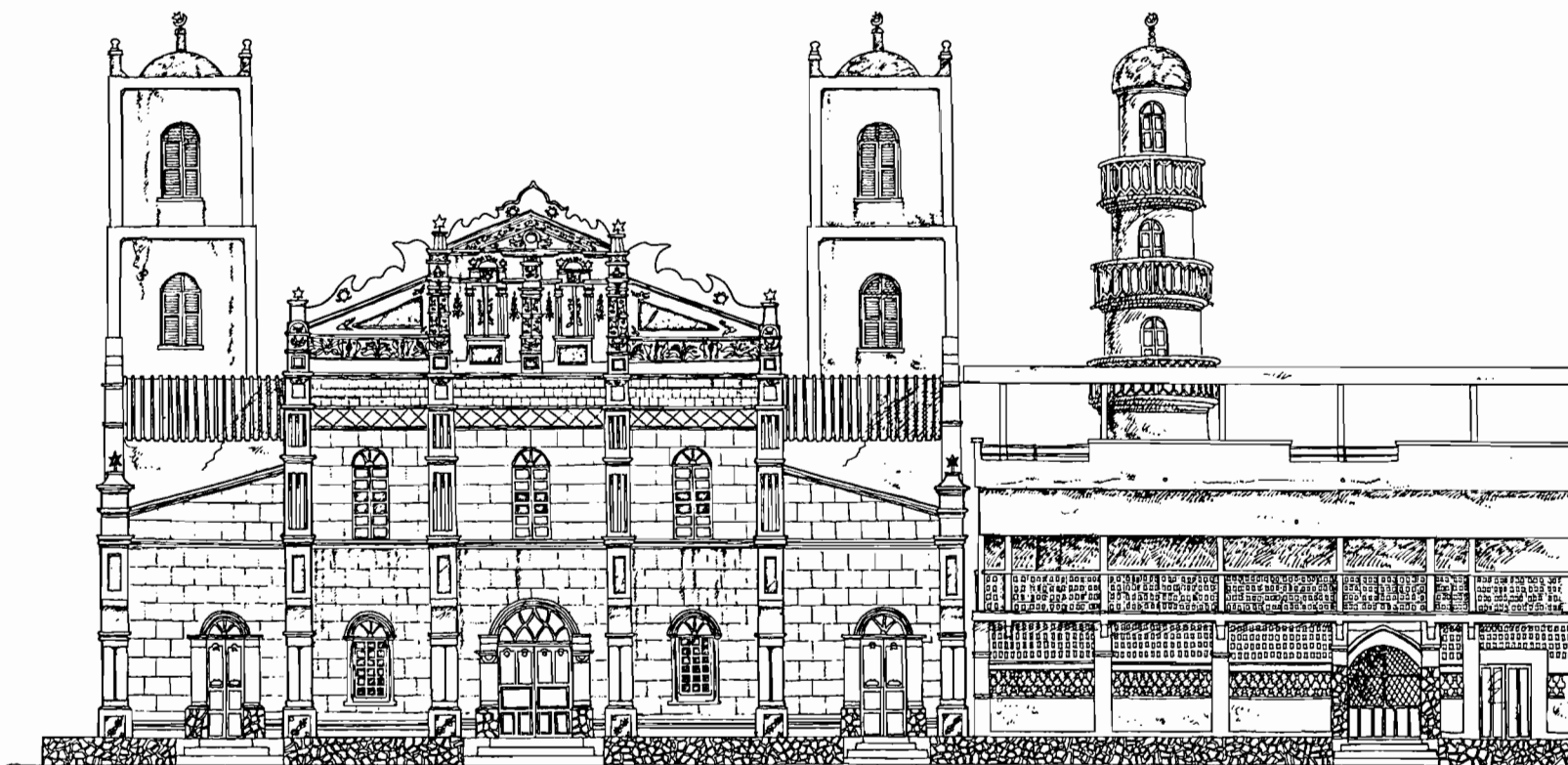
Cette situation favorise le démarrage des travaux en 1910. Les fonds émanent des fidèles de l'administration et le terrain est donné par un commerçant afro-brésilien. Toutefois, les malentendus entre les deux communautés musulmanes s'accroissent et entravent le déroulement du chantier,





*La grande mosquée,
détails.*





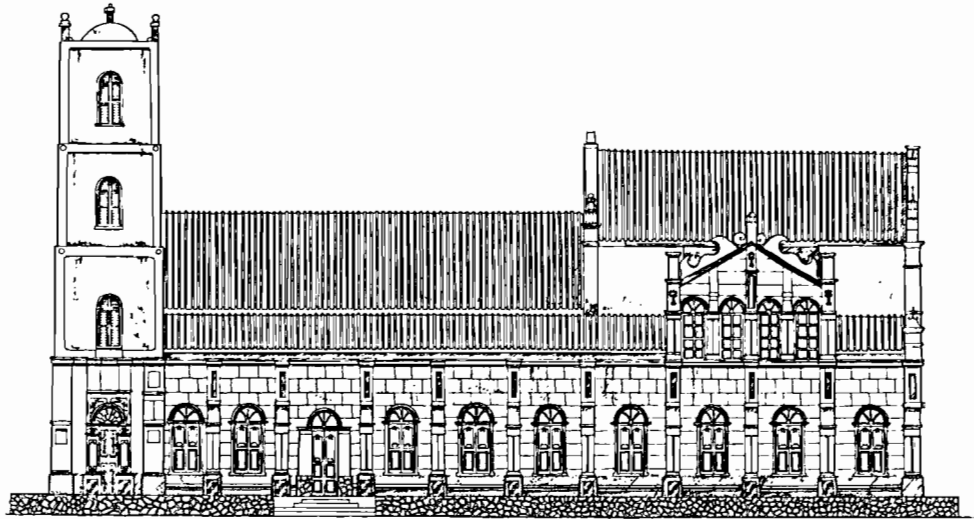
plusieurs fois interrompu. De plus avec la Première Guerre mondiale, il est suspendu pendant cinq ans. La construction ne reprend vraiment qu'en 1920, mais les conflits demeurent. Finalement, en 1925, l'administration appelée en arbitrage tranche en faveur des Afro-Brésiliens et prend la direction du chantier après plusieurs tentatives de réconciliation. Ce n'est qu'en 1935 que les travaux sont définitivement achevés.

Le plan et l'architecture de la mosquée ont été définis après une visite de Porto-Noviens à la mosquée de Lagos, bâtie par des artisans afro-brésiliens. Les travaux de celle de Porto-Novo furent principalement dirigés par un entrepreneur issu de ce groupe qui s'inspira très directement des églises baroques de San Salvador de Bahia. La forme ouvragée du faite de la façade est une figure typique de ce style au Brésil. Le raffinement des éléments décoratifs, à l'extérieur comme à l'intérieur, les couleurs contrastées et variées tranchent avec le paysage environnant.

La mosquée est située à proximité du marché et au cœur de la cité royale qu'elle domine de sa masse surmontée de deux tours. Ce volume répond à l'église catholique de l'ouest de la ville. Son emplacement et son style soulignent la puissance des Afro-Brésiliens qui arrivent à imposer à l'ensemble des communautés musulmanes de la ville l'architecture des églises de leurs anciens maîtres. Aujourd'hui encore, de nombreux visiteurs imaginent qu'il s'agit à l'origine d'une église catholique.

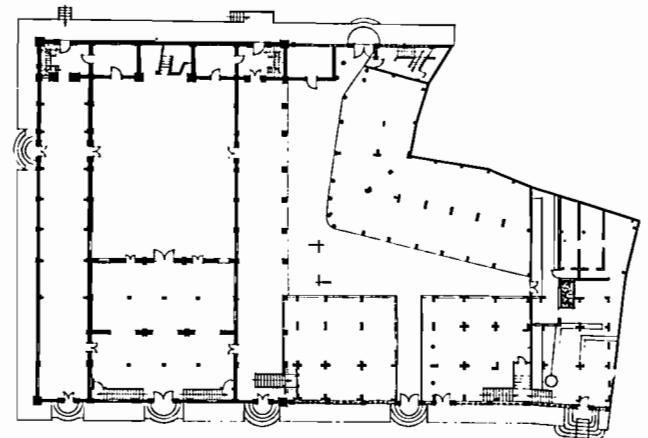
De nouvelles extensions sont réalisées à partir de 1950. Des bâtiments « modernes » en béton masquent désormais un côté de l'ancien édifice et rompent les symétries ; un nouveau minaret, plus conforme, a été élevé. L'absence de décoration et le volume massif contrastent tristement avec l'élégance de l'ancien édifice.

*La grande mosquée,
façade principale.*



*La grande mosquée,
façade et plan du rez-de-chaussée.*

Le rez-de-chaussée est réservé
aux hommes ; les femmes
occupent l'étage.





*Le marché vu depuis la
mosquée.*

Chapitre 6

Modèles et tensions

L'Europe et le Brésil, de manières complémentaires, modifient la ville, tant dans l'architecture religieuse que civile, privée qu'officielle. Si de nouveaux modèles apparaissent, ils ne concernent directement qu'une frange peu nombreuse de la population. La grande majorité continue à habiter dans des concessions en terre. Néanmoins, ces modèles, dominants, influent à terme sur les pratiques des citadins à des niveaux divers.

Par exemple, les maisons de commerce créent au bord de la lagune une barrière à certains points infranchissable, et les porteurs de marchandises sont obligés de faire de grands détours. Cette situation qui privilégie les commerçants européens est fréquemment critiquée par les notables de la ville.

Quant aux villas situées dans les anciens quartiers, elles bloquent le développement spatial des concessions. Ne pouvant annexer le sol selon la coutume, certains densifient les unités d'habitations dans les cours, construisent des étages ou recherchent d'autres parcelles dans les nouveaux quartiers. Ce phénomène est accentué par la création de la « ville blanche » qui limite l'installation des Africains à l'ouest.

Les problèmes suscités ne touchent pas que les occupants « traditionnels ». Les villas sont progressivement entourées d'édifices en terre, implantés dans des interstices ou sur des voiries « informelles ». Des conglomérats d'habitations se



Juxtaposition de différents types d'habitations.

forment sans bien tenir compte des contraintes physiques. Les écoulements naturels des eaux usées et pluviales sont de plus en plus rares et l'eau stagne dans de nombreuses rues et cours, attaquant les soubassements des habitations. Le développement de l'espace bâti, déjà soumis aux contraintes foncières, religieuses et familiales, en est limité d'autant, les propriétaires ne voulant pas investir dans des quartiers devenus insalubres. Faute de se renouveler, le parc immobilier se dégrade.

Enfin, le développement de nouveaux types architecturaux favorise d'autres logiques d'occupation de l'espace. Les villas sont implantées sur de vastes parcelles en grande partie inoccupées. Ces bâtiments sont l'expression d'une pensée sur l'espace élaborée en termes de modèles, issue de théories occidentales qui ne prennent pas en compte les processus d'extension dans le temps de l'espace bâti.

Ces modèles marquent la puissance des colonisateurs et ne sont pas sans séduire des Africains qui aimeraient accéder à ces signes de pouvoir. Aussi, selon leurs moyens, certains commencent dès les années trente à construire de tels édifices à l'intérieur même des concessions, et à abandonner l'utilisation de la terre au profit du « dur ». Ce mouvement est d'ailleurs encouragé par l'administration qui y voit un moyen de transformer les vieux tissus urbains et d'initier les citadins à une économie de la construction monétarisée.

Les difficultés que suscite la confrontation de deux logiques de pensée sur l'espace sont à peine perceptibles lorsque la ville ne compte qu'une ou deux dizaines de milliers d'habitants. Elles prennent une tout autre ampleur dès lors que la cité se développe avec un taux d'accroissement élevé, et surtout lorsque les revendications de quelques-uns sont reprises par la majorité des citadins.

Troisième partie

Une ville confrontée au présent

Chapitre 1

La deuxième cité du pays

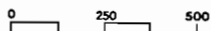
L'année 1960 marque la fin de l'ère coloniale pour les pays d'Afrique noire francophone. La colonie du Dahomey devient un Etat indépendant qui en 1975 prendra le nom de République Populaire du Bénin.

Contrairement aux anciennes cités d'Afrique comme Ouidah, Saint-Louis du Sénégal ou Tombouctou, Porto-Novo reste une ville dynamique, mais elle est confrontée aux problèmes suscités par l'urbanisation, auxquels s'ajoute la présence d'un patrimoine urbain difficile à gérer.

Un rôle politique en déclin

La ville de Porto-Novo, en raison de son histoire et de la présence des élites intellectuelles, est au centre des luttes politiques qui conduiront le pays à l'indépendance. En 1947, une assemblée représentative locale est élue et le mouvement d'émancipation se développe. Quatre partis politiques sont créés. Le parti de l'Union Démocratique Dahoméenne (U.D.D.) a son siège à Porto-Novo ; les trois autres y sont également présents.

A partir de 1955, ces partis accélèrent le processus de remise en cause du régime colonial. Le 4 décembre 1958, la République du Dahomey est proclamée ; en 1959, la première constitution est adoptée et M. Henri Maga devient Premier



Plan de la ville vers 1955.

Ministre. L'année suivante, le Dahomey demande avec les autres Etats du Conseil de l'Entente sa complète indépendance. Elle est proclamée au palais du Gouverneur à Porto-Novo le 1^{er} août 1960. Cet acte confirme le rôle de la ville comme capitale politique et administrative du jeune Etat. Le 11 décembre 1960 sont organisées les premières élections présidentielles qui voient la victoire du parti de l'U.P.D. sur l'U.D.D. (ayant son fief à Porto-Novo). M. Maga est élu Président de la République et M. Apithy, vice-Président.

La décennie qui suit l'indépendance du Dahomey est marquée par de nombreux coups d'état. Porto-Novo, bastion d'une des fractions politiques, en subit les conséquences ; les autres fractions ne pouvant y installer leurs bases se fixent à Cotonou, « neutre » politiquement et ethniquement. Les partis au pouvoir se fixent tantôt à Cotonou tantôt à Porto-Novo jusqu'en 1967, date de l'installation définitive de la présidence de la République à Cotonou.

Le premier gouvernement du Dahomey comprend douze ministères, dont huit ont leur siège à Porto-Novo (Développement et Plan, Fonction Publique, Affaires Etrangères, Affaires Intérieures et Défense, Finances et Travail, Education Nationale et Culture, Agriculture et Coopération, Santé Publique et Affaires Sociales). Il est renversé en 1963. Ses successeurs déplaceront progressivement les administrations à Cotonou. En octobre 1972, date de l'avènement du pouvoir « révolutionnaire », de nouveaux ministères sont installés dans cette ville. Suivent en 1973 les Finances, en 1976 l'Enseignement Supérieur et en 1985 le Développement Rural et l'Action Coopérative. Ne demeurent en 1986 à Porto-Novo que deux ministères, l'Enseignement Maternel et de Base, la Culture, la Jeunesse et les Sports dont le siège national est en construction à Cotonou.

Si le pouvoir central et l'administration se déplacent, le pouvoir local subit de nombreuses réformes. En 1955, Porto-Novo devient une commune « de plein exercice » dirigée par un maire élu et non plus nommé par le gouverneur. En 1962, la ville de Porto-Novo est érigée en Conseil Urbain ayant à sa tête un délégué du

gouvernement, appelé chef de circonscription. La ville est aujourd'hui le chef-lieu d'une des six provinces du Bénin, l'Ouémé, et abrite le siège des services provinciaux.

Jusqu'à la réforme administrative de 1978, la ville était découpée en huit arrondissements et cinquante-cinq quartiers. Depuis cette date, la ville est divisée en trois entités, les Districts Urbains, dirigées par des Chefs de District et subdivisées en seize communes urbaines coiffées chacune par un maire. Cette réforme intègre certains villages périphériques au périmètre urbain et porte sa limite nord à plus de sept kilomètres de la lagune. En l'absence d'une autorité urbaine unique, la ville est administrée par un « trinôme » dont les actions sont coordonnées par le préfet de province.

Sur le plan traditionnel, la royauté a été transformée en chefferie dès la mort de Toffa en 1908. Le « Chef supérieur », Gbeffa, a tenu cette fonction, de plus en plus symbolique, de 1946 jusqu'à sa mort en 1976. La chefferie est alors supprimée par le régime en place et les descendants de Gbeffa sont privés de statut officiel.

La période qui suit l'indépendance pousse à une redistribution des cartes politiques et économiques. Le régime colonial interdit pendant longtemps à certains acteurs économiques d'être reconnus ; les régimes politiques qui lui succèdent leur permettront d'affirmer leur place dans la société. Les agents de l'appareil d'Etat, formés par les Européens, particulièrement nombreux à Porto-Novo, prennent le pouvoir en 1960 mais n'arrivent pas à s'entendre et sont remplacés par des militaires originaires du nord du pays en 1972. Les élites intellectuelles voient leur influence diminuer de même que celle des autorités traditionnelles. En outre, ces différents groupes n'ont jamais contrôlé les réseaux économiques toujours tenus principalement dans le sud du pays par les Yoruba. Ceux-ci, même s'ils ne revendiquent pas une place officielle dans la hiérarchie politique, sont devenus des interlocuteurs obligés des pouvoirs en place.

Une population croissante

Deuxième ville du Bénin après Cotonou qui compte en 1985 environ 400 000 habitants, Porto-Novo subit une évolution démographique plus lente, bien qu'importante. La population, estimée en 1958 à 50 000 habitants, est passée à 76 000 en 1962, 92 000 en 1968 et atteint, en 1979, 132 000 habitants. Si le taux d'accroissement annuel stabilisé autour de 4,8 % depuis les années 1960 se maintient (celui de Cotonou est de 8 %), la population en 1985 doit avoisiner les 175 000 habitants. En un peu plus de vingt-cinq ans, elle aura presque quadruplé.

Cette croissance est due à la natalité et à l'apport migratoire provenant principalement de la province. Porto-Novo n'est plus un pôle attractif dominant pour les migrants qui lui préfèrent Cotonou. La ville est plutôt devenue une étape migratoire. Nombreux sont ceux qui s'en éloignent ensuite, se dirigeant vers Cotonou ou même vers des pays étrangers comme le Nigéria, le Gabon ou la Côte-d'Ivoire. Toutefois la population de la ville n'a jamais été stable, en raison de son histoire économique ; la population active a depuis longtemps pris l'habitude de séjourner dans les villes et les pays voisins.

L'augmentation de la population urbaine n'a pas été accompagnée d'une transformation radicale de ses composantes. Les groupes ethniques majoritaires restent les Goun suivis des Yoruba. Le départ des administrations a réduit le nombre de fonctionnaires qui reste néanmoins proportionnellement plus élevé que dans les autres villes. Les paysans sont peu nombreux et les commerçants constituent toujours le groupe le plus important et le plus dynamique.

La principale conséquence de l'accroissement démographique résulte de l'émigration. Près de la moitié de la population de la ville réside au plus depuis une vingtaine d'années à Porto-Novo et n'y a pas d'ascendant. Aussi envisage-t-elle son installation dans la cité comme dans n'importe quelle autre ville. Soucieuse d'y trouver de quoi survivre, elle n'est guère préoccupée de son his-

toire et de son passé. Les nouveaux venus, plutôt que de résider dans la vieille cité, préfèrent s'installer dans les quartiers périphériques, comme ils le feraient à Cotonou et ne se rendent dans le centre qu'occasionnellement. Cette population contraste fortement avec les anciens Porto-Noviens, attachés à leur passé.

Une économie dynamique

Après l'indépendance, les cartes économiques se sont sensiblement redistribuées. Les Européens qui bénéficiaient de la protection de l'appareil administratif (marché protégé, etc.) perdent leurs privilèges et les compagnies commerciales qu'ils dirigent sont concurrencées par d'autres réseaux économiques. Ce processus affecte dans une moindre mesure les classes intermédiaires de la société coloniale, par exemple les Afro-Brésiliens et les Libanais qui contrôlaient d'autres négoce. Les activités commerciales n'en diminuent pas pour autant, les circuits demeurant. Une étude officielle de 1982 (I.N.S.A.E.) évalue à 55 % la population de Porto-Novo vivant du commerce, et ce chiffre doit être majoré dans la mesure où la plupart des échanges échappe au contrôle de l'État et qu'un même individu se partage entre plusieurs types d'activités.

Les échanges se développent principalement avec le Nigéria, notamment depuis le « boom » pétrolier de ce pays. Ils sont d'abord l'affaire des Yoruba, qui s'enrichissent d'une part grâce au change illégal de la monnaie nigériane, le Naïra, d'autre part grâce au trafic clandestin des produits acheminés du Bénin vers le Nigéria — tissus, alcool, cigarettes, denrées alimentaires —, et du Nigéria vers le Bénin, essence, pétrole, médicaments, véhicules (particulièrement les motos), appareils électro-ménagers... Le marché noir touche tous les produits. De l'essence et du pétrole importés du Nigéria sont vendus frauduleusement dans tous les quartiers de Porto-Novo et dans ses environs malgré l'interdiction officielle et les risques d'incendie.

La plupart des commerçants yoruba, originaires de Porto-Novo, y ont une résidence, tout en installant le siège de leurs activités à Cotonou. Ils circulent sans cesse entre ces villes et Lagos, et ne s'intéressent guère aux affaires publiques de leur cité. En quelques années, ces commerçants, appelés « El Hadj » pour avoir effectué un pèlerinage à la Mecque ou « Fayaho » pour qualifier leurs activités de contrebande, ont acquis des fortunes immenses qui se manifestent dans les investissements immobiliers de prestige réalisés à Cotonou, Lagos et surtout à Porto-Novo (villas, mosquées). A cette activité commerciale, fondée essentiellement sur la contrebande, s'ajoute le commerce intra-urbain contrôlé par des Africains et quelques Libanais.

La réorganisation du commerce modifie les lieux d'échanges. Le marché central s'anime tous les deux jours, mais son influence régionale est réduite. Il est supplanté par les marchés d'Adjara et d'Ifangni plus proches des localités nigérianes. Dans la ville même, ce marché est concurrencé par celui de Ouando (commune périphérique de l'agglomération) qui s'affirme comme le plus grand marché vivrier. Porto-Novo a longtemps été le lieu de transit de la plupart des produits entre le Nigéria et le Bénin, même si Cotonou est devenue la ville par excellence des échanges commerciaux. Depuis 1977, date d'ouverture de la voie express Cotonou-Lagos qui évite Porto-Novo, ce rôle de transit a largement diminué.

Les activités artisanales sont surtout exercées par les Goun ; les plus répandues sont la couture, la menuiserie, la maçonnerie, la forge, la « réparation » (d'ustensiles de la vie quotidienne, de véhicules...). L'activité industrielle comprend deux unités, la S.O.N.I.G.O.G. installée depuis 1972 et la brasserie réalisée par un investisseur privé et mise en service en 1986, ainsi qu'une dizaine de boulangeries industrielles. La pêche et l'agriculture occupent une petite partie de la population et concernent encore l'ethnie Goun (et ses sous-groupes).

Ces activités ne sont plus contrôlées par des agents de l'appareil d'Etat, mais relèvent du secteur « informel » et occupent une multitude



Rues et commerces.

Les fonctions de circulation ne sont pas toujours dominantes.



Femmes jouant de la musique sur des « adjogan » lors d'une cérémonie.

(photo M.J. Pineau Jamous, 1968).



d'agents d'importance inégale. Le chiffre d'affaire du commerce, qui échappe presque totalement au fisc, est très élevé : Porto-Novo serait la ville du Bénin où l'on enregistrerait les plus hauts revenus.

Une société plurielle

Les Goun et les Yoruba représentent plus de 80 % de la population. Mina et Afro-Brésiliens composent le reste, tandis que les Toffi et les Torri sont majoritaires dans la campagne environnante.

La société porto-novienne résulte toujours de la symbiose des pratiques sociales et culturelles entre les différents groupes ethniques. Cette réunion ne signifie cependant pas l'abandon des caractéristiques propres aux Goun et Yoruba ; leurs deux langues sont comprises et parlées par les Porto-Noviens. Les quartiers de la vieille ville, creusets de ces échanges, demeurent le lieu des réunions familiales et des manifestations collectives. Bien que très dégradés, ce sont les quartiers les plus animés.

Cette vie sociale se manifeste aussi dans l'existence d'une multitude d'associations qui n'ont pas nécessairement une base d'appartenance ethnique ou religieuse : associations de type promotionnel, remarquables chez les riches commerçants de même génération ; associations de type professionnel, notamment chez les couturiers, chauffeurs et coiffeurs ; associations nées de la réunion de tontines ; associations à but culturel.

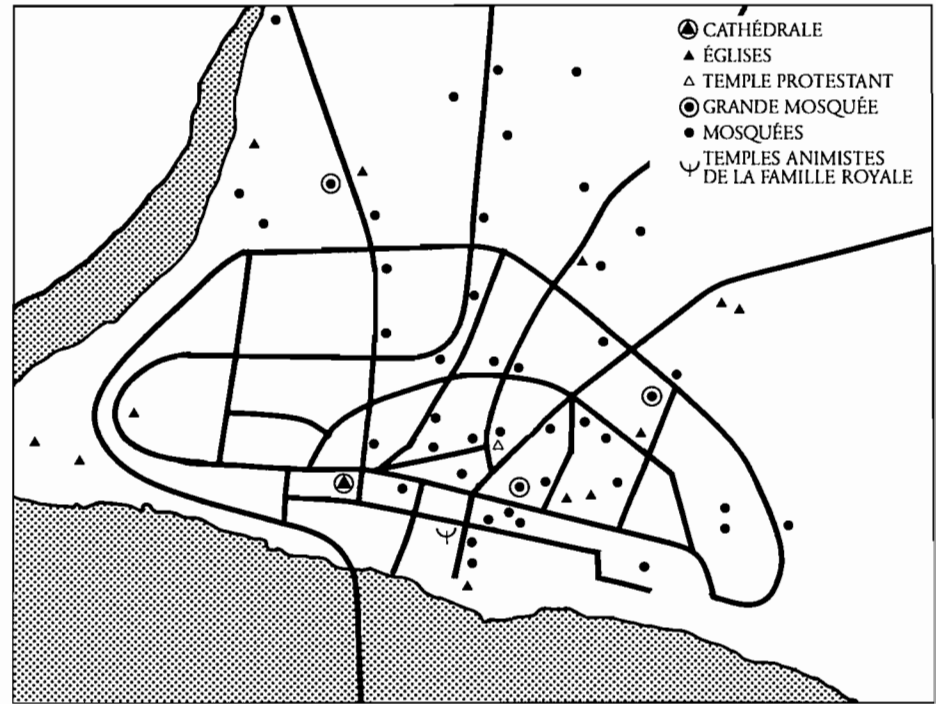
Les manifestations collectives dans la ville sont souvent organisées lors de fêtes religieuses et à l'occasion de mariages, baptêmes et décès. Des tam-tams résonnent fréquemment dans les quartiers centraux ; les places publiques et les rues sont alors prises d'assaut pour les ripailles et les danses. Ces réjouissances sont l'occasion d'adresser des chants et des louanges à des personnalités et à des notables de la ville, à leurs familles et aux amis (sorte de chants de griots) et parfois aussi de railler ses adversaires.

Ces cérémonies ostentatoires, malgré leur interdiction ces dernières années par les autorités qui les qualifient de ruineuses, sont loin de disparaître, car elles répondent à des logiques sociales et religieuses. De plus, ces fêtes constituent, à travers les échanges de cadeaux, l'habillement, la consommation, etc., et par leur fréquence, une activité économique importante dans la ville. En outre, ce sont souvent des sources de revenus pour leurs organisateurs.

La diversité des cultes à Porto-Novo est aussi le reflet de l'esprit d'ouverture de la population. Les Yoruba musulmans et les Goun catholiques participent souvent aux manifestations animistes. Plusieurs croyances peuvent cohabiter dans une même famille et les différentes cérémonies religieuses lors des mariages, naissances et décès, peuvent se dérouler parallèlement. Les emprunts aux différentes religions et cultures sont fréquents. Quelques limites demeurent, notamment dans les mariages, les musulmans n'acceptant guère de « gendres catholiques ou féticheurs ».

La force des pratiques d'essence animiste se lit dans les nombreuses manifestations qui se déroulent dans la ville. Chaque année, une cérémonie appelée « Avowilé » réunit des groupes d'hommes qui parcourent la ville pour chasser les mauvais esprits. La fête de l'Épiphanie, célébrée depuis 1921, flatte le sens mystique des Goun et mobilise chrétiens et animistes dans un défilé magistral et haut en couleur. Enfin, Porto-Novo est célèbre pour la cérémonie de l'Oma, manifestation houleuse au cours de laquelle les participants brandissent des bouquets de feuilles et des branches, et circulent en chantant à travers les artères de la ville. « Oma » a originellement pour but de châtier le sacrilège commis sur un fidèle d'un culte vodoun. Elle est devenue un moyen de manifester un mécontentement à l'égard des autorités politiques.

Cette vie sociale et culturelle forte est une des originalités de la ville. Elle n'existe ni à Cotonou, dont le développement est trop récent et trop composite, ni dans les anciennes cités de Ouidah ou d'Abomey, vidées de leurs forces vives. Néanmoins, le caractère trop marqué de la ville peut



Localisation des édifices religieux en 1984.

Trois grandes mosquées, une cinquantaine de mosquées, une cathédrale, un temple protestant, une dizaine d'églises, un grand temple animiste. Ce recensement ne prend pas en compte les nombreuses mosquées en construction ni les multiples temples aux ancêtres et aux vodoun dans les rues et dans les habitations. Pour une ville de 170 000 habitants, Porto-Novo ne manque pas d'équipements religieux.

devenir un handicap, car il induit une unité et une cohésion qui peuvent se révéler frondeuses pour une autorité extérieure.

Une ville oubliée

Porto-Novo présente aujourd'hui, pour de nombreux Béninois, une image négative. Elle rappelle l'époque coloniale et plus généralement un passé que d'aucuns voudraient révolu. De plus, la perte du pouvoir économique et politique des groupes dominants (Afro-Brésiliens, anciens fonctionnaires recrutés par l'administration coloniale...) a de nombreuses conséquences. Certains s'accrochent aux maigres privilèges qui leur restent; d'autres abandonnent la ville. Les Porto-Noviens sont devenus minoritaires dans l'administration et dans l'appareil politique, dominés par d'autres ethnies, provenant plutôt du nord du pays. Les gouvernants actuels jugent souvent que cette ville a été longtemps privilégiée et le reste encore, aussi préfèrent-ils concentrer les efforts vers d'autres régions.

Porto-Novo n'est toutefois pas une ville isolée au niveau national. Si elle reste liée au Nigéria, via les Yoruba, ses liens avec Cotonou sont encore très vivaces. Les deux villes constituent à bien des égards un binôme. Les échanges économiques et de personnes sont permanents comme en témoigne le volume du trafic sur la route qui les relie. Commerçants, fonctionnaires, étudiants effectuent régulièrement le déplacement.

Malgré tout, la cité symbolise le passé et en conséquence les problèmes associés à sa croissance n'ont pendant longtemps guère été pris en compte.

Chapitre 2

L'urbanisation

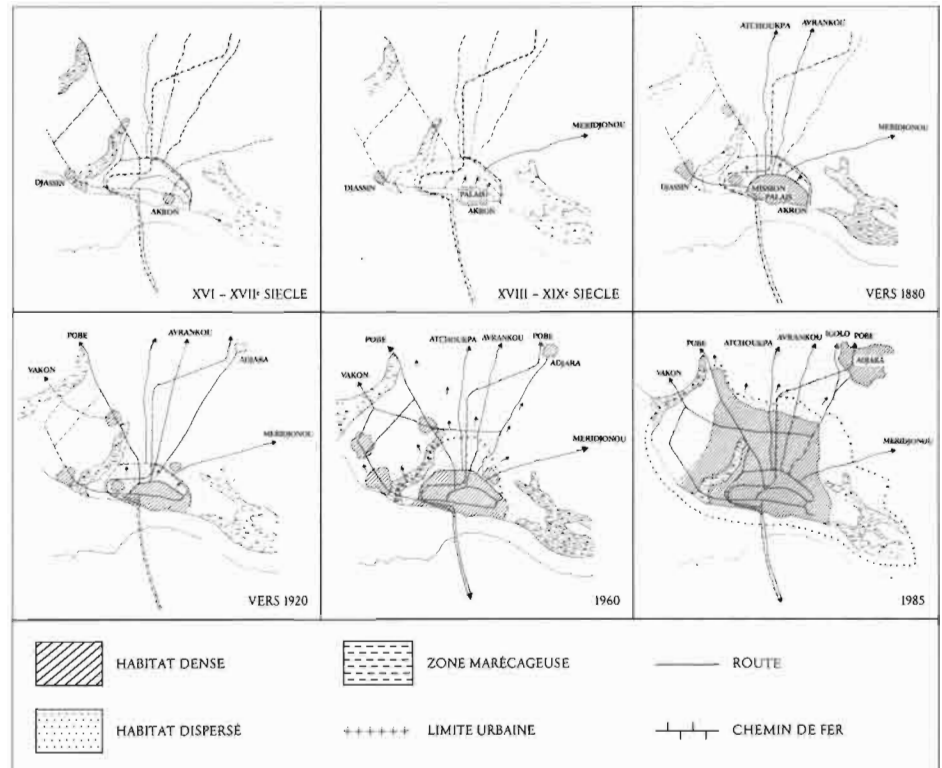


*Le tissu urbain
dans le centre
de Porto-Novo.*

La croissance spatiale de la ville entre 1960 et 1985 fait apparaître les quartiers créés antérieurement comme une part importante mais non plus dominante de la ville. Après s'être étendue tout autour du boulevard extérieur qui entoure les vieux quartiers, la ville se déploie préférentiellement le long des axes goudronnés en direction du nord de la province et du Nigéria. Ce dynamisme spatial se lit dans les nombreuses implantations de villas de commerçants yoruba. L'extension est limitée à l'est et à l'ouest par deux dépressions marécageuses.

L'importance du poids démographique dans les zones péri-urbaines et l'intervention très faible des pouvoirs publics ont provoqué une transformation complète de l'espace urbain en une vingtaine d'années. L'accès au sol est devenu un enjeu majeur pour les milliers de migrants, et les terres de la périphérie sont occupées au coup par coup. Les villages proches de la ville et les champs de culture sont progressivement absorbés par l'extension urbaine. En revanche, le centre ville aux tissus anciens est victime d'un phénomène d'abandon par certains de ses habitants. Les tissus anciens particulièrement fragiles se dégradent rapidement comme en témoignent les nombreux bâtiments en ruine.

La situation centrale « géographiquement » des vieux quartiers ne doit plus faire illusion. Rappelons que les marchés de la périphérie sont



Extension de la ville.

En 1985, les nouveaux quartiers occupent un espace plus vaste que l'ensemble de la cité en 1960 et témoignent de l'ampleur de l'accroissement démographique.

L'arrivée sur la ville depuis le pont sur la lagune.



aujourd'hui plus importants que celui du centre. De même la construction d'une nouvelle grande mosquée dans un quartier périphérique marque cette évolution. Enfin le quartier administratif, s'il accueille encore certains services officiels, acquiert progressivement une fonction essentiellement résidentielle.

Les opérations d'aménagement

À l'indépendance du Dahomey, les documents de planification urbaine (plan directeur), qui n'ont pas été appliqués dans les années cinquante, sont définitivement oubliés, particulièrement à Porto-Novo où le plan projeté s'avère difficilement réalisable. Dans ce vide réglementaire, des opérations sont menées au cours des décennies soixante et soixante-dix, sans orientation globale et sans que soient définies des priorités. Ainsi, toute la dimension d'entretien du patrimoine existant est négligée. Les efforts sont concentrés principalement dans la création de voies nouvelles et de quelques lotissements.

Les réseaux

L'ouverture de voiries a constitué en matière d'urbanisme pendant longtemps le principal mode d'intervention de l'administration. Elle présente l'avantage de ne pas remettre en cause l'assise foncière des habitants, excepté pour ceux qui voient leur domaine traversé par une rue. Dans les quartiers très denses, elle est moins contraignante qu'une procédure de lotissement, où tous les lots sont tirés au cordeau selon une grille pré-établie. Pratiquée pendant la période coloniale, notamment dans les vieux quartiers, elle fut poursuivie après 1960.

Le principe d'une fête de l'Indépendance tournante entre les différents chefs-lieux de province, instaurée à partir de 1970, a permis à Porto-Novo de bénéficier en 1972 du plus important investissement réalisé en matière de voirie après 1960. En dépit de la difficulté de réalisation, quinze

kilomètres de rues furent percés dans les anciens quartiers. Cette opération eut un fort impact.

Elle fut menée après une campagne de sensibilisation et de mobilisation, les opinions étant partagées. L'opposition s'organisa pour bloquer le projet mais l'autorité municipale, tout aussi décidée, passa outre. Des séances publiques de mobilisation et d'explication des tracés furent organisées. Les opposants, ayant à leur tête un notable très influent chez les commerçants yoruba, dénoncèrent le caractère injuste du tracé qui lésait de nombreux propriétaires. Ce notable jura de poursuivre et de finir la construction de sa boutique située justement sur le tracé d'une rue, à proximité du grand marché. Finalement elle fut détruite sans autre forme de procès et le mouvement n'eut pas de suite. Néanmoins il a témoigné de l'attachement des citoyens à leur patrimoine foncier.

D'autres rues furent prolongées et bitumées dans des quartiers moins denses (notamment les boulevards Lagunaire et Extérieur et l'avenue Liotard) ; les travaux ne nécessitèrent pas la destruction de nombreuses maisons et ne provoquèrent pas de trouble, les habitants y étant installés depuis peu de temps. Toujours dans ce cadre eut lieu une extension importante des réseaux d'adduction d'eau potable et d'électricité. Par ailleurs, certaines réserves foncières furent établies à la périphérie pour l'implantation d'équipements, l'Université, les Archives et la Bibliothèque nationale. En 1976, de nouvelles ouvertures de voies ont eu lieu dans les quartiers récents de Kandévié, Houssouho et Hlogou. La mise en place de réseaux, qui se justifie d'un point de vue urbanistique dans les quartiers déjà peuplés, ne suffit toutefois pas pour organiser l'occupation des zones urbanisées.



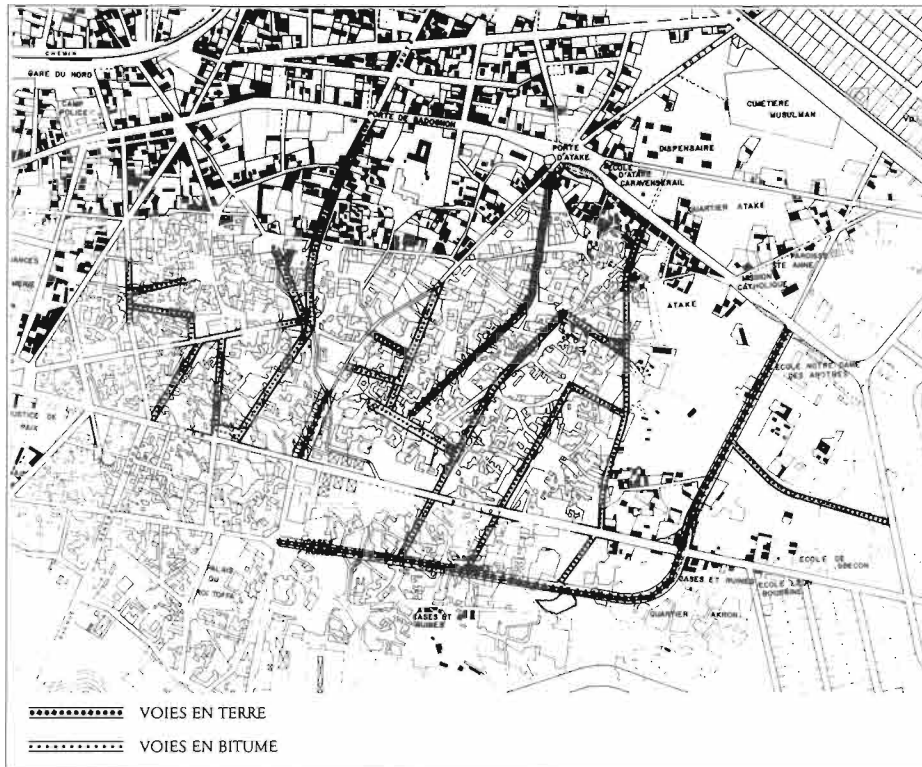
Place d'un vieux quartier.



Edifices en ruine.

Les bâtiments commencent à se dégrader par les toits puis par les murs extérieurs dont les crépis ne sont pas refaits régulièrement.





*Nouvelles voies tracées
dans la vieille ville en
1972.*

*Photo aérienne du centre
ville en 1959.*

(cliché IGN, AOF 223-50).



Les lotissements

Les programmes de lotissements n'ont pas connu une évolution rationnelle dans le temps et dans l'espace. Les premières opérations après l'indépendance datent de 1964 ; il faudra attendre plus de dix ans pour voir la réalisation d'autres lotissements.

En 1964, un programme de lotissements est conçu au nord du boulevard Extérieur, dans les zones d'extension de la ville. Celui de Gbèzouunkpa, attribué en 1965, ne prend pas en compte le caractère inondable du site. En 1985, il conserve une densité d'occupation assez faible (30 habitants à l'hectare), bien qu'il soit équipé de réseaux d'eau potable et d'électricité ; de nombreuses parcelles sont inondées lors des saisons des pluies. Le lotissement de Houinmé, à la forme irrégulière, englobe certains villages périphériques. Les zones comprises entre ces deux lotissements et la ville ancienne n'ont pas été loties et les constructions se sont développées le long des voies d'accès.

En 1977, des sites initialement affectés à des équipements sont lotis. C'est le cas du lotissement d'Avakpa réalisé sur la place du monument de l'Indépendance, ainsi que du lotissement « Les Palmiers » sur l'ancien site réservé à l'Université. L'absence de maîtrise des mécanismes fonciers a entraîné de nombreux retards dans la mise en place des procédures d'attribution des parcelles. Depuis 1980, d'autres lotissements ont été réalisés, notamment dans les quartiers Gbokou à l'est et Djassin à l'ouest, mais ce type d'occupation de l'espace ne représente qu'une petite part des zones urbanisées. En outre, l'intervention de l'Etat dans les lotissements s'est généralement limitée au bornage des parcelles. Des réseaux sont mis en place au mieux sur quelques axes, et les particuliers s'y raccordent selon leurs possibilités. Parfois, pour suppléer à ce manque, la population dont l'occupation foncière est légalement reconnue, s'est regroupée pour financer la construction d'une école ou d'un centre médical.

Les équipements publics

La ville n'a pas effectué après 1960 de réalisations importantes dans ce domaine. Le déplacement des administrations à Cotonou a rendu disponibles de nombreux bâtiments. A partir de 1975 quelques chantiers sont lancés, notamment pour accueillir la future mairie. Il faudra une dizaine d'années pour que le bâtiment soit achevé : en 1985 la préfecture y est inaugurée. Les chantiers de la Bibliothèque, des Archives nationales et du Tribunal sont arrêtés depuis 1985, faute de crédit. Ce secteur, non prioritaire, souffre de financements trop irréguliers pour assurer l'entretien et la modernisation du parc existant. Les équipements scolaires et surtout sanitaires sont dans un état de grande vétusté et nécessitent parfois d'être totalement reconstruits. Les quelques nouveaux bâtiments publics de style « international » ne sont guère remarquables dans la ville.

Les quartiers non lotis

La périphérie

La croissance démographique de la ville pendant les dix dernières années favorise le développement des quartiers périphériques dont la densité résidentielle progresse rapidement. Les anciens villages suburbains sont régulièrement investis par les nouveaux citoyens qui y trouvent facilement des terrains, le régime foncier relevant du droit coutumier. Les propriétaires terriens qui, jusqu'à présent, cultivaient le sol ou produisaient de l'huile de palme trouvent de nouveaux revenus en morcelant leurs propriétés et en vendant des portions de terre, aux limites souvent irrégulières, à des prix élevés, étant donné l'absence d'infrastructures. Les bénéficiaires de cette spéculation sont les chefs coutumiers du sol et les commerçants yoruba. Ces derniers, à partir du début du ^{xx}e siècle, ont pratiqué l'usure à Porto-Novo et des propriétaires terriens, incapables de les rembourser, ont été amenés à leur céder des terrains en règlement de leurs dettes. De vastes domaines dans la périphérie



*Villas de riches
commerçants yoruba.*

Situées plutôt à la périphérie de la ville, ces villas rivalisent en taille et en ornements et témoignent de la richesse de ces négociants.

sont passés dans les mains des Yoruba, alors que pendant longtemps ceux-ci n'avaient pu prétendre à la propriété foncière.

La morphologie des parcelles non loties est problématique, car elle gêne la construction de réseaux. Ces nouveaux citoyens investissent des sommes considérables dans la construction de logements sans avoir aucune garantie légale. Ces bâtiments ne sont pas juridiquement à l'abri de la destruction, lors des opérations de lotissement. L'absence pendant longtemps de toute intervention de l'Etat a permis le développement de ces quartiers et l'importance du phénomène a finalement conduit dernièrement l'administration à sa prise en compte. Elle favorise désormais la construction d'écoles et de dispensaires et tolère l'installation des habitants.

L'occupation « non planifiée du sol » autorise toutes les formes de construction, particulièrement quand le risque de « déguerpissement » est minime. Le paysage dans les quartiers périphériques est très diversifié. Les habitants autochtones des anciens villages vendent une partie de leurs terres aux nouveaux migrants, mais occupent encore leurs habitations en terre aux toits de chaume. On retrouve, à quelques variantes près, dans cet habitat familial, les mêmes caractéristiques analysées dans les vieux quartiers — espace lignager, autels religieux... — sans les contraintes spatiales ; les bâtiments regroupés autour de cours occupent de vastes domaines plantés de palmiers et cultivés.

Les nouveaux migrants édifient des habitations en fonction de leur statut social. Certains, aux revenus modestes, édifient des constructions de type « linéaire » (des pièces accolées en bande). Si ces édifices sont disposés généralement autour d'une cour, leur mode d'occupation diffère des précédents. Les familles sont plus restreintes ; certaines pièces sont mises en location. Toutes les nouvelles constructions sont en matériaux durables avec des toitures en tôle ; certaines, plus confortables, copient le style « villas ».

Le centre ville

Les quartiers anciens constituent aussi des zones non loties. Leur évolution récente relève d'une tout autre logique à la fois de densification et de désaffectation, remarquable dans d'autres centres anciens de villes africaines (Saint-Louis du Sénégal) et aussi d'autres continents.

Le phénomène de dégradation est l'expression la plus visible du déplacement des activités et des dynamiques dans la ville. L'activité fluvio-portuaire qui caractérisait la bordure lagunaire a disparu. La plupart des entrepôts et boutiques sont tombés en ruine ; ceux qui fonctionnent encore doivent leur maintien au trafic lagunaire avec la ville de Badagry au Nigéria. Les berges autrefois encombrées par les pirogues et les marchandises sont devenues des terres de culture maraîchère. Dans la ville, les maisons des Afro-Brésiliens et de nombreuses concessions, peu entretenues, tombent également en ruine. Périodiquement les bâtiments qui menacent de s'écrouler sont rasés. Certains équipements publics ou logements administratifs, comme l'hôpital, subissent le même sort.

Quant aux réseaux existants, ils ne suffisent plus. Les densités d'habitants, qui atteignent comme dans le quartier de Zébou Massé 230 habitants par hectare, entraînent la saturation des rares égouts, la dégradation des chaussées et la transformation de certaines ruelles et places en collecteurs et en décharges. En outre, pendant les saisons des pluies, des portions de quartiers restent inondées durant plusieurs jours en raison de l'absence de réseau d'évacuation des eaux pluviales. Le manque d'entretien atteint même la végétation. Les arbres plantés le long des rues, vieux de quelques dizaines d'années, ne sont plus taillés et sont progressivement détruits en raison du risque de rupture de certaines branches. Cette logique de nettoyage par le vide ne fait que renforcer le processus d'abandon de la vieille cité.



Villas yoruba.

Ces villas ne sont pas toujours achevées. La crise économique au Nigéria à partir des années quatre-vingt a réduit les profits

des commerçants qui ont dû parfois interrompre le chantier. Ces édifices aux formes massives s'inspirent des villas construites en Arabie Saoudite où se rendent tous ces commerçants pour le pèlerinage à la Mecque.



Les nouveaux modèles spatiaux

Les activités économiques dans la ville favorisent certains groupes sociaux qui marquent leur emprise spatiale. On enregistre ce phénomène depuis le milieu des années soixante-dix, avec la construction par les riches commerçants yoruba de nombreuses mosquées et villas privées disséminées dans le tissu urbain.

Les villas « yoruba »

Les commerçants yoruba, qui se sont considérablement enrichis grâce au négoce avec le Nigéria, réinvestissent une part de leurs bénéfices dans la construction de maisons de prestige. Composées de plusieurs étages et décorées de matériaux coûteux comme le marbre, elles présentent toutes le même aspect à quelques variantes près. Elles sont généralement conçues par des dessinateurs professionnels, qui diffusent des plans standard, et sont construites en parpaings de ciment. Les unes ont un plan répété à l'identique sur plusieurs étages ; les autres ont une surface d'habitation qui va en décroissant avec l'élévation, laissant ainsi place à de vastes terrasses parfois utilisées comme cours ; une paillote y est souvent installée. Certaines villas associent les deux genres et sont composées de plusieurs corps de bâtiments juxtaposés. Leurs formes massives rappellent les riches villas des pays du Golfe Persique, qui constituent un modèle pour les commerçants musulmans, lesquels se sont rendus dans ces pays au moins une fois à l'occasion d'un pèlerinage à la Mecque.

Un même commerçant peut posséder plusieurs villas. Elles sont pour la plupart peu habitées, comme en témoigne le mobilier composé principalement de fauteuils pour les invités. Les salons et terrasses qui occupent l'essentiel du volume permettent de recevoir, comme dans les concessions du centre ville, l'ensemble des membres d'une famille et leurs dépendants. Plusieurs fois par an, lors de somptueuses réceptions, plusieurs centaines de personnes s'y retrouvent. L'organisation spatiale est en revanche fort différente. Les

Mosquée de quartier.



pièces distribuées à la verticale constituent à chaque étage des appartements privés. Si les terrasses et les balcons remplacent d'une certaine manière les cours, par exemple lors des fêtes, ils ont un caractère plus privatif et n'accueillent plus les activités de cuisine ou de nettoyage. Enfin, la villa à la masse imposante et aux larges baies vitrées domine le paysage urbain. Elle est tournée vers l'extérieur, contrairement à la concession fermée sur elle-même.

Les villas sont rarement louées, le standing étant trop élevé par rapport au revenu des demandeurs. Elles n'assurent qu'une fonction de prestige comme le soulignent de nombreux signes : plafonds moulés, systèmes électroniques d'alarme... Ces investissements improductifs sont coûteux pour l'économie nationale, les matériaux, la décoration et le mobilier étant généralement importés. La richesse dont elles témoignent (elles peuvent être estimées entre un et plusieurs millions de francs français) contraste avec le processus de dégradation des vieux quartiers de la ville, dont sont souvent issus ces commerçants. L'importance de ces dépenses dans le secteur immobilier est un élément à prendre en compte dans le cadre d'un programme de réhabilitation du patrimoine de la ville.

Depuis 1983 la construction s'est ralentie, en raison de la récession de l'économie nigériane et de la crise générale, deux phénomènes qui ont réduit les revenus de ces négociants. De nombreuses villas restent inachevées : seul le gros œuvre est en place, les crépis et les menuiseries manquent. Cette situation crée un paysage particulier à Porto-Novo (mais aussi à Cotonou) ; des infra-structures imposantes en parpaings de ciment brut dominant visuellement dans les quartiers périphériques et aussi à proximité de la lagune.

Les mosquées

Le phénomène le plus remarquable de ces dix dernières années est la prolifération de mosquées dont le nombre dépasse en 1985 la centaine. Il trouve son origine dans l'enracinement de l'islam et le pouvoir économique de certains fidèles. Aussi, prétend-on dans certains milieux musulmans de Porto-Novo, qu'après le pèlerinage à la Mecque, l'édification d'une mosquée constitue l'une des prescriptions du Coran.

Cette situation peut laisser supposer que les musulmans sont plus nombreux dans la ville, mais elle marque surtout la force économique des commerçants islamisés. La religion est pour eux un moyen de marquer et d'accroître sa puissance. La construction d'une mosquée naît de l'initiative d'un riche commerçant ou d'une association de notables, généralement issus d'un même quartier. Ceux-ci financent l'achat des matériaux et font appel à leur clientèle pour entreprendre les travaux. Le phénomène touche l'ensemble de la ville, chaque notable utilisant ce moyen pour se démarquer socialement. Aussi le nombre de mosquées est démesuré par rapport à celui des fidèles.

Ces bâtiments ne se réfèrent plus à l'architecture brésilienne ou locale. Ils sont conçus par des dessinateurs professionnels, qui s'inspirent des mosquées des pays arabes du Moyen-Orient, et sont réalisés par les maçons qui édifient aussi les villas des commerçants. Si la réalisation de la grande mosquée a duré environ vingt-cinq ans, en revanche, les nouvelles mosquées se construisent ou se reconstruisent à un rythme rapide, grâce à la mobilisation des fidèles et à la facilité de collecte des fonds ; parfois elles fonctionnent avant la finition complète.

Les plans et les formes des édifices ne s'inspirent pas de règles clairement établies en fonction d'un savoir théorique. Les bâtiments, en parpaings de ciment, se caractérisent d'abord par leurs minarets massifs, souvent couplés et identiques, qui dominent la salle de prière, laquelle occupe la quasi-totalité du volume construit. Néanmoins, les volumes, les minarets, les décorations et les couleurs vives définissent un genre architectural par-



Mosquées.

Construites depuis 1970 ces mosquées se ressemblent et se réfèrent à un style islamique « international » dont on trouve l'origine au Moyen-Orient.



ticulièrement vivant et repérable dans la ville. Si ces mosquées se ressemblent, elles ne sont jamais identiques. L'organisation de l'espace et les proportions ne changent guère (plan rectangulaire, toiture en terrasse, orientation à l'est) ; seule la hauteur du minaret a tendance à s'élever. Les nombreuses fenêtres et portes en bois sont remarquables par leurs couleurs vives, et les balcons par leurs balustrades ouvragées.

Ces mosquées qui sont autant des lieux de réunion que des lieux de culte sont particulièrement bien entretenues par les fidèles et contrastent avec les nombreux bâtiments en ruine de la ville. Elles témoignent que, dans certaines situations, les Porto-Noviens n'hésitent pas à investir dans la construction et dans l'entretien. Cette attitude est à rapprocher de l'enjeu que représente ce type de bâtiment.

La gestion de la ville

Comme la quasi-totalité des villes d'Afrique noire, Porto-Novo est aujourd'hui confrontée à une situation économique et sociale qui ne permet pas d'assurer des emplois à l'ensemble de la population. Cet état ne résulte pas ici de l'absence d'activités, mais de l'absence de contrôle par la puissance publique de l'économie urbaine, et de la nature des investissements des commerçants. Ceux-ci réalisent des investissements peu productifs et placent la majorité de leurs bénéfices dans d'autres villes, voire d'autres pays. L'Etat n'étant pas un agent économique dominant dans le pays, il ne peut que chercher à réorienter ces investissements privés afin qu'ils profitent à la collectivité ; toutefois ses moyens restent limités. Cette situation se traduit par une intervention réduite dans les domaines qu'il est traditionnellement amené à gérer (dans la logique occidentale), notamment l'organisation de l'espace urbain.

Néanmoins, la population de Porto-Novo bénéficie indirectement des flux d'argent qui circulent dans la ville, par exemple en raison des dépenses de prestige des commerçants (construction,

consommation, fêtes...). Aussi, la ville ne peut être comparée aux villes du nord du pays, qui ne sont pas traversées par des flux économiques importants ; ses problèmes doivent être resitués dans le contexte urbain national. Son taux d'accroissement est plus faible que celui des grandes métropoles africaines, et de Cotonou en particulier et sa population, rappelons-le, n'atteint pas encore 200 000 habitants. Les questions relatives à l'aménagement de l'espace doivent trouver des solutions à l'échelle locale : Porto-Novo n'est ni Cotonou ni Lagos et malgré bien des insuffisances, elle bénéficie d'un certain niveau d'infrastructures et d'équipements.

En 1985, la ville n'existe toujours pas en tant qu'entité administrative, elle est divisée en trois districts coiffés par le préfet. L'absence d'une collectivité locale représentative est un handicap dans la gestion des affaires locales. Les acteurs urbains (négociants, propriétaires terriens, notables...), se trouvant écartés des instances de pouvoir, ne relayent pas la puissance publique dans l'application des projets et les représentants de l'Etat, isolés, ne peuvent intervenir efficacement. Pendant longtemps ils n'ont pu que tenter de résoudre localement des points ponctuels. De plus les acteurs urbains non institutionnels ont souvent profité de la faiblesse de l'Etat en contrôlant de vastes domaines fonciers, ce qui a conduit à un alourdissement des opérations d'urbanisme. L'établissement d'une rue ou d'un réseau d'adduction d'eau devient problématique et plus coûteux lorsqu'elle entraîne la destruction de bâtiments, ou bien lorsque des lots nécessitent pour être atteints des dérivations individuelles. De plus, les responsables du sol ou leurs alliés profitent souvent de ces opérations pour obtenir des indemnités pour des terrains qu'ils n'occupent pas toujours et dont ils ne sont pas vraiment propriétaires.

Depuis 1960, l'accroissement démographique aurait nécessité la construction de nouveaux équipements (particulièrement scolaires et sanitaires) dans les quartiers récemment urbanisés. Les écoles et l'hôpital du centre ville sont devenus surchargés. Leur utilisation intensive et l'absence de maintenance les ont fortement dégradés et de nombreux

bâtiments publics exigeraient d'être réhabilités pour continuer à fonctionner. La politique des pouvoirs publics est plutôt de construire de nouveaux équipements et de détruire les anciens, pour des raisons économiques et aussi parfois symboliques (ils témoignent d'une autre époque). Pourtant, ces édifices, d'un point de vue fonctionnel, présentent dans leur organisation spatiale et dans leur construction des qualités climatiques que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les projets actuels qui, par exemple, résolvent les questions de ventilation par la climatisation artificielle.

Au problème de l'équipement s'ajoute celui des infrastructures, particulièrement complexe en ce qui concerne la voirie. La construction au coup par coup de nouvelles rues ne permet pas d'exploiter au mieux le réseau actuel. Certains axes bitumés s'achèvent en culs-de-sac et ne peuvent être utilisés par les automobilistes qui empruntent toujours les mêmes circuits encombrés. L'intense circulation dans l'ancienne cité due au commerce et à la concentration de certains services renforce la dégradation de chaussées étroites et généralement non bitumées.

L'extension spatiale de la ville pose aussi le problème des transports intra-urbains. Des taxis privés assurent la grande majorité des déplacements, mais l'état général des chaussées réduit le nombre de rues praticables. A cette situation, les Porto-Noviens ont répondu à partir des années quatre-vingts de manière originale en créant des taxis-motos qui, aujourd'hui, assurent la quasi-totalité des transports collectifs dans la ville. Ne demeurent que quelques taxis-voitures, alors que les motos se comptent par centaines. Si le marché noir est souvent nuisible pour la collectivité, il a permis dans ce cas de multiplier les activités. Les motos sont toutes importées frauduleusement et à bas prix du Nigéria ; leur coût au Bénin aurait été prohibitif. Cette solution tolérée par les autorités est souvent présentée comme un pis-aller, mais elle répond efficacement au manque de moyens de l'Etat. Il semble difficile d'imaginer un réseau public de transports collectifs dans une ville d'une telle taille, alors que souvent ils n'exis-



Taxis-motos.

Une des originalités de la ville aujourd'hui est son système de transport collectif assuré par des taxis-motos privés particulièrement adaptés aux voies étroites et dégradées.

tent pas dans des métropoles trois ou quatre fois plus grandes.

A partir des années quatre-vingts, le pouvoir politique a commencé à aborder les questions d'aménagement urbain à l'échelle nationale, suivant en cela les analyses des techniciens et chercheurs en matière d'urbanisme. Ceux-ci ont montré que la concentration des investissements et des efforts dans les villes capitales, par exemple Cotonou au Bénin, a des effets pervers. Elle est vécue par la population comme un encouragement à l'émigration vers ces lieux et renforce indirectement l'émigration. Pour freiner ce mouvement qui aboutirait à la constitution de mégapoles impossibles à gérer, il est apparu nécessaire d'intervenir dans les autres villes.

Le projet franco-béninois, « Plans d'Urbanisme en R.P.B. » (P.U.B.), mis en place en décembre 1982, a eu pour mission principale de doter sept villes moyennes, dont Porto-Novo, de plans directeurs d'urbanisme. En outre dans cette ville, une nouvelle procédure en matière de lotissement a été instaurée. Plusieurs lotissements couvrant presque toute la zone périphérique (sur environ l'équivalent de la surface lotie actuelle) ont été lancés afin de parer au retard accusé dans ce domaine. Afin d'harmoniser ces projets, un schéma de voirie couvrant l'ensemble de l'agglomération a été proposé et approuvé par les autorités en 1983. Enfin, un programme d'urgence « voirie-assainissement » concernant le centre ville est partiellement en cours de réalisation sur financement national. Par ailleurs, une étude de l'espace urbain menée dans une perspective historique a permis de commencer à identifier le patrimoine architectural.

Ces études et ces opérations ont pour but de mieux organiser le développement urbain sur des points particulièrement problématiques et de faire de cette ville moyenne un pôle d'équilibre dans le réseau urbain national. Elles constituent la première étape d'un long processus.

Chapitre 3

Une ville africaine et son patrimoine

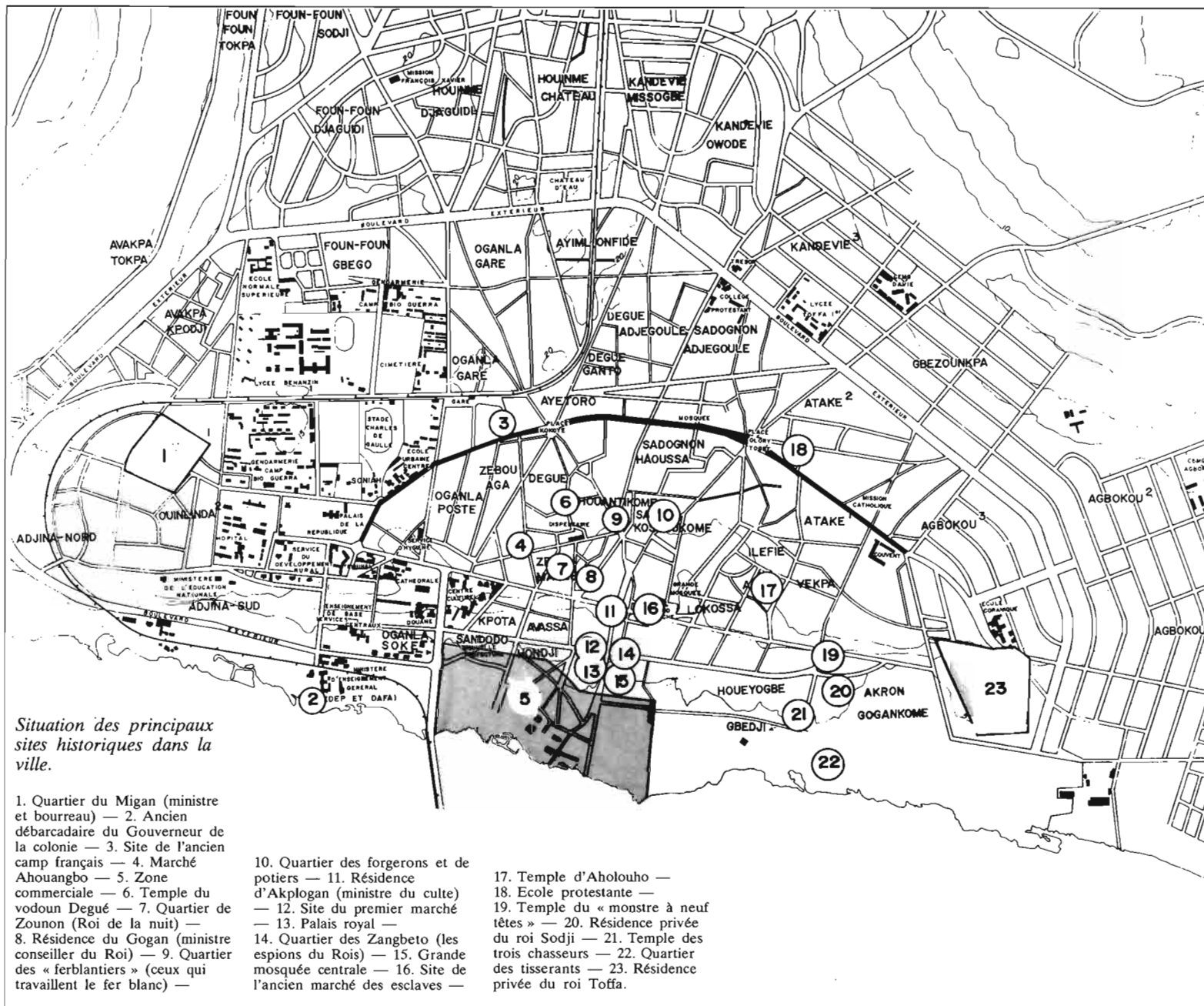
Pour la majorité des Béninois la notion de patrimoine « culturel » renvoie d'abord aux pratiques religieuses et familiales qui se manifestent dans les rites à la mémoire des ancêtres et des vodoun. Les cultes animistes conservent aujourd'hui une grande part de leur signification ancienne.

Dans ce contexte les marques architecturales et spatiales des cultures ont très rarement fait l'objet d'une réflexion en terme de patrimoine. De plus, l'espace n'est pas conceptualisé par rapport à des modèles rigides, mais se développe dans le temps selon des usages et des logiques qui évoluent. Il ne se matérialise pas dans des formes, ni dans le travail, ni même dans l'usage d'un matériau idéal. Par exemple, l'utilisation du parpaing de ciment à la place de la terre n'est pas vécu comme un reniement, même si certaines pratiques constructives se modifient et si le paysage urbain se transforme radicalement.

Le culte de la ruine n'existe pas non plus. Un bâtiment désaffecté par ses habitants ne saurait être conservé. Il doit logiquement être remplacé par un édifice correspondant aux nouveaux usages de ses occupants. Les maisons d'inspiration brésilienne n'ont pas plus de valeur pour un Porto-Novien qu'un édifice en terre ou en béton.

Définir le patrimoine culturel d'une ville dans cette optique s'avère malaisé. Cette démarche doit prendre en compte les pratiques des habitants et





valoriser également certains signes reconnus seulement par une minorité. Sinon, toute une part de ce qui constitue un témoignage de l'histoire d'une société risque de disparaître à court terme.

Un tel projet peut apparaître à première vue déplacé dans la mesure où il s'inspire d'une vision du patrimoine qui n'a guère de sens pour de nombreux Béninois. Mais la disparition du patrimoine architectural risque d'aboutir, pour les générations futures, à l'impossibilité d'avoir accès à ce passé, d'autant que certaines pratiques sociales « productrices de patrimoine » (les cultes) ont aussi tendance à reculer. Cette hypothèse peut légitimer la mise en place d'une politique de conservation visant d'une part, à définir les signes matériels du patrimoine, à imaginer des solutions pour enrayer sa dégradation, et, d'autre part, à ne pas dévaloriser ou interdire des pratiques bien vivantes qui rattachent les hommes à leur passé.

La première démarche privilégie les signes du patrimoine (dans le domaine de l'espace, monuments, habitations, tracés...) et demande de concevoir des modalités d'interventions qui s'adressent à différents publics.

Les premières personnes concernées sont les habitants de Porto-Novo qui n'ont pas une opinion homogène sur cette question. Les « vieux » Porto-Noviens dont les familles sont attestées depuis plusieurs générations ne représentent plus aujourd'hui qu'une faible part de la population urbaine. Les nombreux migrants « récents » n'ont peu ou pas de lien avec la cité et, le plus souvent, aspirent à y vivre comme dans n'importe quelle ville. Ils ne veulent pas subir les contraintes que peuvent susciter les coutumes locales privilégiant certaines catégories sociales. Les anciens résidents, plus sensibles à l'histoire de la ville, n'ont pas non plus une position unanime. Au nom du respect de la tradition, certains profitent de leur statut et créent des situations problématiques ; par exemple, la réfection de bâtiments anciens est souvent bloquée par le refus d'un descendant qui pourtant n'y habite plus depuis longtemps.

Par ailleurs, les statuts d'ancienne capitale d'un royaume et de capitale encore actuelle du pays de Porto-Novo font de cette ville un témoignage

de l'histoire d'une nation, au-delà des rivalités qui ont pu exister dans le passé. De ce point de vue, Porto-Novo possède une vocation nationale, voire internationale. Un pan de la politique du patrimoine doit être considéré sous cet angle. Il en est ainsi du palais Honmé, du musée, et également de certains bâtiments publics (ancien palais du Président...).

Cette politique doit donc éviter de polariser les actions vis-à-vis seulement de quelques familles célèbres et puissantes, car elle risque d'être perçue par l'ensemble de la population comme un moyen de favoriser certains groupes jugés privilégiés.

La seconde démarche relève avant tout d'une volonté politique et n'appelle pas de solutions techniques spécifiques. Le respect et l'acceptation par les autorités des pratiques culturelles peuvent suffire à leur survie. Si leurs formes sont considérées comme « féodales » ou primitives, elles assurent toutefois une certaine cohésion sociale. De plus, ces pratiques, loin d'être figées, évoluent et se sont adaptées aux différents contextes politiques et économiques.

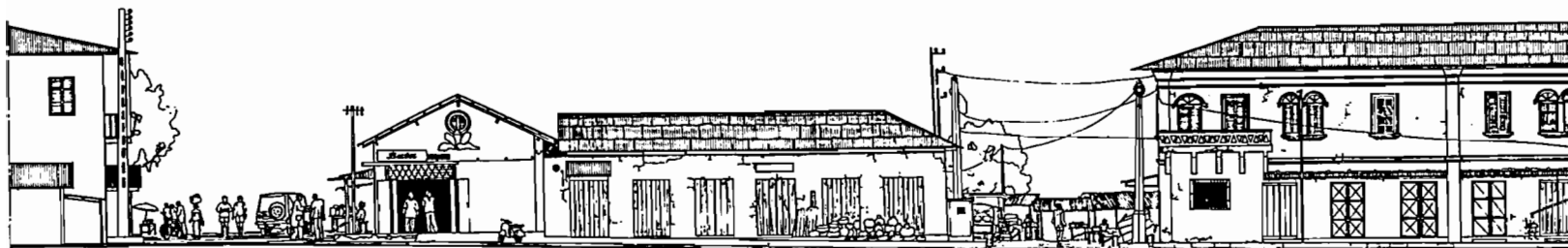
L'action des autorités pourrait être d'évaluer quelle place elles peuvent avoir aujourd'hui. La possibilité d'un pays à promouvoir son développement repose en grande partie sur sa capacité de s'appuyer sur le plus grand nombre de structures et de groupes sociaux existants.

Une politique du patrimoine ne peut se limiter à un inventaire de coutumes ou à la restauration de quelques bâtiments en fonction de modèles supposés avoir existé. Elle vise à favoriser la reproduction et l'évolution des pratiques culturelles, quitte à utiliser les technologies actuelles. Si l'une des images les plus valorisées des politiques du patrimoine est la conservation (généralement effectuée à grand frais sur quelques sites « historiques » souvent ignorés par une grande partie de la population), une telle action n'a de sens que si elle s'inscrit dans un programme plus large qui développe parallèlement d'autres démarches : recherches, documentation, sensibilisation, animation, constitution, création.

En outre, certaines mesures de protection utilisées en Europe n'ont guère de sens en Afrique.

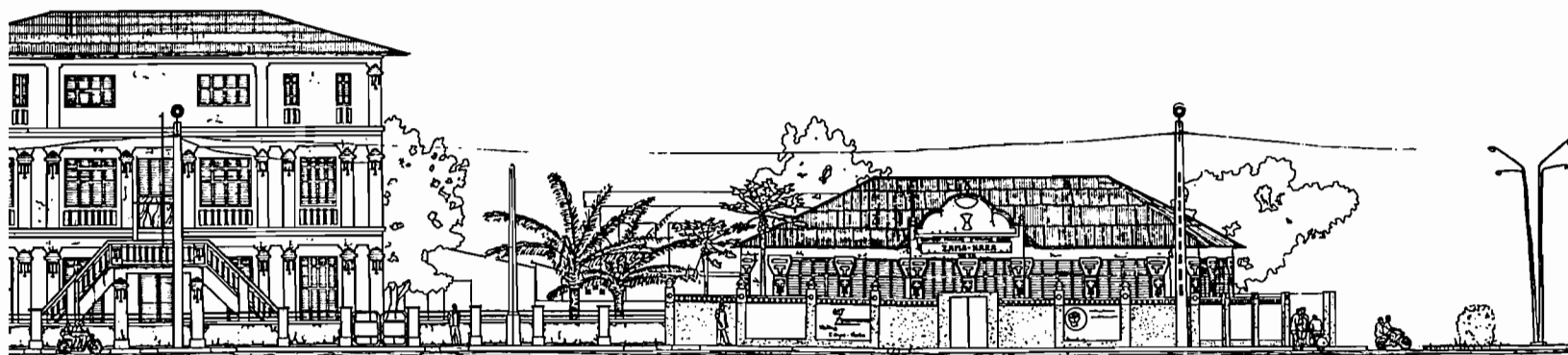


*Rue de la Bibliothèque
nationale, élévation.*



*Avenue Doumergue,
élévation.*







*Villa de fonction, à
proximité de la lagune.*

Les débats qui agitent périodiquement les spécialistes sur la définition de l'état originel d'un édifice et sur les trahisons qu'induisent certaines mesures de conservation ne doivent pas devenir l'essentiel des préoccupations dans le cadre de l'Afrique noire, où l'espace bâti ne se définit pas par rapport à des modèles figés. Dans ce domaine, il convient plutôt de stimuler des pratiques constructives dévalorisées aujourd'hui, comme l'utilisation de la terre ou le savoir des maçons et des menuisiers en matière de décoration et de mobilier.

Ce type de démarche pour être entendu peut s'appuyer sur des actions symboliques menées, à titre d'exemple, sous l'impulsion de l'Etat ou d'une collectivité locale. Néanmoins, la puissance publique ne saurait se substituer aux particuliers pour assurer la survie d'un usage ou la restauration d'un bâtiment. La sensibilisation des citoyens se fera si les sites retenus ont une signification et une fonction dans leur vie sociale et quotidienne et s'ils restent inscrits dans la mémoire collective. De plus, les programmes de réhabilitation doivent éviter d'exclure les occupants de leurs lieux d'habitation, le produit « restauré » risquant de devenir uniquement un objet de contemplation et de n'intéresser que les touristes. Enfin, en même temps qu'est entrepris un tel projet doit être définie son utilisation future vis-à-vis des différents publics, locaux et étrangers.

L'intervention sur l'espace n'est qu'un moment d'une politique du patrimoine et vise à amorcer une dynamique sociale, laquelle ne peut être l'œuvre que des citoyens. Plutôt que de chercher à établir une liste des interventions possibles, nous préférons présenter à titre d'exemple deux types d'actions qui rendent compte d'orientations complémentaires. La première investigation se veut symbolique et touche le domaine public ; la seconde aborde la question de la conservation du patrimoine quotidien et concerne le domaine privé.



*Différents aspects de la
dégradation des bâtiments.*

En haut, à gauche, le toit d'un
édifice colonial ; à droite les
murs d'une villa afro-brésilienne ;
en bas, l'intérieur d'une
concession construite en terre.

La réfection d'un monument : le palais royal

Le palais royal Honmé fait l'objet depuis plusieurs années d'un important programme de réfection et d'animation engagé par le Fonds d'Aide et de Coopération français, F.A.C. (cf. rapports de mission de M. Jean-Loup Pivin, 1982, 1984, 1986). Il vise deux objectifs principaux, d'une part stopper le processus de dégradation des bâtiments et valoriser le caractère monumental, d'autre part favoriser le réinvestissement du palais qui fut longtemps laissé à l'abandon par les membres de la famille royale et par les visiteurs. L'association de ces deux démarches montre qu'une opération de réhabilitation ne peut reposer uniquement, comme ce fut souvent le cas autrefois, sur un seul traitement plastique.

L'évolution du savoir architectural a montré aussi dans ce domaine qu'une intervention sur l'espace ne saurait concerner que quelques bâtiments, aussi prestigieux soient-ils ; elle doit traiter le paysage du domaine dans son ensemble. La réfection des principaux édifices du palais risque de passer inaperçue si les pourtours (place, rues adjacentes) restent dégradés comme ils le sont actuellement. Plusieurs édifices en « dur » élevés dans les années soixante, soixante-dix présentent un aspect inachevé et méritent aussi d'être réhabilités. Leurs murs en parpaings et l'absence de menuiseries contrastent désormais avec le bon état des bâtiments restaurés, en terre de barre.

Il en est de même pour les nombreux temples des ancêtres, reconstruits en parpaings et protégés par des toits de zinc supportés par une structure en béton qui présentent un aspect dégradé, ces matériaux ne s'accommodant pas — comme la terre et le chaume — de renouvellements superficiels fréquents. Les autels restent très fréquentés par les descendants de la famille royale. Une réfection en matériaux locaux conforme à une esthétique traditionaliste risque d'être rejetée par les descendants qui ont investi dans le « dur », représentant la richesse. En revanche, il est possible simplement d'améliorer les revêtements.

La prise en charge du temple d'Abory Messan dans un autre quartier de la ville par le gardien du culte, qui a en partie reconstruit le temple, montre que des mesures simples peuvent suffire pour transformer l'état d'un lieu et assurer son entretien. Dans ce cas, les autorités locales se sont contentées d'apporter une aide pour la reconstruction des parties dégradées.

Parallèlement doit être précisé l'usage de bâtiments qui ne possèdent pas toujours d'un point de vue architectural une grande originalité ; c'est plus leur organisation et leur fonction qui définissent un paysage particulier. La conversion du palais en musée pose problème, peu d'objets relatifs à la société porto-novienne ont été conservés ou sont dans les mains des institutions de conservation. La mise en scène de certains espaces (reconstruction des colonnades d'une vaste cour, valorisation des toitures) répond à ces manques et peut être étendue à la quasi-totalité du domaine, à l'exception des aires de culte. Le temple du vodoun au sud du palais ne saurait être visité par tout un chacun, la tradition voulant qu'il ne soit accessible qu'aux initiés et qu'il soit préférentiellement implanté dans une zone peu fréquentée. En revanche, cet espace, non entretenu, peut faire l'objet d'un traitement végétal qui respecte, voire mette en valeur, le caractère réservé du lieu.

La majorité des bâtiments et des vastes terrains peuvent accueillir des activités para-culturelles inexistantes ou à l'étroit en ville (bibliothèque, librairie, école, bureau de tourisme...). En outre, les cours, les grandes salles et les galeries sont particulièrement adaptées pour des expositions et des spectacles. De telles activités ne remettent pas en cause le caractère sacré du site et permettent d'intéresser d'autres partenaires, publics et privés, ce qui généralement facilite le financement des opérations de réhabilitation stricto sensu.

Redonner pleinement l'accès du palais à ses usagers « traditionnels » et réguliers est indispensable pour assurer le renouveau d'animation garantissant l'entretien du lieu. Le programme actuel vise à établir une convention entre les descendants

du dernier roi, Toffa, et l'Etat. Cette action originale constitue une première étape et peut être étendue à d'autres intéressés. L'histoire de Porto-Novo montre que non seulement le dernier roi mais aussi toutes les lignées royales et les familles des nombreux conseillers royaux ont joué un rôle dans ce palais. S'il s'avère dans la pratique nécessaire d'en privilégier quelques-uns comme interlocuteurs, il faut éviter que cet espace ne devienne la propriété d'un groupe au détriment d'autres. La présence d'un palais, qui marque le passé d'une ville et un système social révolu, doit être l'occasion de faire participer toutes les composantes sociales concernées, au-delà des antagonismes passés et présents.

Pour assurer la réussite d'une telle action, qui conditionne le succès de l'ensemble de l'opération, il est nécessaire d'établir un montage à la fois souple et précis des fonctions et des statuts des partis concernés : l'Etat et les organismes spécialisés (urbanisme, service du patrimoine...), les collectivités locales (préfecture, district...) les « usagers » (notables, descendants royaux et princes, prêtres...), et les bailleurs de fonds (locaux, nationaux, internationaux, publics et privés).

Toutefois l'intervention sur un site privilégié ne saurait suffire à modifier les pratiques quotidiennes vis-à-vis de l'espace bâti, ni à arrêter le processus de dégradation des vieux quartiers.

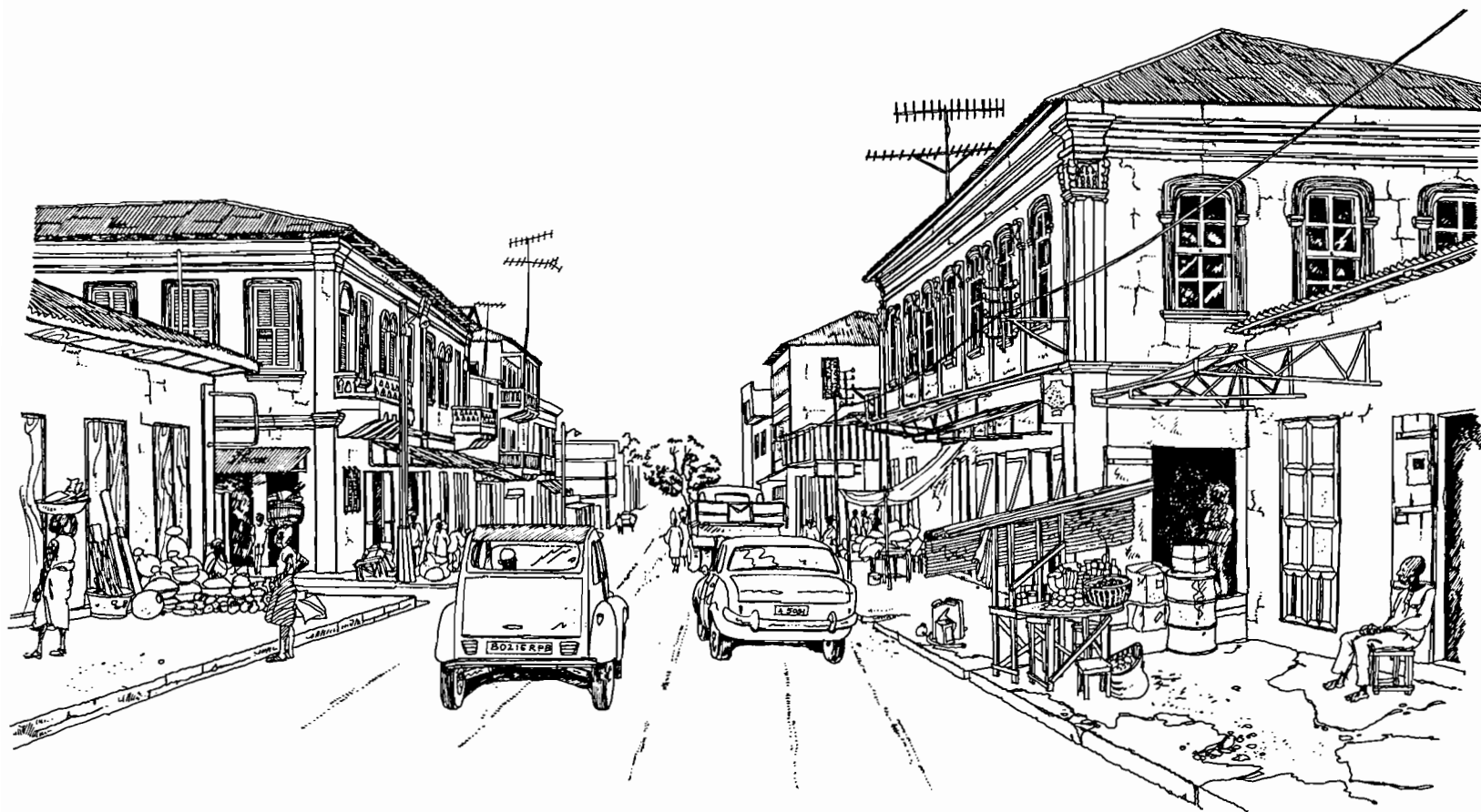
La réhabilitation de l'habitat

Ce type d'opération concerne l'espace bâti et vise plus globalement à améliorer le cadre de vie. L'absence d'assainissement, la présence de nombreux édifices abandonnés ou en ruine et, paradoxalement, une très forte densité d'habitants dans certaines zones sont autant d'éléments qui renforcent l'insalubrité dans les vieux quartiers. Cette situation est ancienne. L'accroissement de la population, particulièrement à partir du ^{xx}e siècle, et le désintérêt de l'administration ont amorcé le processus. Certains administrateurs coloniaux ont même souhaité, dans une optique hygiéniste, qu'en laissant ces quartiers à eux-mêmes, ils disparaissent naturellement. La situation s'est détériorée avec le départ vers Cotonou et Lagos des négociants qui n'ont plus entretenu leurs habitations de Porto-Novo.

Cette tendance s'est progressivement étendue. Ne pouvant agrandir leurs habitations, certains citadins préfèrent déménager dans les nouveaux lotissements où ils disposent d'une plus grande surface. Progressivement ne restent que les plus pauvres, dont les revenus ne leur permettent pas d'entretenir tous les bâtiments et qui se concentrent alors dans quelques pièces. Les constructions habitables ont une densité d'occupation de plus en plus forte, laquelle favorise leur dégradation, tandis que les autres édifices, envahis par les parasites, les rongeurs et les chauve-souris, se détériorent inexorablement. Les plafonds s'écroulent sous l'action des fientes acides d'oiseaux installés par centaines dans les greniers inoccupés, et rendent inutilisables les étages supérieurs. Le processus se reproduit ensuite au niveau des étages inférieurs et entraîne finalement l'abandon de l'ensemble des maisons.

L'emprise foncière des habitants qui n'est pas toujours reconnue officiellement est un facteur aggravant. Les propriétaires coutumiers n'osent pas investir dans la construction et la réfection de peur d'être un jour contestés. De nombreuses concessions n'ont pas fait l'objet de partage lors du décès du dernier propriétaire reconnu. Les occupants ne veulent pas entretenir l'ensemble

*Une rue commerçante vue
depuis le Palais royal.*



des habitations dont ils n'ont, au mieux, qu'une jouissance précaire ; quant aux absents, ils préfèrent investir dans les parcelles qu'ils occupent légalement à la périphérie. Lorsque le partage foncier a eu lieu, la situation n'est pas pour autant simplifiée, les différentes pièces étant souvent réparties entre les descendants. Ceux qui n'y habitent plus les laissent inoccupées ou les louent à des étrangers. Quant à ceux qui voudraient édifier de nouveaux bâtiments, ils en sont souvent empêchés, ne pouvant occuper des sols abandonnés dont ils ne sont pas détenteurs. Dans tous les cas de figures, l'espace bâti est de moins en moins entretenu.

Enfin, les transformations des modes de construction a consacré le processus. La terre symbolise la pauvreté et les bâtiments construits avec ce matériau ne sont plus réparés régulièrement. Lorsqu'ils s'écroulent, ils sont remplacés par des édifices « en dur ». Les maisons afro-brésiliennes sont aussi concernées par le même phénomène. Les décorations baroques, les menuiseries ouvragées, ne sont plus des signes de prestige et disparaissent progressivement.

L'absence de conservation ne signifie pas pourtant que la maison perd sa dimension affective et sa fonction symbolique, marquées par les temples des ancêtres et par les cérémonies familiales qui s'y déroulent régulièrement. La présence de bâtiments en ruine ne gêne en rien leur célébration qui mobilise plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de personnes. Dans ce cas, le manque d'espace est pallié par l'occupation des cours et rues avoisinantes.

Le discours sur la valorisation de l'habitat ancien, basé principalement sur des considérations esthétiques, fut initialement surtout tenu par des personnes extérieures à Porto-Novo. Dans les années quatre-vingts, les mentalités n'évoluent guère malgré l'accentuation du phénomène de dégradation et une amorce d'intérêt de la part d'intellectuels porto-noviens. Espérer, à la suite de campagne de sensibilisation, que les responsables du sol, présents et absents, investissent dans la réfection des bâtiments ne saurait suffire. Aussi faut-il imaginer des mesures émanant d'autres



Porto-Novo en 1985.



acteurs urbains. Plus que l'Etat, les collectivités locales peuvent jouer ce rôle.

L'arsenal d'interventions est large. Il passe par la mise en place de réglementations valables pour tous, par exemple la création d'un impôt dans les zones concernées dont seraient exonérés ceux qui restaurent leur habitation est envisageable, de même que des mesures à la fois incitatives et contraignantes. Les maisons en ruine depuis un temps, à déterminer, pourraient devenir automatiquement propriété de l'Etat qui les revendrait à des particuliers, à condition que ceux-ci restaurent l'habitation ; les membres de la famille dont dépend la ruine ayant un droit de préemption lors de la vente. Le droit définitif de propriété dans ce système ne serait reconnu qu'une fois les bâtiments réhabilités.

La création de groupements d'ouvriers spécialisés qui seraient formés à la réhabilitation des bâtiments anciens est un moyen de promouvoir les techniques locales (utilisation de la terre, décoration des façades, etc.) et de réduire les coûts des opérations. Ces associations ne sauraient être seulement au service de l'administration ; elles pourraient intervenir pour d'autres types d'habitat, afin de proposer de nouvelles alternatives dans le secteur de la construction. Des opérations pilotes, menées sous l'impulsion des autorités, permettraient de repérer bien d'autres blocages institutionnels et sociaux.

La réfection de l'espace bâti passe aussi par des actions sur l'environnement, responsable dans une certaine mesure de sa détérioration. L'obstruction par des déchets des rares égouts provoque la stagnation des eaux de pluies et des eaux usées, laquelle dégrade le soubassement des maisons. Un programme d'urgence pour la voirie et l'assainissement a été initié par l'administration. De plus, la main-d'œuvre pénale est utilisée pour ces travaux d'entretien. Cette dernière méthode, utile, ne saurait être la seule solution ; elle renvoie une image dégradante d'un travail qui devrait être mené par d'autres catégories de la population.

L'assainissement ne peut être accompli uniquement grâce à des mesures d'ordres technique et administratif ; il se heurte à certaines pratiques

sociales. La propreté des habitations et des cours qui contraste souvent avec la saleté des ruelles pose la question de l'intérêt porté par les citadins aux espaces « extérieurs ». Cette remarque n'est pas spécifique aux vieux quartiers ; elle apparaît aussi lorsqu'on constate que des demeures luxueuses, les villas yoruba, côtoient des tas d'ordures. L'individualisme si souvent invoqué ne saurait suffire pour y répondre, de même que des facteurs purement rationnels (densités d'occupation de l'espace très élevées, sous-équipement des parcelles sur le plan sanitaire). Dans des sociétés pauvres, la présence de déchets à proximité des habitations témoigne de la consommation des habitants et constitue un signe d'abondance. Cette dimension explique sans doute pourquoi les accumulations impressionnantes de détritiques se reconstituent après chaque passage des services de nettoyage. Dans ce domaine (comme dans bien d'autres), l'évolution des mentalités, issues d'une économie de pénurie, est un facteur déterminant pour résoudre la question.

La réhabilitation de l'habitat dans de tels quartiers implique parfois certaines dispositions difficiles à mettre en œuvre. La procédure d'expropriation peut provoquer des réactions violentes, notamment si elle touche des lieux de culte. La situation juridico-foncière complexe ne permet pas une identification simple de la propriété du sol et ne facilite pas des interventions où le choix des partenaires est déterminant et où la reconnaissance légale des occupants du sol est indispensable. Par ailleurs, tout projet risque d'être de pure perte si certains acteurs sont écartés ou si la structure d'intervention est vécue par la population comme une banque. Des techniques aussi sophistiquées soient-elles n'ont jamais suffi pour promouvoir des pratiques d'entretien du bâti. Enfin, dans des pays en développement, de telles actions ne peuvent être menées indépendamment des politiques nationales de gestion de l'urbanisation et doivent donc y trouver leur place.

La mise en place d'une politique du patrimoine, pose des questions qui ne sont pas seulement d'ordre conjoncturel. Le concept de patrimoine façonné en Europe se fonde sur un certain regard

du passé, lequel fait l'objet depuis longtemps de nombreuses analyses. La situation n'est pas identique en Afrique noire où l'accumulation de connaissances n'a pas atteint le même niveau, où la représentation de l'histoire ne se fait pas en fonction des mêmes critères et n'a pas la même valeur. De plus, la ville de Porto-Novo ne constitue pas un modèle de société. Les Goun, les Yoruba, les Brésiliens et les Français ont imprimé leur marque ; c'est cette diversité et son organisation qui fondent l'originalité de la ville. Si une politique du patrimoine est finalement un outil pour constituer la mémoire vivante des différentes pratiques sociales et culturelles, les conflits du moment et les rancœurs du passé doivent être dépassés ; c'est à ce prix que chaque Béninois pourra se reconnaître dans le tableau de l'histoire dont témoigne de manière unique Porto-Novo.

Bibliographie

Documents

Exposition universelle de 1900, section du Dahomey, Paris, 1900.

Instructions pour le fonctionnement des ambulances au Dahomey, Porto-Novo, Imprimerie du Gouvernement, 1919.

Rapport d'ensemble sur la situation générale de la colonie en 1903, Porto-Novo, Imprimerie du Gouvernement, 1905.

Une foire d'exposition à Porto-Novo, Porto-Novo, Imprimerie du Gouvernement, 1905.

Adams, J., *Remarks on the Country Extending from the Cape Palmas to the River Congo*, Londres, G. and B. Whitaker, 1823.

Albeca, A. d', *Les établissements français du golfe du Bénin*, Paris, Librairie militaire Baudouin, 1889.

Allen, *Description de Ouidah et de Badagry*, Paris, Annales maritimes et coloniales, 1846.

Aublet, Cap., *La guerre au Dahomey*, Paris, Berger Levrault, 2 vol., 1894-1895.

Barbot, J., *A description of the Coasts of North and South Guinea* (1682), Londres, 1732.

Bertin, Cap., « Renseignements sur le royaume de Porto-Novo et le Dahomey », *Revue maritime et coloniale* (Paris), 1890.

Bouche, P., *La côte des esclaves et le Dahomey*, Paris, Plon, 1885.

Brue, C., « Voyage fait en 1843 dans le royaume du Dahomey », *Revue coloniale* (Paris), tome VIII, sept.-déc. 1845.

Brunel, L., / Giethlen, L., *Dahomey et dépendances*, Paris, Challamel, 1900.

Desribes, E., *L'évangile au Dahomey et à la côte des esclaves, histoire des missions africaines de Lyon*, Clermont-Ferrand, Imprimerie centrale, 1877.

Foa, E., *Le Dahomey*, Paris, A. Hennuyer, 1895.

François, G., *Notre colonie du Dahomey*, Paris, Larose, 1906.

Gelle, Lieut., « Notice sur Porto-Novo », *Revue maritime et coloniale* (Paris), tome X, mars 1884.

Hagen, D. F., « La colonie de Porto-Novo et le roi Toffa », *Revue d'ethnologie* (Paris), tome VI, Paris, 1887.

Heudebert, L., *Promenades au Dahomey*, Paris, Dujarric, 1902.

Labat, J.B., « Voyage du chevalier de Marchais en Guinée en 1725 » (1731), *Etudes dahoméennes* (Porto-Novo), xvi, 1966.

Laffite, L., *Le Dahomey, souvenirs de voyage et de Mission*, Tours, 1873.

Marchoux, *Notes ethnographiques sur Porto-Novo*, Paris, Archives de médecine navale, LXVII, 1894.

Poirier, J., *La côte des esclaves, excursions et récits*, Lyon-Paris, Missions catholiques, 1875.

Salinis, P.A., *Le protectorat français sur la côte des esclaves*, Paris, Perrin, 1908.

Trouillet, *Questions coloniales : les Français à Porto-Novo*, Paris, Imprimerie Lanier et fils, 1889.

Etudes

Adigoenonglozoun, A.P., / Akpakoun, R.C., *Les grandes sociétés commerciales et le développement économique (CPAO, SCOA) au Bénin*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, FASJEP, UNB, 1978.

Adjibode, A., / Padonou, A.S., *Aperçu sur quelques problèmes socio-économiques des quartiers lagunaires de Porto-Novo*, Mémoire Ecole normale supérieure, Porto-Novo, 1979.

Agbo, B., *Ouidah, pôle de développement de la région sud*, Diplôme d'urbaniste EAMAU, Lomé, 1984.

Agbo, C., *Histoire de Ouidah du XI^e au XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires, 1959.

Agondanou, J.P., *Porto-Novo, ville d'hier et d'avenir*, Porto-Novo, Imprimerie Rapidex, 1972.

Agossou, J.S., *Transports et circulation à Porto-Novo*, Diplôme d'urbaniste EAMAU, Lomé, 1983.

Ahissou Bokpe, V., *Les facteurs de mise en valeur du plateau de Porto-Novo, Pobé*, Mémoire de géographie, Université du Bénin, Cotonou, 1983.

Akindele, A., / Aguessy, C., « Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo », *Mémoire IFAN* (Dakar), n° 25, 1953.

Akinjogbin, I.A., *Dahomey and its neighbours, 1708-1818*, Londres, Cambridge University Press, 1967.

Akinsemoyin, K., / Vaughan-Richards, A., *Buildings Lagos*, Lagos, 1976.

Almeida, L.E., / Ayikwe, *Le Dahomey sous le règne de Dada Glélé (1858-1889)*, thèse de 3^e cycle, Cotonou, 1972.

Anignikin, S.C., *Les origines du mouvement national au Dahomey, 1900-39*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris VII, 1980.

Anignikin, S.C., *Etude sur l'évolution historique, sociale et spatiale de la ville d'Abomey*, Cotonou, Urbanor-Pub, 1978.

Ballard, J.A., « Les incidents de 1923 à Porto-Novo », *Etudes dahoméennes* (Porto-Novo), n° 5, 1965.

Berbain, S., « Le comptoir de Juda au XVIII^e siècle », *Mémoire IFAN* (Paris), Larose, 1942.

Bertho, J., « L'habitation à impluvium dans les régions de Porto-Novo et de Kétou », *Notes africaines* (Paris), n° 47, juillet 1950.

Biokou, « Le carnaval brésilien à Porto-Novo », *France Dahomey* (Porto-Novo), n° 10, fév. 1952.

Brasseur, P. et G., « Porto-Novo et sa palmeraie », *Mémoire IFAN* (Dakar), n° 32, 1953.

Carneiro da Cunha, M., *From slave quarters to town houses*, Sao Paulo, Livraria Nobel, 1985.

Cornevin, R., *La république populaire d'Arda et son évangelisation au XVI^e siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981.

D'Almeida Topor, H., *Histoire économique de Dahomey 1890-1920*, Université de Paris IV, thèse d'Etat, Paris, 1987.

Dogue, A.F., *Le rôle des étrangers d'origine libanaise et nord-africaine dans le commerce de Cotonou*, Mémoire Ecole normale supérieure, Porto-Novo, 1980.

Dunglass, E., « L'origine du royaume de Porto-Novo », *Etudes dahoméennes* (Porto-Novo), n° 9-10, oct. 1967.

Eades, J.S., *The yoruba today*, Londres, Cambridge University Press, 1980.

Gayibor, N.L., *L'aire culturelle Gayibor Ajatado des origines à la fin du XVIII^e siècle*, thèse doctorat d'Etat, Paris I, 1985.

Geay, J., « Origine, formation et histoire du royaume de Porto-Novo d'après une légende des Porto-Noviens », *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF* (Paris), VII (4), 1924.

Goerg, O., *Le Dahomey 1918-1938 : de la convention du Niger à l'assimilation douanière*, Maîtrise de l'Université de Paris I, Paris, 1986.

Hounsino, A., *Approche historique des Wemenu : le royaume de Dagbo et ses rapports avec les voisins, du XVIII^e siècle jusqu'en 1908*, Mémoire Ecole Normale Supérieure, Porto-Novo, 1980.

Iroko, F., / Igwe, O., *Les villes Yoruba du Dahomey, l'exemple de Ketu*, Cotonou, 1975.

Ki Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1978.

Kraff / Askari, *Yoruba towns and cities*, Oxford, Clarendon Press, 1969.

Labouret, H., / Rivet, *Le royaume d'Arda et son évangelisation au XVI^e siècle*, Paris, Institut d'ethnologie, 1929.

Law, R., *The Oyo empire, 1600-1836*, Oxford, Clarendon Press, 1977.

Lawani, E.K., *Le rôle de l'islam dans la vie politique et culturelle de l'ancien royaume de Porto-Novo*, Mémoire Ecole normale, Porto-Novo, 1981.

Lefavre, « Le royaume de Porto-Novo », *Revue d'histoire des colonies* (Paris), 1937.

Lloyds, P.C., *Yoruba Land Law*, Londres, Oxford University Press, 1962.

Lloyds, P.C., *The City of Ibadan*, Londres, Cambridge University Press, 1967.

Loko, D.A., / Bankole, W., *Les échanges commerciaux du Bénin avec les Etats voisins*, Mémoire de maîtrise FASJEP, UNB, Cotonou, 1979.

Mabogudje, *Urbanisation in Nigeria*, Londres, University of London Press, 1968.

Malick A.R., *Le pouvoir judiciaire dans le royaume de Xogbonou-Ajacé sous Toffa, 1874-1908*, Mémoire Ecole normale supérieure, Porto-Novo, 1980.

Marseille, J., *Empire colonial et capitalisme français*, Paris, Albin Michel, 1984.

Marty, P., *Etudes sur l'islam au Dahomey*, Paris, Ernest Leroux, 1926.

Maupoil, B., *La géomancie à l'ancienne côte des esclaves*, Paris, Institut d'ethnologie, 1943.

Médeiros (de), F., *Peuples du golfe du Bénin*, Paris, Karthala / CRA, 1984.

Mercier, P., « Notice sur le peuplement Yoruba au Dahomey Togo », *Etudes dahoméennes* (Porto-Novo), tome IV, 1950, ancienne série.

Michozounnou, R., *Les relations entre Abomey et Porto-Novo de 1874 à 1890*, Mémoire Ecole Normale Supérieure, Porto-Novo, 1981.

Mondjannagni, A.C., *Campagnes et villes au sud de la République populaire du Bénin*, Paris, La Haye, Mouton, 1977.

Newbury, C.W., *The Western Slave Coast and its Rulers*, Londres, Clarendon Press, 1961.

Ojo, C.J.A., *Yoruba Palaces*, Londres, University of London Press, 1966.

Ojo, C.J.A., « Hausa quarters of Yoruba Towns », *Journal of tropical geography* (Londres), n° 27, 1968.

Ojo, C.J.A., *Yoruba culture*, Londres, University of Ifé / University of London Press, 1981.

Oloudé, B., *Porto-Novo*, Diplôme d'urbaniste, EAMAU, Lomé, 1982.

Palau-Marti, M., *Le roi-Dieu du Bénin*, Paris, Berger Levrault, 1964.

Pazzi, R., « Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Ajatado », *Etudes et documents des sciences humaines* (Lomé), série n° 1, Université du Bénin, mars 1979.

Person, Y., « Chronologie du royaume Goun de Hogbonou », *Cahiers d'études africaines* (Paris), n° 58, vol. xv, 1975.

Pincon, R.G., *L'intégration du protectorat de Porto-Novo à la colonie du Dahomey*, thèse de 3^e cycle, Université de Paris VII, Paris, 1978.

Pineau Jamous, M.J., « Porto-Novo : royauté, localité et parenté », in *Cahiers d'Etudes africaines* (Paris), n° 104, 1986.

Pivin, J.L., *Rapports de mission*, ministère de la Coopération, Paris, 1982, 1984, 1986.

Poitou, D., « Une ville traditionnelle Yoruba, Ilé-Ifé (Nigeria) », *L'Afrique et l'Asie Modernes* (Paris), n° 1137, 1983.

Sinou, A., / Oloudé, B., « Porto-Novo », *Atlas Historique*, Paris-Cotonou, ORSTOM PUB, 1985.

Sinou, A., / Sternadel, J., / Poinçot, J., *Inventaire des politiques et des opérations d'urbanisme et d'habitat en Afrique noire avant 1960*, Agence Coopération et Aménagement, Paris, 1984.

Smith, *Kingdoms of the Yoruba*, Londres, Méthen, 1969.

Svensbro, J., / Scheid J., « Byrsa, la ruse d'Elyssa et la fondation de Carthage », *Les Annales* (Paris), n° 2, mars-avril 1985.

Tardits, C., *Porto-Novo, les nouvelles générations africaines entre leurs traditions et l'Occident*, Paris, EPHE, 1958.

Videgla, E., *Rôle des intellectuels dans le mouvement de la décolonisation de l'ex-Dahomey*, Mémoire Ecole normale supérieure, Porto-Novo, 1980.

Verger, P., *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os santos du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, La Haye, Mouton, 1968.

Verger, P., « Notes sur le culte des Orishas et Vodoun à Bahia et en Afrique », *Mémoire IFAN* (Dakar), n° 51, 1957.

Verger, P., *Orisha, les Dieux Yoruba en Afrique et au nouveau monde*, Paris, A.M. Métallé, 1982.

Archives

Paris

Archives nationales, section Outre Mer.
Série : DFC Suppléments Dahomey, pièces 1 à 99.
Série : Travaux publics Dahomey, pièces 1086 et 1035.
Fonds photos
Archives nationales
Série 2G, rapport A.O.F.
Travaux publics (1930-32)

Dakar

Archives nationales du Sénégal.
Série :
P. 98 à P. 109, Dahomey 1904 à 1918.
P. 157-158, Dahomey bâtiments 1906 à 1913.
P. 201, Dahomey urbanisme Porto-Novo 1909 à 1913.
P. 195, Dahomey urbanisme littoral.
P. 223, Dahomey ponts 1910-1912.
P. 370, Dahomey quais de Porto Novo 1909-14.
O. 188 à 193, Dahomey chemins de fer 1902-11.
4 P (9) 92 et 95, Dahomey collège de Porto-Novo 1948-52.

Porto-Novo

Archives nationales du Bénin.
Série :
1E 3 Golfe du Bénin 1890-91.
1E 1 Golfe du Bénin 1863-1886.

Dépouillage systématique des archives non classées concernant Porto-Novo (nombreux documents).

Sources documentaires

Archives du Bénin, Porto-Novo.
Bibliothèque nationale du Bénin, Porto-Novo.
Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure, Porto-Novo.
Bibliothèque de la Direction de la Recherche scientifique, Porto-Novo.
Bibliothèque du PUB, Cotonou.
Archives du Sénégal, Dakar.
Bibliothèque de l'ANSOM, Paris.
Bibliothèque du Centre de Recherche africain, Paris.
Bibliothèque de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
Archives nationales, section Outre Mer, Aix-en-Provence (ANSOM).

Collection Architectures traditionnelles

Série monographies :

NORD CAMEROUN, MONTAGNES ET HAUTES TERRES

LES PYGMÉES D'AFRIQUE CENTRALE

LE BURUNDI



aux Editions Parenthèses



ISBN : 2-86364-051-8 240 F